# Moscou accuse Gemini-5 de se livrer à l'espionnage

MOSCOU. (UPI, AFP) — L'Union soviétique considère que l'un des objectifs du vol de "Gemini 5" est d'espionner le Nord-Vietnam, Cuba et la Chine communiste.

Dans un article publié aujourd'hui, l'organe des forces armées soviétiques, "L'Etoile Rouge", signale qu'en huit jours de vol, "Gemini 5" doit survoler 16 fois le Vietnam du Nord, 11 fois Cuba et 40 fois la Chine communiste.

Notant que le vaisseau spatial américain est équipé de caméras à téléobjectifs, le journal ajoute que la principale mission de "Gemini 5" est "de vérifier la possibilité d'interception des satellites artificiels et de procéder à des tâches de reconnaissance depuis le cosmos".

Le journal soviétique souligne que "Gemini 5" est muni de puissantes caméras qui "permettent des photos détaillées des villes, des chemins de fer, des ports, des navires, etc . . ."

"L'Etoile Rouge" en conclut que le programme "Gemini" tout entier, qui prévoit au total 12 lancements, a des buts militaires non avoués. Des plans existent, dit le journal, pour transformer la capsule "Gemini" en chasseur de satellites, en mettant à la place du second pilote un équipage supplémentaire.

Il révèle également que l'une des prochaines expériences "Gemini" prévoit que des cosmonautes munis de réacteurs individuels, leurs donnant une autonomie de 2,000 pieds, détacheront certaines pièces du satellite "Pégase" lancé le 16 février dernier.

De la sorte, poursuit le journal, on mettra au point une méthode permettant à un cosmonaute d'approcher un satellite, de l'inspecter et, si c'est nécessaire, de le mettre hors d'usage.

**Un instrument de propagande**

"L'Etoile Rouge" déclare enfin que le vol de "Gemini 5" a également des buts de propagande et qu'une intense publicité montre comment les Américains "risquent leur vie pour la science et l'humanité".

"Mais il est raisonnable de poser la question de savoir à quoi se dévouent Cooper et Conrad : à la science et à l'humanité ou à autre chose ?"

"Nous comprenons les sentiments des Américains. Il faut reconnaître le courage personnel des cosmonautes qui passent huit jours dans une petite capsule. Nos capsules sont beaucoup plus grosses et plus confortables. Nous savons qu'un vol dans l'espace n'est pas une excursion en forêt, ni un voyage de pêche."

Le journal soviétique dit encore que "les chefs du Pentagone ne cachent pas le fait que les véhicules spatiaux avec pilotes peuvent être la clé de la suprématie stratégique dans l'espace extra-atmosphérique. Le Pentagone nourrit depuis quelque temps déjà des projets pour la création de tels véhicules."

**Le cosmos est utilisé pour l'espionnage**

— Voir en page 41

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.MONTREAL
1SEM. - OSAM.

AUJOURD'HUI

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱ ✱ 10¢ Montréal, mercredi 25 août 1965 / saint Louis-de-France / 81e année, no 196 / 6 cahiers / 80 pages / La météo : nuages, averses / minimum 55 / maximum 70

*La CTM desservira Jacques-Cartier. D'autres villes réclament la pareille* • *En page 3*

# Un laboratoire spatial américain à équipage sera lancé en 1968

## Cooper devient le roi de l'espace

HOUSTON, Texas. (PA,UPI, AFP) — Gordon Cooper, le nouveau monarque des vols spatiaux, et son volubile partenaire, Charles Conrad, ont maintenant passé quatre jours dans le cosmos, soit la moitié du voyage prévu de huit jours qui brisera tous les records.

Le vol de "Gemini 5" se poursuit sans ennuis sérieux et les deux cosmonautes sont en bonne forme physique. Tout indique donc qu'ils pourront se rendre à la limite de huit jours.

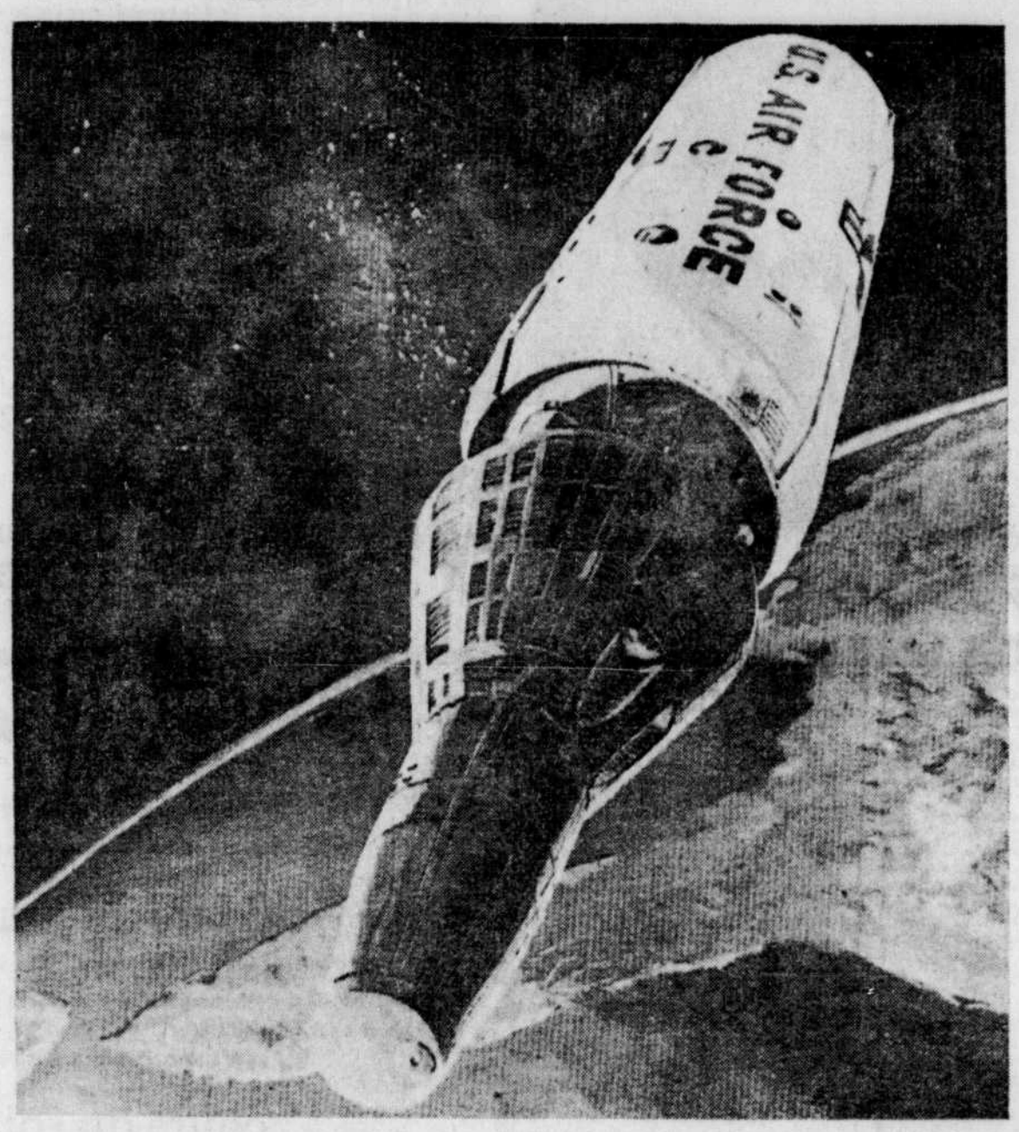
Alors que les deux hommes étaient éveillés ce matin, le centre de contrôle de Houston leur a transmis une longue liste d'expériences à accomplir. Cooper avait dormi un peu plus tôt et Conrad a mangé des carrés de bacon, du poulet et des légumes, des cubes d'apricots et du gâteau aux ananas.

Par ailleurs, si la ronde se poursuit au delà de la 61ème révolution, seul un incident imprévisible en ce moment pourra empêcher Cooper et Conrad, de ravir aux Soviétiques le record de durée d'un engin spatial dans l'espace, détenu par Valery Bykovsky avec 119 heures et 6 minutes depuis le 14 juin 1963.

Déjà, sur le plan individuel, ce record était mis à mal, hier soir, à 10 hrs 50, par Gordon Cooper : ayant déjà volé dans le cosmos pendant 34 h. 20 les 15 et 16 mai 1963. Le cosmonaute américain devient dès lors, l'homme qui a passé le plus de temps dans un engin spatial, puisque "Gemini-5", totalisait à ce moment là 84 h. 46 de vol cosmique depuis samedi dernier. Le record individuel américain, détenu depuis le 3 juin 1965 par James McDivitt et Edward H. White, est, bien entendu, largement battu par le pilote de "Gemini-5", qui est en train de devenir le cosmonaute le plus populaire des Etats-Unis.

Au cour de la première partie de leur quatrième journée à bord du véhicule spatial, les deux cosmonautes se sont livrés à plusieurs expériences d'un caractère routinier. Ils se sont tout d'abord soumis à des "tests" d'acuité visuelle, en cherchant à distinguer des points de repère dans le Texas. Ils ont ensuite procédé à des prises de vues photographiques de la lumière zodiacale, dont Conrad s'est déclaré très satisfait. Par contre, d'épais nuages les ont empêchés de photographier la région de Dallas,

Voir COOPER, en page 2




téléphoto PA

**Un laboratoire spatial avec équipage**

Voici un croquis du "laboratoire orbital à équipage humain" dont le président Johnson vient d'ordonner la construction et dont le premier doit être lancé avec un équipage de deux hommes en 1968. Il s'agit d'un cylindre pressurisé mesurant de 25 à 30 pieds de long sur 10 pieds de diamètre, qui sera attaché à une version modifiée de la capsule "Gemini".

## Johnson invite un Russe au lancement de "Gemini 6"

WASHINGTON. (AFP, UPI, PA) — Le président Johnson a donné l'ordre au secrétaire de la Défense d'entreprendre immédiatement la construction d'un laboratoire spatial à équipage humain qui coûtera un milliard et demi de dollars et qui sera lancé en 1968 avec deux hommes à bord.

Dans une déclaration lue à sa conférence de presse, le chef de la Maison blanche a dit que "ce programme nous apportera de nouvelles connaissances sur ce que l'homme peut accomplir dans l'espace" et "nous permettra d'appliquer ces connaissances à la défense de la nation".

Tel qu'il est actuellement conçu, ce laboratoire orbital (MOL) sera un cylindre de la grosseur d'une remorque dans laquelle deux hommes pourront vivre et accomplir des expériences durant une période allant de deux semaines à un mois.

Ce laboratoire sera lancé par une fusée "Titan 3-C", la plus puissante encore mise au point par les Etats-Unis. L'équipage se rendra dans l'espace à bord d'une capsule "Gemini" modifiée. La cabine Gemini sera attachée à une extrémité du laboratoire et les deux véhicules seront placés sur orbite ensemble. Une fois sur orbite, les deux membres d'équipage passeront de la capsule au laboratoire en rampant.

Lorsque le moment sera venu de revenir sur la terre, ils retourneront dans la cabine Gemini et feront leur entrée dans l'atmosphère et leur atterrissage de la même façon que les pilotes du programme Gemini le font.

La décision de procéder à la construction de "MOL" était attendue depuis longtemps. Le projet fut d'abord lancé en 1963 lorsque le Pentagone abandonna son projet de glisseur spatial "Dyna-Soar". Mais il en était resté au stade des plans et devis.

M. Johnson a donné l'autorisation d'aller de l'avant après une série d'entretiens avec le vice-président Hubert Humphrey, le secrétaire à la Défense, M. Robert McNamara, et le Conseil de l'espace.

**Invitation aux Russes**

Le président a aussi annoncé qu'il avait demandé à M. James Webb, directeur de la NASA, d'inviter l'Académie soviétique des sciences à envoyer un représentant le mois prochain au lancement de "Gemini 6". M. Johnson a promis que cet homme de science soviétique serait chaleureusement accueilli.

Il en a profité pour affirmer que les Etats-Unis ne mettront pas d'armes de destruction en masse sur orbite et continueront à offrir la coopération à tous les pays, y compris l'Union soviétique, dans les années à venir.

Le président a ajouté que les USA continueraient de coopérer avec les Nations unies au développement du droit international dans l'espace extra-atmosphérique. "Nous croyons que les espaces sidéraux appartiennent à tout le monde", a-t-il dit.

**Le peuple des USA appuie les siens qui se battent au Vietnam**

— Johnson

WASHINGTON. (PA, UPI, AFP) — Le président Lyndon Johnson a déclaré, aujourd'hui, au cours de sa conférence de presse, que les communistes ne doivent pas se méprendre sur les controverses dont le problème vietnamien est l'objet entre les deux grands partis américains. Le chef de la Maison Blanche a confiance que le peuple américain est derrière lui et il fera tout ce qui est en son pouvoir pour maintenir cette unité.

En réponse à une question au sujet du "livre blanc" publié, hier, par des législateurs républicains selon lesquels le président Johnson recherche constamment à minimiser les objectifs américains au Vietnam, le chef de la Maison Blanche a précisé, qu'au moment où des soldats américains combattent et meurent au Vietnam, il fera tout son possible pour rallier toute la nation derrière lui pour les appuyer. En général, a ajouté le président ,le peuple les appuie.

La question de la guerre et de la paix au Vietnam est plus grande que les personnalités et les problèmes des partis, a souligné M. Johnson.

Enfin, le chef de la Maison Blanche a déclaré que les bombardements aériens du Nord-Vietnam avaient répondu à ce que l'on en attendait, qu'ils avaient été assez efficaces et conformes au but des missions confiées aux appareils.

**République dominicaine**

Le président des Etats-Unis a déclaré qu'il avait grand espoir qu'un accord pourrait intervenir aussitôt que possible pour l'établissement d'un gouvernement provisoire en République dominicaine et pour tracer les grandes lignes qui permettront la tenue d'élections dans ce pays.

**Acier**

Le président a lancé un appel aux syndicats et aux compagnies sidérurgiques pour que le nouveau contrat collectif qu'ils négocient ne soit pas de

Voir PEUPLE, en page 2

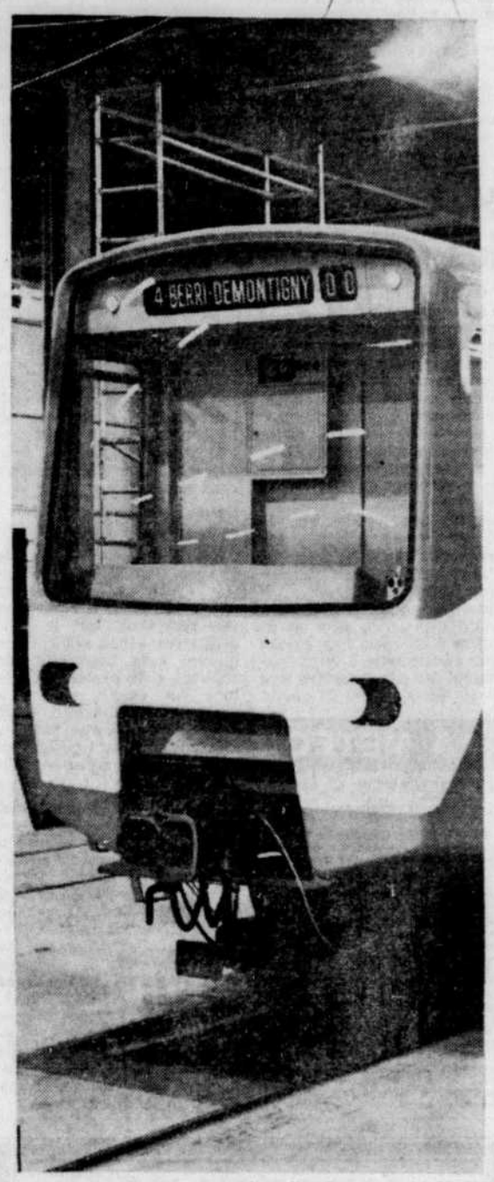



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

**LE METRO, C'EST POUR DEMAIN OU PRESQUE**

*Le métro de Montréal a fait son premier petit tour hier ! Cette avant-première, réservée aux personnalités, a eu lieu à l'occasion de la remise des premières voitures construites par Canadian Vickers à la ville de Montréal. Dans un an, les passagers ordinaires pourront en profiter... (Voir en page 73)*

## Wagner étudie à Paris la création de l'Interpol canadienne

PARIS. — Le ministre de la Justice, M. Claude Wagner, a déclaré qu'il ne songeait à conclure aucune sorte d'accord avec les autorités françaises, la collaboration entre la police française et celle du Québec ne faisant pas défaut.

Ce qui nous attire ici, M. Julien Chouinard, sous-ministre de la Justice, et moi, c'est entre autres la création éventuelle d'une Interpol canadienne, a-t-il ajouté, et l'étude de ce qui se fait en France dans l'administration de la justice.

Demain, M. Wagner s'entretiendra avec le ministre français de l'Intérieur, M. Roger Frey, et le garde des sceaux, M. Jean Foyer.

Avant de venir à Paris, le ministre québecois a conféré à Rome avec le procureur général de l'Ontario, M. Wishart, et des hauts fonctionnaires de l'ambassade du Canada en Italie. De son côté, M. Chouinard a eu des entretiens à Londres.

On sait qu'à la dernière rencontre des procureurs généraux, lors de la conférence fédérale-provinciale, il avait été question du rôle du ministère de l'Immigration dans la lutte organisée contre le crime.

Voir WAGNER, en page 2

## De Havilland : 4,800 employés sont en grève

TORONTO. (PC) — Environ 4,800 employés des usines de la De Havilland Aircraft situées à Malton et à Downsview, dans la banlieue de Toronto sont entrés en grève officiellement hier afin de protester contre ce qu'ils ont appelé "les préparatifs de grève de De Havilland".

Les travailleurs, qui appartiennent au Syndicat des travailleurs de l'automobile CTC, ont quitté le travail mardi après-midi à l'usine de Malton, sans avoir obtenu la permission du syndicat.

## Le présumé complice de Darabaner admet avoir contrefait la signature d'un ministre

**par Maurice Laperrière**

QUEBEC. — Le nom du ministre des Travaux publics de la province de Québec, M. René St-Pierre, a été mentionné dans l'affaire Darabaner, à son insu certes.

Comparaissant, hier matin, comme principal témoin à charge au début de l'instruction préparatoire de l'homme d'affaires de Québec et de Montréal, accusé d'avoir fraudé la compagnie Junior Holdings Ltd. pour une somme totale de $115,000, le présumé complice dans cette affaire, Gaston Constantin, a admis avoir contrefait la signature du ministre St-Pierre sur quatre documents, soit deux chèques et deux projets de contrats, afin de convaincre Mlle Rachel-L. Smiley, présidente de la Junior Holdings Ltd. et propriétaire d'une carrière de granit, à St-Basile, comté de Portneuf, qu'il convenait de verser certaines sommes en espèces au "gouvernement" afin d'obtenir des contrats de vente et de taille de granit pour la construction de bordures de trottoirs.

Comparaissant devant le juge Thomas Tremblay, juge en chef de la Cour des sessions de la paix à Québec, Gaston Constantin fut interrogé par Me Roch Lefrançois, procureur de la Couronne. Constantin, qui est vice-président et contrôleur des entreprises dans lesquelles Darabaner a des intérêts, a dit

Voir DARABANER, en page 2

## Dief soumet un programme aux cultivateurs de l'Est

*Il a présenté ce programme en cinq points devant 2,000 personnes réunies hier à Sainte-Perpétue et à Saint-Guillaume, au cours de sa tournée au Québec ; il a tenu à préciser que jamais dans le passé, il n'avait failli à ses promesses*

STE-PERPETUE — Le chef conservateur est décidément sur le sentier de la guerre et plus de 2,000 personnes ont pu s'en rendre compte hier à St-Guillaume et à Ste-Perpétue, dans le cadre de la tournée de cinq jours qu'il fait présentement au Québec.

**Les cultivateurs du Lac St-Jean menacent d'une jacquerie.**
**Voir en page 25**

M. John Diefenbaker en a alors profité pour tirer les grandes lignes d'un programme en cinq points destinés aux agriculteurs de l'Est canadien et qu'il entend appliquer si, évidemment, son parti est reporté au pouvoir :

- versements à l'acre pour les cultivateurs de l'Est, analogues au régime déjà en vigueur pour les Prairies;
- commission pour l'approvisionnement en grains de provende, qui sont le pain et le beurre de l'industrie québecoise;
- régime d'entrainement agricole et la construction d'écoles d'agriculture s'inspirant du programme d'aide à la formation professionnelle;
- prix garanti de $4 les cent livres de lait transformé;
- abolition de la taxe de 11 pour cent sur les matériaux et la machinerie, car elle grève le budget agricole.

Pour que les cultivateurs du Québec n'aient pas l'impression qu'on leur faisait miroiter la lune, le chef de l'Opposition a senti le besoin de préciser que jamais dans le passé il n'a failli à ses promesses.

**Six vaches et deux cochons**

Une phrase remonte à la surface dans à peu près tous les discours que M. Diefenbaker a prononcés depuis le début de sa tournée québécoise, et les députés qui l'accompagnent ne se privent pas de la répéter à qui mieux mieux.

C'est celle qui, à leur avis, caractérise le mieux la désinvolture avec laquelle le gouvernement libéral traiterait les agriculteurs.

Cette phrase massue est empruntée d'un discours du ministre de l'Agriculture, M. Harry Hays : "Avec six vaches et deux cochons, un cultivateur peut très bien se tirer d'affaires".

Effectivement, lorsque les politiciens la rapporte, les ruraux ne manquent pas de protester vivement.

M. Diefenbaker est heureux comme un larron en foire. Sa tournée, de toute évidence, lui réjouit le coeur. Bien qu'il ne visite que des comtés bien acquis aux conservateurs, chaque fois qu'il est le centre d'une ovation, si petite soit-elle, il ne manque pas de lorgner narquoisement du côté des journalistes qui avaient laissé entendre qu'il serait mal venu au Québec.

**Cinquante gars comme toi à Ottawa . . .**

Il ne fut d'ailleurs pas le seul à jubiler devant une foule de 1,500 personnes qui ne contenait même pas dans la salle de Ste-Perpétue.

Le député de Labelle, ex-créditiste, M. Gérard Girouard, s'est écrié, pour sa part : "Si

Voir DIEF, en page 2

## Il n'a pas eu le temps de giguer

**par Gilles Pratte**

STE-PERPETUE — S'il n'y avait pas eu tant de monde hier soir à la salle paroissiale de Ste-Perpétue, M. John Diefenbaker aurait peut-être, moment tant attendu des photographes, dansé la gigue et "swingné la baquaisse dans le fond de la boite à bois",

Mais, comme la salle de contenait même pas les 1,500 partisans du comté de Nicolet-Yamaska venus voir de près le chef conservateur, l'heureux événement n'a pas eu lieu.

M. Diefenbaker s'est donc contenté de prononcer, dans l'hypothétique français qui le caractérise, un petit discours électoral d'une dizaine de minutes.

Le chef de l'Opposition est visiblement satisfait de l'accueil que lui réservent les partisans conservateurs des quatre comtés qu'il a choisi de visiter.

Ce genre d'accueil en milieu rural, où les soirées sont lon-

Voir GIGUER, en page 2

## Explosions dans une usine de Louisville

LOUISVILLE, Kentucky. (PA, AFP) — Une série d'explosions, 17 au moins, se sont produites ce matin dans une usine de plastique appartenant à la société Du Pont de Nemours. On ignore encore l'étendue des dégâts et s'il y a des victimes. Mais tous les hôpitaux de la ville sont sur un pied d'alerte. L'usine emploie plus de 1,900 ouvriers.

## Nouvelles ventes de blé à la Chine ?

OTTAWA. (PC) — Dans les milieux renseignés de la capitale fédérale, on affirme que les hauts fonctionnaires au commerce du gouvernement du Canada nourrissent de grands espoirs de réaliser une nouvelle grosse vente de blé à la Chine.

La Chine, de son côté, a fait savoir qu'elle est prête à "parler affaires" cet automne, en vue d'une entente à long terme.

L'accord actuel de trois ans prend fin le 31 juillet de l'année prochaine; la Chine s'était engagée à acheter un minimum de 112,000,000 de boisseaux et un maximum de 187,000,000. Jusqu'ici, la Chine a acheté un peu plus que le maximum prévu par l'entente. On s'attend donc à la conclusion d'un nouvel accord de même nature, qui sera le troisième entre les

Voir BLE en page 2

**SOMMAIRE**

Annonces classées / 45 à 55
Bandes dessinées / 70
Décès, Naissances, etc. / 76
Editorial / 4
Finance / 42, 43
Horoscope / 74
Les patrons / 49
Mots croisés / 47
Nouvelles internationales / 41, 60 à 64, 71 76
Radio et Télévision / 58
Spectacles et Concerts / 30, 31
Sports / 65 à 69
Tribunaux / 10, 11
Vie dans les parcs / 70
Vie féminine / 17 à 24
Vie mondaine / 19
Vie religieuse / 7 à 9
Vie syndicale / 12
Votre médecin / 75

# M. Jodoin invite la Fédération du service civil à s'affilier au CTC

WINDSOR. (PC) — Le président du Congrès du Travail du Canada a invité officiellement aujourd'hui les 80,000 membres de la Fédération du service civil du Canada à joindre les rangs du CTC, réunissant déjà 1,200,000 travailleurs.

M. Claude Jodoin a précisé qu'il assistait au 24e congrès de la Fédération justement pour faire savoir à ce groupe syndical qu'il y avait pour lui une place au sein du CTC.

La possibilité d'une affiliation sera discutée au cours des trois prochains jours, alors que les 200 délégués doivent étudier plusieurs projets de résolutions, dont certaines portent sur cette question.

Un porte-parole de la Fédération a déclaré qu'il était difficile de prévoir quelle serait l'opinion des délégués sur le sujet. Toutefois, dans son discours d'ouverture du congrès, le président de la Fédération du service civil, M. Claude Edwards, s'est montré favorable à cette affiliation.

Lançant son invitation, M. Jodoin a noté que les bureaux du CTC et de la FSC à Ottawa étaient voisins.

"Nous sommes heureux de vous avoir comme voisins, a-t-il noté, mais nous aimerions des relations plus étroites avec vous. Nous souhaitons que vous acceptiez notre invitation de vous affilier au Congrès du Travail du Canada."

A quelques reprises, dans le passé, les deux groupements ont d'ailleurs travaillé en collaboration. il a déjà été question également d'une affiliation, mais jamais la question n'a été exposée si clairement.

**Avantages de l'affiliation**

Selon la présente constitution de la Fédération, chaque association au sein du syndicat de la fonction publique devra s'affilier individuellement.

M. Jodoin a insisté sur les avantages que la Fédération tirerait de l'affiliation. Il a prévenu les délégués que le CTC reconnaissait à chaque association le droit de n'avoir aucune relation avec l'attitude politique du congrès.

Certains dirigeants syndicaux ont critiqué le CTC parce qu'il avait appuyé le Nouveau parti démocratique.

"Nous reconnaissons positivement que la neutralité sur le plan politique est essentielle chez les employés de l'Etat et nous serons les premiers à protéger ce droit pour vous," a promis M. Jodoin.

"Je dois ajouter que certains syndicats affiliés ont déjà adopté une telle attitude qui, selon nous, serait la juste position des fonctionnaires."

Il a rappelé que le CTC lutte depuis des années en vue d'obtenir pour les fonctionnaires le droit à la convention collective.

Déjà, le gouvernement a promis d'accorder ce droit. M. Jodoin a ajouté que le CTC pourrait les aider dans ce domaine.

Grâce à l'affiliation, la Fédération pourrait compter sur la vaste expérience du CTC et sur son bureau de recherches afin de présenter des arguments plus solides. Il n'est toutefois pas question que le CTC dicte les méthodes à suivre au cours des négociations entre employés et patron.

Le CTC fournira son aide, quand les syndicats de fonctionnaires la lui demanderont. Le Congrès et la Fédération devraient étudier attentivement le rapport récent du gouvernement sur les négociations collectives chez les fonctionnaires. M. Jodoin a souligné qu'une fois la loi adoptée, il sera trop tard pour demander des amendements.

Finalement, M. Joloin a affirmé que les syndicats affiliés au CTC avaient fait des progrès sensibles au cours des dernières années et que c'était seulement grâce à une forte coopération de ce genre que les travailleurs pouvaient faire face aux défis actuels.

# Hausse des tarifs pour les pays d'outre-mer

OTTAWA. (PC) — Les tarifs d'affranchissement du courrier ordinaire aux pays d'outre-mer seront augmentés le 1er janvier à la suite des nouveaux tarifs adoptés par la convention postale universelle, a-t-on annoncé mardi.

Les lettres et les cartes postales à destination des Etats-Unis, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, de la Grande-Bretagne, du Commonwealth, des Antilles, de la France et de l'Espagne ne seront pas affectées.

Cependant, le tarif des lettres à destination des autres pays passera de six à 10 cents pour la première once et de quatre à six cents pour chaque once additionnelle. L'affranchissement des cartes postales sera de six cents au lieu de quatre.

Un tarif plus élevé pour les imprimés et les échantillons s'appliquera à tous les pays à l'exception des Etats-Unis, de l'Espagne, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud. Les imprimés et les échantillons coûteront quatre cents au lieu de trois pour les deux premières onces. Chaque deux onces additionnelles coûtera deux cents au lieu d'un.

**Cartes postales**

Un nouveau taux aérien de 10 cents pour les cartes postales s'appliquera uniformément à tous les pays, à l'exception des Etats-Unis dont le tarif demeurera à huit cents. Cette mesure aura pour effet de réduire considérablement le tarif des cartes postales à destination d'outre-mer étant donné que les cartes postales sont présentement expédiées au taux des lettres aériennes ordinaires.

Les tarifs d'affranchissement des colis postaux seront aussi changés de façon à réduire à quatre les 230 classes d'affranchissement qui existent actuellement. La seule classe qui demeurera inchangée sera celle des colis à destination des Etats-Unis, mais, en annonçant les nouveaux tarifs, le ministère des Postes n'a pas spécifié les nouveaux tarifs pour les colis.

Parmi les restrictions sur les colis postaux qui seront diminuées, on mentionne le poids maximum des colis à destination des pays d'outre-mer qui sera porté de 20 à 22 livres.

## LA MÉTÉO

MINIMUM CETTE NUIT : 55

MAXIMUM DEMAIN : 70

Bureau météorologique du Canada, DORVAL. (PC) — **Régions de Montréal, de l'Outaouais, des Cantons de l'Est et de la Mauricie :** partiellement nuageux, devenant ensoleillé vers midi. Le temps se couvrira de nouveau en soirée. Frais et vent léger. Demain, nuageux, avec pluie, et frais. Minimum et maximum à Montréal, à Ottawa et à Sherbrooke, 55 et 70; à Québec, 45 et 70; à Ste-Agathe, 50 et 70; à La Tuque, 40 et 65.

**Régions du Lac-St-Jean, de Baie-Comeau, de Sept-Iles, de Rimouski et de Gaspé :** ensoleillé, avec périodes de nuages, et frais. Vent léger. Demain, nébulosité croissante et pluie en soirée. Minimum et maximum à Chicoutimi, à Baie-Comeau et à Sept-Iles, 40 et 65; à Mont-Joli, à Rivière-du-Loup et à Gaspé, 45 et 65.


Aux résidents de la rive sud



pour pavage de votre entrée ou terrain de stationnement

consultez

CONSTRUCTION DESOURDY LIMITÉE

Estimation gratuite et travail garanti le tout fait avec diligence

TERMES FACILES : PREMIER PAIEMENT 30 JOURS APRES L'EXECUTION DES TRAVAUX.

3350, boul. Laurier — DEPARTEMENT DE PAVAGE

Cité Laflèche — 676-7721 ext. 69



Les gens des banlieues auront une bonne DESTINATION en ville



*Surtout à cause de la* commodité . . . variété . . . bas prix chaque jour . . . grandes allées . . . et un service amical. Vous aurez une nouvelle expérience très agréable quand vous magasinerez en ville.

BIENTÔT!


## GIGUER

SUITE DE LA PAGE 1

gues et les divertissements peu nombreux, ne saurait prêter à des considérations définitives.

C'est ainsi que de nombreux enfants, après avoir vendu des billets pour un tirage au profit d'une oeuvre paroissiale, se sont mis en tête de réclamer de l'auguste personnage un autographe.

Tout heureux d'avoir obtenu un paraphe, un petit bout d'homme s'est écrié : "Je vais faire de l'argent avec cela, je vais le vendre."

Un autre, à qui on demandait : "Pour qui as-tu envie de voter ?" a répliqué, sans hésiter : "Pour mon ange gardien !"

Comme tous les grands hommes, M. Diefenbaker recherche beaucoup la présence des enfants dans ses tournées.

Mais lorsque les électeurs en puissance s'avisent de le harceler pour obtenir des autographes, le chef de l'Opposition finit par leur recommander de lui écrire à Ottawa promettant de leur envoyer autographiée une photo où il apparait avec son chien.

A ce moment, il s'est trouvé hier un petit gars pour lui demander : "C'est un bull-dog, votre chien ?"

**Dief visite une usine à Pierreville**

M. Diefenbaker est parti en campagne pour mieux connaitre les Canadiens français, mais surtout, comme l'ont dit ses organisateurs, pour se mieux faire connaitre d'eux.

Au début de l'après-midi, le chef de l'Opposition a visité l'usine des Thibault, à Pierreville. C'est grand dommage qu'il n'y soit pas allé plus tôt, il aurait peut-être eu l'occasion de voir le fameux camion anti-émeutes de la Police provinciale.

A ce chapitre, un technicien qui a participé à la fabrication de la machine a soutenu que ce beau camion, lourd comme une maison, ne pourra jamais servir parce que la PP a refusé de suivre l'avis des spécialistes de la maison qui recommandaient d'en construire un plus petit, du type de ceux que les Thibault ont construits pour les petites révolutions jamaicaines.

Quant on pense que depuis le début de la révolution tranquille, il ne s'est même pas dépensé la poudre d'un bon feu d'artifice !

Comme aurait dit saint Matthieu, le comptable de la bible : "C'est $50,000 chez le diable".

Tout ce qu'a pu faire M. Diefenbaker aux usines Thibault fut donc de serrer quelques mains poussiéreuses et s'amuser à sonner la cloche d'un camion-incendies.

Le chef de l'Opposition faisait vraiment figure de monstre sacré hier à Pierreville. Ses moindres gestes étaient épiés. Il n'aurait même pas pu se moucher en paix sans voir un éclair de magnésium lui sauter à la figure.

Au milieu de l'après-midi, M. Diefenbaker s'est rendu à Baieville rencontrer M. Antonio Elie qui célébrait hier le 34e anniversaire de son élection à la Législature québécoise. M. Elie n'a jamais connu la défaite, comme il n'a pas manqué de le souligner à M. Diefenbaker qui a rétorqué : "Tiens, mais c'est une bonne idée, cela."

Le chef de l'Opposition s'est ensuite amené chez M. Henri-Paul Martel, de Ste-Brigitte, qui a pour principal titre de gloire 16 enfants, à 46 ans.

De là, roulant quelques milles de plus sur une route d'où montaient des nuages de poussière gâtant un peu le paysage, M. Diefenbaker est allé saluer la famille terrienne de l'année, celle de M. Walter Benoit l'attendait en compagnie d'une cinquantaine de conservateurs du rang, endimanchés comme pour recevoir un prince.



# *Le chef descend chez le peuple*

S'il n'avait pas choisi la politique, peut-être Dief aurait-il été pharmacien. De toutes façons, hier, à Pierreville, il s'est fait pharmacien pour des raisons électorales, sous l'oeil attendri du député de Nicolet-Yamaska, M. Clément Vincent. La figure toujours expressive du chef conservateur ne manque pas d'éloquence.



photos Réal St-Jean, LA PRESSE

A Pierreville, après une visite chez les frères Thibault, fabrique de camions-pompes de réputation internationale, M. Diefenbaker a visité la "famille terrienne" de l'année, celle de M. et Mme Walter Benoit. En compagnie de son épouse, il cause ici avec le couple Benoit.

## WAGNER

SUITE DE LA PAGE 1

Un des motifs de la création éventuelle d'une Interpol, a noté M. Wagner, est la tenue de l'Expo de Montréal de 1967.

**Plan précis de collaboration en octobre**

Soulignant que la Gendarmerie royale et le ministère de l'Immigration ont accompli des efforts remarquables depuis quelques années, le ministre de la Justice estime qu'il est parfois difficile, au Canada, d'échanger des renseignements policiers.

"Nous espérons pouvoir présenter en octobre un plan précis," a-t-il dit, rappelant que l'Interpol envisagée comprendrait les directeurs de la gendarmerie, des sûretés du Québec et de l'Ontario et des divers corps de police.

Evoquant le congrès de Stockholm, M. Wagner affirme que le Québec n'a rien à envier aux pays dits d'avant-garde sur le plan du régime pénitentiaire.

"On verra à la nouvelle prison de Québec et à celle d'Oka jusqu'à quel point nous tenons compte des nouveaux principes", déclare-t-il.

Pour sa part, M. Chouinard a visité en Suède deux genres d'institutions inconnues chez nous. L'institution dite "half-way-home" ou de demi-liberté, où les détenus passent les deux derniers mois de leur peine. C'est une transition avant la réintégration à la vie normale. L'autre est une institution de probation où le délinquant peut être condamné à passer les deux ou trois premiers mois de sa sentence.

**Hommage à la PP**

En faisant état du travail accompli au Québec dans les domaines de la lutte contre le crime et de l'administration de la justice, M. Wagner a rendu hommage à la sûreté provinciale, plus forte en hommes, plus compétente, mieux rétribuée et à l'abri de toute ingérence de la part des politiciens.

Le ministre, fort satisfait des contacts qu'il a pu prendre au cours de son voyage en Europe, rentrera à Montréal samedi, à la veille du congrès international de criminologie qui se tiendra dans la métropole. "Nous du Québec allons faire connaitre un plan bien précis de prévention du crime et de réhabilitation", assure-t-il.

M. Wagner a rencontré, ce matin, le préfet de police de Paris, M. Maurice Papon, mais cette visite n'a rien à voir, dit-on, avec l'affaire André Larivière, bien que des renseignements fournis par la police française aient été à l'origine des enquêtes conduites à Montréal.

## BLE

SUITE DE LA PAGE 1

deux pays. Les quantités prévues aux deux premières ententes étaient identiques.

Par ailleurs, en URSS, le peuple n'a pas encore été mis au courant des énormes achats de blé qui ont été annoncés à l'étranger il y a deux semaines.

Les observateurs affirment que la presse et la radio soviétiques n'ont pas dit un seul mot des accords conclus entre l'URSS, d'une part, et le Canada, l'Argentine et la France d'autre part.

L'entente porte sur la livraison avant la fin de juillet prochain de 8 millions de tonnes métriques de blé.

On sait cependant que de nombreux citoyens russes connaissent l'existence de l'achat par le truchement des émissions de radio étrangères à la Russie.

## DIEF

SUITE DE LA PAGE 1

je pouvais réunir une assemblée comme celle-là une seule fois dans mon comté, je serais heureux".

On a eu l'impression que cette belle foule du comté de Nicolet-Yamaska était surtout venue rendre hommage à son député Clément Vincent, plutôt que particulièrement au chef du parti.

A un moment donné, un électeur un peu plus bruyant que les autres a lancé à l'adresse de M. Vincent : "Si on avait 50 gars du Québec comme toi à Ottawa, on serait OK", ce que l'assemblée approuva avec force applaudissements.

M. Vincent a, de son côté, proposé la création d'un fonds de secours extraordinaire aux cultivateurs et d'un Conseil de l'agriculture de l'Est qui grouperait l'Ontario, le Québec et les Maritimes dans un organisme qui tiendrait lieu de l'hypothétique ministère de l'Agriculture de l'Est proposé puis abandonné par les libéraux.

De plus, élections ou non, le député de Nicolet-Yamaska, tentera d'obtenir que son comté lourdement affecté par la sécheresse cet été tombe sous l'assistance aux régions agricoles sinistrées. A cause du climat récent, le foin qui s'achète habituellement à $18 ou $22 la tonne est passé à $40, deux fois le prix d'une tonne de mauvais chardons.

**Statut particulier pour le Québec ? Motus**

Il est toutefois un point qui ne soulève jamais les applaudissements de la foule au cours de cette tournée : la place que le parti conservateur entend réserver au Québec dans la Confédération.

Il n'y a jamais d'applaudissements parce que M. Diefenbaker et ses députés préfèrent ne pas parler de ce sujet.

Le député Girouard a même blâmé hier soir les journalistes d'avoir, au cours de la conférence de presse de lundi soir à St-Hyacinthe, tenté, avec insistance, d'obtenir des éclaircissements à ce chapitre.

Selon lui, les journalistes auraient bien mieux fait, au lieu que de parler d'un statut particulier pour le Québec, de demander à M. Diefenbaker ce qu'il entend faire pour aider les cultivateurs de l'Est.

## DARABANER

SUITE DE LA PAGE 1

qu'il fut relativement facile d'obtenir de Mlle Smiley un premier versement de $40,000 à $45,000, vers le 12 juin 1964. Comme les contrats se faisaient attendre, il a pu obtenir de Mlle Smiley un deuxième versement de $50,000.

Pour démontrer la "bonne foi" du ministre St-Pierre dans cette affaire, Constantin, qui a déclaré avoir agi d'accord avec Darabaner, a reconnu avoir remis à Mlle Smiley deux chèques sur lesquels il avait contrefait la signature du ministre, chèques qu'elle pourrait encaisser si elle n'obtenait pas les contrats du gouvernement. De plus, deux projets de contrat portant la signature contrefaite du ministre St-Pierre ont été versés au dossier.

Toujours selon le témoin Constantin, Mlle Smiley aurait versé ultérieurement une autre somme de $5,000 en vue d'obtenir un règlement rapide de la part des estimateurs d'assurance, du cas de l'incendie qui a ravagé l'hôtel "Miami", à Laterrière, près de Chicoutimi, nait.

Toujours interrogé par Me Lefrançois, le témoin Constantin a déclaré que les différentes sommes obtenues de Mlle Smiley ont servi à payer les dettes des entreprises dans lesquelles Darabaner avait des intérêts.

Outre son salaire de $100 par semaine, Constantin a affirmé n'avoir retiré de toutes ces "transactions" qu'un montant total de $2,100.

**Le huis clos**

Dès l'ouverture de l'instruction, le procureur de la Couronne, Me Roch Lefrançois, qui était assisté de Me Anatole Corriveau, a invoqué l'article 451-j pour faire évacuer la salle. Il a affirmé que certains témoins seraient intimidés par la foule. Les journalistes ont cependant été informés officieusement que la requête ne les concernait pas.

En accordant le huis clos, le juge Tremblay a demandé aux représentants de la presse d'être prudents dans leurs rapports et surtout dans leurs commentaires.

**Mlle Smiley**

Mlle Rachel-L Smiley, sexagénaire canadienne de religion juive, a prêté serment sur la bible. Elle a dit habiter au 1050 de la rue Raymond-Casgrain, à Québec, siège social de la compagnie Junior Holdings Ltd., dont elle est présidente. Questionnée par Me Anatole Corriveau, Mlle Smiley a affirmé connaitre Constantin depuis près de deux ans et demi et Darabaner depuis un peu plus longtemps. Elle a connu Constantin lorsqu'il fut question d'une transaction au sujet de l'hôtel Castel, à Lévis.

Mlle Smiley a raconté comment elle a été amenée à verser certaines sommes en espèces, par tranches de $40,000, de $25,000 et autres, en vue d'obtenir du gouvernement des contrats pour la carrière de granit qu'elle possède à St-Basile. Elle a identifié les chèques et les projets de contrats portant la signature : "René St-Pierre". Elle a déclaré avoir montré ces documents à son gérant de banque, qui lui a dit que "ça ne valait rien". Elle a par la suite tenté, à plusieurs reprises, de récupérer son argent mais en vain. Elle n'a reçu que la somme de $1,000.

La Couronne a également fait entendre Mlle Monique Duclos, secrétaire de Darabaner durant huit ans, M. Vincent Bilodeau, comptable à la Banque de Montréal, succursale de Saint-Roch, Mlle Louise Dorval, caissière à la même banque, et M. Raynald Boucher, comptable à la banque de Montréal.

La Couronne ayant épuisé la liste de ses témoins, la défense, représentée par Me Gérard Levesque et Me Noël Dorion, a demandé et obtenu un ajournement de huit jours afin de décider si elle fera entendre des témoins.

## PEUPLE

SUITE DE LA PAGE 1

nature inflationniste. La prospérité économique des Etats-Unis est la pierre de touche de la paix du monde libre et elle suppose le maintien de la stabilité des prix et des coûts de production, en particulier dans une industrie capitale comme la sidérurgie.

**Indonésie-Malaysia**

La situation dans cette partie du monde est très délicate et les Etats-Unis tenteront tout ce qu'ils peuvent pour maintenir la paix. Ce qu'ils font au Sud-Vietnam, pour défendre l'indépendance et la sécurité d'un peuple, a d'ailleurs d'importantes répercussions sur l'atmosphère dans toute la région.

**Problèmes raciaux**

Depuis 19 jours que la Loi sur le droit de vote est entrée en application, 27,000 électeurs noirs ont été enregistrés dans 13 comtés du sud. Le président s'est déclaré très satisfait du respect de la nouvelle loi démontré par "les hommes de bonne volonté" à travers tout le sud.

Une commission fédérale se rendra très prochainement à Los Angeles pour mettre en train un programme d'action sociale détaillé dans les quartiers noirs où se sont produites les récentes émeutes.

**Nations unies**

Le président a annoncé la nomination de M. Charles Yost comme représentant adjoint des Etats-Unis à l'ONU, de M. James Roosevelt (fils de l'ancien président) comme représentant au Conseil économique et social, de M. James Nabrit, comme représentant au Conseil de sécurité, et de Mme Eugénie Anderson, comme représentante au Conseil de tutelle.

D'autre part, le président a réaffirmé le désir des Etats-Unis de coopérer avec l'organisation internationale pour établir le respect de la loi dans l'espace, indiquant notamment que les Etats-Unis ne placeraient jamais sur orbite des engins de destruction massive.

## COOPER

SUITE DE LA PAGE 1

Texas, comme on le leur avait demandé.

**Un Minuteman" à l'horizon**

Au cours de la 47ème révolution, Cooper et son camarade ont nettement vu s'élever dans le ciel une fusée "Minuteman", lancée à 9 h. 38 du centre spatial de Vandenberg, en Californie, c'est-à-dire à 201 milles de l'engin évoluant dans l'espace. Le spectacle a dû vivement les impressionner, puisque, selon les médecins de la NASA, les battements de coeur des deux hommes, qui en temps normal, oscillent entre 50 et 70 à la minute, ont atteint un rythme de 120, aussi bien chez Cooper que chez Conrad, au moment ou a eu lieu le lancement.

Deux révolutions plus tard, l'équipage de "Gemini-5" a connu une nouvelle émotion : un calculateur électronique installé à bord de la cabine donnait, au centre spatial de Houston, des indications plus ou moins saugrenues. Vérifications faites, tout rentrait dans l'ordre peu après.

La pile à combustible, pour sa part, ne donne plus aucun souci aux cosmonautes et aux techniciens de la NASA elle produit normalement de l'énergie électrique ainsi que de l'eau. Celle-ci n'est pas potable, mais celle que produira la batterie électro-chimique de Gemini-7" pourra être consommée par les cosmonautes Frank Borman et James Lovell; d'ici le mois de décembre, en efeft, un procédé de purification aura été mis au point à leur intention.

Le programme de la journée de mercredi prévoit principalement que "Gemini-5" survolera la Floride au moment ou une fusée porteuse d'un satellite d'observation solaire sera lancée du Cap Kennedy. Ce lancement devra être suivi et photographié par les deux cosmonautes.

**Plaisanteries à bord**

Gordon Cooper et Charles Conrad étaient, cette nuit, d'humeur particulièrement enjouée, indique-t-on au centre de Houston, où les médecins les trouvent en meilleure forme morale et physique que McDivitt et White après trois jours de claustration dans leur cabine spatiale. Les deux hommes, après les émotions des premières 24 heures, sont nettement plus détendus, maintenant que tout va bien à bord et que le système d'alimentation électrique du véhicule ne leur cause plus d'ennuis. "Coop" et "Pete", dans la nuit de lundi à mardi, se sont plaints du froid qui régnait à l'intérieur de leurs combinaisons spatiales, ce dont les techniciens du centre spatial s'étaient rendus compte depuis un moment. Le nécessaire a été fait aussitôt pour faire remonter la température, qui est désormais de 58 degrés farenheit (14 degrés centigrades).

**La Bible vous parle**

Dans le monde, vous aurez à souffrir, mais gardez courage ! J'ai vaincu le monde. (Jn. 16, 33)


*calendrier académique automne 1965*

studio 5316 inc

"Ecole détenant un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées"

5316 av. du Parc, Montréal 8, tél. : 273-9511

*Pierre LeBlanc, directeur général*

cours du jour

Date d'entrée : lundi 27 septembre 1965 à 9 h. 30 du matin

Tout candidat désireux de suivre les cours réguliers du jour, doit remplir préalablement une demande d'admission et passer avec succès l'examen d'entrée.

cours du soir

Date d'entrée : semaine du 27 septembre 1965

EXAMENS D'ENTREE

vendredi le 27 août 1965, à 10 heures du matin

*liste des cours du jour et du soir*

*offerts à Montréal et à Québec*

DESSIN INDUSTRIEL

*sous la direction de M. Raymond Ouimet*

DESSIN PUBLICITAIRE

*sous la direction de M. Gilles Robert*

DECOR D'INTERIEURS

*sous la direction de M. Roger Côté*

LES ARTS DE LA COMMUNICATION

*sous la direction de M. Jean-Louis Gagnon*

Les cours de la communication conduisent aux carrières suivantes : journalisme écrit, journalisme parlé — annonceurs radio-tv, relations publiques, publicité, etc.

COURS DE CHARME ET PERSONNALITE

*sous la direction de Madame Nicole Germain*

Pour tous renseignements communiquez avec l'une ou l'autre des deux écoles.

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h. du matin à 10 h. du soir, le samedi jusqu'à 3 h.

studio 5316 inc

5316 av. du Parc, Montréal 8 — Tél. : 273-9511 • 437 rue Caron, Québec — Tél. : 529-4961

studio 437 enr

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MERCREDI 25 AOUT 1965 — 81e ANNEE — No 196



# Alors que la CTM se prépare à desservir Anjou et Jacques-Cartier, d'autres villes la réclament

par Raymond Masse
et Jean-Louis Arcand

Sans savoir que le comité exécutif de la ville de Montréal avait autorisé, la journée même, l'expropriation de la compagnie de transport Autobus Inter-Cité, qui dessert entre autres villes, celle de Jacques-Cartier, plusieurs maires de la rive sud ont déclaré au représentant de LA PRESSE, hier soir, qu'ils aimeraient voir la Commission de transport de Montréal étendre ses services dans leurs municipalités.

La CTM dessert déjà Longueuil et, par suite de la décision d'exproprier Inter-Cité, ses véhicules circuleront aussi dans les rues de Jacques-Cartier.

Les maires de St-Lambert, de Laflèche, de Lemoyne et de Longueuil, que nous avons interrogés, croient qu'il serait nécessaire pour la population de la rive sud de disposer d'un service complet et efficace de transport en commun intégré à celui de toute la région métropolitaine. Ils sont même d'avis, surtout si le nouveau service assurait la corerspondance gratuite avec le réseau de l'île de Montréal, que les villes de la rive sud pourraient y aller d'une contribution financière directe, tout comme les banlieues insulaires.

**Commission métropolitaine**

Advenant le cas, la Commission de transport de Montréal deviendrait en quelque sorte un organisme à caractère métropolitain puisqu'elle desservirait aussi, croit-on, l'île Jésus (ville de Laval).

Sa nouvelle charte prévoit cette possibilité. En effet, la CTM peut, avec l'autorisation du comité exécutif, acquérir une entreprise de transport par autobus pour étendre son service dans l'île de Montréal. D'après une autre décision des Chambres provinciales, la commission peut également étendre son service aux territoires de la rive sud actuellement desservis par les sociétés Autobus Inter-Cité et Chambly Transport.

C'est cependant dans le but précis d'étendre le service d'autobus de la CTM au nouveau district de Rivière-des-Prairies que la demande de pouvoir d'expropriation avait été faite. Mais comme c'est présentement Inter-Cité qui y assure le service de transport en commun, en expropriant cette entreprise, la CTM devra desservir Jacques-Cartier sur la rive sud puisque ce sont les autobus d'Inter-Cité qui y circulent.

**Acquisition décidée**

Hier, le comité exécutif a autorisé la CTM à s'approprier la compagnie Autobus Inter-Cité et aussi celle qu'exploite la Corporation municipale d'Anjou. Il a autorisé à cette fin des dépenses de $480,000 au total.

Les raisons invoquées sont qu'il "est d'intérêt public que la Commission étende son service auxdits territoires (Jacques-Cartier et le district de Rivière-des-Prairies) et, en conséquence, acquière de gré à gré ou par expropriation, le capital-actions et les biens meubles et immeubles de ladite entreprise".

Relativement à l'entreprise appartenant à la ville d'Anjou, la CTM dit, entre autres choses, qu'il "est d'intérêt public que la Commission étende son service au territoire de la Corporation de la ville d'Anjou" pour relier la partie "est" de la ville de Montréal à son nouveau district de Rivière-des-Prairies.

Il n'a cependant pas été question de l'acquisition de Chambly Transport Inc., pas plus qu'il n'en a été question depuis la sanction (le 6 août dernier) du bill de la CTM.

Présentement, d'après le bill de la CTM tel qu'accepté à Québec, le service sur la rive sud est limité. Un article dit : "Au cas où la Commission acquiert de gré ou par expropriation la compagnie Autobus Inter-Cité Limitée seulement, la Commission, sauf dans l'île de Montréal, doit limiter son service aux parcours que suit actuellement cette compagnie. Cependant, la Régie des transports peut autoriser Chambly Tranport Inc. à faire circuler ses autobus portes fermées sur le boulevard Curé-Poirier pour traverser la ville de Jacques-Cartier".

Si c'est pour des motifs économiques que la CTM ne songe pas à exproprier immédiatement Chambly Transport, des demandes officielles et des offres concrètes de participation financière de la part des municipalités intéressées seront peut-être de nature à hâter l'établissement d'un réseau adéquat de transport en commun sur la rive sud qui relierait la population à toute la région métropolitaine et surtout au coeur de Montréal.

**Opinions des maires**

Le maire Jacques Filion de St-Lambert est d'avis que le service de la CTM serait une grande amélioration et souhaite que toute la rive sud en bénéficie.

Personnellement, il croit que seule une entreprise municipalisée peut offrir un service adéquat parce qu'elle n'aura pas le profit comme but immédiat. Il est favorable à une contribution financière de sa municipalité puisque c'est "la seule façon d'obtenir un service amélioré".

Le maire Alexandre Girard, de Laflèche, aimerait aussi obtenir le service de la CTM dans les limites de sa municipalité. Il serait prêt à recommander la participation du trésor municipal pour combler le déficit possible.

Le maire de Lemoyne, M. Jean Bariteau, est du même avis.

Quant au maire de Longueuil, M. Paul Pratt, il a déclaré que la généralisation du service sur double billet permettant la correspondance gratuite avec le réseau de l'île de Montréal justifierait la participation de sa municipalité au déficit possible de la CTM.



photo LA PRESSE

## La voiture des cagoulards

C'est dans cette voiture, retrouvée dans la ruelle Potvin, près de la rue Gilford, vers 2 h. hier après-midi, que deux cagoulards ont pris la fuite avec une somme de $30,450 après un hold-up perpétré à la succursale de la Banque de Montréal au 1101 est, rue Mont-Royal. Il s'agit d'une auto-taxi dont l'enseigne lumineuse avait été arrachée. La somme dérobée était contenue dans deux sacs de toile que venaient de déposer sur un comptoir des employés de la Brink's. La majeure partie de cette somme est composée de chèques.

# Les femmes enceintes feraient mieux de ne pas accoucher à l'Expo

par Raymond Grenier

*Dans la "Terre des Hommes", le vingt-cinquième nouveau-né risque d'atterrir sur un lit de camp ou dans un sac de couchage. Car, de vrais lits d'hôpital, il n'y en aura que 24 sur le terrain d'Expo 67 : 6 dans le poste hospitalier de la jetée Mackay, deux fois six dans les deux postes de l'île Notre-Dame et 6 dans le secteur de la Ronde.*

*Les cacochymes divers (essoufflés, cardiaques et autres débiles) auront droit à une grande "salle de repos" et à des chaises longues quelque part dans le nord-est de l'extension ouest de l'île Sainte-Hélène.*

*On ne doit parler des nouveau-nés que parce que l'expérience des expositions passées révèlent qu'il y a des femmes qui trouvent le moyen de se contraindre, soit par tergiversation ou par précipitation, pour s'offrir le douteux plaisir d'accoucher sur un terrain d'exposition. Etant donné le programme hospitalier de premiers soins "majeurs" prévus par la Compagnie de l'Expo actuellement, il ne faudrait pas qu'il se présentât plus de 24 de ces enceintes dans l'enceinte, car le vingt-cinquième enfant risquera de tomber dans les mains d'un flic (ce qui ne sera pas, d'ailleurs, très important, nos policiers recevant une précise et utile éducation de sage-femme).*

**Du personnel, s.v.p.**

*Les 24 lits des 4 postes de premiers soins de l'Expo seront confortables (ils seront fournis par Simmons, si je me souviens bien).*

*Mais si confortables soient-ils, seront-ils assez nombreux pour les cas de premiers soins mineurs et majeurs auxquels la Compagnie de l'Expo peut raisonnablement s'attendre avec 30 millions de visiteurs ? Rappelons tout de suite que pour l'Expo, 30 millions de visiteurs, cela signifie 10 millions de personnes visitant l'exposition trois fois. Que l'on pose le problème d'une façon ou d'une autre, le chiffre de 24 lits semble dérisoire. Et c'est ici que ce problème devient singulièrement intéressant.*

*Le plan hospitalier de l'Expo ne couvre pas les cas d'hospitalisation prévus :*

- *premiers soins : (minimum) 240 et (maximum) 380;*
- *premiers soins majeurs: entre 9 (minimum) et 20 maximum).*

*Le principe suivi à l'Expo — qui est tout à fait normal, même si elle ne le suit pas toujours — est le suivant : "ne pas doubler (et payer) des services déjà existants, dût-on éveiller ces derniers au sens d'une responsabilité exceptionnelle".*

***Or, il paraît que 15% des 12,600 lits des hôpitaux de Montréal durant la belle saison (autrement dit, durant la plus importante période d'Expo 67) demeurent vacants et disponibles — A CAUSE DES VACANCES DU PERSONNEL.***

*Quinze pour cent de 12,600 lits, cela fait de quoi fournir un lit non seulement aux parturiantes "Expo" mais également à tous les visiteurs devenant brusquement, sur le terrain de l'Expo, de graves patients.*

*Le pourcentage des malades sur le terrain de l'Expo sera de 0.15% des visiteurs. Il est prévu un minimum de 12 cas par jour.*

*Etant donné que l'hospitalisation peut se prolonger durant 10 jours, le chiffre des 24 lits des 4 postes de premiers et autres soins pose le problème de la façon suivante :*

- *ou bien le personnel hospitalier de la région de Montréal accepte de faire une acte de présence particulière, en 1967, pour que l'accueil dans les hôpitaux de la région ne soit pas diminué de 15% comme c'est le cas actuellement;*
- *ou bien la Compagnie de l'Expo prend acte d'une carence chronique et augmente le nombre de ses lits de 24 à 250.*

Voir FEMMES en page 6

# Michelle Saunier est envoyée aux Assises

par Maurice Morin

Michelle Saunier, âgée de 31 ans, accusée de conspiration pour fournir des explosifs à trois Noirs américains et à Michèle Duclos, explosifs qui devaient servir à la destruction de trois monuments à New-York, Philadelphie et Washington, a été envoyée aux Assises, Cour du banc de la reine, hier après-midi.

La procédure de "l'examen volontaire" devant le juge Armand Sylvestre, qui avait présidé "l'enquête préliminaire", a été de très courte durée.

**Puis le tribunal a refusé de se rendre à la requête de Mes Gilles Duguay et Michel Proulx, avocats de la défense, qui demandaient que le policier Raymond Wood, de New-York, soit obligé de fournir un cautionnement pour garantir sa présence au procès de l'ancien professeur de psychologie à l'Ecole normale Jacques-Cartier, rue Sherbrooke est.**

**Le juge a émis l'opinion que l'article 461 du code pénal ne s'appliquait pas quand il s'agissait de témoins étrangers.**

**Il a ainsi donné raison à Me Jean-Guy Boilard, procureur permanent de la Couronne.**

A propos, Me Boilard a assuré ses collègues de la défense que le ministère public était prêt à procéder dans l'affaire Saunier dès septembre.

Après que Michelle Saunier eut été citée à son procès, Me Boilard, tout en n'insistant pas pour que le cautionnement de $5,000 qu'elle avait fourni en avril pour assurer sa libération provisoire lui fût retiré, s'est tout de même demandé si, en raison de la preuve qu'il avait présentée, ce cautionnement devait être maintenu. Il laissa le tout, toutefois, à la discrétion du tribunal.

Me Proulx, s'exprimant au nom de la défense, réclama le maintien de ce cautionnement, disant que sa cliente avait toujours fait honneur à ses obligations, qu'elle s'était présentée en cour chaque fois que sa présence avait été requise, bien qu'elle sût d'avance ce que dirait l'agent Wood à son "enquête préliminaire".

Tenant compte des déclarations de Me Proulx, le juge Sylvestre, affirmant que la prévenue n'avait pas fui la justice, décida de lui "conserver" sa liberté provisoire sous le même cautionnement.

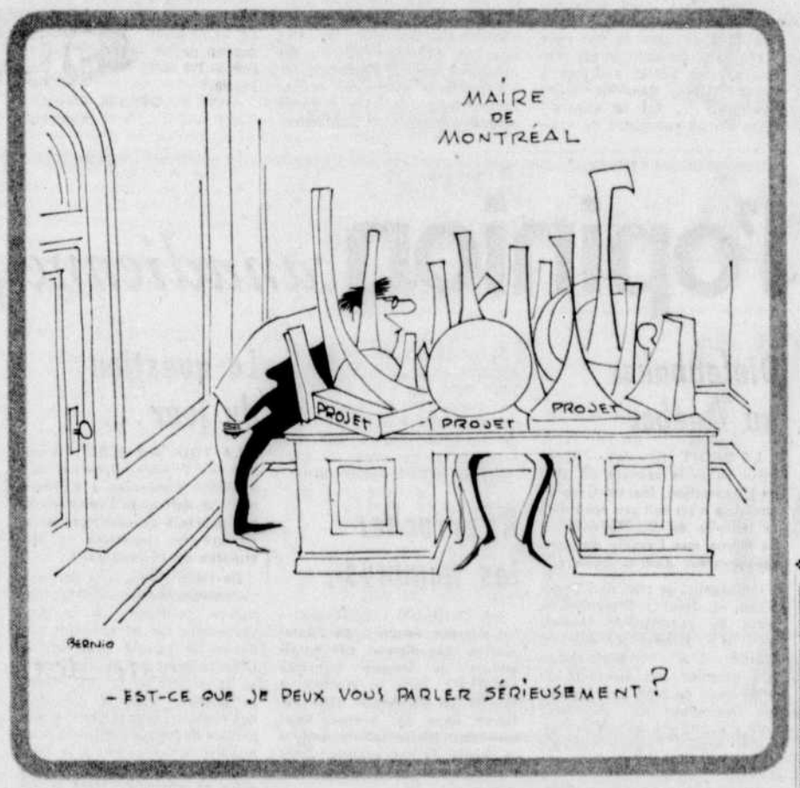
**Jugement le 9 septembre**

Une fois la question de l'accusation de conspiration réglée, Me Proulx consentit à ce que la preuve présentée dans cette cause servît comme preuve dans les affaires de possession de dynamite et de possession de dynamite dans un dessein dangereux. Mais il soumit que la déposition de l'agent Wood fût élaguée, parce qu'elle contenait du "ouï-dire".

Mais Me Boilard répliqua qu'à son avis, il n'y avait rien à retrancher dans le témoignage de l'agent new-yorkais vu "qu'il appert que les délits substantifs sont le résultat d'une conspiration".

Le tribunal a décidé de lire les dépositions et de rendre jugement le 9 septembre.

Un dernier mot : l'agent Wood a repris le chemin de New-York dès hier après-midi.




# Des citoyens de Laval ne peuvent rejoindre leur hôtel de ville que par l'interurbain

par Thomas Duhaime

La Compagnie de téléphone Bell du Canada sera saisie d'une demande, ces jours-ci, jugée des plus logiques par les dirigeants de la ville de Laval.

Il s'agit d'obtenir l'abolition des frais d'appel interurbain que les usagers sont encore tenus de payer, malgré la fusion des 14 anciennes municipalités. Ces tarifs supplémentaires sont en vigueur seulement dans certains secteurs de la ville.

Le comité exécutif de Laval a donc autorisé le greffier, M. Jean Galarneau, à s'adresser à la compagnie pour lui faire part de cette demande. On exigerait même que la plus grande diligence soit apportée à cet égard.

**"C'est un appel interurbain..."**

—681-9241 — (l'hôtel de ville de Laval, ex-ville de Chomedey).

—Buzz... buzz...

—"Allô ! C'est l'opératrice. Quel numémo signalez-vous ?"

—"J'appelle l'hôtel de ville de l'ex-ville de St-François."

—"Je regrette, c'est un appel interurbain, vous devez signaler d'abord 112 et composez votre numéro ensuite."

—"Mais j'appelle dans le district de St-François, dans la même ville, Laval..."

—"Je regrette, c'est un appel interurbain."

Voilà d'où provient l'illogisme d'une situation presque cocasse, qui existait sur l'île Jésus avant la fusion et qui existe encore dans la ville de Laval.

C'est cette situation ennuyeuse (et coûteuse) que les autorités municipales veulent faire corriger immédiatement.

D'ailleurs, il y a deux ans, environ, l'ancienne Corporation interurbaine de l'île Jésus avait fait des démarches auprès de la Compagnie de téléphone Bell pour abolir ces frais interurbains, étant donné qu'il s'agissait d'une même zone et de villes presque contigües.

Ces pourparlers sont demeurés sans résultat jusqu'ici...

Avec la création de la ville de Laval, un nouvel effort est tenté dans ce sens.

Le maire J.-Noël Lavoie a déclaré qu'il espérait bien, cette fois, étant donné la nouvelle situation des résidants de l'île Jésus, que la compagnie ferait diligence pour donner suite à la demande du comité exécutif de Laval.

Dans le temps, toutefois, les ingénieurs de la Compagnie Bell avaient fait valoir qu'il s'agissait là de solutionner un problème qui demanderait... "plusieurs années".

La compagnie devra, semble-t-il transformer tout son réseau de lignes téléphoniques, voire même construire dans la ville de Laval un central de distribution du service.

**Distribution du courrier**

Le comité exécutif a pris une autre décision qui a son importance, principalement pour les résidants des anciennes villes de Laval-Ouest, Fabreville et Ste-Dorothée.

Une demande sera faite, cette semaine, au ministère des Postes, à Ottawa, afin d'assurer la distribution du courrier à domicile dans ces secteurs de la ville de Laval, où les gens ne bénéficient pas encore du service des postiers.

Cette amélioration du service postal accommoderait tous les résidants de l'ancienne ville de Laval-Ouest, et ceux d'un quartier dans chacune des ex-municipalités de Fabreville et de Ste-Dorothée.

Le porte-parole des requérants, le conseiller Marcel Pagé, membre du comité exécutif, a déclaré, hier, qu'en ce qui concernait son ancienne ville de Laval-Ouest toutes les maisons (ou logements) portaient un numéro civique, ce qui correspond en tout premier lieu aux exigences du ministère des Postes.

**Raccordement de l'aqueduc de Laval**

A la suite d'un rapport présenté par l'ingénieur J. Nadeau, le comité exécutif a décidé de réaliser dès maintenant le raccordement de tous les réseaux d'aqueduc de la ville de Laval.

Cette décision sera transmise au conseil municipal, ce soir, au cours de sa quatrième réunion qui doit être tenue à l'hôtel de ville, à 8 heures.

Il s'agit, en somme, de "planifier" la distribution de l'eau et d'en uniformiser la pression.

Cette mesure temporaire devrait apporter une amélioration

Voir LAVAL en page 6

# FAITS divers

## Un pont cause un embouteillage sur la route 9

Un pont qui refusait obstinément de se refermer après s'être ouvert pour permettre le passage d'un bateau, a occasionné un embouteillage monstre au début de la soirée d'hier, sur la route 9, à St-Hilaire.

Le pont, qui enjambe la rivière Richelieu entre St-Hilaire et Beloeil, avait été ouvert vers 6 h. 30. Normalement, la voie est redevenue libre 5 ou 10 minutes plus tard et les automobiles peuvent recommencer à circuler.

Cette fois cependant, il en fut autrement, le pont refusait de se refermer. Il a fallu travailler près d'une heure pour lui faire reprendre sa place, pendant que les véhicules s'entassaient sur une longueur de plus d'un mille, de part et d'autre du pont.

Sur le conseil de la police de St-Hilaire, plusieurs centaines d'automobilistes qui se rendaient à Montréal ont préféré emprunter la route 21 et passer par Chambly, s'allongeant de quelque six ou sept milles.

Quoique la cause exacte de cet incident ne soit pas encore connue, la police de St-Hilaire est d'avis qu'elle serait attribuable aux réfections que l'on est présentement à effectuer sur ce pont.

La circulation a repris son cours normal peu après 7 h. 20 hier soir, au grand soulagement de quelques milliers d'automobilistes.

## Un débardeur se fait couper la jambe droite

M. Pierre Vaillancourt, un débardeur d'une trentaine d'années dont le domicile est situé au 571 rue Champagne à Jacques-Cartier, a perdu la jambe droite vers 11 h. hier soir, au cours d'un accident de travail survenu dans le port de Montréal.

M. Vaillancourt repose à l'hôpital St-Luc. Son état est considéré comme satisfaisant. Les médecins ont vainement tenté,

Voir FAITS DIVERS en page 6

# L'île aux Chats deviendrait un parc

(par R.M.) — Si l'administration Drapeau-Saulnier en vient à donner suite à une première décision prise hier, l'île aux Chats comprise dans le nouveau district Montréalais de Saraguay ainsi qu'un secteur sis en bordure de la rivière des Prairies, secteur comprenant une presqu'île et un ruisseau, dans les limites du même district, seront transformés en parcs.

Hier, le comité a résolu d'homologuer — période de cinq ans —, pour fins de parc, l'île aux Chats, d'une superficie d'environ 29 acres, rattachée, à son extrémité nord, à trois petites îles dont la superficie exacte reste à déterminer, étant donné qu'elles ont une superficie variant avec le niveau de la rivière des Prairies.

M. Aimé Désautels, directeur du service d'urbanisme, a souligné aux commissaires que cette île est complètement boisée.

D'une superficie de 42 acres, le secteur homologué en bordure de la rivière est situé un peu à l'ouest de l'île aux Chats qui se trouve à une distance d'environ 700 pieds, 60% du secteur est boisé.

Ce secteur pourrait servir pour le camping, une marina, etc. L'homologation pour fins de parc comprend notamment l'assiette de la rue Oakridge et les propriétés riveraines. Le service d'urbanisme propose la fermeture du pont Oakridge à l'usage des véhicules et son utilisation comme passerelle à piétons. Le même service suggère encore l'élargissement et le raccordement, à leur extrémité nord, des rues du Ruisseau et Alliance, de même que la mise en vigueur de la circulation à sens unique sur ces deux rues. La rue du Ruisseau serait élargie à 28 pieds.

C'est M. D.-N. Marcille qui est propriétaire de l'île aux Chats et cela depuis 1942.

L'évaluation municipale des îles et du secteur homologué est de $496,500. Répartition de l'île aux Chats: terrain, $51,000; bâtiments, nil. Secteur : terrain, $274,350; bâtiments $171,150.

Il ne faudra pas être surpris si l'île aux Chats change un jour de nom. C'est apparemment un autre projet de l'administration D.-S.

# Comité conjoint pour l'aménagement des rives de la rivière des Prairies

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal, a l'intention de proposer à ses collègues du comité et aux autorités de la ville de Laval la formation d'un comité conjoint "en vue d'aménager convenablement les deux rives de la rivière des Prairies".

M. Saulnier venait de présider une séance du comité exécutif, séance au cours de laquelle le comité a homologué, pour fins de parc, l'île aux Chats et un secteur sis en bordure de la rivière des Prairies.

"Il faut un zonage approprié et un effort pour constituer des parcs publics sur les deux rives".

Et le prolongement du métro vers la ville de Laval ?

M. Saulnier : "Quand les autorités de Laval se pencheront sur le problème du transport en commun, les possibilités pour cette ville de faire une entente avec les autorités intéressées de l'île de Montréal auront plus de chance de se réaliser que ce ne l'était lorsqu'il y avait plus de 10 villes sur l'île Jésus".



Une banque ouverte tous les soirs ?

*"Tant mieux! C'est plus commode pour nous, les travailleurs."*

LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

67 succursales ouvertes tous les soirs de 7 h. à 8 h. du lundi au vendredi

LOUEZ
OUTILS et ÉQUIPEMENT pour LA MAISON / L'INDUSTRIE / LA CONSTRUCTION
273-2411
Perco LTEE
5272 BOUL. ST-LAURENT
OUVERT le vendredi jusqu'à 8h. p.m. le samedi jusqu'à midi

NOUVEAU BAS
NYLON ELASTIQUE
2 PAIRES
régulièrement $27.95
SPECIAL 15.95
1 paire pour la toilette
1 paire pour le travail
QUANTITE LIMITEE
Stationnement GRATUIT ½ hre avec achat de 1.00 et plus, rue St-André au sud de Ste-Catherine
845-7251
NOUS VENDONS DES CHAISES ROULANTES
PHARMACIE MONTRÉAL DUQUET & DUQUETTE - PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

SERVIETTE D'ETUDIANT
*En cuir véritable*
Poignée solide, en cuir. Serrure à clef. Trois compartiments. Monture en métal. Dimensions extérieures 17" x 12" x 6" d'expansion. Disponible dans la couleur du tan, celle du tabac et le noir.
Rég. : $10.95
Spécial Pilon $7.95
"Votre centre d'achats d'articles de bureaux"
LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
750 Beaubien 272-9501
8539 St-Laurent 381-4251
800 E. Mt-Royal 524-3081
851 Ontario St-Laurent 748-7961

JARRY... Chrysler
vous offre pour
LIVRAISON IMMEDIATE
un assortiment de
25 VALIANT 1965
45 PLYMOUTH 1965
*Nous acceptons les commandes sur modèles 1966 pour livraison en octobre*
JARRY... 842-8221
4384 ST-DENIS
L'endroit le plus progressif au service de l'automobiliste
ACHAT • VENTE • LOCATION
Réparations mécaniques — Débosselage — Peinture
Pièces automobiles toutes marques

# FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

la nuit dernière, de limiter les dégâts et de remettre en place le membre sectionné.

Les circonstances de l'accident n'ont pas encore été déterminées.

## Deux morts et trois blessés dans une collision

QUEBEC, (PCI) — Deux personnes ont perdu la vie, lundi soir, lorsque deux automobiles sont entrées en collision dans le parc des Laurentides, à 35 milles au nord de Québec.

Les victimes sont Bernard Tremblay, 20 ans, et Miville Murray, 19 ans, tous deux de Port-Alfred.

L'autre automobile était occupée par trois personnes qui ont été blessées. Ces dernières, transportées dans un hôpital de Québec, ont été identifiées comme étant M. Alfred Lelièvre, de Chicoutimi-Nord, Mme Albert Corriveau, de Chicoutimi et Mme Jérôme Boucher, de Lac Edouard.

C'est la troisième tragédie routière en autant de jours dans le parc des Laurentides.

## Montréalais accusé de meurtre en Ontario

BROCKVILLE, Ont. (PC) — Quatre hommes accusés de meurtre non-qualifié comparaîtront à nouveau à la Cour le 30 août prochain pour répondre de la mort de Carl Smith, âgé de 39 ans, de Glenburnie, décédé huit jours après avoir été battu par ses assaillants en voulant intervenir dans une bagarre entre les accusés. L'incident est survenu le 7 août dernier sur un terrain de stationnement à Westport, 30 milles au nord de Kingston.

Smith est demeuré huit jours dans le coma avant de mourir. Les accusés sont : Joseph Michael White, âgé de 33 ans, de Brockville, John Mark Cawley, âgé de 23 ans d'Ottawa, Harold George Renaud, âgé de 27 ans de Westport et Edward Speagle, âgé de 23 ans de Montréal.

## Vol à main armée dans une pharmacie

Un apache dans la trentaine a braqué hier soir un revolver dans la direction du pharmacien Paul Pion, au no 2630, rue Montsabré, l'a sommé de se coucher par terre, puis a raflé $125 dans la caisse avant de prendre la fuite et sans autrement molester sa victime.

## Hold-up de $125 dans une pharmacie

Un bandit solitaire a pris la fuite avec une somme d'environ $125, vers 6 h. 15 hier soir, après avoir râflé le contenu du tiroir-caisse de la pharmacie Pilon, au 2630 rue Monsabré.

Armé d'un revolver, le bandit a fait irruption dans l'établissement au moment où le propriétaire, M. Paul Pilon, se trouvait seul dans la place.

Après s'être fait remettre l'argent, le malotru a pris la fuite à pied dans une direction inconnue.

## Corps repêché

SIMCOE, Ont. (PC) — Le corps d'un adolescent de 16 ans, employé à la récolte du tabac, qui s'est noyé à 15 milles d'ici, a été retrouvé mardi par la Sûreté provinciale.

Raymond Vachon, de St-Camille, P.Q., s'est noyé lundi dans 15 pieds d'eau dans un étang de la station forestière de St-Williams.

## Un avocat est détenu à la suite d'une collision

Un avocat de 45 ans a été écroué aux cellules municipales, vers 3 h., ce matin et a pu reprendre sa liberté moyennant cautionnement, après avoir été impliqué dans un accident survenu à l'intersection des rues Sherbrooke et de la Montagne.

Selon la police, le détenu n'aurait pas eu de permis de conduire et aurait heurté la voiture de patrouille conduite par le sergent-détective Roger Ratelle.

Le sergent-détective Ratelle et l'agent Rosaire Bertrand, qui était aussi dans la voiture de patrouille, ont été traités pour contusions mineures et ont pu reprendre leur travail après pansement. Quant à l'avocat, il s'en est tiré indemne mais devait passer devant le tribunal aujourd'hui pour répondre à des accusations qui devaient être déterminées dans le courant de la matinée.

## Accusation d'attentat à la pudeur

STE-THERESE, (C.B.) — Un père de famille de Sainte-Thérèse a comparu devant le juge de paix de Saint-Jérôme, hier, sous diverses plaintes d'attentat à la pudeur et de grossière indécence. Il comparaîtra aujourd'hui devant le juge Camille-L. de Martigny pour la mise en inculpation.

L'homme âgé d'une cinquantaine d'années a été arrêté par la police municipale de Sainte-Thérèse à la suite d'une plainte de son épouse. Chacune des infractions que l'on lui reprocherait aurait été commise sur les personnes de ses jeunes enfants, deux garçonnets et trois fillettes.

## Collision de deux navires

SEPT-ILES, (PC) — Deux navires sont entrés en collision, tôt hier soir, dans le port de Sept-Iles. Il s'agit du "Black Bay," propriété de la Canada Steamship, et du "Epic", appartenant à la Triton Shipping.

L'accident n'a pas fait de mort ou de blessés. Quant aux dégâts, les deux navires étant ancrés dans le port, à deux ou trois milles du rivage, il est présentement impossible de les évaluer.

La collision est survenue alors que le "Black Bay" quittait le port sur la droite, tandis que le "Epic" y pénétrait par la voie centrale. Apparemment aucun des deux bateaux n'aurait modifié sa course en temps et l'"Epic" aurait enfoncé sa proue dans le flanc gauche du "Black Bay".

Immédiatement après l'accident, le "Black Bay", faisant eau, est allé s'échouer à Pointe-aux-Corbeaux, à quelque trois milles du rivage. Pour sa part, l'"Epic" s'ancrait, lui aussi, à deux ou trois milles du rivage.

Des inspecteurs des deux compagnies et des assurances sont attendus à Sept-Iles aujourd'hui. C'est seulement à partir de ce moment qu'on pourra connaître l'étendue réelle des dégâts et ce qu'on entend faire.

Au moment de la collision, le "Black Bay" avait quitté le quai de l'Iron Ore depuis environ 15 minutes et il était chargé d'environ 24,000 tonnes de minerai de fer. Sa destination était Détroit. Il a une longueur de 73 pieds.

Quant à l'"Epic", il arrivait de Baltimore ou de Philadelphie et, n'était pas chargé. Cependant il devait l'être au cours de la nuit, au quai de la Wabush Mines. Il devait quitter Sept-Iles aujourd'hui, à destination de l'Europe. Sa capacité de chargement est de 45,000 tonnes et sa longueur de 744 pieds.

## La PP retrouve une femme dans les bois

Des agents de la police provinciale, aidés de quelques volontaires, ont retrouvé hier dans les bois de St-Michel-des-Saints une femme portée disparue la veille.

Mme Jean Rondeau, âgée de 52 ans, avait quitté sa demeure pour aller cueillir des bleuets. Elle s'est écartée de sa route habituelle et n'a pu revenir chez elle. Elle n'a souffert ni du froid ni de la faim.

## Le feu détruit trois magasins

Un incendie a détruit trois établissements au Centre Commercial de Châteauguay-Centre hier soir. Le feu a ravagé un restaurant, un commerce de produits laitiers ainsi qu'une librairie. L'immeuble incendié était situé sur le boul. St-Jean-Baptiste.

## Les effectifs de la PP seront accrus de 250

**L'assistant-directeur Paul Dessureau a dit que les effectifs de la PP seront accrus de 250 durant l'année courante, soit d'avril 1965 à mars 1966:**

**"Le chiffre de notre personnel aura donc passé durant l'année de 2,050 à 2,300. Je ne puis vous dire quelle pourrait être la hausse d'avril 1966 à mars 1967, ces augmentations étant habituellement accordées au début de l'année par les autorités gouvernementales."**

## Croteau promet une "grande surprise" aux Montréalais

Le chef du Parti de libération de Montréal, M. Gilbert Croteau, président de la Faculté des chiropraticiens de la province de Québec, a indiqué, hier soir, qu'il dévoilerait d'ici quelque temps "une grande surprise" aux citoyens de Montréal.

Interviewé lors de la télémission Giguère Illimité, à Télé-Métropole, le chef de ce parti municipal fondé il y a six mois n'a rien voulu dire d'autre sur le sujet mais il semble que la déclaration aurait quelque chose à faire avec des "abus dans la spéculation foncière", le point principal du programme électoral du parti.

M. Croteau reproche également à l'administration actuelle Drapeau-Saulnier de surcharger de taxes les citoyens de Montréal. Il s'est de plus plaint que les Montréalais ne savent pas où ils s'en vont actuellement.

M. Croteau a promis qu'il y aurait une femme dans l'exécutif. Il a aussi dit que son parti présentera des candidats à tous les sièges.

## FEMMES

SUITE DE LA PAGE 3

*Rappelons qu'à Bruxelles, en 1958, l'Expo a dû fournir des premiers soins à 38,000 personnes — dont de 1% à 2% eurent besoin d'une hospitalisation de 1 à 10 jours.*

*Le programme actuel de la Compagnie d'Expo 67 prévoit des premiers soins "majeurs" qui n'avaient pas été envisagés ailleurs.*

*Mais petitement. Et pour cause peut-être extérieure.*

## LAVAL

SUITE DE LA PAGE 3

sensible, principalement aux usagers des anciennes ville de Fabreville, St-François, Duvernay (est), et Ste-Dorothée, où un manque d'eau a été signalé dans certains secteurs.

A ce propos, le conseiller Roger Vaillancourt a fait une intervention, lors de la dernière réunion du conseil municipal, signalant que la situation était particulièrement critique pour certains résidants de son ancienne ville de Ste-Dorothée.

D'après une étude sommaire, le rythme de la consommation pour toute la ville de Laval (185,000 h.) serait établi présentement à 3,580,000 gallons par jour, soit environ 300,000 gallons à l'heure.

**Travail ... essoufflant**

Depuis la formation des cadres administratifs de la ville de Laval, le 16 août dernier, le maire et les conseillers se sont résolument attelés à l'immense tâche qui les attendait.

Pour leur part, les membres du comité exécutif siègent régulièrement tous les jours, de 10 h. du matin à 1 h. de l'après-midi ... pour vider la "planche".

Quant aux séances publiques du conseil municipal, elles se tiendront de façon statutaire tous les premiers mercredis de chaque mois, pour être ajournées à la semaine suivante.

Il semble que cette décision vaudra pour une période d'un an, selon le maire Lavoie, étant donné tout le travail de coordination que comporte l'organisation d'une ville de cette ampleur, et les nombreux projets de développement qui ne manqueront pas de sourdre au fur et à mesure que la ville s'acheminera vers son expansion normale.

## Une grosse farce, ce référendum

— Houle

Le président de la section montréalaise de l'Association des employés des Postes, M. William Houle, n'a pas été surpris par les résultats du référendum. Il a répété, en les apprenant, que ce référendum était une "grosse farce portant sur des questions qui étaient déjà réglées".

"On ne prend pas un vote de grève après que la grève est finie et qu'on a gagné son point", a-t-il ajouté. "Malgré cela, les imbéciles tiennent un vote de grève!"

M. Houle a révélé qu'à la prochaine assemblée annuelle de l'association, on tentera de changer les dirigeants actuels de l'association à Ottawa.

L'assemblée doit avoir lieu à Toronto du 22 au 24 septembre.

Le Montréalais a déclaré que la récente grève n'aurait duré que six jours si elle avait reçu l'appui de l'exécutif national.

Au lieu de cela, il a fallu que les syndicats locaux luttent seuls et ce fait a fait plus de tort au système postal que n'en aurait causé une courte grève nationale.

"Nous avons été vendus une fois, et nous ne voulons plus qu'il n'a pas été prouvé suffisque ça arrive", a-t-il dit.

**Décentralisation**

En plus de la lutte pour changer la direction de l'association, a-t-il révélé, on tentera aussi lors de l'assemblée annuelle, de décentraliser la direction.

Plutôt que de laisser l'exécutif tout entier à Ottawa, où "ils finissent par adopter l'attitude craintive typique à cette ville", on tentera d'instituer un système de directeurs régionaux qui seront employés à plein temps et qui représenteront les régions de Québec, d'Ontario, des Maritimes, des Prairies et de la Colombie-Britannique.

Ce système permettra un contact plus étroit entre les membres et l'exécutif du syndicat, a-t-il dit, et protégera les directeurs des "craintes d'Ottawa", nale.

## Trains immobilisés à la suite d'un accident ferroviaire

La circulation ferroviaire est complètement paralysée entre la ville de La Tuque et la région de l'Abitibi à la suite d'un accident survenu la nuit dernière à Parent lorsqu'un train de passagers des Chemins de Fer nationaux a heurté de côté un convoi de marchandises qui prenait la voie d'évitement.

Personne n'a été blessé dans cet accident mais les dégâts à la locomotive et aux rails sont assez considérables.

Une équipe de secours tente de réparer les dégâts et on prévoit que la circulation ne pourra reprendre son cours normal avant minuit ce soir.

Le train immobilisé, venant de l'Abitibi, comporte un wagon-restaurant où les passagers peuvent manger et boire aux frais de la société. Ce train devait entrer à la Gare Centrale de Montréal vers 7 h. ce matin. Il y parviendra avec au moins 24 heures de retard.

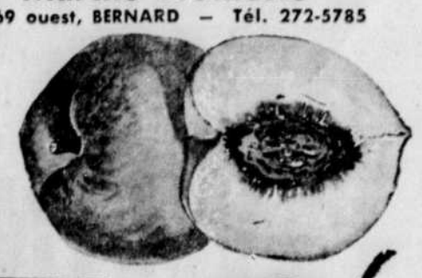
La municipalité de Parent est située à une centaine de milles au nord de la ville de La Tuque, dans le comté de Laviolette.


Marchés EXCEL

à OUTREMONT
Epicerie Van Horne
1210, av. VAN HORNE — Tél. 272-8251
Marché Fréchette
1269 ouest, BERNARD — Tél. 272-5785



PECHES D'ONTARIO — PANIER 4 PINTES 95¢



RAISIN ROUGE — MALAGA DE CALIFORNIE lb 19¢



BLE D'INDE sur épis du QUÉBEC 2 DOUZ. 49¢



ORANGES SUNKIST grosseur 180 3 DOUZ. 89¢



CAROTTES Du Québec CELLO 5 lbs 29¢

votre dollar EXCELLE chez EXCEL

BREUVAGES ALLEN'S Boite 48 oz 3/$1.00
BISCUITS PARTY ASSORTMENT — WESTON Cello 59¢
PAIN TRANCHE WESTON Cello 24 oz 26¢
CAROTTES EN CUBES IDEAL Boite 20 oz 2/23¢
BREUVAGE A L'ORANGE CANADIANA Pot 64 oz 43¢

GELÉE LUSHUS PAQUET 5 oz 6/1.00
CONFITURE de FRAISES MARQUETTE POT 24 oz 43¢
CONFITURE de FRAMBOISES MARQUETTE POT 24 oz 43¢
GELÉE AU RAISIN KRAFT POT 9 oz 27¢
CAFE instantané NESCAFÉ POT 6 oz 1.09

JUS DE TOMATES CLARK BTE 20 oz 6/1.00
Mayonnaise RAYMOND POT 16 oz 43
HUILE CRISCO BTLE 24 oz 65¢
EAU DE JAVEL concentrée EXCEL BTLE PLASTIQUE 64 oz 39¢
CAFE INSTANTANE EXCEL POT 6 oz 87¢

DETERGENT FAB FORMAT FAMILIAL 1.13
NETTOYEUR pour MUR et PLANCHER AJAX FORMAT GEANT 89¢
CREME DENTIFRICE COLGATE FORMAT GEANT 59¢
SHAMPOOING HALO FORMAT GEANT 63¢

PRIX EN VIGUEUR LES 26 - 27 - 28 AOUT 1965

de la boulangerie EXCEL
TARTE AU CITRON EXCEL 49¢
MACARONS EXCEL PAQUET 12 oz 39¢

POUR VOTRE MARCHE EXCEL LE PLUS PRES COMPOSEZ: 731-7641



de votre boucher EXCEL



POULET POUR GRILLER 2 à 3 LIVRES CATÉGORIE A lb 35¢

SMOKED MEAT Maple Leaf AU MORCEAU 2 à 3 lb lb 1.19
DEMI JAMBON ROULE COTTAGE MAPLE LEAF lb 69¢

EXCEL

INFORMATIONS RELIGIEUSES

## Nouveau secrétaire de l'épiscopat

OTTAWA (CCC) — Le R. P. Gordon F. George, S.J., 53 ans, de Toronto, vient d'être nommé secrétaire général de langue anglaise de l'Episcopat canadien.

La nouvelle en a été annoncée aujourd'hui à Ottawa par le président de la Conférence Episcopale Canadienne, S. E. Mgr George B. Flahiff, c.s.b., archevêque de Winnipeg, qui a précisé que la nomination du P. George avait été faite par le Conseil de la Conférence Catholique Canadienne après entente avec le provincial des Jésuites de langue anglaise du Canada, le T.R.P. Angus J. MacDougall, et qu'elle devra être ratifiée par l'assemblée plénière de l'épiscopat au cours de sa réunion annuelle qui se tiendra à Rome cet automne.

Le R. P. George succède à Mgr John C. Carley, P.D., qui fut secrétaire général de langue anglaise pendant 14 ans et qui résigna son poste en février dernier pour accepter celui de curé de la paroisse Saint-Joseph, à Belleville, Ont., dans le diocèse de Kingston. Il entrera en fonction à Ottawa après la quatrième session du Concile.

L'Association des cardinaux, archevêques et évêques du Canada est connue sous le nom de Conférence Catholique Canadienne et a son secrétariat permanent à Ottawa. Le secrétaire général de langue française de l'Episcopat catholique du Canada est M. l'abbé Charles-E. Mathieu, qui depuis la démission de Mgr Carley assure l'intérim comme secrétaire général de langue anglaise et continuera de le faire jusqu'à l'entrée en fonction du R. P. George.

Le P. George sera un des rares religieux à occuper le poste de secrétaire général d'une Conférence épiscopale, et il semble qu'on peut voir dans cette nomination une indication des bons rapports qui existent au Canada entre les religieux et l'Episcopat.

Le R. P. George est né à Eganville, Ont., le 3 récembre 1911. Il fit ses études secondaires et classiques au Collège Loyola, à Montréal, et y obtint son baccalauréat ès arts en 1934. Il étudia ensuite deux ans à la faculté de droit de l'Université McGill, à Montréal, et entra chez les Jésuites à Guelph, Ont., en 1936. Après son noviciat, il fit ses études philosophiques au Scolasticat des Jésuites de Toronto et fut ensuite envoyé à l'Université St. Mary's, à Halifax, pour y enseigner.

Il fit ses études théologiques au Collège St. Mary's, à St. Mary's, Kansas, et y fut ordonné prêtre le 14 juin 1948. Il fit son troisième an en Irlande, en 1949-1950. Il étudia ensuite la sociologie à l'université Fordham, à New York, et fit partie de l'équipe de rédaction de la revue jésuite américaine "America", de 1952 à 1955. De retour au Canada en 1955, il fut directeur spirituel, puis recteur du Regis College, à Toronto, jusqu'en 1957. Il fut alors nommé provincial des Jésuites de langue anglaise et occupa ce poste jusqu'en 1963. En janvier 1964, le supérieur général des Jésuites le nommait visiteur de la province des Jésuites d'Angleterre, qui comprend l'Angleterre, le Pays de Galles, l'Ecosse, la Rhodésie du Sud et la Guinée anglaise.

## L'oecuménisme est affaire de coeur

### — *L'abbé Farine*

QUEBEC, (PC) — Le directeur de l'Association "Connaissance de l'Eglise", l'abbé Virgile-Emmanuel Farine, a déclaré lundi au cours d'une interview que "l'oecuménisme ne se fait pas au niveau des théologiens, mais au moyen de contacts humains".

Accompagné de trois autres prêtres et de 15 laïcs membres de l'association, l'abbé Farine était arrivé dans la journée de dimanche. Le groupe est venu à Québec à l'invitation de l'Association Canada-Normandie et il est l'hôte de la Société St-Jean-Baptiste.

Le but du groupement est principalement d'informer le public sur les enseignements du Saint-Siège et des évêques, et en général sur les événements se rapportant à la chrétienté.

Durant leur courte visite dans la Vieille Capitale, les membres laïcs du groupe, tous de langue française, ont logé dans les foyers.

Cela est de pratique courante et voulu par l'association. L'abbé Farine déplore en effet que le touriste qui va à l'étranger, en particulier en France, comme le touriste européen qui vient au Canada, ne voient rien de ce qui est véritablement "le coeur du pays".

La tournée nord-américaine du groupe comprend les villes de Montréal, New York, Washington et Boston.

En Amérique, les visiteurs recueillent de la documentation sur l'Eglise dans son sens le plus large, en vue de faire part de leurs observations et expériences au public européen.

"Connaissance de l'Eglise" fait accueillir ses membres dans les foyers, lors de ses tournées dans diverses parties du monde, mais elle reçoit à son tour.

Quand elle reçoit des hôtes, elle fait des arrangements pour que ces derniers voient ce qu'il y a de fondamental dans la vie quotidienne du pays, en vivant sous des toits français.

Le groupe se rendra à Montréal mardi, puis ira ensuite aux Etats-Unis.


# EATON VENTE DE SEPTEMBRE DE LINGE MODERNE

*Un événement remarquable chez EATON en ville et EATON de Fairview à Pointe-Claire*




### Draps et taies d'oreiller "LADY PEPPERELL" en fine percale peignée

1. BLANC NEIGE — Draps de modèle droit, à ourlets simples ; modèle emboîtant, coins élastifiés pour un ajustement parfait.

| Dimensions | Draps droits | | PRIX DE LA VENTE |
|---|---|---|---|
| Lit simple | 63" x 102" | chacun | 3.49 |
| Lit jumeau | 72" x 102" | chacun | 3.59 |
| Lit double | 81" x 102" | chacun | 3.99 |
| Grand | 90" x 102" | chacun | 4.59 |
| Très grand | 108" x 117" | chacun | 9.99 |

| Dimensions | Draps emboîtants | | PRIX DE LA VENTE |
|---|---|---|---|
| Sofa-lit | 30" x 72" | chacun | 3.89 |
| Lit d'enfant | 33" x 66" | chacun | 3.79 |
| Lit studio | 33" x 74" | chacun | 3.99 |
| Lit simple | 36" x 76" | chacun | 3.79 |
| Lit jumeau | 39" x 76" | chacun | 3.59 |
| Lit jumeau très grand | 39" x 80" | chacun | 4.49 |
| Lit trois-quarts | 48" x 75" | chacun | 3.99 |

| Dimensions | Draps emboîtants | | PRIX DE LA VENTE |
|---|---|---|---|
| Double | 54" x 76" | chacun | 3.99 |
| Double très long | 54" x 80" | chacun | 4.99 |
| Grand | 60" x 80" | chacun | 5.59 |
| Très grand | 78" x 80" | chacun | 9.99 |
| Taies d'oreiller assorties | | la paire | 1.79 |

### Motif floral "Honeymoon Rose"

Draps droits avec ourlets de 3" à chaque extrémité. Draps emboîtants avec motif floral imprimé sur toute la surface. Les taies sont garnies d'un panneau imprimé de chaque côté. Motif dans les tons de rose, bleu/turquoise, jaune/or sur fond blanc.

| Dimensions | Draps droits | Draps emboîtants | PRIX DE LA VENTE |
|---|---|---|---|
| lit jumeau | 72" x 102" | 39" x 76" | chacun 5.59 |
| lit double | 81" x 102" | 54" x 76" | chacun 6.39 |
| taies d'oreiller | 42" x 36" | | la paire 2.99 |

### Ourlets festonnés

En rose ou bleu sur blanc et aussi blanc sur blanc. Draps droits et taies seulement.

| Dimensions | Draps droits | | PRIX DE LA VENTE |
|---|---|---|---|
| lit jumeau | 72" x 102" | la paire | 8.39 |
| lit double | 81" x 102" | la paire | 9.39 |
| grand | 90" x 102" | la paire | 10.39 |
| Taies d'oreiller assorties | 42" x 36" | la paire | 2.39 |

Toutes les dimensions mentionnées sont approximatives

COMPOSEZ 842-9211

*EATON en ville (rayon 436) au deuxième étage et EATON de Fairview à Pointe-Claire*

### Draps et taies d'oreiller "LADY PEPPERELL" en coton, qualité d'usage

**A. BLANC "FRAICHEUR"** — Draps droits à ourlet simple ; draps emboîtants à coins élastifiés.

| Dimensions | Draps droits | Draps emboîtants | PRIX DE LA VENTE |
|---|---|---|---|
| Simple | 63" x 102" | chacun | 2.79 |
| Jumeau | 72" x 102" | 39" x 76" chacun | 2.99 |
| Double | 81" x 102" | 54" x 76" chacun | 3.29 |
| Taies d'oreiller (assorties) | 42" x 33" | la paire | 1.39 |

**B. TONS PASTELS** — Draps droits à ourlet simple ; draps emboîtants avec coins élastifiés. Rose, bleu, vert ou maïs.

| Dimensions | Draps droits | Draps emboîtants | PRIX DE LA VENTE |
|---|---|---|---|
| Jumeau | 72" x 102" | 39" x 76" chacun | 3.19 |
| Double | 81" x 102" | 54" x 76" chacun | 3.59 |
| Taies d'oreiller | assorties 42" x 33" | la paire | 1.59 |

**C. DRAPS OURLES** et draps emboîtants à motif floral imprimé sur toute la surface. Draps **réversibles** avec ourlets aux 2 extrémités. Taies d'oreiller avec panneau fleuri sur un côté.

| Dimensions | Draps droits | Draps emboîtants | PRIX DE LA VENTE |
|---|---|---|---|
| Jumeau | 72" x 102" | 39" x 76" chacun | 3.79 |
| Double | 81" x 102" | 54" x 76" chacun | 3.99 |
| Taies d'oreiller | 42" x 33" | la paire | 1.99 |

*EATON en ville (rayon 436) au deuxième étage et EATON de Fairview à Pointe-Claire*

Ouvrez un compte Eaton crédit renouvelable

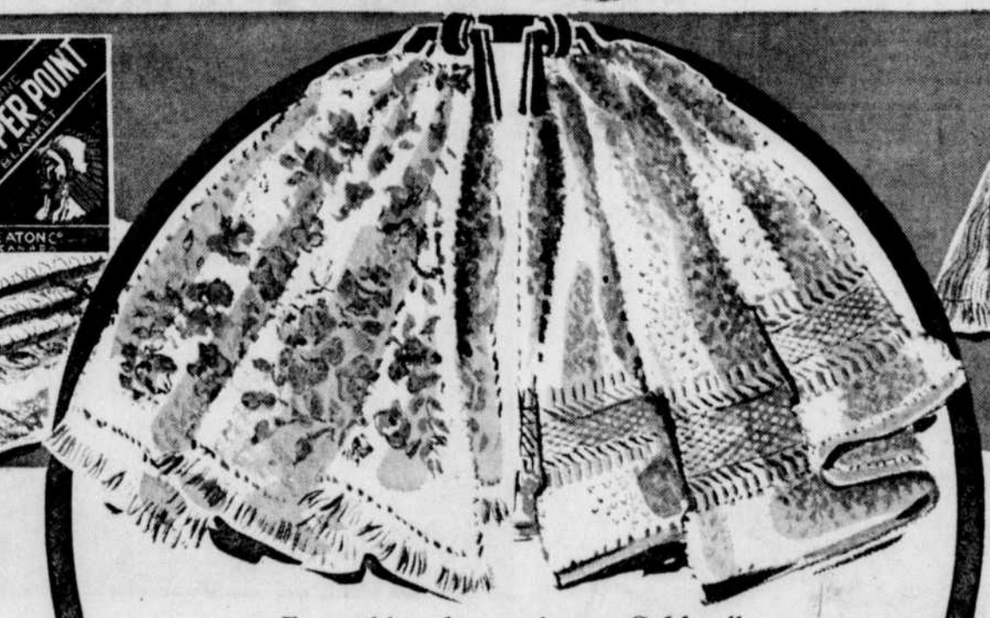



### Couvertures "Trapper Point" d'Eaton à 20% de rabais !

Epaisses couvertures de laine, spécialement tissées pour Eaton en Angleterre ; lainage moelleux et bien brossé ; extrémités bordées, bordures rayées. Couleurs arc-en-ciel sur blanc, noir ou rouge ; vert foncé sur vert ; rayures pastel sur vert clair ; bleu, rose sur beige chameau.

| Dimensions | | Rég. | PRIX DE LA VENTE, chacune |
|---|---|---|---|
| Lit jumeau 3½ points | 60" x 90" | 24.50 | 19.60 |
| Lit double 4 points | 72" x 90" | 28.50 | 22.80 |
| Lit double très large 4½ points, | 80" x 90" | 33.50 | 26.80 |

*EATON en ville (rayon 436) au deuxième étage et EATON de Fairview, à Pointe-Claire*



### Ensembles de serviettes Caldwell à 33⅓% de rabais !

Harmonisez et assortissez. Pour salles de bains coquettes et brillantes. En ratine de coton. Joli motif imprimé "Rambler Rose" dans les tons de bleu, rose, jaune . . . et teintes unies grand teint des séries "Chateau" dans les tons de bronze, vert olive, rose, jaune, bleu indigo et blanc.

| | | Ordinairement | PRIX DE LA VENTE |
|---|---|---|---|
| Serviette de bain | 25" x 50" | 2.98 chacune | chacune 1.98 |
| Essuie-main | 16" x 28" | 1.49 chacune | chacune .98 |
| Débarbouillette | 13" x 13" | .75 chacune | chacune .48 |
| Descente de bain | 22" x 36" | 5.25 chacune | chacune 3.48 |

*EATON en ville (rayon 236) au deuxième étage et EATON de Fairview à Pointe-Claire*

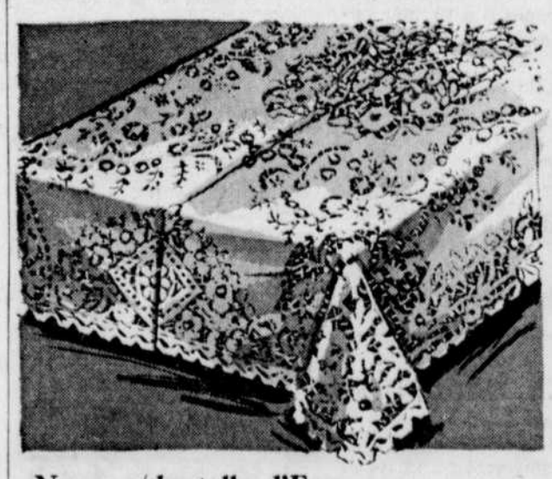


### Couvre-lits chenille Ordinairement 12.95

Epaisse chenille de coton très décorative. Frange abondante . . . élégante. Lavable et durable ; tons de coquille d'oeuf, bleu paon, chocolat chaud, havane, rose cendré, or antique et blanc. Dimension lit jumeau 78" x 108", lit double 95" x 108".

PRIX DE LA VENTE, chacun 9.98

*EATON en ville (rayon 436) au deuxième étage et EATON de Fairview à Pointe-Claire*



### Nappes/dentelle d'Ecosse

Motif 2 tons écru/brun . . . fleurs et volutes . . . jolie comme tout ! Choix de 4 dimensions :

| | PRIX DE LA VENTE | | PRIX DE LA VENTE |
|---|---|---|---|
| 58" x 58" Chacune | 3.18 | 70" x 90" Chacune | 7.18 |
| 58" x 40" Chacune | 5.58 | 66" x 104" Chacune | 8.78 |



### Ensemble de toile irlandaise

Jolis ensembles à bordure festonnée. Toile irlandaise grand teint avec bordures ourlées impeccables. Choix de couleurs : blanc huître, rose, jaune, bleu, sable, aqua, or, beige rôtie et vert émeraude. La nappe mesure 52" x 52" . . . les serviettes 13" x 13" chacune. PRIX DE LA VENTE (la nappe et les 4 serviettes) 4.99



### Serviettes-éponge Caldwell

Fabrication canadienne. Tissu éponge de coton pour verres, vaisselle et aussi pour vos mains. A) rayures et b) quadrillés dans les tons de rouge, bleu, or sur fond blanc. 15" x 30" — Tous deux rehaussés de frange. Ordinairement .69 PRIX DE LA VENTE, chacune .49, 6 pour 2.79

B) Jolis motifs imprimés — gerbes de marguerites, cafetière ou "monsieur le coq". Ordinairement .89 chacune PRIX DE LA VENTE, chacune .59, 4 pour 2.24



### Nappes en coton et rayonne

**A. Pavot.** Tons de bleu, rose, jaune sur fond blanc. Lavable, à motif imprimé . . . pour repas intimes ; choix de 2 motifs et 2 dimensions . . . avec ourlet.

**B. Pastèque.** Tons de rouge, or et bleu sur fond blanc.

| | | |
|---|---|---|
| 52" x 52" | PRIX DE LA VENTE, chacune | 1.99 |
| 52" x 70" | PRIX DE LA VENTE, chacune | 2.69 |

*EATON en ville (rayons 436 et 236) au deuxième étage et EATON de Fairview à Pointe-Claire*

*EATON en ville (rayon 236) au deuxième étage et EATON de Fairview à Pointe-Claire*

## EATON EST OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR

en ville et au magasin-entrepôt jusqu'à 9 h.
à FAIRVIEW de POINTE-CLAIRE jusqu'à 10 h.

**HEURES D'AFFAIRES EATON** • EN VILLE 9 h. 30 à 6 h. JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. | **FAIRVIEW A POINTE CLAIRE** • 9 h. 30 à 6 h. JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 H. | **COMMANDES TELEPHONIQUES** • 8 h. DU MATIN à 6 h. DU SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 h. 842-9211

## Téléphone pour les Esquimaux

Le long bras de la civilisation a atteint l'intérieur du cercle arctique en y introduisant deux de ses principaux accessoires — le cadran téléphonique et le bottin de téléphone. Cet annuaire maintenant utilisé dans le Grand Nord, contient des instructions en trois langues, l'esquimau, le français et l'anglais.

C'est ainsi que par une journée monotone à Pond Inlet, par exemple, un poste situé à l'extrémité nord de l'île de Baffin, il suffit de consulter votre annuaire et composer un numéro pour converser avec un ami qui vit également dans cette région isolée.

Le service téléphonique se développe même plus loin, à travers cette région du Grand Nord, alors qu'un programme d'envergure a été mis en oeuvre pour établir un contact entre ces stations isolées et le Canada. Pond Inlet et Arctic Bay, par exemple ont été reliées à un nouveau réseau téléphonique qui englobe Frobisher Bay, Resolute et deux autres localités situées sur ou près de l'île de Baffin, de même que Cap Dorset.

A la fin de septembre, six centres du district de Keewatin, adjacent au Manitoba septentrional, jouiront d'un service téléphonique local et interurbain.

**Le nord québecois**

Dans le nord-est québecois, des stations radio-téléphoniques pour des appels interurbains seront aménagées à quatre des centres les plus au nord de la province — Deception Bay, Wakeham Bay, Ivugivik et Sugluk. Ces nouvelles stations seront reliées avec les moyens de communications existants déjà à Chimo, Great Whale River et Povungnituk. Elles seront reliées au réseau téléphonique national grâce à la station de radio à haute fréquence de Frobisher.

**8,000 téléphones**

Le prolongement du service téléphonique se poursuit également dans le Nord du Québec et le Labrador. Ces régions, ainsi que les districts plus au nord, forment les "Territoires nord-est" desservis par la Compagnie de téléphone Bell du Canada.

Certes, les igloos ne sont pas équipés d'appareil de téléphone, mais les Esquimaux qui vivent dans les maisons plus modernes peuvent se procurer un téléphone s'ils en ont besoin.

L'annuaire téléphonique, à la couverture rose, jaune et blanc, reproduit l'alphabet du dialecte esquimau et des inscriptions en français et en anglais. Dans bien des cas, les noms et numeros des abonnés esquimaux sont accompagnés d'un numéro d'enregistrement pour identifier les aborigènes. Ce procédé facilite l'identification d'autant plus que nombre d'Esquimaux portent le même nom simple.

Le territoire du nord-est desservi par la compagnie Bell compte 8,000 téléphones à cadran et tous les centres du Grand Nord, à l'exception de six, comptent des appareils dans des maisons privées de même qu'une station publique.

Le circuit du Keewatin reliera par radio-téléphonique, dont la station-mère sera à Churchill, Manitoba, six localités très distancées les unes des autres. Il s'agit de Eskimo Point, Chesterfield Inlet, Baker Lake, l'île Southampton, Rankin Inlet et Whale Cove, qui seront en mesure de communiquer entre elles tout en ayant accès au monde extérieur en passant par la station de Churchill, exploitée pour la compagnie Bell par le Réseau de téléphone du Manitoba.

## Reconstruction d'un vieux fort à Sept-Iles

M. Bona Arsenault, secrétaire de la province et ministre chargé du Centenaire de la Confédération dans le Québec, a annoncé que deux autres projets du Centenaire viennent d'être approuvés.

Il s'agit de la reconstruction d'un vieux fort historique à Sept-Iles et de l'érection d'un centre culturel et récréatif à Saint-Prosper de Dorchester.

A Sept-Iles, le projet comprendra les éléments suivants : la résidence du chef traiteur, le magasin, la chapelle, le hangar, l'étable, la tour de surveillance, la résidence du gardien, les tourelles d'entrée, la poudrière, le four à pain et le campement d'Indiens, le tout d'après le style de l'époque. Le coût de la réalisation de ce projet évalué à $120,000 sera défrayé pour le tiers chacun par le gouvernement du Québec, le gouvernement fédéral et la municipalité.

Le centre culturel et récréatif de Saint-Prosper doit comprendre une bibliothèque, un hall d'exposition et un petit gymnase. Le gouvernement du Québec déboursera $56,666.67, le gouvernement fédéral $33,333.33 et la municipalité assumera la différence du coût total, soit $100,000.

## Trio acquitté d'un vol avec violence

SIMCOE, Ont. (PC) — Trois hommes accusés dimanche de vol avec violence après que Mato Komljenvica, 56 ans, de Toronto, eut été battu et volé, ont été acquittés mardi.

Gilles Champagne, 34 ans, de Montréal; Gaston Bernard, de Toronto et Armand Samson, 29 ans, de Noranda, avaient plaidé non coupables à l'accusation d'avoir battu M. Komljenvica et de lui avoir volé $2, une paire de lunettes et un paquet de cigarettes.

*Un homme qui se noie s'accroche à un brin de paille.*
**Proverbe arménien**


# EATON EN VILLE et EATON DE FAIRVIEW À POINTE-CLAIRE



GRANDE FINALE!

VENTE EATON D'AOÛT DE FOURRURES

Plus que 5 jours! Faites votre choix parmi ces groupes de prix exceptionnels

**UN SUCCÈS SANS CONTREDIT! DES MILLIERS D'ÉLÉGANTES ONT TROUVÉ DURANT CETTE VENTE LE MANTEAU RÊVÉ! POURQUOI PAS VOUS?**

Vous pouvez adopter la dernière tendance-mode de la fourrure, pour un prix relativement bas. Mais n'attendez pas la première neige . . . c'est le temps en août de choisir. Venez vous renseigner sur cette magnifique collection à prix ultra-avantageux: vous serez ravie par la qualité des peaux, l'art dans la confection, les nouvelles lignes séduisantes. Permettez à un expert en fourrure Eaton de vous conseiller et achetez en toute confiance. Vous pouvez être sûre de trouver la fourrure de votre choix. C'est un INVESTISSEMENT-MODE que vous ne sauriez regretter. Rappelez-vous la célèbre garantie Eaton: "ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS".

**Épargnez 1000.00! Vison pleine longueur, ordinairement 2995.00**

Un luxe incomparable — des manteaux en vison "Rare Quality" provenant de la lignée prestigieuse EMBA, reconnue par son exceptionnelle légèreté et le luxe de son pelage soyeux et lustré. Réalisés avec les plus belles peaux triées avec soin, ces manteaux sont conçus par Revillon dont Eaton a l'exclusivité de la vente.

PRIX DE LA VENTE D'AOÛT **1995.00**
67.95 par mois (36 mensualités)

**Épargnez 200.00! Fourrures pratiques, ordinairement 695.00**

- Castor retouché ou naturel
- Mouton de Perse gris
- Mouton de Perse teint noir (uni ou garni de vison)
- Seal d'Hudson (rat musqué teint), uni ou garni de vison
- Nutria (teint huître ou caramel)
- Mouton de Perse teint brun (uni ou garni de vison)
- Lynx naturel
- Vison chinois teint noir

PRIX DE LA VENTE D'AOÛT **495.00**
16.90 par mois (36 mensualités)

**Épargnez 665.00! Fourrures de luxe, ordinairement 1995.00**

Seal d'Alaska teint Fouke — choix de tons: Matara • Kitovi • Noir.
Manteaux en vison conçus selon les normes précises d'Eaton — choix de:
• Dark Ranch • Teint noir • Sauvage canadien • Pastel • Tourmaline • Hope • Pearl • Sapphire • Dawn • Fawn.

PRIX DE LA VENTE D'AOÛT **1330.00**
43.50 par mois (36 mensualités)

**"Aubaines fourrures-mode"! Styles en vogue! Un seul bas prix!**

- Mouton de Perse teint noir (uni ou garni)
- Castor retouché
- Vison chinois (teint)
- Mouton de Perse gris (uni ou garni)
- Rat musqué rasé (teint huître ou caramel)
- Gorge de vison pastel
- Seal d'Hudson (Rat musqué teint) uni ou garni
- Vison petits chevrons
- Dos de rat musqué (teint)
- Chat sauvage à poil long
- Castor teint noir
- Chat sauvage rasé
- Castor teint brun (uni ou garni)

PRIX DE LA VENTE D'AOÛT **347.00**
16.90 par mois (24 mensualités)

**Épargnez 300.00! Fourrures-mode en demande, ord. 895.00**

- Ecureuil de Russie teint brun (coupe hermine)
- Castor retouché ou naturel
- Broadtail de Perse teint noir
- Castor (teint huître ou caramel)
- Seal du Cap teint brun
- Broadtail de Perse gris
- Mouton de Perse gris
- Mouton de Perse teint noir
- Mouton de Perse teint brun

PRIX DE LA VENTE D'AOÛT **595.00**
20.30 par mois (36 mensualités)

**Pas de versement comptant sur achat par plan budgétaire.**
LA TAXE DE VENTE EST PAYABLE À L'ACHAT
5 MODES D'ACHAT: • AU COMPTANT • UN LÉGER DÉPÔT (retiendra votre manteau jusqu'à l'hiver) • DÉBOURSEMENT ANTICIPÉ • COMPTE COURANT • PLAN BUDGÉTAIRE
**NOTEZ BIEN:** EATON gardera votre nouveau manteau jusqu'à ce que vous en ayez besoin à l'automne.
EATON en ville (Rayon 248) troisième étage et EATON de Fairview à POINTE-CLAIRE

Rappelez-vous la célèbre garantie Eaton: "ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS".

# EATON EST OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS

en ville et au magasin-entrepôt jusqu'à 9 h. à FAIRVIEW de Pointe-Claire jusqu'à 10 h.

**HEURES D'AFFAIRES EATON:** EN VILLE 9 h. 30 à 6 h. JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. | **FAIRVIEW À POINTE-CLAIRE:** 9 h. 30 à 6 h. JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 H. | **COMMANDES TELEPHONIQUES:** 8 h. DU MATIN à 6 h. DU SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 h. 842-9211

LA PRESSE



MONTREAL, MERCREDI 25 AOUT 1965 — 81e ANNEE — No 196

# Au choix des collégiennes



Le tailleur fait partie du vestiaire de toutes les collégiennes. Celui-ci, très original, est en tweed turquoise, semi-ajusté, la jupe cachant dans son pli portefeuille un panneau de même tissu. Sous la veste, un pull turquoise à col roulé.



Rien n'est plus pratique que ce jumper en corduroy fermé par une double rangée de boutons et une ceinture nouée lâchement. Le chemisier est en coton imprimé, les bas, en coton côtelé. Et les poches ne sont pas fausses !



L'adolescente ne se sent jamais plus à l'aise que dans un ensemble jupe-chandail, autant pour ses sorties en plein air que pour le campus. Notre modèle a choisi une jupe de teinte rouille et un chandail de laine de même ton avec pointes de diamant.



Un autre favori des adolescentes : le jumper de laine d'une riche teinte de vin, taille basse ceinturée, pli creux pour laisser toute liberté aux mouvements, chemisier contrastant avec col et poignets de toile blanche.
Tous ces modèles sont signés "Petti" de Val Hughes, les photos, d'Orssagh.


**Ma-**

Une atmosphère d'élégance à la réception! ✲ Des salons nouvellement décorés—30 à 700 invités. ✲ Une cuisine renommée et un service impeccable. ✲ *M. Bersier saura vous aider.* ✲ *Appelez-le à 842-7777.*

**Hôtel SHERATON MT-ROYAL**

**riages**



**cvm**

**le collège ville-marie**

Institution secondaire indépendante reconnue par le Ministère de l'Education et la Faculté des Arts de l'Université de Montréal

ACCUEILLERA EN SEPTEMBRE PROCHAIN CENT NOUVEAUX ÉLÈVES (garçons et filles) DANS LES 4 SECTIONS DU SECONDAIRE

**cours scientifique: 4 ans**
Prépare aux études supérieures avec options, en 10e et en 11e, de sciences-mathématiques et sciences-lettres.

**cours général: 4 ans**
Destiné aux élèves qui ne poursuivent pas leurs études au delà d'une 11e, mais qui désirent se préparer à la vie ou à des écoles professionnelles de niveau moyen.

**cours classique: 4ans**
Programme de la Faculté des Arts de l'Université de Montréal. Elèves acceptés en 8e et en 9e classique, soit en éléments latins et en syntaxe.

**cours commercial: 4ans**
Prépare à un emploi dès la fin de la 11e année. Les deux premières années sont les mêmes que celles du cours général. Une classe de 12e commerciale "spéciale" accueille les élèves de 11e du cours général ou du cours scientifique qui désirent passer à la section commerciale.

**cours du soir pour adultes**
Ouvert dans les sections générale et scientifique, aux élèves de tout âge, selon leurs aptitudes. Cours de 4 soirs par semaine, conduisant aux diplômes du Ministère de l'Education.

**cours de rattrapage**
Durant l'été, cours de rattrapage en français, mathématiques, sciences et anglais, pour les élèves de la 7e à la 11e année.



M. AURÈLE DAOUST, directeur

**enseignement dynamique et formation personnelle**

Plus de 300 élèves, garçons et filles, fréquentent notre collège où la compétence et le dévouement des professeurs sont gages du succès de l'élève qui travaille sérieusement.

**Entrevues accordées gracieusement aux parents et aux élèves :**
**Lundi au vendredi, 9 h. à 5 h.**
**Mardi et jeudi, 7 h. à 9 h. du soir**
**Demandez le prospectus ou téléphonez à : 52[illegible]-2516**

**cvm**
**le collège ville-marie**
1380, rue Gilford, Montréal 34.

## Pour ou contre la coéducation?

# Le milieu n'est pas prêt

par Renée Houde

"Je ne suis ni en faveur, ni opposé à la coéducation", nous dit en commençant M. Bernard Jasmin, directeur de la régionale de Chambly. "J'ai regardé le problème sous plusieurs aspects, et je n'ai pas réussi à opter pour ou contre. Cependant, il s'avère évident que c'est une nécessité sur le plan économique. De plus, sur le plan pédagogique, la coéducation favoriserait les possibilités d'options."



— "A partir du moment où les parents nous apportent des preuves . . ."

**Les adultes ne sont pas prêts**

"Au fond, dit-il, je crois que le problème ne se situe pas tellement du côté des jeunes, mais du côté des adultes : ils ne sont pas prêts. Il est très important de suivre le rythme historique. Or nous sommes en plein départ".

"Si je ne peux actuellement accepter la coéducation, ce n'est pas pour des raisons morales, ou philosophiques, mais pour des raisons sociales: le milieu n'est pas prêt. Si les adultes avaient des attitudes plus intégrées ! . . . On ne se pose pas le problème de savoir si on aura une famille mixte ou pas ! Je crois qu'il faut procéder très lentement. Nous en sommes encore à la préhistoire psychologique de l'humanité. On se torture maintenant avec des problèmes qu'on juge sous un angle moraliste qui ne vaudra plus dans vingt-cinq ans!... Si les relations entre hommes et femmes adultes étaient plus simples; il n'y a qu'à songer au milieu du travail. Est-ce que ce sont nos peurs que nous projetons lorsque nous pensons coéducation?"

**Les professeurs n'y sont pas préparés**

"De plus, les professeurs ne sont pas prêts. Pour enseigner, il faut être capable d'une certaine objectivation. Or il existe des professeurs qui cherchent à régler leurs problèmes en enseignant. L'enseignement exige beaucoup de maturité."



photo LA PRESSE

— "Je ne suis pas certain que le fait d'être dans la même classe soit un avantage."

"En outre, poursuit M. Jasmin, les étudiants et étudiantes des écoles normales sont séparés lors des cours. Je crois cependant que les autorités des écoles normales seraient d'accord pour s'adapter. Surtout, je conçois mal qu'un professeur enseignant les sciences ou la littérature n'ait pas une passion pour sa matière. Parfois, j'ai une impression presque tragique d'absence de vie intérieure chez le personnel enseignant. Dans la société, le corps enseignant devrait symboliser la culture. Or ceci, on ne l'a pas encore créé au Québec".

**Milieu mixte ou classe mixte ?**

"Il reste un fait : beaucoup de parents craignent la coéducation. Pour eux, c'est exposer leur enfant. Et très souvent, ils ont raison. A partir du moment où ils nous apportent des preuves . . ."

"Faut-il être en faveur de la coéducation ? Ou contre ? Je l'ignore. Un milieu mixte serait peut-être plus avantageux que des classes mixtes. Car je ne suis pas certain que le fait d'être dans la même classe soit un avantage. J'ai beaucoup réfléchi et je n'arrive pas à trouver des arguments qui me fassent opter pour ou contre."

Fin



— "Parfois, j'ai une impression presque tragique d'absence de vie intérieure chez le personnel enseignant."

# L'Institut Vanier de la Famille publie un premier volume

La première publication créée sous l'égide de l'Institut Vanier de la Famille vient de sortir de presse. Il s'agit d'un volume de plus de 200 pages intitulé: "Le Congrès Canadien de la Famille — Compte Rendu".

Le livre explique en détail les raisons qui ont poussé Leurs Excellences le gouverneur général du Canada et Madame Vanier à rassembler toutes les forces vives du pays autour de la question familiale, par le Congrès canadien de la Famille qui s'est tenu du 7 au 10 juin, 1964, à Ottawa, auquel ont participé plus de 350 personnes appartenant à tous les milieux et provenant des dix provinces canadiennes.

Préfacé par M. Arnold Heeney, président national du Congrès canadien de la Famille et membre du Conseil d'administration de l'Institut Vanier de la Famille, le livre relate tous les événements qui se sont déroulés lors du Congrès et reproduit le texte intégral des principaux exposés présentés par leurs auteurs, et celui des discussions qui suivaient chacun de ces rapports. Il comprend en outre la liste complète des délégués qui furent présents au Congrès ainsi que les titres et auteurs des 71 mémoires présentés, dont le sujet fut discuté en table-ronde au cours des séances d'études.

L'Institut Vanier de la famille fut, comme on le sait, incorporé le 30 avril dernier. L'existence de l'Institut est l'objet même de la résolution qui fut adoptée le dernier jour du Congrès et qui demandait que soit créé un organisme permanent dont la tâche sera de se consacrer au bien-être de la vie familiale dans l'ensemble du Canada et dont les buts sont précisément de maintenir et développer l'intérêt envers la vie de famille soulevé par le Congrès. Le président de l'Institut Vanier de la Famille est le Docteur Wilder Penfield, chirurgien et écrivain de réputation mondiale.

Le livre "Le Congrès Canadien de la Famille — Compte Rendu" est actuellement disponible en français ou en anglais au prix de $2.50. On peut se le procurer en écrivant au Secrétariat de l'Institut Vanier de la Famille, 55 avenue Parkdale, Ottawa 3, Ontario.

# Courageuse étudiante

MARKHAM, Ont. (PC) — Le mois de juin fut particulièrement long pour Mme John Forrest, de Markham, en Ontario. Cette jeune femme de 18 ans a étudié dix heures par jour, sans professeur, pour passer ensuite neuf examens de 13e année avec une moyenne de 76 sur cent.

Quelques semaines plus tard, elle donnait naissance à une fille, Lyre. Mme Forrest a expliqué son horaire d'étude. Elle se levait tous les matins à 9 heures pour travailler jusqu'à midi. Après déjeuner, elle se plongeait de nouveau dans ses livres jusqu'à 4:30 heures, et ensuite préparait le dîner, puis elle recommençait à étudier.

La jeune femme dit que son mari se rendait tous les soirs au cinéma. Mme Forrest avait quitté l'école en 1964 pour se marier, mais sur les conseils et encouragements de son époux, elle reprit ses livres en vue des examens de juin.

# "Je suis opposée au travail de nuit des femmes, des hommes également"

— Huguette Plamondon

Par Marie Bourbonnais

"Une action concertée venant des organismes, des associations, jointe à celle des syndicats empêchera sûrement le gouvernement d'abroger la loi défendant le travail de nuit aux femmes dans les établissements industriels et commerciaux. Il est bon que le public étudie les conséquences sérieuses que produirait un changement dans la loi actuelle, conséquences sur la santé des travailleuses et sur la vie familiale."

Ainsi s'exprimait Mlle Yvette Plamondon, vice-présidente du Congrès du Travail du Canada, au cours d'une entrevue où elle faisait part de son opposition au travail de nuit des femmes dans l'industrie. On sait que la Commission Mailloux chargée, d'étudier cette question, a été établie à la suite de pressions faites par les compagnies, notamment la Dominion Textile, qui emploient des milliers de femmes.

Ces compagnies allèguent qu'un changement dans la loi leur permettrait de concurrencer plus avantageusement les Etats-Unis et l'Ontario qui emploient la main-d'oeuvre féminine, la nuit. Leur argument majeur : le progrès de la province de Québec qui serait arrêté dans son essor, si elles devaient aller dans la province voisine pour y installer d'autres usines.

"Devant cette éventualité du travail de nuit pour les femmes, notre premier mouvement, c'est l'indignation" déclare Mlle Plamondon. "Je suis opposée parce qu'opposée en général, au travail de nuit. Il est tout aussi anormal pour un homme que pour la femme de dormir le jour et de travailler la nuit. Les familles où le père dort le jour vivent à pas feutrés. Le travailleur a un sommeil qui va à contre-sens ; l'horaire de ses repas est bousculé, son estomac se détracte, sa santé cède bien avant l'âge de la retraite. Et ce qui est onéreux pour lui le sera tout autant pour la travailleuse. Imaginez les inconvénients pour celle qui a des enfants, des responsabilités familiales, des parents âgés. Comment vont-elles s'en tirer ?

On sait que dans l'industrie, le travail de nuit n'est pas généralisé. En ce qui concerne plus particulièrement les femmes, les "nocturnes" se retrouvent surtout dans les hôpitaux, les restaurants, les hôtels secteurs qui échappent à la loi du Québec sur les établissements industriels, loi qui défend le travail après minuit.

**—Certains hommes travaillent la nuit; en s'opposant au travail des femmes, est-ce qu'on ne réclame pas pour elles, du même coup, un traitement de faveur ?**

—Pas du tout, ce serait fausser le problème que de le poser ainsi ! Pour ma part, j'estime que l'on commet une erreur en embauchant les hommes. Ce n'est pas une raison pour la continuer avec les femmes.

**—On dit que certaines femmes seraient prêtes à travailler la nuit ?**

Pour combien de temps ? Quand elles y auront brûlé leur santé qu'adviendra-t-il ? C'est une mesure qui se retournera contre elles. L'industrie textile est une des plus dures qui soient ; on y est mal rémunérée. Qu'on se rappelle l'époque pas si lointaine du Cheap Labor. Les syndicats luttent pour la parité du salaire mais nous ne l'avons pas encore et si les compagnies sont tellement pressées de faire travailler les femmes, c'est qu'on les paie moins cher. D'autre part, on a besoin d'elles parce qu'elles donnent un meilleur rendement ; certaines opérations demandent des mains délicates et les femmes possèdent une habileté tactile que ne possèdent pas les hommes. La seule raison qui pousse les compagnies à demander le travail de nuit, c'est le profit. Pour accélérer la production, elles envisagent l'opération continue de 24 hrs à trois postes, ce qui pour elles serait plus économique que deux postes même avec prime.

**— On objecte que l'essor économique du Québec en est retardé d'autant, les Etats-Unis et l'Ontario permettant le travail de nuit ?**

—Et pourquoi toujours aller copier ce qui se fait de mauvais ailleurs. Nous ne sommes pas dans un contexte américain ? La preuve, essayez de faire travailler nos gens le dimanche ? Nous avons une belle occasion d'agir en pays adulte. Pour ce qui est de l'Ontario, la province a les yeux sur nous, tout épatée de notre réveil, très sain. Dans notre marche de l'avant, nous voulons revaloriser le travailleur. Que Québec refuse de mettre la main d'oeuvre féminine à contribution, la nuit : l'Ontario se sentant épaulée par nous, suivra notre exemple ; les syndicats y lutteront plus avantageusement.

Mlle Plamondon cite le cas de General Food, à Cobourg, Ont. qui "sans avoir consulté les femmes leur imposa le travail de nuit, à salaire moindre que celui des hommes : ces derniers étaient furieux, ce qui a divisé les travailleurs". Et la compagnie ne demandait pas mieux. Il faut savoir éviter l'écueil.

"Pour certains employeurs, le profit c'est tout ce qui compte. Le progrès ? Peut-on parler de progrès quand on détériore la condition humaine. Il est temps de briser le règne de la piastre. Le rôle des syndicats, ce n'est pas de travailler uniquement à faire augmenter les salaires ; les conditions de travail, ça compte. Encore une fois, le profit n'est pas un critère et si les compagnies n'ont que l'argent en tête, aussi bien qu'elles disparaissent !

"Elles dépensent volontiers des sommes énormes pour l'outillage, mais quand il s'agit du bien-être des travailleurs, ce n'est plus rentable. Qu'elles investissent dans de nouveaux bâtiments, qu'elles embauchent plus de personnel, qu'elles s'arrangent pour concilier leur production avec le travail de jour. Pourquoi toujours exploiter l'homme au profit de la machine. D'ailleurs on a l'exemple de compagnies qui ont installé le travail de nuit et le trouvant peu efficace ont cédulé leur personnel, sur un horaire de jour.

"Si on ouvre la porte aux textiles, on l'ouvrira pour d'autres industries. Je connais bien des travailleuses qui surveillent le débat de près, celles des salaisons par exemple. Elles sont très inquiètes car déjà le travail de jour est extrêmement pénible.

"Et elles ne travaillent pas par luxe. Nous avons du chemin à faire avant de persuader les hommes que les femmes ne travaillent pas seulement pour s'acheter des bas de soie et du rouge à lèvres. Il y a une proportion de 90 pour cent des femmes qui travaillent par obligation. Et j'aimerais qu'on cesse de dramatiser les problèmes féminins qu'on cesse de considérer la maternité par exemple comme une fonction diminutive. Combien de travailleurs ont des absences par suite d'opérations ou autre raison qu'ils connaissent aussi bien que nous. En fait-on tellement état ? Pour ma part, je voudrais une législation qui mettrait les deux sexes sur le même pied, pas un âge de la retraite pour les femmes et un autre pour les hommes !"

Et voilà !

Un avenir pas très lointain nous fera connaître d'autres réactions étant donné les mémoires sur cette question, qui ne manqueront pas d'être soumis à la Commission Mailloux. Le débat est ouvert : il va plus loin que le profit, que les compagnies, que les travailleurs eux-mêmes.












ENTIEREMENT CLIMATISE

Tailleur corduroy trois-pièces pour la collégienne qui s'y connaît!

D'allure jeune et éveillée . . . veston cardigan ajustant bien et jupe-fourreau droite assortis d'un corsage imprimé lavable . . . ou, pour alterner, un chandail à col roulé ! En brun olive, antilope ou vert.
Tailles 8 à 16 ..... 29.95

Perley
Vêtements sport
Rez-de-chaussée
1254 ouest, rue STE-CATHERINE



# Cheveux en cascade pour le soir

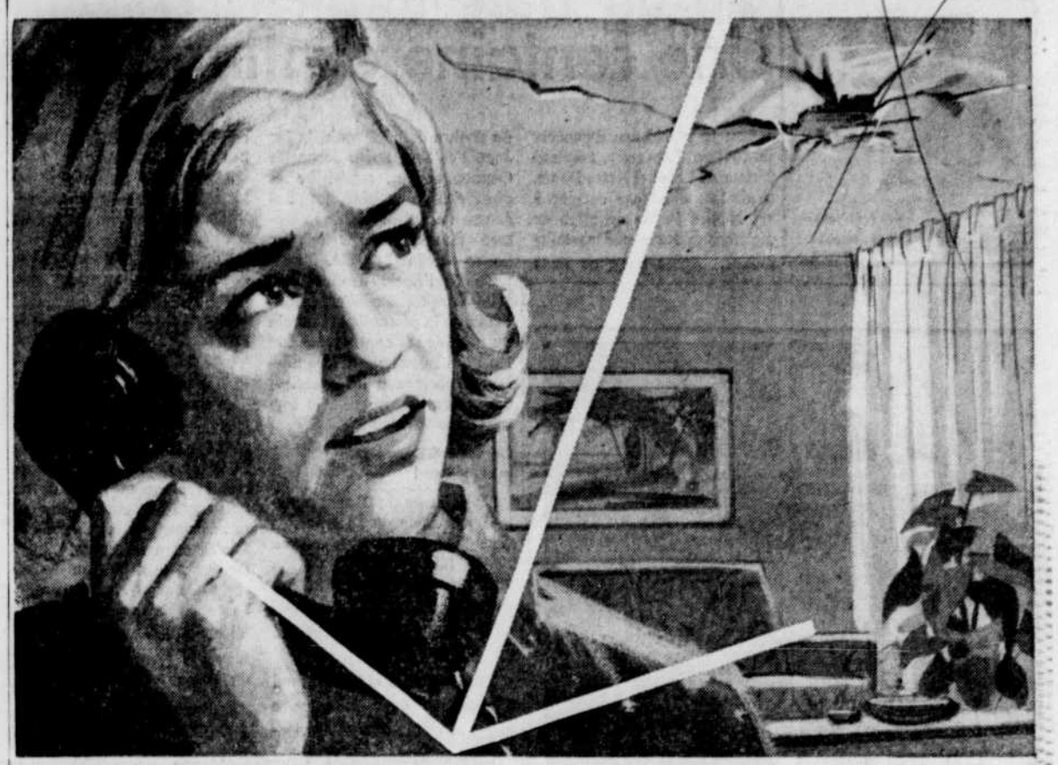


La maison Elizabeth Arden propose pour le soir cette coiffure à la silhouette élégante. Les cheveux de la longueur de l'épaule sont brossés en hauteur à partir du front et en vagues profondes sur les côtés. Ils sont relevés dans le dos et sculptés en une cascade de boucles délicates.




PIAZZA TOMASSO
8205, BOUL. DECARIE
LIVRAISON RE. 9-5555





soyez une personne d'action!

Le plafond est en train de vous tomber sur la tête . . . vous avez besoin de secours ! Que faire ? Faites marcher vos doigts . . . dans les Pages Jaunes !

Quel que soit le service ou le produit dont vous ayez besoin, vos doigts le trouveront rapidement dans les Pages Jaunes. C'est ce que font les gens d'action !

comme les gens d'action - faites marcher vos doigts...

utilisez les Pages Jaunes



*Trois Derniers Jours*



Ogilvy

**Vente d'Août**

**Occasions sur**

**FOURNITURES DE MAISON**

**Réductions de 10% à 33⅓%**

sur la plupart des articles


## La prospérité n'empêche pas les Italiens de préférer les pâtes à la viande

ROME. (Reuter) — Le standard de vie marque une courbe ascendante en Italie, ce qui n'empêche pas les Italiens de préférer les pâtes alimentaires à la viande. Les biftecks, côtelettes, tranches de foie de veau étant à la hausse, la demande diminue, au grand désespoir des bouchers italiens.

A Rome, lors d'une assemblée tenue récemment pour chercher à améliorer les méthodes de distribution, les bouchers voulaient réduire le nombre d'intermédiaires dans l'acheminement du produit de la ferme à la table du consommateur. Ils ont demandé également une réduction de taxes sur la viande et une limitation du nombre de permis octroyés aux bouchers.

En 1963, l'année "du boom" chaque Italien avait mangé en moyenne 38 livres de viande. Les statistiques pour les cinq premiers mois de 1965 démontrent que la consommation de cette année ne sera que d'environ 32 livres par personne.

Pour la moitié des produits, il s'agit de viande importée. D'autre part, on note une augmentation croissante dans la production des pâtes alimentaires, comprenant macaroni et spaghetti.

Parmi les facteurs qui expliquent cette diminution de la production italienne de viande, vient la concurrence des importations de produits congelés, particulièrement de l'Argentine, qui envahissent le marché depuis deux ans. Les prix en sont plus bas et la viande est vendue dans les boutiques spécialisées pour les produits congelés.

Le boeuf et le veau comptent parmi les viandes les plus en demande en Italie. Cependant, dans certaines régions, on trouve des spécialités à base de chèvre, d'agneau et parfois de porc.

Les Toscans sont très fiers de leur "Bistecca à la Fiorentina", une entrecôte de boeuf grillé, de si grande dimension qu'elle déborde le plat de service. Un bifteck de ce genre est d'ordinaire partagé entre deux personnes.

### Liste inépuisable des "Miss"

Dans la lignée florissante des "Miss quelque chose" Denise Cromagnon occupera une place à part. Elle est la première "Miss Laideur" de l'histoire.

Elle est brune, elle a vingt-cinq ans et dut triompher d'un nombre fort élevé de concurrentes. L'élection s'est passée à St-Tropez, sous la présidence de la soeur du roi d'Afghanistan.

Mais Denise risque de perdre bientôt sa couronne. Dans sa corbeille de "Miss" elle a trouvé une offre de traitement dans un Institut de beauté parisien.


**Une Vedette de Notre Vente-Ameublement**

Ogilvy

Epargnez 33⅓% à plus de 50% sur

LITS CONTINENTAUX DE QUALITÉ

Cette vente d'inventaire comprend seulement 127 lits construits par Giddings, Sealy, Singer, Supreme et United. Tous les matelas sont recouverts d'une enveloppe de qualité ; certains sont rembourrés de caoutchouc-mousse. Choix de 253 à 1030 ressorts et 3 densités : moyenne, ferme ou extra-ferme.

**GROUPE I :** Rég. $99 à $119 — $65
Largeurs : 36", 39", 48" ou 54"

**GROUPE II :** Rég. $119 à $139 — $75
Largeurs : 30", 36", 39", 48" ou 54"

**GROUPE III :** Rég. $129 à $179 — $85
Largeurs : 36", 39" ou 54"

Ecrivez ou Téléphonez chez Ogilvy, 842-7711

OGILVY — LITS, AU TROISIEME

**OGILVY**



Enlevez les poils superflus avec une facilité, une rapidité, une sûreté nouvelles

Pour enlever le poil des bras, des jambes et de la figure, rien n'est aussi facile, rapide et sûr que la nouvelle composition de NAIR blanc pur, agréablement parfumée.

Vous appliquez NAIR . . . vous essuyez: il n'y a plus de poils! Touchez votre peau: elle est douce comme de la soie, et elle le restera longtemps, car NAIR dissout les poils jusque sous la peau sans laisser le moindre poil raide.

Essayez NAIR, nouvelle composition—crème ou lotion.




NOUVELLE COMPOSITION
NAIR



# LE SALON ITALIEN
## inaugure un nouveau magasin

**DEMAIN le 26 AOUT au 6838 de la PLAZA ST-HUBERT**

**PANORAMA DE SOULIERS D'AUTOMNE PROVENANT DE 3 PAYS**

*Canada – France – Italie*




CANADA Pécari fini daim pelucheux — suède noir, gris, ton or, idéal pour le campus. BAS PRIX
$9.99

Starlette de France — La nouvelle silhouette élégante dans le goût de la jeunesse — bout nouveau — talon nouveau — indispensable à votre garde-robe d'automne. AU BAS PRIX DE
$14.99

LA BOUTIQUE GIOVANNI DE FLORENCE présente pour la première fois au Canada du veau souple de haute qualité, exclusif au Salon Italien — dans les plus récents modèles à la mode — bout nouveau, talon nouveau. AUSSI PEU QUE
$14.99

IMPORTES D'ITALIE — Magnifiques gants de chevreau.
$9.99
(brun - noir - blanc)

ET OFFERTS A DES PRIX CONVENANT *à toutes les bourses*

**GRATIS...**

**JEUDI — VENDREDI — SAMEDI**
POUR VOUS MADAME,
UNE PAIRE DE GANTS GRATIS
(VALEUR $9.99) AVEC UN ACHAT
*sur La Plaza St-Hubert seulement*

Plusieurs autres modèles non illustrés

*Attention spéciale apportée aux commandes postales et téléphoniques*

Italian Room SHOE SALON

*Attention spéciale apportée aux commandes postales et téléphoniques*

6838 PLAZA ST-HUBERT — 272-9901
A Montréal : Ste-Catherine Ouest (angle Bleury) 849-8759
A Verdun : 4223 rue Wellington — 769-2981
Quand vous irez à Québec, venez nous voir à 341 St-Joseph Est, 524-5509
Ouvert le jeudi et le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30
SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

# ONU FAITS ET GESTES

M. Arthur Goldberg, représentant des Etats-Unis à l'ONU, a invité le Dr Martin Luther King, leader du mouvement des droits civiques, à lui rendre visite prochainement à New York, pour s'entretenir avec lui du problème du Vietnam, annonce la délégation américaine. Le Dr King a fait récemment des déclarations en faveur d'une paix négociée au Vietnam, et avait demandé à voir M. Goldberg.

* * *

**Amendements ratifiés**

M. Roger Seydoux, représentant de la France à l'ONU, a remis hier au secrétaire général U Thant les instruments de ratification par le gouvernement français des amendements à la charte de San Francisco, qui ont pour effet d'élargir la composition du conseil de sécurité et du conseil économique et social.

Seule la ratification américaine, sous forme de signature présidentielle, manque encore pour que ces amendements entrent en vigueur.

* * *

**Doute au sujet du Yémen**

Des diplomates au courant de la longue dispute au Yémen ont exprimé, hier soir, la crainte que la nouvelle entente entre le président Nasser, de la République arabe unie, et le roi Fayçal, de l'Arabie séoudite, ne saurait mettre fin au conflit qui dure depuis trois ans.

Ils ont en même temps prédit qu'il y aurait de nouvelles disputes entre le président Nasser et le roi Fayçal, qui avait déjà consenti à faire la paix au Yémen avec l'aide des Etats-Unis en avril 1963.

* * *

**Grave menace à la paix**

Le secrétaire général U Thant a déclaré hier, dans un communiqué, qu'il considère la situation au Cachemire "comme une grave et dangereuse menace à la paix", et qu'il poursuit activement ses efforts diplomatiques pour faire cesser les violations de la ligne de cessez-le-feu. M. Thant a contremandé la mission qu'il avait confiée au Dr Ralph Bunche, mais il a demandé au général Robert Nemo, d'Australie, chef des observateurs de la mission de l'ONU en Inde et au Pakistan, de venir d'urgence à New York, pour discuter de la situation avec lui. Le général Nemo, venant de Shrinagar, est attendu au siège de l'ONU avant la fin de la semaine.



téléphoto PA

**Deux jeunes "kidnappers"**

James Gourlay (à gauche), de San Jose, en Californie, et John Colvan, de Hudson Falls, dans l'Etat de New York, (à droite) sont conduits vers les cellules par un policier du FBI, après avoir été appréhendés et accusés de kidnapping. Les deux individus ont enlevé un couple de San Jose qu'ils ont conservé comme otage dans une maison de ferme située dans l'ouest du Nevada.

# Pearson: programme d'aide fédéral pour l'établissement de ports de plaisance

VANCOUVER. (PC) — Le premier ministre Pearson a annoncé hier un programme d'aide gouvernementale pour l'établissement de ports de plaisance (marina).

Ce programme est conçu comme un complément des projets d'initiative privée pour l'établissement de ces ports de plaisance. Il servira à l'aménagement de bassins, de brise-lames, de digues, de jetées et de dragues.

Le coût de tels aménagements peut s'échelonner entre quelque milliers et plusieurs millions de dollars compte tenu des conditions physiques des sites et du volume de circulation envisagé.

Seuls les projets d'initiative privée, ou lancés par les autorités municipales pourront se prévaloir du programme d'aide.

Les observateurs politiques estiment que l'annonce de ce programme d'aide constitue une autre indication que le premier ministre projette une élection à l'automne.

VICTORIA. (PC) — Le premier ministre et Mme Pearson ont interrompu mardi une période de repos dans une ferme située à 18 milles au nord d'ici afin de déjeuner avec le lieutenant-gouverneur et Mme George Pearkes.

Un aide du premier ministre a déclaré qu'une ou deux autres personnes étaient aussi présentes mais qu'il s'agissait surtout de deux couples qui se visitaient.

Les Pearkes et les Pearson sont des amis personnels en dépit de carrières politiques opposées. M. Pearkes était ministre de la Défense dans le cabinet conservateur de Diefenbaker.

M. et Mme Pearson retourneront à Vancouver aujourd'hui pour une réception du parti libéral de Colombie-Britannique.

Jeudi, on s'attend que M. Pearson tienne une conférence de presse, qu'il visite le port de Vancouver. Il doit aussi présenter les certificats de citoyenneté à 30 nouveaux Canadiens.

Vendredi, M. et Mme Pearson se rendront à Prince George par avion, où le premier ministre adressera la parole lors d'un dîner, et de là à Calgary, d'où ils se rendront à Banff en automobile. A Banff, M. Pearson portera la parole au cours du troisième congrès annuel de la conférence sur le développement mondial.

# Paul Hellyer a ignoré les avis de ses conseillers pour le choix du CF-5

OTTAWA. (PC) — En optant pour l'achat du bombardier de combat américain CF-5, le ministre de la Défense, M. Paul Hellyer, a écarté l'avis de ses principaux conseillers militaires, apprenait-on hier de sources informées.

On précise néanmoins de même source que les conseillers du ministre ne se sont pas offusqués de la chose, non plus que M. Hellyer n'a mis en doute leur compétence. Les décisions de ce genre, explique-t-on, appartiennent au gouvernement et les militaires sont prêts à les accepter.

Le maréchal en chef de l'Air Frank Miller, chef d'état-major de la défense, a publié hier un communiqué démentant une information de la Presse Canadienne attribuant la mutation en Europe du vice-maréchal de l'Air Wilfred Bean à l'opposition qu'il aurait manifestée à l'achat du CF-5.

Le communiqué ne nie pas que le vice-maréchal Bean se soit opposé à l'acquisition du CF-5. Il qualifie son affectation outre-mer comme faisant partie de la routine. Le vice-maréchal Bean était chef d'état-major adjoint de la défense.

Selon les informateurs, le maréchal en chef de l'Air Miller et le maréchal de l'Air Clare Annis, chef de la logistique, de même que le vice-maréchal Bean, favorisaient l'achat du bombardier de combat réacté américain McDonnel Phantom pour des raisons strictement militaires.

On note que le maréchal en chef de l'Air Miller n'a pas assisté à la conférence de presse au cours de laquelle M. Hellyer a annoncé le choix du CF-5 alors qu'il avait assisté à des exposés similaires faits à la presse en décembre alors que le ministre avait annoncé le choix d'autres pièces d'équipement de défense.

On explique que M. Hellyer a simplement trouvé le Phantom trop coûteux et ne cadrait pas pour cette raison avec son programme de défense.

Le programme CF-5, prévoyant l'acquisition de 125 appareils fabriqués par Canadair à Montréal, est relativement peu coûteux : $215,000,000.

Ce chiffre, précise-t-on, représente un maximum absolu, comprenant même la taxe de vente fédérale de 11 pour cent, toutes les pièces détachées et la conversion d'appareils de transport pour permettre au CF-5 de refaire le plein en cours de vol.

# Courrier d'Amérique latine

**MEXICO. (AFP) — La seconde conférence de la Commission préparatoire pour la dénucléarisation de l'Amérique latine, qui réunit les représentants de tous les pays latino-américains, à l'exception de Cuba et de Saint-Domingue, s'est ouverte lundi à Mexico. Au cours de cette conférence, à laquelle assistent des observateurs délégués par le Canada, les Etats-Unis, le Japon, la Hollande, la Suède, la Yougoslavie, l'Italie, la Norvège et la Grande-Bretagne, doit être examiné un projet de traité proscrivant toute arme nucléaire d'Amérique latine.**

# Un Noir nommé 'attorney-general' des Etats-Unis

WASHINGTON. (AFP) — M. Thurgood Marshall, ancien avocat-conseil de l'Association nationale pour le progrès des gens de couleur, NAACP, a prêté serment hier en qualité d'avocat général des Etats-Unis, au cours d'une brève cérémonie d'investiture à la Maison blanche.

Il devient ainsi le premier Américain de race noire qui accède à cette haute fonction.

Le président Johnson a tenu à souligner à cette occasion que, grâce au travail d'hommes tels que M. Marshall, l'Amérique a maintenant atteint le stade où l'origine raciale ne se dresse plus en barrière à l'exercice de l'expérience et de l'habileté.

De par ses fonctions, le nouvel avocat général aura pour tâche essentielle de soutenir la thèse du gouvernement dans toutes les affaires traduites devant la Cour suprême des Etats-Unis.

De nombreuses personnalités assistaient à la cérémonie à la Maison blanche, dont le ministre de la Justice, M. Nicholas Katzenbach, le directeur du Bureau fédéral des enquêtes, FBI, M. G. Edgar Hoover et M. Roy Wilkins, secrétaire général de la NAACP.

SAINT-DOMINGUE. (AFP) — Le gouvernement du colonel Caamano a accepté avec quelques modifications, le texte de l'acte de réconciliation élaboré le 9 août, apprend-on de source constitutionnaliste. Cette décision intervient presque quatre mois, jour pour jour, après l'insurrection du 25 avril.

**SAINT-DOMINGUE. (AFP) — L'avocat Nelson Diaz Montano, fils d'un des "justiciers" du dictateur dominicain Rafael Trujillo, a été trouvé mort près de Villa Mella. Il avait reçu deux balles dans la poitrine et deux dans le dos. Les circonstances de sa mort sont encore inconnues. La victime était le fils de Modesto Diaz, qui participa à l'assassinat de Trujillo le 30 mai 1961. Modesto Diaz ainsi que d'autres conjurés ont été ensuite assassinés par Ramfis Trujillo.**

CARACAS. (AFP) — La direction générale de la police du ministère de l'Intérieur vénézuélien a découvert lundi l'existence d'un complot ayant pour but de fomenter des attentats contre des personnalités de l'Etat d'Anzoategui, région pétrolière de l'est du Venezuela, où des oléoducs et des gazoducs ont été récemment l'objet de dynamitages.

# Deux soldats font un hold-up et kidnappent ensuite 11 personnes

FERNLEY, Nevada (PA) — Deux gunmen, dignes de jouer dans les meilleurs Western, ont été appréhendés hier au Nevada et accusés d'avoir commis, à la pointe de la baïonnette, un hold-up dans une taverne et d'avoir ensuite enlevé et entraîné un couple dans une chasse à l'homme de 250 milles, jusqu'à une maison de ferme isolée où ils furent finalement capturés par une centaine de policiers. Au moment de leur arrestation, les deux hommes, dans la maison de ferme, tenaient finalement en respect 11 otages.

Mme Alice Clements, âgée de 40 ans, l'une des personnes gardées en otage par les bandits, a déclaré, à la suite de cette aventure qui a duré 13 heures, mardi, que les deux individus n'étaient dans le fond que "des jeunes gens effrayés".

Les deux hommes accusés de kidnapping et de vol à main armée sont : James R. Gourlay, âgé de 21 ans, de Détroit, et John D. Colvan, âgé de 20 ans, de Hudson Falls, N.Y. Ils ont avoué à la police qu'ils faisaient partie de l'armée régulière américaine.

Les deux individus se préparaient à s'enfuir en traversant à cheval le désert du Nevada. Ils auraient apparemment changé d'idée au moment où le shérif adjoint du comté amenait les chevaux à la ferme.

Les fuyards avaient menacé de faire un mauvais parti aux otages si on ne leur amenait pas des chevaux.

Plusieurs coups de feu ont été tirés par des policiers durant les trois heures où Gourlay et Colvan ont tenu en respect 100 hommes du FBI, et d'autres policiers de l'Etat. Personne cependant ne fut blessé. Les deux individus ont menacé, pendant un certain temps, de tuer l'un des enfants du propriétaire de la ferme, M. Gill Clements, si les policiers ne s'éloignaient pas.

Les personnes, gardées en otage dans la maison de ferme, étaient : le propriétaire de la ferme, sa femme et ses six enfants, le shérif adjoint du comté de Lyon, M. Austin Lucas, M. et Mme Omar D. Ponders, de San Jose, le couple que les bandits avaient en premier capturé.

Les Ponders avaient été enlevés lundi soir, Gourlay et Colvan les connaissaient ayant été leurs invités, quelque temps auparavant.

La chasse à l'homme a débutée lorsque la police découvrit, dans un restaurant, une note que Ponders avait laissée, sur un bout de papier de toilette, afin d'appeler au secours.

# Un gazoduc de Candiac à Burlington

BEDFORD. (RR) — Un nouveau gazoduc, construit par la compagnie Trans-Canada Pipe Lines, reliera bientôt la ville de Candiac à Burlington, dans le Vermont, aux Etats-Unis. Ce conduit géant servira au transport de gaz naturel canadien à l'intention d'un distributeur étatsunien.

Les travaux sont en cours à St-Armand, où passera le gazoduc. Les ingénieurs de la Trans-Canada Pipe Lines ont adopté un tracé qui traverse en ligne directe le territoire séparant Candiac de la frontière Canado-étatsunienne.

# Un congrès d'électeurs à Jacques-Cartier

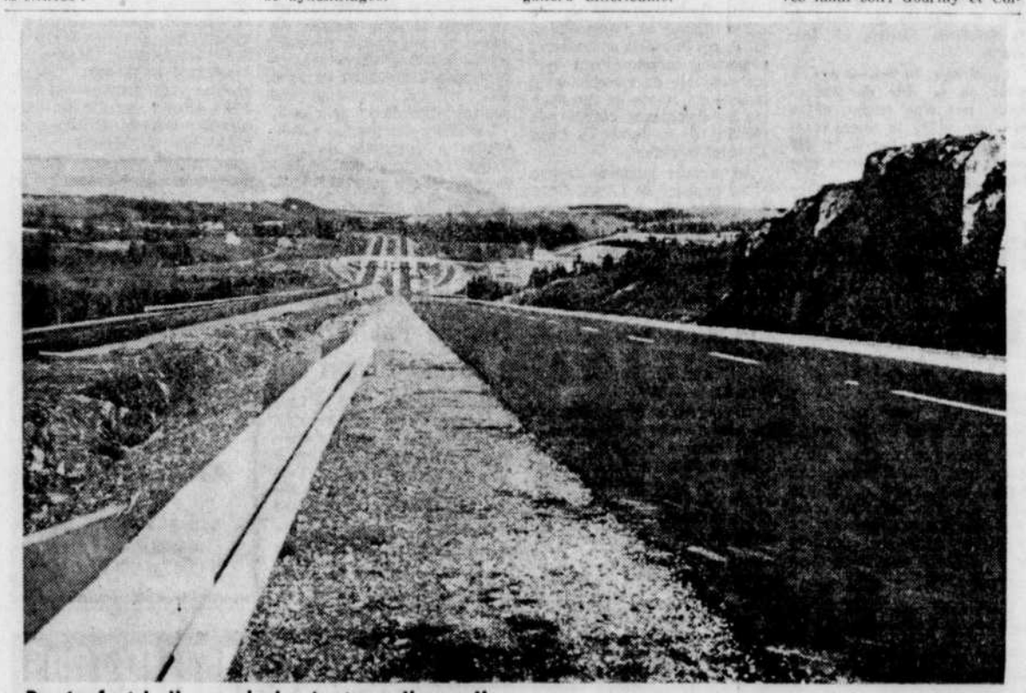
SAINT-JEAN (DNC) — Un congrès, organisé à Ville Jacques-Cartier dimanche, fait appel aux électeurs de toutes allégeances. M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales, y portera la parole à la fin de la journée.

Les assises se tiendront à l'école régionale Gérard-Filion, à 1330 ouest, boulevard Curé-Poirier. Elles grouperont des électeurs venant des comtés de Chambly, Iberville, Missisquoi, Napierville-Laprairie, Saint-Jean et Verchères. Le congrès ouvre ses portes à tous, sans exception, hommes, femmes, jeunes gens, étudiants. Le comité d'organisation escompte la présence de tous les députés provinciaux de la région. Ses responsables ont avec beaucoup d'enthousiasme préparé les résolutions à présenter durant la journée.

L'inscription commencera à 9 h. du matin. Suivront les séances en comités, intitulées industrie laitière, horticulture, conserverie, affaires municipales. Le thème de la journée portera sur "L'économie rurale dans un Québec moderne. Le Dr Irénée Lapierre, président de la Fédération libérale du Québec, prononcera une allocution, lors de l'assemblée plénière durant l'après-midi. Le président régional, M. P.-André Leroux, envisage avec optimisme l'issue de la journée.

# Arrestation à la suite du vol d'une auto

Deux jeunes gens ont volé aux petites heures ce matin l'auto de M. Jean l'Espérance, 529 est, Jarry, immobilisée à l'angle de Metcalfe et Ste-Catherine. Peu après, la police de Ville Saint-Luc, alertée, repérait ce véhicule sur le chemin de la Côte-Saint-Luc et le prenait en chasse. Bientôt les agents capturaient le conducteur âgé de 18 ans, cependant que le complice de ce dernier prenait la fuite à travers un terrain de golf voisin. Les agents se sont élancés à sa poursuite et ont tiré deux coups de feu dans sa direction, l'atteignant selon toute probabilité, mais à cause de l'obscurité il a réussi à leur glisser entre les doigts.



**Route fort belle, mais jugée trop dispendieuse**

Les usagers de l'autoroute de l'Estrie protestent en nombre croissant contre le prix élevé du péage, qu'on leur impose. Plusieurs le trouvent prohibitif. A leurs yeux, une baisse des tarifs aux postes de péage accroîtra l'affluence sur cette voie, par ailleurs belle et accueillante. Des pétitions circulent dans toute la région, sous les auspices d'un comité que préside M. Paul-Eugène Desrochers, de Saint-Luc. Ci-haut, apparaît un tronçon de la route, percée à travers un décor splendide, émaillée de montagnes.

# Levée de boucliers contre les tarifs de l'autoroute des Cantons de l'Est

SAINT-JEAN. (R.P.) — "Les citoyens usagers de l'autoroute des Cantons de l'Est", groupe formé de représentants de huit villes, font présentement circuler dans la région des pétitions demandant aux autorités concernées d'accorder aux usagers de l'autoroute Sherbrooke-Montréal les mêmes avantages qu'à ceux de l'autoroute des Laurentides.

Sur cette dernière voie, les usagers paient 25¢ à tous les 18 milles, en temps ordinaire, et aux heures de pointe (celles des travailleurs) le tarif est réduit à 10¢.

Sur l'autoroute des Cantons de l'Est, par contre, le tarif est de 50¢ et il n'y a aucune réduction aux heures de pointe. De plus, l'usager de Marieville, par exemple, doit débourser 25¢ à Marieville, 50¢ à Chambly et 25¢ au pont Champlain. Pour aller à Montréal seulement, cet usager, pour moins de 20 milles, doit débourser $1.

Le comité de citoyens est présidé par M. Paul-Eugène Desrochers, de Saint-Luc. Ce dernier est assisté de cinq directeurs, représentants des villes de Saint-Luc, Saint-Jean, Chambly, Magog et Granby.

Dimanche dernier, une première pétition circulait dans l'île Ste-Thérèse. A cet endroit seulement, on a recueilli 415 noms. Les pétitions circuleront durant quelques semaines dans les villes situées près de l'autoroute des Cantons de l'Est.

**Un fardeau injuste**

Les requérants mentionnent que la situation présente impose un fardeau injuste et financier aux usagers de l'autoroute des Cantons de l'Est. Parmi les raisons mentionnées, on peut noter :

— l'usager de la dite autoroute doit débourser $1 par jour (au moins);

— des mesures ont été prises pour soulager les usagers de l'autoroute des Laurentides; il est alors injuste et discriminatoire que ces droits préférentiels ne soient pas étendus au bénéfice des usagers de l'autoroute des Cantons de l'Est;

— la situation présente n'est aucunement attrayante aux futurs propriétaires et, par conséquent, cela entrave la croissance économique des régions concernées;

— ce précédent entrave certains développements industriels, commerciaux et résidentiels.

Toutes les pétitions seront envoyées au premier ministre du Québec, M. Jean Lesage.


A la demande générale

POUR 3 JOURS SEULEMENT

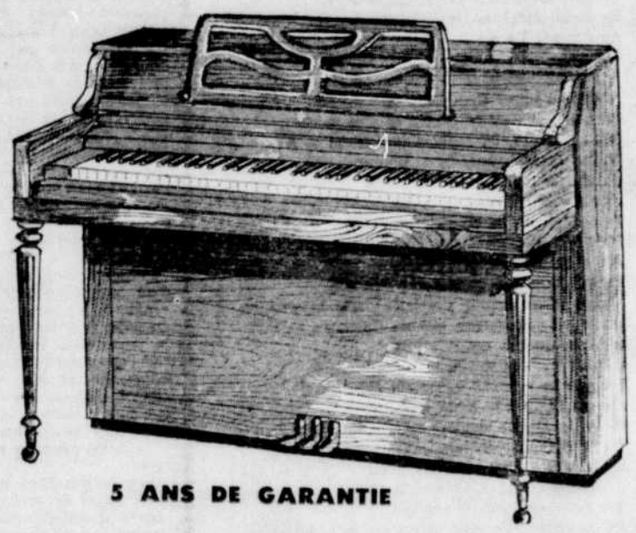
Langelier Valiquette

PIANO MANSFORD

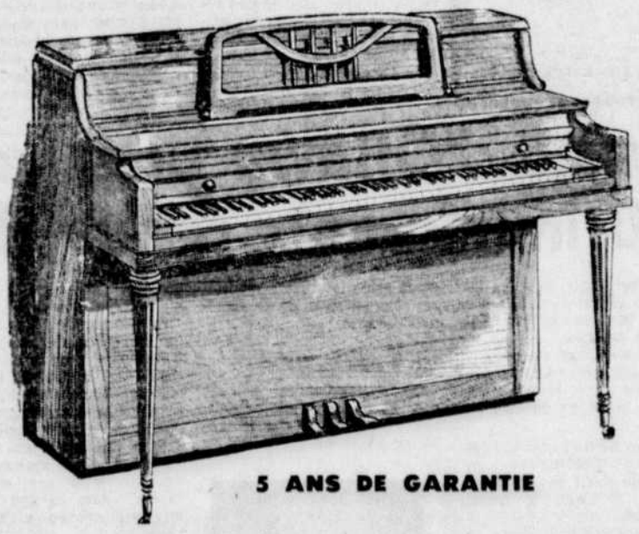
Fini satin sur noyer ou acajou, 37" de hauteur, 88 notes, garantie de 5 ans.

Rég. 750. pour 499.

Banc 35.



5 ANS DE GARANTIE



MODELE SHEARINGTON

Double couche de feutre aux marteaux, 37" de hauteur, 58" de largeur 24" de profondeur. Fini satin sur noyer ou acajou. Garantie de 5 ans.

Rég. 895. pour 549.

Banc 35.

5 ANS DE GARANTIE



MODELE STRATHMORE

Fabriqué exclusivement pour Langelier-Valiquette. Noyer de luxe. 3 pédales de cuivre. — Merveilleuse caisse de résonance. — Double couche de feutre aux marteaux. Table d'harmonie en épinette. Hauteur 39", largeur 57½", profondeur 23½".

Rég. 950. pour 699.

Banc 35.

5 ANS DE GARANTIE

510 Ste-Catherine est près Berri Tél. 842-8811

LANGELIER-VALIQUETTE LTEE

Stationnement municipal face au magasin au rue Labelle




AUJ. 2 P.M. et 8 P.M.

Enfants de 10 ans ou plus admis en matinée seulement mer., sam., dim.

CLIMATISE ALOUETTE Tél. 861-2807




AUJ.

SAVOY

STRAND

"PAJAMA PARTY" PANAVISION PATHECOLOR

CHATEAU RIALTO 4 SALLES CLIMATISEES




2 derniers jours




LA SÉCHERESSE (VIDAS SECAS)

Sous-titres français)

Prix de l'O.C.I.C. (Cannes)

Air climatisé

1706 rue STE. CATHERINE TEL. 521-8600

Sur semaine: 7.30, 9.30
Dimanche: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

CINEMA FESTIVAL

2 représentations par jour : 2.15 et 8.15 p.m.

RODGERS - HAMMERSTEIN'S THE SOUND OF MUSIC

TECHNICOLOR / COLOR de DE LUXE

La meilleure actrice Julie ANDREWS et Christopher PLUMMER

GUICHET OUVERT CHAQUE JOUR DE MIDI A 9 P.M.

SEVILLE SALLE CLIMATISEE 2155 OUEST, STE-CATHERINE

RESERVEZ VOS BILLETS PAR TELEPHONE WE. 2-1139

2 REPRESENTATIONS PAR JOUR. 2.15 et 8.30 p.m.

20th Century-Fox presents

Those Magnificent Men in their Flying Machines

UNE COMEDIE SPECTACULAIRE !

"PAS DE LAISSEZ-PASSER"

WESTMOUNT

COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES SALLE CLIMATISEE HU. 6-7395

Tiré du sensationnel livre à succès décrivant la chasse à l'homme la plus meurtrière !

GEORGE PEPPARD AND ELIZABETH ASHLEY

"THE THIRD DAY"

TECHNICOLOR RODDY McDOWALL

A L'AFFICHE ! PALACE

CLIMATISE UN. 6-6991

Horaire : 10.05, 12.15, 2.25, 4.40, 6.55, 9.15 p.m. Dernier programme complet: 8.55 p.m.

HELP ! EST ICI

The Colorful Adventures of THE BEATLES are more Colorful than ever...in COLOR!

ENFANTS ADMIS jusqu'à 3.30 P.M.

A L'AFFICHE ! CAPITOL

CLIMATISE UN. 6-6828

Spectacle à 10.00, 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 7.50, 9.50. Dernière représentation complète: 9.20 p.m.

"AUSSI A SUIVRE ! FRAIS ET FASCINANT ! SPLENDIDE" — Sat. Rev.

'Lord Jim'

PETER O'TOOLE JAMES MASON CURT JURGENS

ELI WALLACH · JACK HAWKINS · PAUL LUKAS · AKIM TAMIROFF · DANIEL LAVI

Filmé in SUPER PANAVISION • TECHNICOLOR

4e ET DERNIERE SEMAINE

SNOWDON

CLIMATISE 482-1322

HORAIRE : 1.05, 3.25, 5.55, 8.30. Dernier programme complet à 8.20 p.m.

"UN FILM DE PREMIER ORDRE ! UN AUTRE BEL EXEMPLE DE COMEDIE SOCIALE SATIRIQUE DANS LEQUEL LES ITALIENS EXCELLENT !" — N.Y. Herald Tribune

JOSEPH E. LEVINE présente

VITTORIO GASSMAN IN IL SUCCESSO

LE CINEMA Place Ville-Marie — 866-2644

Confortablement climatisé

Film principal à 12.50, 3.00, 5.10, 7.25, 9.35

Dernier programme complet à 9.05

Gagnant de 3 prix de l'Académie

9e SEMAINE

ANTHONY QUINN · ALAN BATES · IRENE PAPAS

"ZORBA THE GREEK"

CO-STARRING LILA KEDROVA

Academy Award Winner — BEST SUPPORTING ACTRESS

Le Petit CINEMA Place Ville-Marie — 866-2644

Confortablement climatisé

Horaire 12.50, 3.30, 6.10, 8.50 — Dernier spectacle complet 8.35 p.m.

845-2000 SYSTEM AYLMER & ST CATHERINE ST. W. MER. JEU. VEN.

3 GRANDS FILMS

"BEHOLD A PACE HORSE" Gregory Peck Anthony Quinn

"MICHAEL STROGOFF" Curt Jergens

"THE HUMAN JUNGLE" Gary Merril

DES VENDREDI LE 27 AOUT POUR LA PREMIERE FOIS A MONTREAL

"LE TERRORISTE"

ANOUK AIMEE

2ième film

"UN ETE AVEC MONIKA"

INGMAR BERGMAN

CINEMA VERDI

3560 BLVD ST-LAURENT TEL.: 277-4805

DEUXIEME SEMAINE

SAINT-DENIS

1374, ST-DENIS VI. 2-5171

FESTIVAL D'ETE POUR LES ENFANTS




LE PLUS BEAU JOUR DE ma VIE EN COULEURS

avec le petit Michel ANDE et la célèbre chorale des PETITS CHANTEURS DE VIENNE

AU BIJOU : 2 films

LE CHEVALIER DE PARDAILLAN Cinémascope en couleurs

LES BOLIDES DE L'ENFER (en couleurs)

Tous les matins à 10 hres

Le dimanche à midi

Enfants : 50c, adultes : 75c

jacques loussier

11 et 12 septembre

PLAY BACH

4.50-3.50-2.50-2.00

PLACE DES ARTS MONTREAL 18 (QUEBEC) 842-2112

★ BORDER ★ DRIVE - IN

25 au 31 oût

"LORD JIM" avec PETER O'TOOLE JAMES MASON ET CURT JURGENS

"THE LONG SHIPS" couleur RICHARD WIDMARK ET SIDNEY POITIER

Situé à 3 MILLES au sud de Champlain, N.Y., rte 9

A La Poudrière

ILE STE-HELENE

"MARY-MARY"

Comédie de Jean Kerr

Adaptation française de Marc-Gilbert Sauvajon

à compter du 31 août

avec Patricia Nolin, Françoise Lemieux, François Cartier, Georges Carrère, Roger Garceau

Mise en scène : JEAN FAUCHER

Production : JEANINE BEAUBIEN

Pour réservations : 526-0821

CINERAMA Mer. . . . Jeu. . . . 2 h., 8 h. 30 CINERAMA

en CINERAMA et Technicolor avec BURT LANCASTER

Une comédie-western débordante de rire... • BILLETS RESERVES EN VENTE . . par courrier — au théâtre — Faucher Electrique — Jules Jacob musique — Morgan — (magasins Boulevard, Rockland, Dorval) — CKJL radio, St-Jérôme • Enfants 10 ans adm. mar., merc., jeu., sam. 2 h., dim. 1 h.

ALLELUJAH TRAIL

AIR CLIMATISE

NULLE PART AILLEURS ni actuellement ni plus tard — EN CINERAMA

IMPERIAL CINERAMA

1430 Bleury, Montréal — AV. 8-7102 ou 5603

CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA

2e sem. Salles climatisées

ASTOR à 1.30 et 7.45 p.m.

VERSAILLES à 1.30 et 8.00 p.m.

DORVAL à 2.00 et 8.30 p.m.

Pour la première fois à prix réguliers

AUJ. Vous rirez à en perdre la tête !

"IT'S A MAD, MAD MAD, MAD, WORLD"

ULTRA PANAVISION TECHNICOLOR

★ ENFANTS ADMIS AUX MATINEES SEULEMENT ★

Astor • Dorval • Monkland • Outremont • Versailles

DEUXIEME SEMAINE

SAINT-DENIS et Bijou

1594, ST-DENIS, VI. 2-3171 — CLIMATISE — 5030, PAPINEAU, 524-1983

PLUS BARDOT QUE JAMAIS!

BRIGITTE BARDOT

Le Mépris

JACK PALANCE • MICHEL PICCOLI • CINEMASCOPE EN COULEURS

SEULEMENT A L'AFFICHE

JEAN SERVAIS

VOUS SOUVENEZ-VOUS DE PACO?

STATIONNEMENT GRATUIT POUR NOS CLIENTS


variétés

# A la Salle Bonaventure

Nouveau spectacle à la Salle Bonaventure du Reine-Elizabeth. A l'affiche (jusqu'au 11 septembre), cette fois-ci, Janet Stewart et les frères Cain.

Un spectacle dont on ne saurait, à la vérité, dire trop de choses sinon qu'il est plaisant, sans être emballant, et qu'il agrémente bien un délicieux repas arrosé d'une bonne bouteille.

La chevelure très noire, une robe qui moule le corps, le genre un tantinet "sexy" quoi ! Janet Stewart a du métier. La voix est bonne, quand elle ne se fait pas criarde. Un choix de chansons judicieux (particulièrement cette petite anthologie). De l'aisance en scène, mais à l'américaine. Vous savez, ces petites blagues avec les spectateurs : "May I call you daddy ? ou encore "Mister, you are voted Playboy of the month." Petites blagues, d'ailleurs, qui embarrassent plus souvent les gens qu'elles ne les déridents.

Les frères Cain, eux, ont de l'énergie à revendre. Ils chantent, jouent du piano, courent à droite et à gauche. Pas un coin de la scène qu'ils n'explorent. Ça vous a un petit relent des "Six jours", mais on est finalement conquis par leur dynamisme. Sans compter qu'ils sont doués pour la comédie et que la voix est, là aussi, agréable.

Egalement au programme les "Frou Frou Girls" qui nous ramènent, toujours bien pudiquement, aux Folies-Bergère et nous initient à la bossa nova.

R. G.




(Photo LA PRESSE)

## Deux dans un

**Deux populaires chanteurs du Canada français, Margot Lefebvre et Michel Louvain, sont réunis sur un même microsillon, et ce, grâce à la collaboration de leur maison de disque respective (Trans-Canada et Apex) et de la compagnie Coca-Cola. Michel Louvain occupe la première face du disque et Margot Lefebvre la seconde et chacun interprète six chansons. Le disque a été enregistré dans les studios ultra-modernes de Nashville, Tenessee, studios utilisés fréquemment par les plus importantes maisons d'enregistrement. Le lancement du microsillon a eu lieu hier au cours d'une conférence de presse. On voit ici les deux vedettes arborant fièrement leur disque "conjoint" lequel, malheureusement, ne comporte aucun duo.**

# Le 19e Festival a débuté dimanche, à Edimbourg

EDIMBOURG (PC) — Le 19e Festival international d'Edimbourg a pris un majestueux essor dimanche avec l'imposante interprétation de la 8e Symphonie de Gustav Mahler, qui a suscité les commentaires les plus élogieux de plusieurs critiques londoniens.

Depuis la création de ce festival en 1947, c'était la première fois que l'événement était inauguré par un orchestre et choeur écossais, interprétant une oeuvre magistrale sous la direction d'un chef d'orchestre écossais, Arthur Ooldhan avaient passé des mois à préparer ce qui fut décrit comme "un événement musical historique en Ecosse".

Plus tôt dans la journée de dimanche, ce festival de trois semaines était officiellement ouvert avec la traditionnelle bénédiction presbytérienne à la cathédrale St-Gilles, en présence de plusieurs maires et bourgmestres d'Europe.

La fascinante Marlene Dietrich est arrivée pour la première de son spectacle de nuit au Lyceum Theatre, devant une salle comble, et fut accueillie par le comte de Harewood, directeur du festival.

Pendant que se donnait le concert Mahler au Usher Hall, le Festival du film d'Edimbourg commençait dans un autre quartier de la ville avec le film polonais intitulé "Manuscrit trouvé à Saragosse", une réalisation de Wojciech Has.

Les festivités avaient débuté vendredi avec le traditionnel carrousel militaire, un défilé spectaculaire sous les projecteurs de l'esplanade au fameux château d'Edimbourg.

Le célèbre "Edinburg Tattoo" comportait cette année des numéros très pittoresques, avec la participation des militaires des îles Fidji, exécutant trois danses typiques, et pour finir interprétant un chant d'adieu des insulaires du Pacifique.

Le son d'une seule cornemuse, provenant du haut des remparts du château, termina cet éblouissant spectacle.


CE SOIR 9 HEURES

Pascal Desgranges dans

IL

de Denys Saint-Denis

Pièce canadienne pour personnage seul

LE THEATRE DE LA PLACE VILLE-MARIE

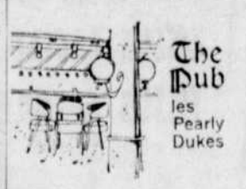
RESERVATIONS : 861-6665

Divertissement au goût de chacun



A LA SALLE DU BARRY André Miron et son trio

AU RENDEZ-VOUS LOUNGE




PISCINE A L'ANNEE LONGUE

STATIONNEMENT GRATUIT

Pour réservations immédiates

SKYLINE HÔTEL MONTRÉAL

6050, chemin de la Côte de Liesse

MONTRÉAL—BROCKVILLE—TORONTO

...la chaîne canadienne


## Quatre étoiles pour le film "Rapture"

NEW YORK. (AFP) — "Rapture" (Extase), le nouveau film de Patricia Gozzi, (l'héroïne de "Dimanches à Ville d'Avray") dirigé par Stanley Mann et tourné en Bretagne, reçoit l'honneur suprême des quatre étoiles que lui décerne le "Daily News" de New York, le journal ayant le plus fort tirage d'Amérique (2,200,000 exemplaires).

"Une magnifique histoire d'amour", écrit ce journal, "quelque chose de rare en cette époque dominée par l'absurde et le nu".

"Rapture" est le film de Patricia Gozzi, bien que les autres acteurs soient excellents dans leur genre, continue le News. Elle y joue avec une aisance ensorcelante le rôle d'une jeune fille de 15 ans tirée d'un monde imaginaire, trouble, anormal par l'amour d'un jeune repris de justice qui se cache chez elle pour échapper à la police. Voilà un film pour ceux qui aiment le cinéma par excellence, et des acteurs dont l'art est presque oublié de nos jours".

Pour le "New York Herald", "Rapture" est un mélange de sombres prémonitions, de sinistres secrets et d'invraisemblables situations illuminé par la brillante interprétation de Patricia Gozzi.

Le "New York Times" enfin trouve que Patricia Gozzi a besoin d'aller chez le coiffeur et lui préfère les Beatles dans leur nouveau film "Help".

## Elles danseront au "naturel" à Calgary

CALGARY. (PC) — Un homme d'affaires de Calgary, M. Ed Fleming, a déclaré que les danseuses des Ballets africains se produiront les seins nus lors d'une représentation locale, le 1er septembre, malgré la possibilité que des accusations d'indécence soient portées par la police. M. Fleming est l'imprésario qui présentera les Ballets africains à Calgary.

M. Fleming a dit qu'il n'appartient pas à la police de juger si un spectacle est moral ou culturel.

Les danseuses des Ballets africains ont présenté leur spectacle les seins nus à Montréal, à New York et en Europe.

## Défense de fuir à l'étranger

BUDAPEST. (AFP) — L'actrice Ulla Pataki, du Théâtre national hongrois de Pecs, a été arrêtée et écrouée à la suite d'une tentative de fuite à l'étranger, annonce l'agence MTI.

Son complice, le mécanicien Janos Szocke, de Pecs également, est lui aussi sous les verrous.

# HORAIRES

**ALOUETTE** : "My fair Lady" : 8.00 Matinée : mer., sam., dim., et jours de fête : 2.00.

**AVENUE** : "What's New Pussycat" : 1.00, 2.55, 5.05, 7.10, 9.20.

**BIJOU** : "Vous souvenez-vous de Paco" : 11.55, 3.24, 6.30, 10.10. "Le mépris" : 1.22, 4.56, 8.30.

**CANADIEN** : "Angélique, marquise des anges" : 12.00, 3.20, 6.35, 10.00.

**CAPITOL** : "Help" : 10.00, 12.00, 4.00, 6.00, 7.50, 9.50.

**CHAMPLAIN** : "La conquête de l'Ouest" : 12.20, 3.10, 6.00, 8.50.

**CHATEAU** : "Damaged Goods" : 12.50, 3.50, 6.50, 9.50, "Pajama Party" : 2.10, 5.10, 8.10.

**CINERAMA - THEATRE IMPERIAL** "Hallelujah Trail" : Tous les soirs à 8.30. Mar., merc., jeu., sam. : 2.00. Dimanche : 1.00, 4.45, 8.30.

**CREMAZIE** : "La conquête de l'Ouest" : 12.20, 3.10, 6.00, 8.50.

**DAUPHIN** : "Alphaville" : sam. dim. : 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Semaine : 7.30, 9.30.

**DORVAL : Salle Rouge** : "It's a Mad, Mad, Mad World", sem. 2.00, 8.30, dim. 2.00, 5.30, 8.30.

**DORVAL : Salle Dorée** : "Fall of the Roman Empire" : mat. 1.00, soir 7.00. "Nutty Professor"

**ELECTRA** : "A cause d'Eve" ; du lundi au vendredi : 2.20, 7.00, 9.28 Samedi et dimanche : 12.33, 2.59, 5.20, 7.41, 10.02.

**ELYSEE : Salle Resnais** : "Le Bonheur" : sem. 7.30, 9.30 ; sem. : 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00, dim. : 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

**Salle Eisenstein** : "Les Copains", sem. 7.30, 9.30, samedi, 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00, dimanche, 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

**EMPIRE** : "Un singe en hiver" ; 6.20, 10.00. "Mélodie en sous-sol", 8.15, dim. 1.00.

**FESTIVAL** : "La sécheresse" ; sem. : 7.30, 9.30, dim. : 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

**FRANÇAIS** : "Les Don Juan de la Côte d'Azur" ; 11.40, 2.55, 6.15, 9.50. "Défi à Gibraltar" : 10.00, 1.10, 4.25, 7.35.

**GRANADA** : "Les Don Juan de la Côte d'Azur" ; 12.50, 4.20, 7.55 — "Défi à Gibraltar" : 2.30, 6.00, 9.35.

**JEAN-TALON** : "Angélique, marquise des anges" ; sur semaine : 6.25, 10.00. Dimanche : 12.00, 3.21, 6.35, 10.00. "Une femme à abattre" : 8.35. Dimanche : 1.56, 5.15, 8.35.

**KENT** : "The Guide", 12.40, 2.45, 4.55, 7.00, 9.10.

**LA SCALA** : "Les Call girls" ; 12.45, 5.15, 9.50. "La femme nue et Satan" ; 2.15, 6.45. "La jeune fille et l'amour" ; 3.50, 8.25.

**LAVAL** : "La grande évasion" ; 12.00 3.40, 8.15. "L'étrange histoire du Juge Cords" ; 2.20, 6.35.

**LOEW'S** : "The Sons of Matie Elder", 10.15, 12.25, 2.40, 4.50, 7.05, 9.25.

**MERCIER** : "A cause d'Eve" ; sur semaine : 2.20, 7.00, 9.28. Sam. et dim. : 12.38, 2.59, 5.20, 7.41, 10.02.

**MONKLAND** : "It's a Mad, Mad, Mad World" ; 12.40, 3.20, 6.00, 8.40.

**ORPHEUM** : "Le monocle rit jaune", 10.35, 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.25.

**OUTREMONT** : "It's a Mad, Mad, Mad World" ; 12.40, 3.20, 6.00, 8.40.

**PALACE** : "The Third Day" ; 10.05, 12.15, 2.25, 4.40, 6.55, 9.15.

**PAPINEAU** : "Les Don Juan de la Côte d'Azur" ; 12.55, 4.20, 7.45. — "Défi à Gibraltar" ; 2.35, 6.00, 9.30.

**PARISIEN** : "Harlow" ; 10.00, 12.15, 2.30, 4.40, 6.55, 9.15.

**PLACE VILLE-MARIE** : "Il Successo" ; 12.50, 3.00, 5.10, 7.25, 9.35.

**PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma)** : "Zorba the Greek" ; 12.50, 3.30, 6.10, 8.50.

**PLAZA** : "Angélique, marquise des anges" ; 11.40, 4.55, 10.00.

**RIALTO** : "Damaged Goods" ; 1.00, 3.55, 6.55, 9.55. "Pajama Party" ; 2.20, 5.20, 8.20.

**RIVOLI** : "L'île du désir", 2.55, 6.15, 9.40. "Bourreau de Londres" 1.15, 4.40, 8.00.

**SAINT-DENIS** : "Le mépris" ; 11.55, 3.24, 6.30, 10.12. "Vous souvenez-vous de Paco" ; 1.32, 5.06, 8.40.

**SAVOY** : "Damaged Goods" ; 2.40, 5.30, 8.20. "Pajama Party" ; 1.20, 4.10, 7.00, 9.50.

**SEVILLE** : "The Sound of Music" ; 8.15. Matinées merc., sam. : 2.15.

**SNOWDON** : "Lord Jim" ; 12.45, 3.20, 5.55, 8.35.

**STRAND** : "Damaged Goods" ; 12.00, 3.15, 6.35, 9.50. "Pajama Party" ; 10.20, 1.40, 4.55, 8.15.

**VERSAILLES Salle Bleue** : "It's a Mad, Mad, Mad World" ; 1.30, 8.00.

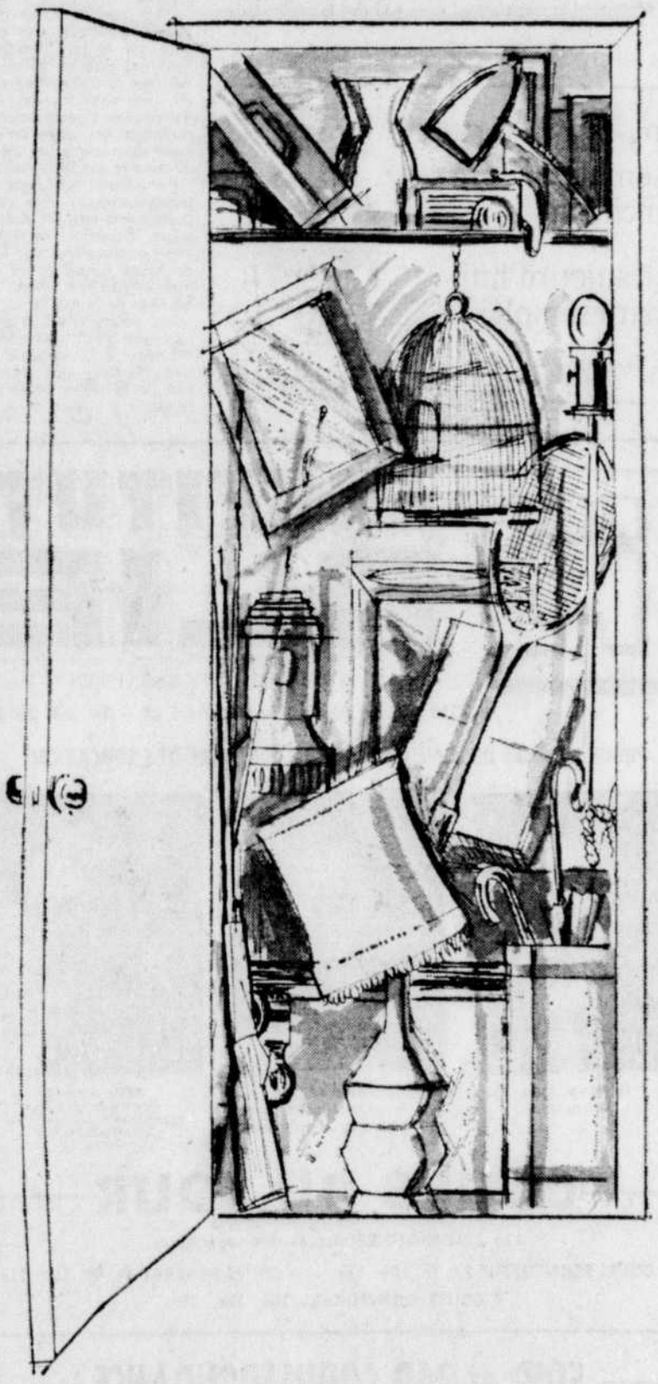
**VERSAILLES : Salle Rouge** : "La grande évasion" ; 8.30, sam. et dim. 3.30, 8.30 — "L'étrange histoire du Juge Cordy" ; 6.45, — sam. et dim. 1.45, 6.45.

**VIAU** : "Les deux cavaliers", "Trois filles à marier", "Lutte sans merci" ; sem. 6.00, dim. 12.00.

**VILLERAY** : "A cause d'Eve" ; sur semaine : 2.20, 7.00, 9.28. Samedi et dimanche : 12.38, 2.59, 8.20, 7.41, 10.02.

**WESTMOUNT** : "Magnificent Men In their Flying Machines" ; matinée : 2.15. Soirée : 8.30.


*De l'argent qui dort... dans un placard*



C'est ce qui arrive souvent dans nos maisons et nos logements. On y trouve ordinairement en effet un placard, communément appelé "armoire à débarras", dans lequel chaque membre de la famille entasse des articles devenus inutiles pour une raison ou pour une autre.

**Mais voici la façon vraiment la plus profitable de se débarrasser définitivement de ces objets encombrants :** les remettre en condition de servir et les offrir en vente via une petite annonce dans LA PRESSE. C'est rapide, facile, peu coûteux. Ne laissez donc pas dormir de l'argent dans **votre "armoire à débarras"** ; faites appel au service des

**ANNONCES CLASSÉES de LA PRESSE**

**COMPOSEZ 844-3711**

# VENTE ANNUELLE 3-JOURS DE SEPTEMBRE

**TROIS JOURS SEULEMENT! JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI... LES 26, 27, 28 AOUT!**




## Chapeaux en vogue de la saison!

**Chapeaux en feutre antilope suisse importés... ½ prix!**

No 35

**12.50**

Superbes chapeaux en feutre à prix d'aubaine! Tous les modèles nouveaux de l'automne '65... choix de couleurs! Venez à bonne heure car la quantité est limitée!

**Elégants chapeaux, choix varié de tissus et couleurs!**

**8.49**

Magnifiques velours et tissus nouveaux dans des styles très en vogue: bérets, bretons, cloches, enveloppants et petits chapeaux toujours en vogue! Noir, brun, os, café, rouge, marine, atocas, turquoise et nombre d'autres couleurs dans le lot.

**Pas de commandes postales ni téléphoniques**

*CHAPEAUX — RAYON 43 — ETAGE-MODE — DEUXIEME*

**Egalement à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON**

## Réductions considérables sur costumes d'automne '65! Deux-pièces de styles et de tissu nouveaux!

No 37

- **Styles, tissus et couleurs en profusion!**
- **Tous sont entièrement doublés. Tailles normales ou spécialiseés!**

**Prix courant 59.95 $38**

A. Demi-tailles, crêpe de laine peignée; veste à trois boutons, poches à revers, garnitures piquées. Noir, vison, bleu français. Tailles: 14½ à 22½.

B. Tweed velours deux tons, poches à revers verticales, garnitures piquées. Gris, taupe ou rouge vin. Tailles 10 à 18.

C. Modèle à devant croisé en tweed chevronné ou en flanelle; large col à pointes et poches à revers. Brun, fusain ou gris. Tailles 10 à 18.

D. Modèle à devant croisé en crêpe de laine bouclé, revers à cran. Noir, vison ou bleu. Tailles: 12 à 20.

E. Flanelle de laine de teinte bruyère, deux boutons, encolure V, revers et détails à piqûres. Bleu, vert, havane ou prune. Tailles 10 à 18.

**Téléphoner à 842-6261**

*COSTUMES — RAYON 65 — ETAGE-MODE — DEUXIEME*

**Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD**

**D'Italie! Cardigan en laine... entièrement diminué!**

No 38

Prix spécial **14.88**

Elégants chandails lavables... laine d'épaisseur moyenne. — Deux modèles:

A. (non représenté) Genre sport avec plis en avant et en arrière.

B. Imprimés, unis ou quadrillés dans le lot. Avec ou sans manches; manches relevables.

**Jupes en broadcloth de coton de marque connue!**

Prix courant 4.98 **2.88**

Choix de cols: classique, italien, rond et autres. Teintes unies pâles ou imprimés. Tailles 10 à 18 dans le lot.

C. (représenté) Encolure V bordure crochetée main. Marine, blanc, chameau, rouge ou vert. Tailles 34 à 40.

**Jupe en laine peignée importée d'Angleterre!**

Prix courant 16.98 **12.88**

Deux modèles classique doublée au siège, fermeture glissière au côté. Gris, noir, brun ou marine. Tailles 10 à 20.

D. (non représenté) Col à cran, point-nouveauté. Os, bleu ou cerise. Tailles 34 à 40.

**Cardigans en gros tricot Acrylic* entièrement diminués**

Prix spécial **9.88**

Trois modèles... à manches longues; lavables. P.M.G. E. Modèle tricot à câbles. Os, blanc, tartan vert ou or. F. Encolure festonnée ras du cou. Blanc, or, turquoise ou rose. G. Col drapé. Blanc, or, bleu, rouge ou marine.

*** Marque déposée**

**Téléphoner à 842-6261 sans pour article B**

*VETEMENTS SEPARABLES — RAYON 14 — ETAGE-MODE — DEUXIEME*

**Egalement à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON**




## Veste en daim et pantalon fuseau extensible offerts à prix d'aubaine!

No 38

**Veste en daim**

Prix courant 39.95 **$28**

Modèle classique de coupe impeccable en daim souple, col à cran, dos à double panneau, poches à revers. Entièrement doublé en satin. Brun moyen, mocha, brun foncé. Tailles 10 à 18.

**Pantalon fuseau**

en Helanca* extensible! Prix courant 16.98 **12.88**

Pantalon fuseau en riche tissu Helanca* extensible, fermeture glissière au côté, courroies de pieds amovibles. Noir, vert bouteille, brun, bleu ou or. Tailles 8 à 18.

*Marque déposée

**Téléphoner à 842-6261**

*VETEMENTS SPORT — RAYON 77 — ETAGE-MODE — DEUXIEME*

**Egalement à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON**

**Deux pièces en jacquard — tricot de laine**

No 39

Prix courant $45 **$37**

Un magnifique modèle classique d'automne! Veste amincie à col classique, jupe fuseau entièrement doublée. De mise le jour comme le soir. Teintes automnales: rouge, bleu royal, jade ou noir. Tailles: 10 à 18.

**Manteaux en daim avec doublure en peluche à fermeture glissière**

Prix courant $110 **$88**

Voici une véritable aubaine! Deux beaux modèles de manteaux en daim de qualité supérieure avec pratique doublure amovible en peluche munie d'une fermeture glissière. Coupe et finition impeccables. Riches teintes automnales: beige ou brun. Tailles 8 à 18.

**Téléphoner à 842-6261**

*BOUTIQUE VILLE ET CAMPAGNE — RAYON 80 — ETAGE-MODE — DEUXIEME*

**Egalement choix à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON**



**Superbes fourrures à prix avantageux!**

No 40

Réclames de la vente **$298**

18 mensualités de 18.50

Un lot vraiment exceptionnel d'exquises fourrures Morgan offert à prix d'aubaine! Magnifiques modèles, coupe experte et haute qualité à prix vraiment abordable! Manteaux et étoles! Tailles 10 à 20.

- (Représenté) Mouton de Perse noir. Mouton de Perse teint noir, gris à col de vison saphir ou teint Hudson Seal (rat musqué).
- Castor rasé.
- Kidskin teint noir. Bajoues de vison.
- Manteaux en dos de rat musqué. Etoles en vison pastel, 8 à 10 peaux.

**Pour les jeunes filles de carrière!**

**$389**

18 mensualités de 24.10

Modèles de haute couture en magnifiques fourrures de qualité Morgan... détails et finition impeccables plus un prix spécial... Voilà vraiment une occasion à ne pas manquer! Dans le lot: manteaux, vestes et boléros de tailles 10 à 20.

- Mouton de Perse teint brun avec vison.
- Castor rasé.
- Rat musqué teint noir (peaux horizontales). Mouton de Perse gris avec vison saphir. Mouton de Perse teint noir avec vison teint noir. Vison chinois. Boléros en vison d'élevage. Vestes en Kolinsky. Vestes en mouton de Perse gris. Etoles en vison pastel (peaux descendues).

**Conditions budgétaires si désiré**

*SALON DE LA FOURRURE — RAYON 84 — ETAGE-MODE — DEUXIEME*




## Les derniers modèles en vogue pour demoiselles et tailles spécialisées offerts à rabais!

No 41

**Deux modèles pour demoiselles**

Prix courant $35 **$27**

choisis dans un lot de magnifiques modèles d'automne '65!

A. Deux-pièces en crêpe cloqué, robe fuseau et élégante veste assortie de finition parfaite. Bourgogne, noir ou émeraude. Tailles 10 à 18.

B. Robe fourreau en tricot d'acétate soyeux, encolure ras du cou, ceinture décorative. Emeraude, bleu persan, brun ou noir. Tailles 12 à 20.

**Deux modèles pour tailles spécialisées**

Prix courant $35 **$27**

en tissus souples flatteurs pour l'automne!

C. Deux-pièces original en crêpe jacquard, col genre pétale. Vin / noir, sarcelle / noir, cognac/noir. Tailles: 12½ à 20½.

D. Costume deux-pièces en tricot d'acétate soyeux avec garniture à patte prolongée. Jade, vin ou bleu très doux! Tailles 14½ à 22½.

**Robes "échantillon"... taille 12 seulement!** 66 seulement! La plupart sont de modèle unique en crêpe, lainage, tweed ou tissu mode!

**Téléphoner à 842-6261**

*ROBES — RAYON 66 — ETAGE-MODE — DEUXIEME*

**Egalement à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON**

## Téléphoner à 842-6261 jusqu'à 7 h. ce soir, de 8 h. du matin à 9 h. du soir jeudi!

# VENTE ANNUELLE 3-JOURS DE SEPTEMBRE

**AUX CINQ MAGASINS MORGAN... CENTRE, DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD ET SNOWDON!**




**No 94 — Prix réduits. Housses pour robes... 2 dimensions!**
Housses de protection et de rangement offertes à 25% de rabais! Vinyle d'entretien facile, panneaux avant et dessus en matelassé, glossière pleine longueur et cadre nikelé. Choix de rose, bleu, bordeaux, vert, jaune du algue marine. Existent dans les dimensions suivantes:
A. Housse géante pour robes, 57 po. de haut; cadre à crochet triple; peut tenir 8 robes.
B. Housse ordinaire, 57 po. de haut, cadre à crochet double, peut tenir 12 robes.
Prix courant 3.98 ch. **2.99**

**Ensemble molleton de table à repasser**
Facilite le pache du repassage. Rabais de plus de 25% sur cet ensemble comprenant une housse traitée Silicones réfléchissant la chaleur et d'entretien facile... et molleton de coton blanc. Pour tables de dimensions courantes 57 po.
Prix courant 2.98 **2.19**

**Ciseaux 8 po. forme coudée**
Un article indispensable à toute ménagère. Forme coudée, lames 4 po. en acier forgé à chaud d'Italie.
Prix spécial **2.49**

**Ciseaux à denteler**
Lames fortes en acier, anneaux forme coudée; 8¼ po. de long. Indispensable à toute couturière.
Prix courant 4.25 **3.49**

**Porte-pantalon ou jupe**
Bois dur, intérieur cannelé, crochet nickelé, serrage progressif. 10¼ po. pour pantalons, 13 po pour jupes.
Prix courant .60 **2 pour .97**

**Nécessaire à cirer les chaussures**
Pour voyageurs, élèves pensionnaires. Rabais de 25% sur nécessaire "KIWI" contenant: brosse pour étendre, deux brosses et un linge pour lustrer, un cirage noir et un brun, joli étui de vinyle.
Prix courant 3.98 **2.97**

**Sac à linge**
Un coton croisé! Un article indispensable aux élèves pensionnaires. Rabais de 33⅓%, bleu marine, noeud couissant; environ 26 po. x 16 po. Livré avec marque d'identité cousue.
Prix courant 1.49 **.99**

Téléphoner à 842-6261 *MENUS ARTICLES — RAYON 22 — REZ-DE-CHAUSSEE* Egalement DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

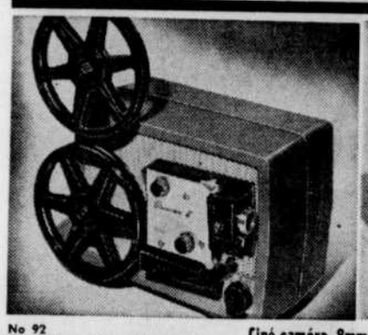



No 93
**A. Mouchoirs en papier Kleenex.** Doux, résistant, absorbant! Blanc, dimensions courantes; boite de 400 mouchoirs simples (200 doubles).
**6 pour 1.19**

**B. Savon Sunlight.** Savon de ménage, très efficace pour linge souillé, et bien doux pour tissus délicats. Ne manquez pas cette aubaine!
5 pains jumelés **1.59**

**C. Papier hygiénique Green Label Morgan** — Papier doux, souple, absorbant. Choix de blanc, rose, bleu ou jaune. 650 feuilles au rouleau. Faites provision de ces paquets jumelés pas chers.
6 paquets jumelés **1.49**
Caisse de 24 paquets jumelés **5.75**

**D. Savon anglais Morgan** — Savon doux, de belle qualité, forme ovale ... fabrication anglaise pour Morgan! Choix de rose géranium, lavande, eau de Cologne, avoine ou pin. Pas de parfums mélangés à ce bas prix!
12 pains de 5½ onces **2.19**
12 pains de 3 onces **1.59**



No 92
**Projecteur 35mm Angus!**
Projecteur automatique pour diapositives; cordon pour commande à distance; fonctionnement avant et arrière; lentille précise 3.5. lampe de 500 watts; écran encastré. Plateau de 60 diapositives.
**64.88**

**Caméra 35mm 2.8**
Caméra efficace pour le noir et blanc ou les photos de couleurs. Nouvelle lentilles 2.8 de 40 mm et focus de zone pour fonctionnement simple. Obturateur à vitesses de 1/250, 1/125, 1/60, 1/30.
**52.88**
Téléphoner à 842-6261




**Ciné-caméra 8mm de Kodak**
Entièrement automatique! Nouvelle lampe réflecteur pour écrans 8 mm; commande pour projection-avant; remontage mécanique. Bobine pour 200 pieds pouvant projeter pendant 15 minutes.
**39.88**

**Appareil Hanorama pour diapositives 35mm**
Appareil à système unique permettant de regarder des deux yeux, aucun rayonnement fatigant, projette une image de dimensions de 40 x 40. Remarquable illusion de profondeur
**3.98**



**Prix spécial!**
**Pratique ampoule pour caméra**
Ampoule idéale sur dispositif d'éclairage de caméra avec deux ampoules de réfecteur de 300 watts.
**5.88**

**Ecran lenticulaire de 40 x 40**
Ecran lavable, qui permet d'avoir une image précise; idéal pour projection à domicile ou pour diapositives. Surface qui ne change pas. Construction compacte et solide.
**9.88**

Plateau pour diapositives en plastique incassable.
**2 pour .78**

Classeur en métal pouvant contenir 300 diapositives.
**2.88**

Boite et bobine pour ciné-caméra.
200' **2 pour .78** — 400' **2 pour 1.28**

Pellicules Baycrest.
120, 620 ou 127 **3 pour .79**
35mm, y compris développement **2.49**
8 mm, y compris développement **2.79**

CAMERAS — RAYON 24 — REZ-DE-CHAUSSEE
Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD




**E. Comprimés Anacin.** Comprimés contre les douleurs rhumatismales et arthritiques, maux de tête, malaises dus à la fièvre et rhumes. Profitez de ce prix réduit. **Flacon de 100 comprimés** **.99**

**F. Sels de fruits ENO.** Remède très efficace contre les maux d'estomac, mauvaise digestion, excès de bile et constipation. **7 onces.** Prix courant .99 **.89**

**G. Antiseptique Listérine** — Lotion antiseptique et gargarisme ... recommandé pour rhumes, maux de gorge, coupures et brûlures mineures. Garde l'haleine fraîche. **14 onces** Prix courant .87 **.69**

**H. Crème à cheveux "Score"** Pour une chevelure lustrée... pour hommes, tient les cheveux en place sans les graisser. Tube économique. Prix spécial **.85**

**J. Crème dentifrice Colgate** Pour dents blanches et haleine fraîche... parfum menthe au Gardol. Gros tube de famille. Aubaines avantageuses!
**Tube famille** Prix courant .91 **.79**

**K. Bain-mousse Hallmark** — Parfait pour votre pot d'apothicaire ... bain-mousse en cristaux: pin, lavande ou apple blossom. Mousse instantanément! Ne laisse aucun cerne dans la baignoire! **14 on.** Prix courant .69 **3 pour 1.49**

**L. Band-Aids Johnson & Johnson** — Adhésifs couleur chair; minuscules orifices d'aération qui permettent une guérison rapide... adhésif super-collant, ¾ de po. longueur courante.
Boite de 100 **1.49**

**M. Huile de bain Softique.** Produit de toilette indispensable qui aide à adoucir la peau, la rend souple et fraîche.
**5 on. Prix spécial** **2.29**

**N. Shampooing Head & Shoulders** — Shampooing au parfum agréable qui aide à éliminer les pellicules; efficace même après un shampooing. Mousse facilement et laisse les cheveux souples et faciles à coiffer. **2.4 onces** **.99**

Téléphoner à 842-6261
*ARTICLES DE TOILETTE, RAYON 42, REZ-DE-CHAUSSEE*
Egalement DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

## MEDICAL ARTS PHARMACY

**W. Sofin, chimiste**
***vous offre des aubaines!***

No 95
- **Phisohex,** moussant antibactérien pour nettoyer la peau; 16 onces, prix courant $4. **Prix réduit 2.98**; 5 onces, prix courant $2. **Prix réduit 1.49**
- **Shampooing Ionil:** 4 onces, prix courant .50. **Prix réduit 1.89**
- **Infantol,** vitamines sous forme liquide; 16 onces, prix courant 3.50 **Prix réduit 2.49**
- **Geviral,** supplément vitaminique; 100 capsules; prix courant 7.90. **Prix réduit 5.79**
- **"Medical Arts Vitamin-Minral Formula";** 100 capsules **4.85**
- **Medical Arts Day-Vites** contre le stress; 100 capsules **3.75**
- **Medical Arts Histagesic-D.** Capsules contre le rhume. 15 capsules **1.50**
- **Medical Arts Kolm-Aid** pour insomnie et sédation diurne; 20 pilules **1.25**
- **Capacol,** gargarisme antibactérien agréable au goût. 14 onces, prix courant 1.40 **1.09**
- **Gaspeol,** capsules d'huile de foie de morue; 100 capsules, 20 minims, prix courant $2 **1.69**; 100 capsules, 10 minims, prix courant 1.30 **.94**

**MEDICAL ARTS PHARMACY**
**W. Sofin, chimiste, Téléphoner à 844-1515, poste 666**
*PHARMACIE — RAYON 88 — REZ-DE-CHAUSSEE*
*MAGASIN CENTRE-VILLE SEULEMENT!*




No 96
**Disques Hi-fi et stéréo à prix d'aubaine!**
**A Instant French,** 1000 phrases, 3500 mots, plus dictionnaire de 25,000 mots. Deux hi-fi **7.95**
**B Instant French for children:** 500, expressions courantes manuel illustré en couleurs plus tableau pour inscrire les progrès. Hi-fi seulement **4.95**
**C World's Greatest Library of Cassical Music,** huit disques hi-fi ou stéréo. **9.95**
**D The Greatest Jazz of all Times, (plus de vingt-trois artistes...** Dix disques hi-fi de 12 po. ou stéréo. **9.95**
**E The 82 Greatest Country & Western Songs,** huit disques 12 po. hi-fi ou stéréo. **9.95**
**F. Treasury of Great Broadway Shows,** onze disques! Dix stéréos de 12 po. **9.95**
**G. Big Bands Play 100 Most Requested Songs of all Times,** deux hi-fi de 12 po. Quantité limitée! **9.95**
Téléphoner à 842-6261 *DISQUES — RAYON 91 — CINQUIEME*
Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

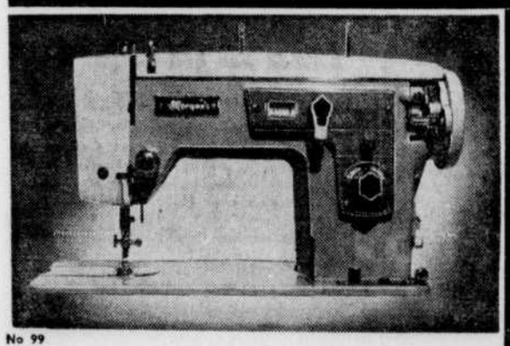


No 97
**Classeurs offerts au rabais**
Meubles de fabrication soignée en métal, peinture émail cuit façon noyer grenu, tiroirs bloqués par serrure et crémaillère. Trois dimensions commodes... 15 po. de large, 24 po. de profond.
**A.** Classeur quatre tiroirs, environ 52 po. de haut. **Prix courant 59.95** **44.89**
**B.** Classeur trois tiroirs, environ 40 po. de haut. **Prix courant 49.95** **34.89**
**C.** Classeur deux tiroirs, environ 30 po. de haut. **Prix courant 39.95** **24.89**

**Machine à écrire OLIVETTI avec mallette au rabais!**
No 98
Prix courant 99.50
**79.89**
Machine à écrire offerte à prix réduit pendant la Vente de septembre! Modèle "Lettera 32" Olivetti doté des carctéristiques suivantes: clavier 86 touches, levier d'interligne, débrayage du chariot, tabulateur, ruban bicolore et mallette munie d'une glissière.



Téléphoner à 842-6261
*PAPETERIE, RAYON 78, REZ-DE-CHAUSSEE*
Egalement DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



No 99
**Réduction de 45.50 sur machine à coudre zig-zag... modèle portatif Morgan!**
Prix modique sans précédent! Construction de précision exclusive Morgan! Machine facile à transporter! Venez voir comment cette machine fonctionne: coud les boutons, fait les boutonnières, fixe les monogrammes et les appliqués. Profitez de l'occasion et achetez-la avec ses accessoires et son étui pour la transporter! Garantie Morgan contre toutes défectuosités de fabrication; service d'entretien d'une année gratuit! **Prix courant 129.50** **$84**
**10 mensualités de 9.10**
**Téléphoner à 842-6261**
*MACHINES A COUDRE — RAYON 61 — TROISIEME*




No 100
**Pour garçons et filles... livres instructifs à prix réduits!**
**A. La terre ronde**
Une façon nouvelle de représenter la terre. Le volumer eprésente bon nombre de grandes cartes, mais ce n'est pas à proprement parler un atlas, c'est l'histoire de la cartographie par l'image. Des chapitres sont consacrés aux développement les plus récents. Auteur: Frank Debenham. Editions du Pont-Royal. **9.95**
**B. Encyclopédie scientifique en 8 volumes**
Une encyclopédie complète capable d'aider les jeunes Canadiens à développer leurs dons pour la science et la technologie, en présentant la science à l'aide de mots et images les plus simples, façon accueillante et favorable à la recherche. Bien que ces livres soient écrits pour les jeunes... les parents aussi vondront bien connaître ce qu'ils contiennent. **11.95**
**C. Livres de la collection Le Pélican**
Le secret del a rivière perdue, par Ambroise Lafortune — D'un océan à l'autre, par Robert de Roquebrune — Le mystère du croiseur Toulouse, eLs coureurs de brousse, Le sceau du prince Henri, Le fils de Sirok, Le caverne de la montagne, Sous le signe de al Tortue... ces derniers par Cerbelaud-Salagnac. **.35 ch.**
Téléphoner à 842-6261
Egalement DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD




**Rabais! Bonbons "Turtles" croquants**
Plus de 25% de réduc-bonbons faits de noix, tion sur ces délicieux caramel enrobés de chocolat au lait. Les préférés de toute la famille. 14 onces. Prix courant 1.95. **1.49**

**No 101 Bonbons au fruits Schrafft, en spécial!**
Assortiment de bonbons à la saveur de fruits frais: baies, ananas, bleuet, orange et framboise. Un regain d'énergie pour chacun
**2 livres .84**

**Chocolats Morgan à prix réduit**
Pour vous... pour offrir! Chocolats "Handicraft" Morgan offert à plus de 25% de rabais! Variété de centres enrobés de chocolat pur ou au lait. 1 lb Prix courant 1.25 **.89**

**"Coffee Crips" de Rowntree's**
Delicieuses tablettes de chocolat ofertes à 20% de rabais. Biscuits recouverts de crème et enrobés de chocolat au lait.
Boite de 24. Ord. 2.40 **1.92**

**Bonbons "White Heather"**
Aubaine! Réduction de plus de 20%. Assortiment de chocolats et caramels enveloppés individuellement dans du papier aluminium... de Pascall of England. Prix courant .98 la livre. **4 livres pour 2.99**

Téléphoner à 842-6261
*BONBONS, RAYON 25, REZ-DE-CHAUSSEE*
Egalement DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

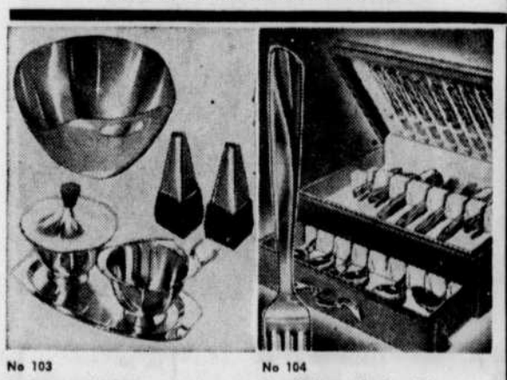



No 102
**A. Prix spécial! Cigares "Felita Queen"!**
Cigares très frais présentés dans une boîte en plastique. Forme populaire. Cigares percés agréables à fumer Boîte de 50 (taxes incl.) **2.21**

**B. Tabac "Arcade" à prix d'aubaine!**
Tabac très doux. Tabac du type virginien fait spécialement pour Morgan. Tabac à pipe très frais. ½ lb (taxes incluses) **1.71**

**C. Pipes Irwin trempées dans le rhum de finition grenue**
Pipes qui procurent du bonheur aux fumeurs ... car elles ont été trempées dans le rhum de la Jamaique! Fabriquées à Lonlres. Noyer grenu de teinte brune. **ch. 3.95**

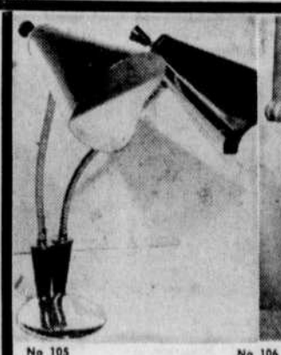
Téléphoner à 842-6261
*TABAC — RAYON 83 — REZ-DE-CHAUSSEE*
Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



No 103
**Du Danemark! Plats en acier inoxydable au rabais!**
Articles modernes de belle présentation pour votre maison... pour offrir! Rabais de 25% pendant la Vente de septembre! Venez voir et choisir parmi la belle sélection... il y a de tout: plats, sous-plats, légumiers, pots à crème et sucriers, bols, cendriers, pichets, seaux à glaçons, pincettes, salières et poivrières et bougeoirs. Prix courant 1.95 à 23.99.
Prix spécial **1.46 à 17.96**



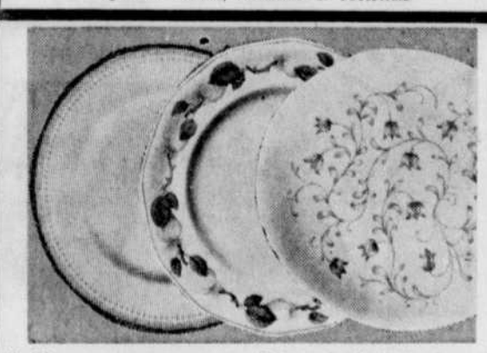
No 104
**Coutellerie en acier inoydable d'entretien facile à prix spécial**
Service de couverts en acier inoxydable, qualité de luxe, décor "Finlandia" ... poli brillant soigné, sans polissage. Le service composé de huit couverts: fourchettes à dîner, couteaux dentés, fourchettes à salade, cuillers à dessert, grandes cuillers à thé, petites cuillers à thé et... un couteau à beurre, une cuillier à sucre, une cuiller à rainure pour légumes, une louche pour sauce et 2 cuillers de service.
Le service de 54 pièces **29.99**
Téléphoner à 842-6261
*ORFEVRERIE, RAYON 39, QUATRIEME*
Egalement DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



No 105
**A. Rabais sur lampes à réflecteur orientable** — Rabais de plus de 25% sur lampes à réflecteur orientable en tous sens permettant un éclairage adéquat pour la lecture, ouvrages manuels, couture, etc. Métal cuivre brillant avec garniture façon noyer. Environ 20 po. de hauteur. Avec 2 réflecteurs. **7.99**
Prix courant 10.95
Avec 1 réflecteur à perforations. **4.99**
Prix courant 6.95



No 106
**B. Rabais! Lampes genre rustique** — Ambiance pour votre chambre à coucher. Lampes offertes à plus de 30% de rabais. Corps opaline "cloutée", monture laiton. Livrée avec abat-jour de tissu blanc.
Lampe pour bureau de toilette, env. 17 po. de haut. Ord. 5.50 **3.49**
Lampe de chevet, env. 20 po. de haut. Ord. 6.00 **3.99**
**C. Aubaines! Lampes en verre de boudoir** Modèle de bon goût faisant ressortir la beauté de vos meubles! Rabais de 30%... forme urne en vert français blanc ou vert nile, garniture couleur dorée, livrée avec abat-jour de soie blanche. Environ 20 po de haut.
Prix courant 9.95 **6.99**
Téléphoner à 842-6261
*ACCESSOIRES, MAISON, RAYON 52, QUATRIEME*
Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



No 107
**A. Deux services de table moitié prix!**
Choix de deux décors: "Classic Maroon" ou "Classic Cobalt"... Services 53 pièces en semi-porcelaine... importés d'Angleterre et offerts à moitié prix! Composition 8 couverts: assiettes plates, assiettes à thé, assiettes à pain et beurre, assiettes à fruits, tasses et soucoupes; 1 sucrier couvert, un pot à crème et théière.
Prix courant 59.95 **29.95**

**B. Service de table "Yellow Vermont"**
D'Angleterre! Service de table 40 pièces en faience de forme octogonale, résistante et lavable à la machine... créé par Adams of England. Le service pour 8 couverts est composé des assiettes plates, assiettes à thé, assiettes à pain et beurre, tasses et soucoupes.
Prix courant 29.95 **15.99 l'ens.**

**C. Service de table "Lace Grey"**
D'Angleterre! Semi-porcelaine, joli décor guirlande ton gris avec baies rouges, un service recommandé pour jeunes ménages... il est offert à prix réduit de 30%! Composition 4 couverts: assiettes plates, assiettes à thé, assiettes à pain et beurre, tasses et soucoupes. Une "aubaine" à ne pas manquer! Prix courant 11.40 **7.99**



No 108
**A. Chopes au rabais** — Très pratique pour usage quotidien, pour famille nombreuse, pour les tête-à-tête, faience moderne importée d'Europe. Rabais de plus de 45%! Lavables à la machine et résistants aux détergents, choix de motifs abstraits de couleurs: vert pomme ou bleu Copen sur blanc.
Prix courant 3 pour 1.49 **3 pour .79**
**B. Tasses et soucoupes au rabais!** Rabais de 40% sur tasses et soucoupes en semi-porcelaine. Vaste choix de formes et décors... couleurs unies de: rouge, bleu, vert, brun avec soucoupes assorties décorées.
Prix courant 4 pour 2.49 **4 pour 1.49**

No 109
**Verres libby en réduction ... quatre sortes populaires**
Verres recommandés pour usage quotidien, réceptions... ils vous sont offerts au rabais de 25%! Elégant décor "Windsor" sur verre clair comme du cristal, bordure résistante et insensible aux chocs. Choix de trois sortes: contenance 5 onces pour jus, 6 onces pour Old Fashioned, 8¾ onces ou 12½ onces pour High Ball. Prix courant 3.60 la douzaine **2.69**
Téléphoner à 842-6261
*PORCELAINE, RAYON 40, QUATRIEME*
Egalement DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

# VENTE ANNUELLE 3-JOURS DE SEPTEMBRE

**AUX CINQ MAGASINS MORGAN... CENTRE, DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD ET SNOWDON!**



No 110

## Aubaine! G.E. "Frost Guard" réfrigérateur congélateur

Voici un appareil qui possède les caractéristiques les plus en demande! Système de réfrigération "Frost Guard" qui élimine la nécessité de faire dégeler l'appareil. Congélateur pouvant contenir 105 lb d'aliments; clayettes sur la porte ajustables; deux clayettes intérieures amovibles. Bac amovible en porcelaine; bac à couvercle pour viande; porte à fermeture magnétique. Modèle 137L51; 13 pi. cu.; profondeur; 6 pi. 1 po. de hauteur.

$319 — 24 mensualités de 15.20

Moins $20 de remise pour votre vieil appareil *

$299 — 24 mensualités de 14.20

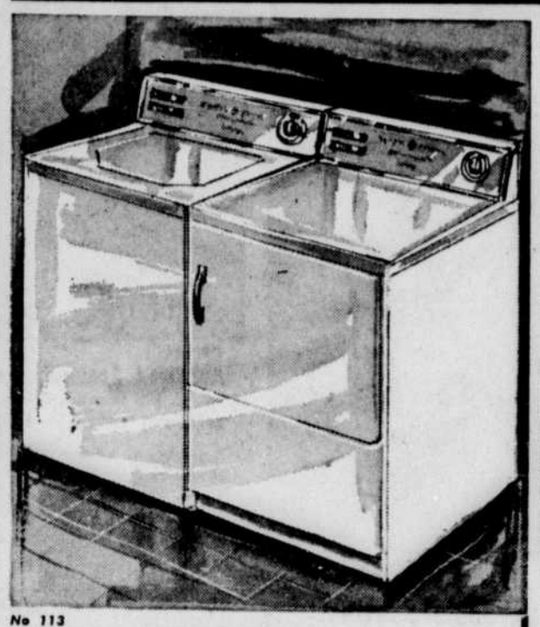
* Remise de $20 sur appareil approuvé par la CSA et dont le système de réfrigération est en bon état. Seulement les modèles de marques connues n'ayant pas plus de dix années seront acceptés.

No 111

## AUBAINE! AMC, Cuisinière automatique de 30 po.

Cuisiner peut être un plaisir lorsque vous utilisez une cuisinière électrique perfectionnée! Sept intensités de chaleur; four spacieux avec porte amovible; minuterie automatique; tiroir de rangement pleine-largeur. Tableau-arrière chromé. Exclusivité Morgan à Montréal. Garantie Morgan. Modèle E306A avec tableau de commande en français ou en anglais. Dimensions: 30 po. de largeur, 26 po. de profondeur, 46 po. de hauteur.

$167 — 18 mensualités de 10.40



No 113

## Aubaine! G.E. Sécheuse automatique!

G-E, sécheuse automatique à 3 cycles!

Finies les corvées de la lessive! Grâce à ce modèle de sécheuse GE automatique vous pourrez faire sécher votre linge en un clin d'oeil. Fonctionnement à 3 cycles, chronométrage variable, défroissable automatique; deux intensités de chaleur; système de séchage rapide; commutateur de sécurité pour faire fonctionner la sécheuse; filtre à charpie. Modèle 56D41 avec couvercle étanche; dimensions 27 po. de largeur, 25 po. de profondeur, 42 po. de hauteur.

$159 — 18 mensualités de 11.40

No 112

## Lessiveuse automatique G.E. "Filter-Flo"

Fonctionnement facile! Sûr! Fiable! Economique! Modèle deluxe qui possède les caractéristiques suivantes: fonctionnement de lavage continu "Filter-Flow"; retention de la mousse savonneuse (ce qui permet d'économiser des gallons d'eau chaude); deux cycles de lavage; deux intensités de chaleur; commande pour régler à l'avance la quantité d'eau; filtre. Modèle 57W41 dont la cuve peut contenir 12 lb de linge; dimensions: 25 po. de profondeur, 27 po. de largeur, 42 po. de hauteur.

$239 — seulement 24 mensualités de 11.40

**Téléphoner à 842-6261**

*APPAREILS MENAGERS — RAYON 73 — SIXIEME*

**Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD**



No 114

## Mobilier chambre à coucher, style Provincial italien

Mobilier de style classique de marque Knechtels... construction impeccable à prix d'aubaine! Bois franc et contreplaqué acajou de teintes fauves; finition Kaydura à l'épreuve des marques. Tiroirs étanches sur guide central; poignées en laiton "antique". Un mobilier comprend:

- Bureau de toilette à huit tiroirs, d'environ 60 po. à 18 po. x 32 po.; miroir encadré d'environ 48 po. x 37 po.
- Commode à 5 tiroirs d'environ 36 po. à 18 po. x 45 po.
- Lit à panneau de 4 pi. 6 po.

Table de chevet en suplément: $49

Prix courant 3 pièces $495

$399 — 24 mensualités de 19.00

Pas de paiement initial. La taxe payable à l'achat.



## Ensemble de vivoir colonial

Meubles aussi pratiques en ville qu'à la campagne! Prix vraiment avantageux... Construction solide en bois franc à finition "antique" érable, rembourrage en "homespun" de votre choix, imprimé "Colonial". Un ensemble comprend:

- Divan à coussins amovibles
- Deux tables pour lampes,
- Fauteuil assorti
- Table à café

3 pièces — $199

Pas de paiement initial. La taxe payable à l'achat 18 mensualités de 12.30

## $33 par mois vous permettent d'acheter pour $1,000 d'ameublement avec un compte M.T.P.*

*PAIEMENT DIFFERE MORGAN

- Achetez ce que vous désirez puis rendez-vous au Bureau de Crédit pour ouvrir un Compte à paiement différé Morgan.
- Des arrangements peuvent être pris par téléphone pour tout achat durant notre Vente d'Ameublement.
- Pas de versement comptant avec un Compte à paiement différé Morgan. La taxe de vente est payable à l'achat.
- Des bureaux de crédit sont à votre disposition dans tous les magasins Morgan.

No 117

## Lits superposables

Pour la chambre des enfants ou pour le chalet, voici de confortables lits superposables à prix modique! Solide construction en bois franc à finition érable antique. De plus, ces lits se vendent avec deux matelas de 3 po. d'épaisseur; sommiers, barres de sécurité et échelle. Ces lits peuvent utre utilisés comme lits jumeaux.

Pas de paiement initial — La taxe payable à l'achat 10 mensualités de 7.40

69.00 l'ens.

**Téléphoner à 842-6261**

*MEUBLES — RAYON 51 — SEPTIEME*

**Egalement à DORVAL et ROCKLAND**



No 118

## TV Windsor meuble de 23 po.

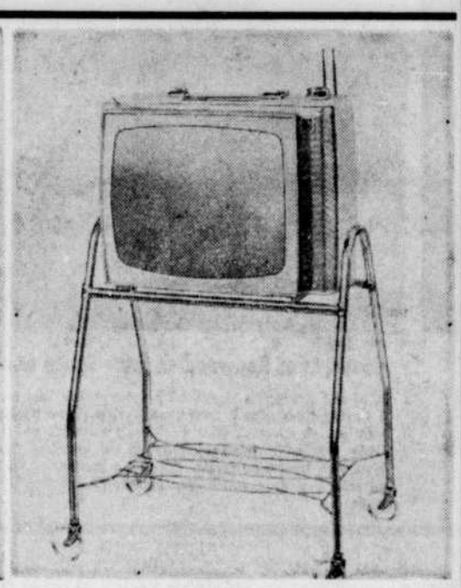
Prix réduit $229 — 24 mensualités de 10.90

Elégant modèle TV Lowboy à prix remarquablement modique! Caractéristiques: châssis monté à la main, puissant transformateur; deux haut-parleurs équilibrés; commandes placées en avant de l'appareil; tube image de 23 po. d'une grande précision Kimcode. Modèle 23-574; 34 po. de largeur, 18 po. de profondeur, 29 po. de hauteur.

No 119

## Aubaine! Radio AM-FM!

Puissant modèle à 7 lampes à commande AFC; cadran vernier; haut-parleur monté à la main. Finition noyer: 14½ po. de larg., 5½ de prof., 8¼ de hauteur. Prix réduit 39.88



No 120

## Aubaine AMC stéréo combiné

$289 — 24 mensualités de 13.80

Imaginez une telle aubaine! Un stéréo combiné à prix modique! Caractéristiques: châssis entièrement transistorisé (pas de lampes); radio AM-FM et stéréo FM; Stéréo FM à lampe témoin et commande équilibrée; tourne-disque automatique Garrard AT5K. Modèle HB4404; finition noyer; environ 56 po de larg., 18 po. de prof., 27½ po. de hauteur.

No 122

## Radio transistor AM-FM

Appareil à 10 transistors, modèle à commanche AFC; antenne télescopique; poignée pour led éplacer. Compris avec pile 6½ po. de larg., 1¾ de prof., 7⅞ de hauteur. 29.98



No 121

## TV portative de 19 po. RCA Victor

Prix réduit 179.88 — 18 mensualités de 11.10

Voici une aubaine de septembre! TV portative de marque renommée RCA Victor. Circuits scellés Space Age; puissant châssis de 18,000 volts; antenne télescopique; poignée pratique pour le déplacer. Modèle TP 9519; finition ivoire/brun; 21 po. de larg., 12⅝ de prof., 16¾ po. de hauteur.

**Téléphoner à 842-6261**

*TELEVISIONS — RAYON 96*

*CINQUIEME*

**Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD**



No 123

## Ensemble salon style "Provincial français"

Mobilier

$269

Elégance, confort et grande classe de ce salon de style provincial français... offert à prix spécial chez Morgan! Luxueux sofa 70 po. et fauteuil assorti, structure solide sur cadres de bois franc, ressorts indéformables, coussins dossier semi-attenants et capitonnés, coussins-sièges garnis mousse réversibles. Choix de revêtement en damassé, bois apparent façon arbre fruitier pâle.

Pas de paiement initial — 24 mensualités de 12.80
La taxe de vente payable à l'achat

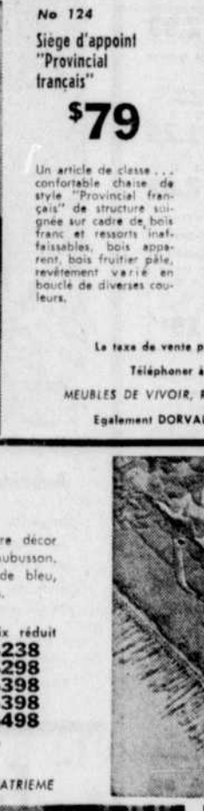


No 124

## Siège d'appoint "Provincial français"

$79

Un article de classe... confortable chaise de style "Provincial français" de structure soignée sur cadre de bois franc et ressorts inaffaissables, bois apparent, bois fruitier pâle, revêtement varié en bouclé de diverses couleurs.



No 125

## Prix spécial! Chaise d'appoint moderne

28.98

Siège de belle présentation et de structure robuste..., offerte à prix spécial! Style moderne scandinave..., siège et dossier garnis mousse, cadre bois franc, ressorts indéformables, bois apparent façon noyer du Danemark. Choix de revetements vinyle ou bouclé dans un grand choix de couleurs.

La taxe de vente payable à l'achat

**Téléphoner à 842-6261**

*MEUBLES DE VIVOIR, RAYON 98, SEPTIEME*

**Egalement DORVAL et ROCKLAND**



No 126

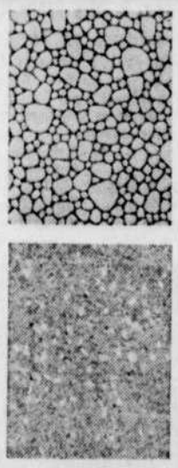
## Aubaine! Tapis à torsade ou en souple velours acrylic

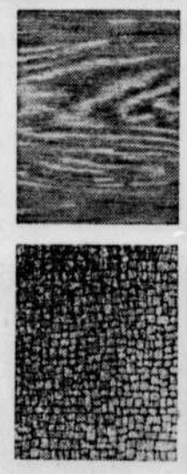
Véritable aubaine! Tapis résistant en Acrilan* moelleux et qui garde sa beauté, facile d'entretien... qui vous rendra la vie agréable! A l'épreuve des mites, non-allergène, couleurs inaltérables qui ne se tachent pas.

**Tapis torsade.** En vert, ton or, vert feuille, brun vison, châtaigne, beige, aqua, or romain ou cuivré. Reste beau et ne garde pas les marques des pas.

**Tapis velours.** Choix de belles teintes de ton or du temple, or romain, avocat, bleu saphir, gingembre, vert fumée, émeraude ou martini. Prix courant 10.95 la verge carrée.

8.99





No 131

## Dalles Carlon ✲Armstrong

| | | | |
|---|---|---|---|
| Vernay le pi. lin. | 2.19 | Tessera le pi. lin. | 4.25 |
| Tracino le pi. lin. | 2.99 | Montina le pi. lin. | 5.29 |

No 127

## Carpette en coton lavable

| 21 po. x 36 po. | 30 po. x 54 po. |
|---|---|
| 3.98 | 7.98 |
| 24 po. x 45 po. | 4 pi. x 6 pi. |
| 4.98 | 17.98 |

Donnez une note hospitalière à votre foyer en le décorant de ces jolies carpettes en coton aux motifs sculptés; envers en latex qui empêche la carpette de se déplacer. Choix de rose, sable, bleu, cacao, blanc, soleil, olive, aqua. Veuillez indiquer un second choix de couleurs lorsque vous commandez par téléphone.

No 128

## Tapis acrylic* pratiques

Tapis pratiques en peluche d'Acrilan* de longue durée facile d'entretien. Un charmant complément à n'importe quel décor. Choix de: orange, brun teck, ton or, vert mousse ou bleu.

Dimensions approximatives:

| | Prix courant | Prix réduit |
|---|---|---|
| 2 pi. x 3 pi. | 7.50 | 5.49 |
| 3 pi. x 5 pi. | 19.50 | 14.99 |
| 6 pi. x 9 pi. | 65.00 | 49.00 |
| 9 pi. x 12 pi. | 128.50 | 99.00 |

*Marque déposée

No 129

## Thibaude "Cush-n-tred"

La verge carrée 1.69

Protégez vos tapis et prolongez leur durée! Placez de la thibaude Cushiontread* qui est un feutre recouvert de caoutchouc à l'épreuve des mites et de l'humidité.

*Marque déposée.

*TAPIS — RAYON 48 QUATRIEME*

No 130

## Dalles en vinyle amiante

Dalles qui résistent à l'usure et qui peuvent être posées facilement sur tous genres de parquets. Deux motifs; marbré ou à relief.

Marbré: environ 9 po. x 9 po. x 1/16 po. Ch. .10

A relief: environ 12 po. x 12 po. x 1/16 po. Ch. .22

Boîte de 80 7.88

Boîte de 45 9.78

**Egalement, échantillons de broadloom et tapis à DORVAL et ROCKLAND**



No 132

## Aubaine! Tapis indiens magnifiques et épais!

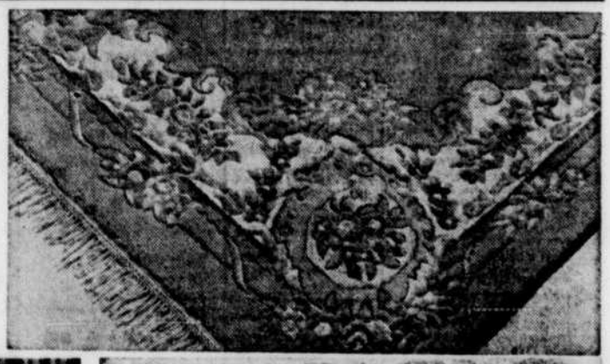
Créez une ambiance de beauté à votre décor avec ces magnifiques tapis indiens Aubusson. Réduction de plus de 20%! Choix de bleu, vert, ton or, beige, sable, cacao et aqua.

| Dimensions approximatives | Prix courant | Prix réduit |
|---|---|---|
| 8 pi. x 10 pi. | $295 | $238 |
| 9 pi. x 12 pi. | $395 | $298 |
| 9 pi. x 15 pi. | $495 | $398 |
| 10 pi. x 14 pi. | $495 | $398 |
| 10 pi. x 16 pi. | $650 | $498 |

Conditions budgétaires si désiré

**Téléphoner à 842-6261**

*TAPIS ORIENTAUX — RAYON 82 — QUATRIEME*





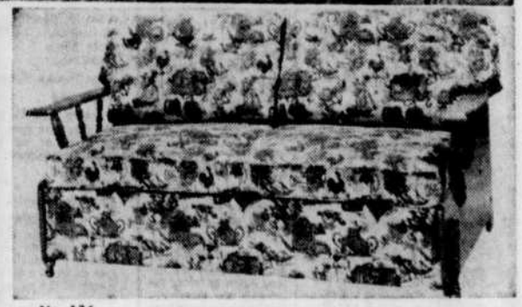
No 133

## Aubaine! Lit continental "Dorval"

Dormez avec élégance et confort à prix modique! Le lit exclusif à Morgan "Dorval" est construit à ressorts avec un "Health Centre" (milieu du matelas d'une fermeté extraordinaire), feutre blanc sur sisal, orifices d'aération, couverture florale matelassée et bordure verticale; sommier-caisse assorti et jeu de six pieds en bois franc. Dimensions: 3 pi. ou 3 pi. 3 po.

10 mensualités de 7.50

69.98



No 136

## Aubaine! Hide-a-bed "Colonial" Simmons

Pratique banquette-lit Simmons "Colonial". Modèle à coussin amovible (dossier) capitonné; coussins de siège réversibles et cadre en bois de finition érable. Peut être vite transformé en un lit à deux places grâce au matelas Slumber King au sommier intérieur. Mécanisme de la banquette permettant de nettoyer aisément derrière!

24 mensualités de 11.40

$239

No 134

**Matelas "Brittany" de Sealy**

Matelas Sealy luxueux à 132 ressorts à fil trempé-huile; feutre blanc et sisal pleine longueur, huit orifices d'aération, poignées pour le tourner de côté; bordure verticale en galon lurex, couverture en damas matelassé. Dimensions: 3 pi. ou 3 pi. 3 po.

Prix courant 49.50 $39

No 135

**Lit pour bébé**

Lits pour bébés dans un choix de finitions émaillées blanc ou châtaigne; lits à panneau ou à côté coulissant; sommier ajustable, jolies décorations boules de couleur. Lit 32.98

Matelas Simmons pour lit de bébé... 72 ressorts en spirale, orifices d'aération, une couverture en vinyle à l'épreuve de l'eau. C'est vraiment un matelas confortable pour bébé! Matelas 12.98

No 137

**Aubaine! Berceuse "Colonial" pour enfant!**

Magnifique addition pour la chambre d'enfant... prix modique! Robuste construction en bois franc de style colonial. Finition au choix: blanc avec garniture ton or ou naturel antique. 9.98

No 138

**Chaise haute en chrome rembourrée!**

Pourquoi ne pas profiter de cette réduction de plus de 25%! Chaise haute très bien construite en chrome (tuyau de ⅞ po.), plateau en plastique amovible, appuie-pieds à courroie ajustable. Rembourrée en vinyle de motif gai à l'épreuve de l'eau. Blanc, jaune ou bleu.

Prix courant 17.95 12.98

Téléphoner à 842-6261

*LITS ET MATELAS — MEUBLES D'ENFANTS — RAYON 54 — SEPTIEME*

**Egalement choix à DORVAL, ROCKLAND — Meubles d'enfants également au BOULEVARD**

## ACHETEZ MAINTENANT AVEC UN MTP MORGAN (Compte à paiements différés)

CAHIER No 5 / PAGES 41-56 — LA PRESSE — FINANCE / ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, MERCREDI 25 AOUT 1965 — 81e ANNEE — No 196

## Les à-côtés de Gemini-5

Le compte à rebours, en vue de l'amerrissage de Gemini-5, dimanche prochain, a été déclenché, hier, au Centre spatial de Houston, laissant entendre que la NASA, indirectement, a l'intention de maintenir Gemini-5 sur orbite pendant les huit jours prévus par le plan de vol initial.

Le dispositif d'horlogerie a été mis en marche 114 heures 54 minutes et 15 secondes exactement avant l'heure prévue pour la fin de la randonnée spatiale de Charles Conrad et Gordon Cooper.

• • •

Mmes Cooper et Conrad n'ont à peu près qu'un point commun depuis que leurs maris les ont quittées pour le bleu-sombre de l'éther : ni l'une ni l'autre n'ont jamais autant regardé la télévision.

• • •

Le deuxième étage de la fusée "Titan-2" qui a lancé dans l'espace Gordon Cooper et Charles Conrad dans leur cabine Gemini-5, s'est désintégré ce matin en rentrant dans l'atmosphère au-dessus de l'océan Indien. Une station d'observation a repéré l'engin qui a éclaté en quatre ou cinq morceaux. Au moment de la désintégration de la fusée, la lueur rouge qui a déchiré le ciel, était parfaitement observable à l'oeil nu. C'est la première fois que la désintégration d'un objet spatial a pu être photographié.

• • •

Tout continue de bien aller à bord de Gemini-5 qui a été observé à l'oeil nu, à sa 51e révolution, à bord du navire d'observation de la NASA "Coastal Sentry Quebec", posté à quelque 650 milles au sud de Tokyo. La NASA rappelle à ce sujet qu'il y a deux ans, des marins, en mer également, avaient distingué la cabine "Mercury" de Cooper, bien qu'elle ait été plus petite que son véhicule Gemini d'aujourd'hui.

• • •

La petite chanson improvisée, lundi, à bord de Gemini-5, par le cosmonaute Charles Conrad, est en passe de devenir un gros succès aux Etats-Unis. Déjà, des milliers de personnes veulent avoir un enregistrement de cette chanson.

• • •

Un des porte-parole de la NASA, à bord du USS Lake Champlain, en mer, a dit qu'une des tâches qu'aura à accomplir le pilote de Gemini-5, Gordon Cooper après l'amerrissage, sera de signer un document attestant qu'il a bien effectué ce vol.

• • •

Les astronautes Gordon Cooper et Charles Conrad ont dîné à l'italienne, dans le cosmos. Hier, Conrad a mangé du spaghetti avec boulettes de viande ; aujourd'hui, Cooper a fait la même chose. Leur réaction : délicieux, même s'il était dans un contenant en plastique, et froid.

• • •

Le Dr Donald F. Hornig, conseiller scientifique du président Johnson a dit hier, qu'une expédition dirigée par des astronautes, vers la planète Mars, coûterait probablement environ $100 milliards. En tenant compte d'une telle entreprise, je dois conclure pour le moment, qu'il y a d'autres objectif, nationaux infiniment plus urgents, a dit M. Hornig devant la commission sénatoriale de l'espace.



téléphoto PA

### Corée du Sud : l'armée réprime les manifestations

*Ces soldats de l'armée sud-coréenne, portant des masques à gaz, arrêtent un manifestant à Séoul, la capitale, où, pour la quatrième journée consécutive, des étudiants ont organisé des manifestations en guise de protestation contre la ratification du traité nippo-coréen normalisant les relations entre les deux pays. C'était la première fois aujourd'hui que le gouvernement faisait appel à la troupe pour disperser les manifestants.*

*Le président Park Chung Chee envisage la possibilité de décréter la mobilisation générale pour mettre fin aux troubles. Il a en outre averti les étudiants que les écoles et les universités seraient fermées, si l'agitation persiste.*

*L'armée a dispersé aujourd'hui une foule de 10,000 manifestants à l'aide de gaz lacrymogène. Par la suite, les soldats se sont attaqués aux manifestants à coups de crosse de fusil.*

*Une vingtaine d'étudiants ont été arrêtés au cours d'une échauffourée entre les éléments de l'armée et les manifestants. Un autre étudiant a été blessé grièvement par un véhicule militaire.2 Les manifestants scandaient des slogans tels que : "A bas le gouvernement dictatorial" et "Nous n'aimons pas les Etats-Unis tant qu'un gouvernement de traîtres sera à la tête du pays".*

## Pékin assouplirait sa position sur le Vietnam

(D'après AFP, UPI, PA, Reuter) — Un important dirigeant chinois aurait récemment laissé entendre, au cours d'une conversation officielle à Pékin avec un diplomate occidental, que la Chine populaire pourrait éventuellement assouplir sa position dans l'affaire vietnamienne.

Selon des informations recueillies auprès d'une source digne de foi, ce dirigeant aurait admis l'idée qu'il pourrait être nécessaire de "permettre" aux Etats-Unis de "sauver la face" au Vietnam. Bien que pareille information soit à l'heure présente difficile à contrôler, ce qui a pu être connu de la conversation entre le représentant du gouvernement chinois et le diplomate occidental semble correspondre grosso modo à ce que lord Brockway a rapporté de ses conversations à Moscou avec des porte-parole autorisés du Nord-Vietnam et du Front national de libération du Sud-Vietnam.

L'insistance mise par l'ambassade du Nord-Vietnam à Moscou sur "les quatre points" contenus dans l'appel de l'Assemblée nationale du Nord-Vietnam d'avril dernier, attire en tout cas l'attention des milieux diplomatiques de Pékin. A l'époque, en effet, on avait cru pouvoir discerner dans la rédaction de cet appel certaines nuances indiquant de la part du Nord-Vietnam le désir de ne pas poser comme condition à l'ouverture des négociations le départ immédiat des troupes américaines du Sud-Vietnam. L'appel paraissait demander que soit seulement retenue comme "préalable" la reconnaissance du principe de cette évacuation, conformément aux accords de Genève de 1954.

**Etonnement à Pékin**

On avait été étonné à l'époque, dans les milieux diplomatiques de Pékin, du fait que Washington n'ait pas examiné plus soigneusement les termes de cet appel qui semblait présenter des divergences avec l'interprétation plus dure que la presse chinoise lui donna par la suite.

Il est vrai qu'avec l'"escalade" de la guerre du Vietnam, Hanoï finit par adopter une position de plus en plus ferme, mais il n'en reste pas moins que l'appel d'avril dernier présentait seulement les "quatre points" comme "la base pour le règlement politique le plus correct" du problème vietnamien et ajoutait : "Ce n'est que lorsque cette base aura été reconnue que des conditions favorables pour réaliser un règlement pacifique de la question vietnamienne pourront être créées et qu'il sera possible d'envisager la convocation d'une conférence internationale du type de la conférence de Genève de 1954 sur le Vietnam".

Dans les milieux diplomatiques de Pékin, on ne pense pas que les dirigeants chinois se soient déjà ralliés à une interprétation libérale de cette position.

**Saigon : Lodge assume ses fonctions**

Par ailleurs, le nouvel ambassadeur des Etats-Unis, M. Henry Cabot Lodge, a assumé aujourd'hui officiellement ses fonctions. En effet, M. Lodge n'a présenté aujourd'hui que ses lettres de créance au chef de l'Etat sud-vietnamien, bien que l'arrivée du nouvel ambassadeur au pays date de quelques jours déjà. M. Lodge remplace le général Maxwell Taylor, qui a occupé le poste d'ambassadeur durant un an.

A Washington, les membres républicains de la Chambre des représentants ont accusé le président Johnson de chercher constamment à minimiser les objectifs de la politique américaine au Vietnam, semant ainsi la confusion dans l'esprit du peuple américain et permettant aux communistes de sous-estimer la détermination des Etats-Unis. Ces accusations sont contenues dans un document rédigé par les huit membres du comité républicain de planification et d'études. Le document a été rendu public hier.

**Intervention du général de Gaulle?**

A Londres, on laisse entendre que le général de Gaulle tenterait personnellement d'entamer des négociations pour mettre fin au conflit vietnamien. Mais on précise qu'un tel geste ne serait pas accompli dans un avenir rapproché. Des sources diplomatiques ajoutent que le chef de l'Etat français attendrait et l'occasion, et le bon moment.

Le général de Gaulle n'agirait aucunement, précise-t-on, comme porte-parole des Américains s'il entamait des pourparlers de paix, mais les communistes pourraient fort bien l'accepter comme arbitre.

## Vietnam : un 3e avion américain est abattu par une fusée "Sam"

SAIGON, (AFP, UPI) — Les missiles sol-air "Sam" sont apparemment entrés à nouveau en action, hier, contre les avions américains participant aux missions de bombardement ou de reconnaissance sur le Nord-Vietnam. Selon le porte-parole américain un chasseur-bombardier "Phantom" du porte-avions "Midway" a été abattu, hier, par un missile alors qu'il effectuait une mission de reconnaissance à environ 80 milles au sud de Hanoï. Un autre appareil, un "Thunderchief F-105" de l'Armée de l'Air américaine, a été abattu, dans la même région, par la DCA communiste.

Le porte-parole américain estime que le premier avion a été abattu par des missiles tirés à partir de rampes de lancement mobile. En effet, les missiles installés sur des rampes de lancement fixes, autour de Hanoï, n'auraient pu atteindre l'avion abattu.

C'est la troisième fois qu'un avion américain est abattu par les missiles soviétiques "Sam", au-dessus du Nord-Vietnam, mais c'est la première fois que les fusées soviétiques entrent en action si loin au sud de Hanoï.

Le 24 juillet, un "Phantom" avait été abattu dans les mêmes circonstances, à environ 35 milles au nord-ouest de Hanoï, le 12 août, un "Skyhawk", du porte-avions "Midway", avait été abattu à 50 milles au sud de Hanoï et un autre endommagé.

## Les USA et l'URSS se livrent à l'espionnage par les satellites

par Alvin B. Webb

HOUSTON, Texas (UPI) — Il devient de plus en plus évident que le cosmos est un lieu idéal pour l'espionnage.

Bien sûr les cosmonautes Cooper et Conrad ne faisaient pas d'espionnage lorsqu'ils ont repéré le lancement du missile "Minuteman", mardi, car ils savaient à quoi s'en tenir.

Mais il convient de souligner que si les cosmonautes américains peuvent voir des missiles secrets et des lancements de véhicules spatiaux des Etats-Unis, les cosmonautes soviétiques peuvent en faire autant. De même, un véhicule spatial américain placé sur une orbite appropriée serait en mesure d'observer les lancements de fusées soviétiques.

En dépit du silence officiel, note Webb, on sait que les Etats-Unis et vraisemblablement l'Union soviétique sont engagés pour de bon dans l'envoi de "satellites-espions" sans équipage au-dessus du territoire de l'autre pays. Et, selon les renseignements disponibles, chacun est intéressé à confier de telles missions d'espionnage à des véhicules spatiaux avec équipage.

C'est ainsi que l'Aviation américaine veut obtenir l'autorisation de se lancer dans un programme de vols spatiaux destinés à exécuter chaque jour des missions consistant à "photographier chaque pouce carré de la surface de la Terre".

**Le programme "631-A"**

Cela explique, en partie, l'importance d'un programme d'expérience désigné sous le sigle de "631-A" et exécuté à bord de "Gemini 5".

Lorsque la fusée "Minuteman" a été lancée de la base aérienne de Vandenberg, mardi, Cooper et Conrad se trouvaient alors à environ 200 milles de distance, et pourtant ils ont pu voir la fusée en vol.

Si la fusée avait été une arme lancée dans un but offensif, si "Gemini 5" avait été dans l'espace dans le seul but de surveiller un tel événement et si un système de communications instantanées avait fonctionné, les deux cosmonautes auraient pu donner un préavis de 30 minutes à la cible visée.

Le délai maximum d'alerte en cas d'attaque par missile balistique intercontinental est, dans les meilleurs systèmes d'alerte actuels, d'à peine 15 minutes.

**Des objectifs militaires**

Le programme expérimental "631-A" comporte plusieurs points :

- Le repérage de lancement de missiles comme celui du "Minuteman" de mardi et celui du satellite d'observation du soleil qui doit être lancé aujourd'hui de Cap Kennedy.
- La photographie d'aéroports, de route et de chemins de fer.
- L'enregistrement de certaines données relatives à diverses fusées au moyen des radiations infra-rouges qui s'en échappent.

Ces deux dernières tâches conviennent parfaitement aux satellites "espions" qu'utilisent déjà les Etats-Unis. C'est le cas du "Samos", un satellite chargé de caméras et lancé de la côte du Pacifique pour photographier les installations militaires, les bases de fusées, les aéroports et autres dispositifs de l'URSS et de la Chine.

C'est aussi le cas de "Midas", un satellite destiné à détecter et à identifier les fusées étrangères dans un délai de 90 secondes après leur lancement. Pour cette tâche de détection, Midas est muni de cellules sensibles aux rayons infra-rouges provenant des gaz d'échappement des fusées.

Le Pentagone ne fait pas mystère du programme d'expériences "631-A", mais refuse de préciser à quel usage on utilisera les informations recueillies.

Un porte-parole civil de la NASA à qui on demandait pourquoi des expériences militaires ou para-militaires comme "631-A" sont confiées à "Gemini-5" a d'abord répondu: "Cela n'a pas de caractère militaire ...", puis il ajoutait, après une brève pause: "Eh bien, je ne sais pas ..."

## Grèce: accueil favorable au programme de Tsirimokos

ATHENES, (AFP) — L'accueil fait ce matin par les milieux politiques à la déclaration ministérielle de M. Tsirimokos est, à droite, plus chaleureux qu'on ne s'y atendait, et au centre, moins désapprobateur qu'on aurait pu le penser. Il est cependant difficile d'en tirer une conclusion quelconque quant à l'issue du vote de confiance.

La presse de droite toute entière donne une adhésion presque sans réserve au programme gouvernemental. Elle souligne la volonté de H. Tsirimokos de mettre fin aux troubles de la rue, et de donner la primauté aux problèmes économiques. Les journaux de cette tendance en tirent un nouvel argument pour inciter les députés à voter en faveur du premier ministre pressenti, "Apoyevmatini", principal journal d'extrême-droite de l'après-midi, va jusqu'à exprimer des menaces à l'égard des députés qui ne voteraient pas pour M. Tsirimokos. "Les responsabilités sont historiques", dit-il, et elels incombent à chacun de nous, avec ses noms et prénoms. Ce n'est l'heure ni du sentiment ni des erreurs politiques".

Au centre, le principal reproche que l'on fait au programme de M. Tsirimokos est d'avoir voulu donner satisfaction à tout le monde. Les journaux du parti s'abstiennent généralement de l'attaquer directement et se bornent à publier des informations tendant à démontrer que jamais M. Tsirimokos n'obtiendra la majorité.

Le nouveau premier ministre a exposé, hier, à la Chambre son programme. Son discours a duré 45 minutes. Le Parlement a aussitôt ajourné ses travaux à aujourd'hui.

M. Tsirimocos a souligné les deux soucis immédiats du gouvernement : accroitre les rentrées en devises par tous les moyens possibles; assurer de toutes les manieres possibles des capitaux de développement.

Voici les principaux points de son programme :

- **Politique étrangère :** la Grèce appartient à l'Alliance atlantique, mais souhaite néanmoins l'amitié de tous les pays et désire avoir avec eux des échanges normaux.
- **Chypre :** le mythe du "méchant Occident" qui s'oppose à la solution que nous désirons, et du "bon Est" qui nous appuie, doit être abandonné. Le peuple grec ne cessera jamais d'aspirer à l'Enosis.
- **Politique intérieure :** des élections sont inutiles. Le gouvernement étudiera en temps et lieu la question du remplacement du système électoral actuel par la proportionnelle simple.

## Un séisme fait 4 morts au Mexique

MEXICO, (AFP) — Un total de 17 secousses telluriques ont été enregistrées à Mexico depuis le violent tremblement de terre qui s'est produit hier, jusqu'à ce matin, indique la presse mexicaine. La moins violente de ces secousses était d'une intensité de quatre degrés de l'échelle de Richter.

Cette série de tremblements de terre a causé indirectement la mort de quatre personnes, qui ont été électrocutées en touchant des câbles à haute tension tombés à terre.

## L'accord Nasser-Fayçal prévoit un armistice immédiat au Yémen

LE CAIRE, (AFP, PA) — Le président Nasser d'Egypte et le roi Fayçal d'Arabie Séoudite ont conclu un accord hier prévoyant un armistice immédiat dans la guerre civile qui dure depuis trois ans au Yémen, et un retrait graduel des 50,000 soldats égyptiens impliqués dans les combats le long des côtes de la Mer Rouge.

L'accord en neuf points signé par les deux chefs dans la ville portuaire de Djedda, près de La Mecque, insiste pour que le peuple yéménite se prononce par référendum et d'ici le 23 novembre 1966, sur la question de savoir si le pays demeurera une monarchie ou deviendra une république alignée sur la politique de la RAU.

Même si au secrétariat d'Etat à Washington on s'abstient pour le moment de tout commentaire, un porte-parole n'a pas caché que les Etats-Unis se réjouiraient de voir se régler ce différend.

Le retrait des troupes égyptiennes est censé débuter le 23 novembre cette année et se poursuivre sur une période de dix mois.

L'Arabie Séoudite, de son côté, s'engage à ne plus fournir d'aide aux royalistes du Yémen et a faire en sorte que son territoire ne serve plus de base d'attaques contre les républicains yéménites.

Les deux leaders s'engagent enfin à aider conjointement les Yéménites à constituer un "Congrès" provisoire, composé de 50 membres représentant les diverses tendances de la population.

L'accord ne sera vraiment en vigueur que lorsque les royalistes et les républicains du Yémen l'auront ratifié. Ni l'une ni l'autre faction n'était représentée aux négociations Nasser-Fayçal.

## Les Soviétiques mettent au point la technique du rendez-vous spatial

MOSCOU, (AFP) — Les cosmonautes soviétiques qui partiront pour la lune emprunteront une puissante fusée qui aura été assemblée sur une orbite terrestre à partir d'éléments séparés, a indiqué hier le général Nicolas Kamanine, commandant le corps des cosmonautes soviétiques.

Comme première étape de ce plan, a-t-il ajouté, "très prochainement", des cosmonautes, revêtus de scaphandres spéciaux assurant la pleine liberté de leurs mouvements, étudieront les possibilités de "travail" dans l'espace.

Une fois la technique du "rendez-vous" et du "travail autonome" dans l'espace mise au point, la deuxième étape consistera à assembler, sur orbite, les éléments de laboratoires et d'observatoires dans lesquels travailleront des spécialistes.



téléphoto PA

### *Les Kennedy étaient d'accord sur Johnson*

**Le sénateur Robert F. Kennedy, ancien secrétaire à la Justice au sein des administrations Kennedy et Johnson, a déclaré, au cours d'une interview exclusive à l'agence "Presse Associée", qu'il n'y eut jamais de divergences de vues entre lui et son frère au sujet de l'opportunité de la candidature de Lyndon Johnson à la vice-présidence, comme co-équipier de John Kennedy aux élections présidentielles de 1960.**

**Le sénateur Kennedy avait informé M. Johnson que les milieux libéraux et syndicaux avaient manifesté de l'opposition à sa candidature à la vice-présidence. La démarche de Robert Kennedy avait été faite sur l'instigation de son frère. Le sénateur a démenti la prétention de Phillip Graham, président du conseil d'administration de la revue "Newsweek", selon laquelle il avait effectué cette démarche à l'insu de John Kennedy. Par ailleurs, le sénateur a déclaré que le président Kennedy avait grande confiance en M. Dean Rusk, mais il a refusé de dire si le prédécesseur de M. Johnson à la Maison Blanche envisageait de remplacer le secrétaire d'Etat après les élections de 1964.**

**A propos du Vietnam, le sénateur Kennedy a affirmé que la guerre ne sera pas gagnée par des moyens militaires, mais par des initiatives politiques en vue d'obtenir l'appui de la population civile. Sur la question des droits des Noirs, M. Kennedy estime que le problème est plus complexe dans le nord du pays qu'au sud. Le sénateur a précisé qu'il faut s'attendre à d'autres éclats de violence.**

## En libérant Dawson, le Vietcong lui a promis: "Tu verras la tombe de ton frère, après la guerre"

SAIGON, (AFP) — Le jeune Américain Donald Dawson, disparu depuis le 23 avril alors qu'il recherchait son frère, pilote militaire disparu, a été relâché par le Vietcong avec sa compagne, une jeune eurasienne française, Simone Colette Emberger, près de Bien Hoa, à une vingtaine de milles au nord de Saigon.

La jeune femme a regagné le domicile de sa mère à Saigon en compagnie d'un prêtre. Son compagnon Dawson a préféré demeurer sur la base de Bien Hoa, où se trouvent les camarades de son frère disparu.

Le jeune Américain, qui avait laissé aux Etats-Unis sa femme et quatre enfants, est rentré après quatre mois d'internement dans les zones Vietcong après avoir quand même rempli sa mission. Les Vietcong qui le gardaient dans la fameuse zone "D", à 40 milles au nord de Saigon, lui ont appris que son frère Daniel avait été grièvement blessé lorsque son avion d'observation s'était écrasé dans la forêt, en novembre 1964, et qu'il n'avait pas survécu à ses blessures. Ils lui ont dit qu'ils l'avaient soigné aussi longtemps qu'ils avaient pu avec les médicaments dont ils disposaient.

La jeune femme paraissait être affaiblie à la suite des quatre mois passés dans l'humidité des forêts. Elle y contracta la malaria et, dit-elle, il était difficile de nous procurer des médicaments; en fait, nous étions plutôt devenus gênants et c'est pourquoi ils nous ont relâchés.

**Récompense de 1,400 dollars**

Le jeune Américain et sa compagne, qu'il avait emmenée comme secrétaire interprète, avait pris contact avec un curé vietnamien proche de la zone où son frère avait disparu. Il distribuait des tracts en vietnamien, promettant une récompense à ceux qui pourraient lui donner des informations sur son frère ou, au moins, sur l'endroit où le pilote avait été enterré. Il offrait une récompense de cent mille piastres (1400 dollars) à celui qui lui permettrait de retrouver son frère vivant ou de cinquante mille piastres s'il ne retrouvait que le corps.

La jeune fille a confirmé les premiers résultats de l'enquête alors menée en avril. Ils avaient disparu dans un village contrôlé par le Vietcong en remontant en sampan les canaux de la région. Ils furent faits prisonniers et emmenés dans la forêt de la zone "D", où ils vécurent dans une paillote. La jeune fille, interrogée ce soir dans le café-restaurant de son père, a déclaré que les Vietcong avaient promis à son camarade Dawson de lui montrer la tombe de son frère, un jour, "dans cinq ou six ans, par exemple, lorsque la guerre sera finie".

## 61% des Français sont satisfaits de de Gaulle

PARIS, (AFP) — Soixante et un pour cent des Français étaient satisfaits du général de Gaulle comme président de la République, au mois d'août de cette année, tandis que 42 pour cent manifestaient une égale satisfaction à l'égard du gouvernement présidé par M. Pompidou. C'est ce qui ressort d'un sondage de l'opinion fait par l'Institut français d'opinion publique et publié aujourd'hui dans le quotidien du soir "France-Soir".

Ces pourcentages sont sensiblement les mêmes que ceux du sondage fait en juillet dernier qui annonçait 61% de satisfaits pour le général de Gaulle, et 45% pour M. Georges Pompidou. "France-Soir" note, à propos de M. Pompidou, que le nombre des indécis est passé d'un mois à l'autre de 20 à 26% et il attribue cette augmentation à la période des vacances "qui a amené un certain nombre de Français à se désintéresser un peu de la vie politique".

Par contre, l'opinion semble plus divisée sur la force de frappe. En effet, à la question: "D'après vous la force atomique dont la France dispose maintenant est-elle efficace?", Trente-sept pour cent des Français ont répondu "non", 31% ont dit "oui", et 32% ont refusé d'avoir une opinion. Sur ce point,

SPÉCIAUX DE FIN D'ETE

AUVENT EN FIBRE DE VERRE OU ALUMINIUM

Choix d'auvents en fibre de verre ou aluminium. Choisissez parmi une vaste gamme de coloris et modèles. Vous protège de la pluie, de la neige et du soleil.

FENETRES EN ALUMINIUM avec MOUSTIQUAIRE

Pour l'extérieur ou l'intérieur. Choix de plusieurs couleurs ou naturel.

12 MOIS POUR PAYER SANS INTERET

TISCO PRODUITS D'ALUMINIUM

3388 est, JEAN-TALON

722-1115

Manufacturier de clapboard en aluminium et auvents en fibre de verre.

# Qui a fait échec au projet de la Tour ?

Laurent Lauzier



Ce n'est pas faute d'efforts suffisants et encore moins de démarches et de réclames si le projet de la Tour de l'Expo a été finalement abandonné. On peut donc comprendre la déception des principaux promoteurs et l'inquiétude des dirigeants de l'Expo, surtout si cet échec est de nature à réduire, comme on le prétend assez curieusement, le nombre des visiteurs de 15 pour cent. Le coût de la grandiose manifestation devant atteindre des chiffres qui surprendront quand ils seront finalement connus, cette perte assez importante de revenus n'est sans doute pas facile à accepter.

Nous n'avons pas à démêler les causes de cet échec qui sont probablement assez complexes, encore moins à porter un jugement sur la valeur réelle du projet mis de l'avant avec tant d'élan par S. H. le maire Jean Drapeau. Nous constatons cependant, une fois de plus, qu'il n'est pas facile d'associer le capital français à des projets de développement québécois et qu'en cette matière, il demeure inutile de vouloir faire jeu du sentiment et des affinités ethniques. On peut éprouver une certaine émotion à se fréquenter plus assidûment après de si longues années de séparation, mais cette émotion, qui contribue souvent au charme particulier des réceptions officielles comme à celui des déjeuners intimes, disparaît rapidement quand des demandes d'investissements sont en cause parce que les Français, comme d'ailleurs tous les Européens, sont excessivement prudents de leurs placements à l'étranger.

● ● ●

Nous avons eu l'occasion, à plusieurs reprises au cours des dernières années, de vérifier la différence profonde de mentalité qui existe entre l'homme d'affaires canadien et le financier ou l'industriel européen sur l'application des principes qui doivent servir de guides aux investissements. Façonnés par la mentalité américaine dont la présence est si forte chez nous, nous voulons agir vite et surtout débuter dans les grands plans de façon à faire remarquer notre présence. Nous suppléons aux connaissances précises et à l'étude par un enthousiasme qui est nécessairement de courte durée, faute d'appui véritable dans le véritable langage des capitaux. L'homme d'affaires européen, au contraire, n'en finit pour ainsi dire pas de supputer les risques et d'analyser les possibilités du marché. Il n'avance ensuite que sur la preuve de rapports précis et d'études en profondeur des coûts et du rendement conservant ainsi une précieuse tradition acquise par des années d'expérience dans la pratique des affaires.

● ● ●

Il ne faut donc pas être surpris si un projet aussi audacieux que celui de la Tour de l'Expo n'a pas obtenu de feu vert à Paris. Il s'est tout simplement brisé devant cette différence profonde de mentalité que nous venons de souligner et qui se manifeste avec une évidence accrue à l'échelle des grandes politiques d'expansion des autorités provinciales. Au fait, principal promoteur d'un mouvement d'expansion et de libération économique, le gouvernement de la province s'est singulièrement agité au cours des dernières années aux fins d'amener les capitaux européens à participer plus activement à l'essor industriel de la province. Les résultats obtenus jusqu'à maintenant ne correspondent certainement pas à l'effort déployé et surtout aux espérances de nos chefs politiques.

● ● ●

Si notre appel aux capitaux européens n'a pas eu l'écho favorable que nous attendions, surtout en ces dernières années si importantes pour nous, il ne faut cependant pas abandonner la partie et encore moins se tourner vers les sources qui semblent beaucoup plus facilement accessibles. C'est notre approche du marché européen des capitaux qu'il faut reviser de façon à satisfaire à ses exigences fort rigoureuses en matière de rendement, de sécurité et d'avancement technique. N'oublions pas surtout qu'il est extrêmement difficile de sortir d'Europe des capitaux qui bénéficient depuis quelques années d'une prospérité qui a fait pour de longs moments l'admiration du monde.

## B.C. Telephone émettra 287,000 actions à $57

OTTAWA. (PC) — Le Bureau des commissaires du transport a approuvé, hier, une requête présentée par The British Colombia Telephone Co. lui permettant d'émettre 287,700 nouvelles actions ordinaires au prix de $57 chacune.

Ces actions seront offertes aux actionnaires inscrits le 31 août 1965, sur la base d'une nouvelle action pour chaque groupe de huit actions actuellement détenues.

Les actions ordinaires de B.C. Telephone se transigeaient au prix approximatif de $68 chacune sur le marché boursier.

Le Bureau a approuvé, après seulement deux heures d'audition, l'émission, qui rapportera $16,400,000 au trésor de la compagnie et qui servira à couvrir le financement en immobilisations au second semestre de 1965 et au remboursement de prêts temporaires.

La nouvelle émission portera à 2,589,300 le nombre d'actions en cours de la compagnie.

## Jean Mehling câble de Paris

## Les réductions d'impôts aux Etats-Unis largement discutées en Europe

L'exemple d'une fiscalité américaine réduisant ses appétits, de façon très marquée, pour permettre la reprise de l'économie nationale, est actuellement l'un des grands sujets de discussion des économistes européens. En France où, traditionnellement, le fisc est considéré — pas toujours avec raison — comme d'une voracité extrême, les récentes suggestions de l'OCDE trouvent des oreilles complaisantes. J'ai dit, dans un autre article, que cet organisme international vient de conseiller au gouvernement français une attitude dynamique : ne plus s'en tenir à son objectif de "stabilisation", mais redouter la récession qui menace, avec la France, toute l'Europe.

L'un des moyens préconisés par l'OCDE est, justement, la réduction massive des impôts, pour favoriser la demande et sortir l'économie nationale de son marasme actuel. J'ai dit également que le gouvernement français juge trop "inflationniste" encore la mentalité du consommateur pour suivre les conseils qui lui sont donnés.

● ● ●

La règle d'or, aux yeux de l'OCDE, paraît donc l'action sur la demande par la fiscalité et les mesures d'ordre social. Essayons de déterminer, au moins dans leurs grandes lignes, les effets possibles de cette double action. A supposer, bien entendu, que le gouvernement français s'y résolve; ce qui, dans l'état actuel des choses, paraît tout à fait improbable. L'action possible sur la fiscalité, dans la structure présente de l'économie nationale, et dans la situation immédiate de la conjoncture, peut-elle s'exercer au niveau des impôts directs et indirects, sans risque pour l'équilibre budgétaire? Il n'est sans doute pas de réponse unique, valable pour toutes les catégories d'impôts. Nous nous en tiendrons donc, à titre d'exemples, à quelques catégories d'impôts. L'OCDE, dans ses suggestions, pense évidemment, par priorité, à l'impôt sur les personnes physiques.

Il faut rappeler ici que, contrairement à une opinion erronée trop répandue, les taux sont, en France beaucoup moins lourds pour les familles ayant des personnes à charge que dans la plupart des pays occidentaux. Seules, à mon avis, peuvent être apportées des modifications mineures. Sans plus.

● ● ●

De toutes façons, il paraît peu probable qu'une réduction, de ces taux puisse agir de manière brutale sur la demande. Pays à "mentalité de consommation" de plus en plus sensible, certes, mais beaucoup moins que l'Amérique (on conserve ici une estime profonde pour l'épargne individuelle), la France a certainement des "élasticités au revenu" moindres que les Etats-Unis. Je sais qu'il faudrait évidemment pousser l'analyse secteur par secteur, soit au niveau des divers produits, soit à celui des diverses couches sociales. Je crois cependant que, par la faute de l'inflation qui a régné pendant vingt ans, le "respect de l'épargne" a quelque peu diminué. Si l'on veut en partie recourir à cette épargne, pour les futurs financements, il s'agit de choisir : tant que les taux n'auront pu s'abaisser par une grande abondance d'argent en quête d'investissements (à court et à long terme), le gouvernement français hésitera à modifier son attitude actuelle. La réduction des impôts, sans répondre totalement à ses préoccupations, constitue néanmoins l'un des éléments du problème.

● ● ●

Pour les impôts indirects, par contre, l'action fiscale est plus sensible. Par habitude (et aussi parce que cela est vrai !) les Français ne refreinent certains de leurs achats que "parce que tout est trop cher" (et non parce qu'ils ne disposent pas des moyens d'acheter). Comportement sans doute étrange, mais dont la plupart des commerçants constatent l'exactitude.

Il y a donc là, sans doute, quelque chose à faire si l'on veut bien prendre en considération, au moins pour examen, les propositions de l'OCDE. Par contre, les actions de type "social" (en particulier les allocations familiales) sont plus marquées en France, depuis vingt ans, que partout ailleurs en Europe. Du reste, si le Traité de Rome reprend vie, ce seront les partenaires de la France qui devront hausser leurs dépenses sociales, et non le gouvernement de Paris. Les quelques remarques très rapides m'incitent à conclure que, de toutes façons, transposer à l'échelle de la France une action fiscale qui a fait ses preuves aux Etats-Unis constituerait une erreur.

## Nouveau cabinet d'assureurs-conseils



M. MICHEL PARIZEAU



M. ANDRE TOWNER

Les administrateurs de Gérard Parizeau Ltée annoncent la formation du cabinet d'assureurs-conseils Parizeau, Towner et Associés, sous la direction de M. Michel Parizeau, L. Sc. Com., LL. L., et de M. André Towner, Ing. Cette société s'occupera exclusivement de consultation en matière d'assurances, notamment en ce qui a trait aux expertises de portefeuilles. MM. Parizeau et Towner sont déjà respectivement directeur général et directeur des services techniques de Gérard Parizeau Ltée. ●

## Certains indices indiquent une reprise économique

OTTAWA (PC) — Certains indices économiques majeurs commencent, après un affaissement au milieu de l'été, à se redresser.

Le bureau fédéral de la statistique rapporte que les ventes des magasins à rayons sont en progression et que la production du lingot d'acier approche à nouveau ses niveaux de mai et juin.

Les prix en gros connaissent un sommet.

Les ventes des magasins à rayons, qui suivent habituellement dans l'ensemble la tendance des ventes au détail, accusaient une hausse de 6.3 p. cent en juillet par rapport à l'année précédente. La tendance s'est maintenue pendant la première semaine d'août, des gains supérieurs à la normale étant enregistrés dans les provinces de l'Ouest.

Le Bureau de la statistique n'a pas précisé la valeur en dollars des ventes de juillet et d'août, ce qu'il fera dans un rapport ultérieur.

Mais il affirme que les ventes ont augmenté, par rapport à l'an passé, de 2.2 p. cent dans les provinces atlantiques, de 5.6 p. cent au Québec, de 6.2 p. cent en Ontario, de 5.4 p. cent au Manitoba, de 8.4 p. cent en Alberta et de 8.9 p. cent en Colombie-Britannique. La Saskatchewan a été la seule province à accuser un déclin, soit un peu plus d'un demi pour cent.

La production du lingot d'acier s'est élevée à 194,404 tonnes, soit une augmentation de 3.4 p. cent par rapport à la semaine précédente. Pour la période correspondante de l'année dernière, la production était de 163,756 tonnes. Selon l'indice basé sur le rendement de 1957-59, la production de la semaine dernière a atteint 202, comparativement à 170 l'année dernière.

La production sidérurgique s'est élevée au-dessus du niveau de 195,000 tonnes pendant quatre semaines en mai et en juin. Elle a décliné en juillet, demeurant cependant dans l'ensemble au-dessus des chiffres des derniers mois d'hiver et de ceux du printemps.

## Ventes et revenus accrus de Massey-Ferguson Ltd.

TORONTO (PC) — Massey-Ferguson Ltd. rapporte un revenu net de $23,500,000 ou $1.56 par action ordinaire pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet dernier, comparativement à $35,900,000 ou $2.57 par action au cours de la période correspondante en 1964.

Les actions en cours cette année totalisent 15,059,025 contre 13,975,767 l'an dernier.

M. Albert A. Thornbrough, président de Massey-Ferguson, a dit qu'on s'attend à ce que le revenu net pour le quatrième trimestre atteigne un nouveau sommet, ce qui porterait le revenu net consolidé pour l'ensemble de l'année fiscale en cours tout près du niveau de $45,000,000 réalisé l'an dernier.

Les ventes, au cours des neuf premiers mois de 1965, se sont chiffrées à $566,300,000, soit 3.6 pour cent de moins que le record de $587,100,000 enregistré l'an dernier au cours de la même période.

Au troisième trimestre, les ventes ont atteint la valeur sans précédent de $234,400,000, se traduisant par un revenu net de $15,400,000 comparativement à $14,800,000 l'an passé. M. Thornbrough a expliqué que ces ventes records sont le résultat du succès remporté auprès des consommateurs par la nouvelle série de tracteurs et des hauts niveaux de production atteints depuis le milieu de juin.

## Forages fructueux de Ghislau Mining

Le programme de forage actuellement en cours sur la propriété de Ghislau Mining Corporation, à Montauban les Mines, a conduit à la découverte d'une zone minéralisée, affirme le président de cette entreprise, M. François Mousseau, dans un rapport aux actionnaires.

Ce dernier précise que les essais en teneur sur les cinq premiers trous de forage ont donné des résultats satisfaisants. Voici le sommaire des analyses communiquées par M. Mousseau :

Le trou vertical No G-44 a révélé des teneurs intéressantes à trois niveaux différents. Une section de 4 pieds de 50 à 54 pieds, la teneur en zinc a été de 2.72%, en plomb de 1.20%, en argent .24 oz. De 57.5 à 62.5, une longueur de 5 pieds, a donné 4.08% en zinc, 1.01% en plomb, .27 oz .en argent et .03 oz. en or. Sur 5 pieds, au niveau 95 à 100 pieds, la teneur a été de .29% cuivre, .30 oz. d'argent et .35 oz. d'or.

Les travaux de forage au trou No G-50, effectués à une inclinaison de 45°, au niveau 27.7 à 30.4 pieds soit 2.7 pieds, ont révélé 1.95% en zinc, .23% en plomb, .18% en cuivre, .38 oz. d'argent et .34 oz d'or. Au niveau 56 à 66 pieds, soit 10 pieds, on a obtenu .80% de zinc, .22% de plomb, .33% de cuivre, .61 oz. d'argent et .75 oz d'or.

Le trou No G-52, également effectué à une inclinaison de 45°, a révélé, de 30 à 45 pieds, soit une section de 15 pieds, 1.88% de zinc, .62% de plomb, .13 oz. d'argent. Sur une autre section de 9.4 pieds, entre 175.6 à 185 pieds, on a découvert .24% en zinc, .20% en plomb, .93% en cuivre, .65 oz. en argent et .55 oz. en or.

Sur un forage effectué à 45°, le rapport de l'ingénieur indique, que le trou No G-53, de 33 à 40.6 pieds, donne 7.6 pieds de minerai et révèle une teneur moyenne en zinc de .40%, en plomb de .39%, en cuivre de .69%, en argent de .82 oz. et en or de 1.69 oz.

## Réduction de 50% du tarif minimum des appels TWX

On a annoncé aujourd'hui une réduction de 50 pour cent à l'égard du tarif minimum applicable aux appels de courte durée faits par les usagers canadiens du TWX, service de téléscripteurs à commutation automatique assuré par le Réseau Téléphonique Transcanadien.

A compter du 1er septembre, le tarif des appels TWX de 30 secondes ou moins sera réduit à la moitié du présent tarif minimum d'une minute. Le changement affectera seulement les appels TWX entre des points situés au Canada.

Approuvée par la Commission des transports du Canada, la réduction est destinée à rendre le service plus attrayant aux usagers qui font des appels très courts. Il n'y aura pas de changement de tarif à l'égard des appels TWX qui durent plus que les 30 secondes du tarif minimum.

Inauguré en 1962, le service TWX est assuré par l'intermédiaire des lignes téléphoniques ordinaires, qu'elles soient locales ou interurbaines. Comme la commutation se fait automatiquement, les messages se transmettent avec rapidité — jusqu'à 100 mots à la minute. En 1963, le service s'étendit et engloba quelque 60,000 postes de TWX aux Etats-Unis. Et l'an dernier, il devint le plus grand réseau cadran-clavier au monde alors qu'on établit la liaison avec plus de 128,000 postes outre-mer.

## Forte augmentation des expéditions de véhicules

Les expéditions de véhicules automobiles fabriqués au Canada ont augmenté de 16 p. 100 en juin pour atteindre 83,262 unités (71,766 un an auparavant), et de 11.9 p. 100 durant le premier semestre (472,221 contre 422,109). Les expéditions de véhicules importés des Etats-Unis, d'après les déclarations des fabricants canadiens, ont totalisé 3,259 en juin (1,321) et 18,990 durant le semestre (6,179).

En juin, les expéditions de voitures de tourisme fabriquées au pays ont augmenté sur l'an dernier (68,127 contre 60,269), et comprenaient 64,691 (56,641) voitures pour la vente au Canada et 3,436 (3,628) voitures destinées à l'exportation. Les expéditions de véhicules commerciaux durant le mois ont atteint 15,135 (11,497), dont 12,952 (10,995) étaient destinés au marché canadien et 2,183 (502) aux marchés étrangers.

Au cours du premier semestre, les expéditions ont été les suivantes : voitures de tourisme, total, 393,909 (356,470 un an plus tôt); pour le marché canadien, 362,383 (338,171); pour l'exportation, 31,526 (18,299); véhicules commerciaux, total, 78,312 (65,639); pour le marché canadien, 68,365 (62,632); pour l'exportation, 9,947 (3,007).

**Fabrication**

La production de véhicules automobiles au Canada a plus que doublé en juillet sur un an plus tôt, augmentant de 130 p. 100 (de 26,921 à 62,085); un différend ouvrier a nui à la production de juillet 1964. L'avance a porté le total de janvier-juillet à 543,977 véhicules, hausse de 18.8 p. 100 sur le total correspondant de 1964 (457,942).

La production de voitures particulières en juillet a plus que doublé; elle est passée de 21,724 en juillet 1964 à 53,173 en 1965, de sorte que le total de janvier-juillet a été de 17.8 p. 100 supérieur à celui d'un an plus tôt (455,191 contre 386,294). La production de véhicules commerciaux a fortement avancé durant le mois (8,912 contre 5,197), portant ainsi le total des sept mois à 88,786, soit 23.9 p. 100 de plus que les 71,648 d'un an auparavant.

## Gunnar publiera un rapport financier d'ici dix jours

TORONTO. (PC) — Gunnar Mining Ltd. a notifié la Bourse de Toronto qu'elle fera parvenir à ses actionnaires, d'ici environ une semaine, un rapport financier détaillé et entièrement remis à jour de ses opérations.

La Bourse de Toronto presse en effet Gunnar d'expliquer le pourquoi de la baisse subite, la semaine dernière, du prix de ses actions qui est passé de $4.25 à $1.74.

Lors de cette baisse en bourse, des rumeurs ont circulé à l'effet qu'une filiale de Gunnar engagée dans la construction, McNamara Corp., se trouvait aux prises avec des difficultés financières. Gunnar a subséquemment confirmé ces rumeurs et la Bourse de Toronto a demandé que l'on présente une déclaration officielle à cet effet. Gunnar a répondu qu'on était à étudier le problème sur une base comptable.

Lundi, Gunnar a fait une autre déclaration, affirmant "que les discussions avec les banquiers de la compagnie se poursuivaient et que la compagnie estimait qu'on avait déjà atteint un degré suffisant d'entente."

Les porte-parole de Gunnar n'ont pas précisé de quelle sorte "d'entente" il s'agissait. Plus tard dans la journée, ils ont annoncé que McNamara poursuivrait ses opérations.

La Bourse de Toronto s'est dite insatisfaite des informations données par Gunnar et le président de cet organisme, M. Howard Graham, les a qualifiées de "pas très révélatrices".

Dans une déclaration émise hier matin, le président de la Bourse de Toronto a dit qu'il venait de communiquer avec le secrétaire de Gunnar dans le but d'obtenir de plus amples informations concernant les affaires financières de la compagnie.

"Le secrétaire, dit le communiqué émis par la Bourse, a de nouveau rappelé que la compagnie avait subi de fortes pertes et qu'elle se trouvait en difficultés financières, mais qu'il avait bon espoir que les négociations en cours avec un certain nombre de banques aboutissent à une entente et que la compagnie soit en mesure de continuer ses opérations. Le secrétaire a également déclaré que les états financiers mis à jour de la compagnie parviendraient aux actionnaires dans une semaine ou dix jours. La Bourse de Toronto a insisté pour que ces résultats soient disponibles le plus tôt possible."

McNamara Corp. est passée à Gunnar, le premier producteur canadien d'uranium, en 1963 à la suite d'une légère dispute de famille. M. Charles LaBine, co-fondateur de Gunnar, s'était opposé à la transaction qui a impliqué $8,000,000 et 800,000 actions de Gunnar, qui furent nécessaires pour acquérir le contrôle de McNamara. Le président de Gunnar, M. Joseph LaBine, était en faveur de cette transaction.

McNamara a perdu $10,000,000 l'an dernier, mais M. LaBine a dit qu'en mai cette année l'entreprise de construction opérerait à profit.

## Dolsan Mines découvre de l'or dans le Maine

AUGUSTA, Maine. (PC) — Une compagnie d'exploration minière, dont le siège social est à Montréal, a fait savoir qu'elle avait découvert des dépôts imposants d'or et de cuivre au sud de la frontière divisant le Nouveau-Brunswick et les Etats-Unis.

Le Bureau du développement économique de l'Etat du Maine a précisé que Dolsan Mines Ltd. avait procédé à 50 sondages à Pembroke. Dimanche soir, M. Charles D. Robbins fils, président de la compagnie, avait qualifié cette découverte comme la plus importante jamais faite sur la côte est du Canada et des Etats-Unis.

"Habituellement, nous trouvons deux onces d'or par tonne de minerai, a expliqué M. Robbins à Montréal. "Mais dans ce cas, ce sont presque les mines d'or du Nouveau-Mexique, de l'Utah ou de l'Arizona."

Il n'a pas donné de plus amples renseignements, avant, a-t-il précisé, d'être sûr que le dépôt total est suffisamment important pour ériger une usine de traitement du minerai.

## Réduction des importations de pétrole aux E.-U.

WASHINGTON. (AFP) — Le président Johnson a reçu une lettre de 48 parlementaires américains lui demandant d'appliquer de nouvelles restrictions à l'importation du pétrole brut et des produits pétroliers aux Etats-Unis.

Les parlementaires, qui représentent 23 Etats, affirment dans leur lettre au président que le rythme actuel des importations entraîne une situation économique malsaine pour l'industrie pétrolière américaine qui a dû réduire ses nouveaux forages de 30 pour cent en dix ans.

Parmi les aggravations du système de contrôle des importations pétrolières qui existe actuellement, les parlementaires demandent notamment :

— Réduction des importations sur la côte est des Etats-Unis;

— Circulation d'un plus grand volume de pétrole domestique entre les différentes parties des Etats-Unis;

— Elimination progressive des importations de produits pétroliers légers.

## L'OPEC contrôlera la production de pétrole

GENEVE (AFP) — Le contrôle de la production de pétrole des principaux producteurs membres de l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEC) a été décidé par cette organisation pour arrêter la chute du prix du pétrole brut, annonce un communiqué de l'OPEC publié à Genève. Cette décision avait été arrêtée à Tripoli en juillet dernier par la 9ème conférence de l'OPEC mais n'a été révélée que lundi.

L'OPEC groupe l'Indonésie, l'Iran, l'Iraq, le Koweit, la Libye, le Quatar, l'Arabie séoudite et le Venezuela dont les représentants signent une résolution recommandant l'instauration "d'un plan de production rationnel augmentant la production des pays membres afin de faire face à la demande" et d'éviter la chute des cours du brut. Ce plan de production fixant la quote-part de chaque pays doit être établi par l'OPEC et "soumis à l'approbation des pays membres de l'organisation".

Il faut noter que ni l'Algérie, ni la Colombie, ni le Mexique ne font partie de l'Organisation des pays producteurs de pétrole et ne signent donc pas cette résolution.

Les pays communistes, Russie, Roumanie, qui mettent sur le marché de grosses quantités de pétrole brut ne font pas non plus partie de l'OPEC.

Cette organisation vient de transférer son siège de Genève à Vienne.

## Nouvelle série d'obligations du Canada

OTTAWA. (PC) — Une nouvelle série d'obligations du Canada, la dix-neuvième depuis la seconde guerre mondiale, sera émise en octobre prochain a annoncé le ministre fédéral des finances, M. Walter Gordon. Il a ajouté que les détails de l'offre, y compris le taux d'intérêt qui sera payé, seront annoncés le mois prochain.

M. Gordon a également dit que l'émission présentement en cours prendra fin, en ce qui concerne les ventes, à la fin du mois d'août. Les demandes présentées avant le 31 août, avec stipulations pour paiement différé, ne seront pas affectées par cette décision.

L'actuelle série d'obligations, qui ont été mises en vente en octobre 1964, porte un taux d'intérêt moyen de 5% annuellement si les obligations sont gardées jusqu'à terme, soit 10 ans depuis la date d'émission du 1er novembre 1964.


**LA BANQUE D'ÉPARGNE**
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

**DIVIDENDE NO 306**

Un dividende de dix cents par action du Capital versé de cette Banque a été déclaré pour le trimestre courant, payable le ou après vendredi le 1er octobre 1965, aux actionnaires inscrits mardi le 31 août 1965, à trois heures p.m.

Par ordre du Conseil d'Administration,
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,
ANTONIO RAINVILLE
Montréal, le 10 août 1965.


## Les ventes des grossistes haussent de 13.9% en mai

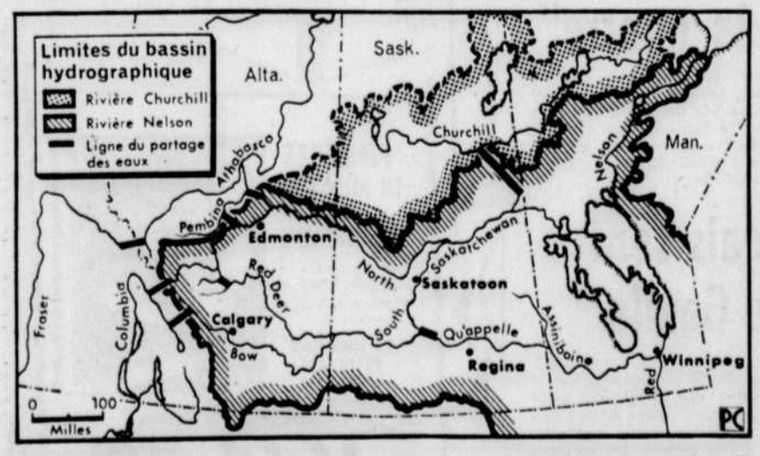
La valeur des ventes des grossistes canadiens proprement dits a atteint $1,131,724,000 en mai, hausse de 13.9 p. 100 sur les $993,394,000 d'un an plus tôt. L'avance a porté le total de janvier-mai à $5,068,956,000, soit 7.8 p. 100 de plus que les $4,703,257,000 de la période correspondante en 1964.

Les ventes de mai ont augmenté dans 17 des 18 commerces observés; seuls le charbon et le coke ont accusé un recul de 0.9 p. 100. Les avances du mois se sont échelonnées de 0.1 p. 100 (papier journal, papier et articles en papier) à 39.9 p. 100 (équipement et fournitures industriels et de transport). D'autres gains considérables ont été accusés par les appareils électriques ménagers (21 p. 100) et par les fruits et légumes (18.2 p. 100).

Les ventes de 14 des 18 commerces observés ont augmenté en janvier-mai; les avances ont varié de 2 p. 100 (charbon et coke) à 12.3 p. 100 (fruits et légumes) et les reculs, de 0.5 p. 100 (textiles et accessoires vestimentaires) à 2.7 p. 100 (quincaillerie). Voici les autres avances substantielles de cette période : équipement et fournitures pour les commerces, institutions et services 11.8 p. 100; et appareils électro-ménagers, 11.5 p. 100.

## Consommation d'acier au pays

Les ventes des entrepôts de pièces d'acier qui répondent pour approximativement 90 p. 100 de ce genre d'affaires comprenaient les pièces suivantes en avril ; barres pour renforcer le béton, 6,916 tonnes (3,839 un an plus tôt) ; autres barres laminées à chaud, 11,402 (10,885) tonnes ; plaques, 18,508 (15,672) tonnes ; feuilles et bandes, 25,170 (17,151) tonnes ; feuilles et bandes galvanisées (tôle plombée), 6,963 (6,335) tonnes ; grosses poutres de charpente, 9,095 (6,643) tonnes ; profilés de charpente, (dimension de barre), 6,090 (3,939) ; et autres profilés de charpente, 8,799 (7,450) tonnes.




graphique PC

### Détournement des eaux des Prairies

Les besoins d'eaux pour usage domestique, industriel ou agricole atteindront leur plus haut niveau dans les Prairies d'ici le début du prochain siècle. La façon la plus facile de faire des réserves supplémentaires d'eau, selon les ingénieurs, c'est de l'obtenir du réservoir du sud de la Saskatchewan, en passant par les rivières Qu'appelle et Assiniboine. On songe aussi à s'approvisionner aux fleuves Columbia et Fraser et d'amener l'eau dans le bassin de Saskatchewan-Nelson en détournant plusieurs cours pour faire venir l'eau de la Colombie-Britannique, par-delà les Montagnes rocheuses. De semblables projets sont envisagés pour la rivière à la Paix et la rivière Athaboska, ainsi que le fleuve Churchill. Le graphique présente les quatre projets.


**Giant Yellowknife MINES LIMITED**

DIVIDENDE NO 37

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de quinze cents (15c) l'action, plus un dividende supplémentaire de dix cents (10c) l'action, ont été déclarés, tous deux payables en monnaie canadienne le 30 septembre 1965, aux actionnaires immatriculés à la fermeture des bureaux le 7 septembre 1965.

D'ordre du conseil d'administration.

Le secrétaire,
A. C. CALLOW.

Toronto, Canada.
19 août 1965.



**LAKE DUFAULT MINES LIMITED**
(Sans responsabilité personnelle)
DIVIDENDE No 18

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE qu'un dividende intérimaire de soixante-quinze cents (75¢) l'action a été déclaré par le Conseil d'administration de Lake Dufault Mines Limited (sans responsabilité personnelle), payable en monnaie canadienne le 30 septembre 1965 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 8 septembre 1965. Le dernier dividende, le no 17, a été payé en décembre 1954.

Les détenteurs d'actions immatriculées aux noms d'autres personnes sont priés de faire parvenir leurs certificats à l'agent de transfert de la compagnie, le Trust Royal, à Montréal ou à Toronto, aux fins qu'elles soient immatriculées à leur propre nom. Veuillez aussi aviser la compagnie fiduciaire de tout changement d'adresse avant la date d'enregistrement afin d'assurer la réception du chèque de dividende.

D'ordre du conseil d'administration.

Le secrétaire,
A. C. CALLOW

Toronto, Ontario,
le 27 juillet 1965


## Nominations d'administrateurs chez KIMBERLY-CLARK



M. W.-R. CARRUTHERS



M. H.-L. SEIFERT

Kimberly-Clark of Canada Limited annonce que M. W.-R. Carruthers a été élu vice-président, gérant général de la mise en marché et des ventes et M. H.-L. Seifert, vice-président, gérant général des opérations.

M. Carruthers, ancien directeur de la mise en marché des produits, remplace M. Harry-E. Whitehead qui a atteint l'âge normal de la retraite; ce mois-ci, et qui a donné plus de 35 ans de loyaux services à la compagnie.

M. Seifert occupera ce poste après avoir acquis une vaste expérience en industrie manufacturière. Dans ses nouvelles fonctions, il aura la responsabilité de la direction des opérations dans les sept manufactures de la compagnie à travers le Canada. ●

# MONTRÉAL

## Bourse de Montréal

| Ventes | | Haut | Bas | 11 h. |
|---|---|---|---|---|
| 600 | Abitibi | 11¼ | 11¼ | 11¼ |
| — | Algoma | 64½ | 64¼ | — |
| 500 | Alliance | 9¼ | 9 | 9¼ |
| 190 | Alumin | 28¾ | 28¼ | 28¾ |
| 225 | Alum 4½ P | 39¾ | 39¾ | 39¾ |
| — | Alcan 1 Pr | 21¾ | 21¾ | — |
| — | Alcan 2 Pr | 48 | 48 | — |
| 100 | Anglo CP Pr | 25½ | 25½ | 25½ |
| — | AngT 4½ P | 45 | 45 | — |
| — | Argus | 20¾ | 20¾ | — |
| — | ArgC Pr | 14 | 13¾ | — |
| 50 | Asbestos | 25¼ | 25¼ | 25¼ |
| — | Atl Sug | 24½ | 24½ | — |
| — | Bq CN | 70 | 70 | — |
| 325 | Bq Imp | 64½ | 64½ | 64½ |
| 30 | Bq Mont | 62¾ | 62½ | 62¾ |
| — | Bq N-E | 72¾ | 72¾ | — |
| — | Bq PC | 51¾ | 51 | — |
| 205 | Bq Roy | 73¾ | 73¾ | 73¾ |
| — | Bath P | 25½ | 25½ | — |
| — | Bath Wts | 11¾ | 11¾ | — |
| — | Bath P (A) | 61 | 61 | — |
| 145 | Bell Phone | 58¾ | 58¼ | 58¼ |
| — | Bow Paper | 7 | 6¾ | — |
| — | Brazil | 6¼ | 6¼ | — |
| — | BA Bk | 64 | 62 | — |
| 220 | BA Oil | 30 | 30 | 30 |
| — | BC Forest | 26¾ | 26¾ | — |
| — | BC Phone | 67¾ | 67½ | — |
| — | BC Ph 5¾ | 105 | 105 | — |
| — | Brico | 6¾ | 6¾ | — |
| — | Brockvl P | 7¾ | 7¾ | — |
| — | Bruck R | 14¾ | 14¾ | — |
| — | Cal Pow | 24 | 23¾ | — |
| — | Cal P 5 | 102½ | 102½ | — |
| — | Can Cem | 33¼ | 33¼ | — |
| — | Can Cem | 27¾ | 27¼ | — |
| 50 | Can Iron | 31 | 31 | 31 |
| 30 | Can Iron P | 96¼ | 96¼ | 96¼ |
| — | Can Malt | 23 | 23 | — |
| — | C Saf 4.40P | 98¼ | 98¼ | — |
| — | C S L | 35 | 35 | — |
| — | C S L Pr | ½ | 6¾ | — |
| 600 | CAE | 13¾ | 13¾ | 13¾ |
| 450 | C Brew | 8¾ | 8¾ | 8¾ |
| — | C Brew A | 44¼ | 44¼ | — |
| — | C Brew B | 53½ | 53½ | — |
| — | C Bronze P | 98 | 98 | — |
| — | C Chem w | 10 | 1 0 | — |
| — | C Fndtn AP | 18½ | 18½ | — |
| — | C Hydroc | 30 | 30 | — |
| — | C I L | 21 | 20¾ | — |
| — | CI Pow | 23½ | 23½ | — |
| — | CI Pow Pr | 49½ | 49½ | — |
| 600 | Marconi | 5 | 5 | 5 |
| — | CPR Pr | 9¾ | 9¾ | — |
| 380 | CPR | 64¾ | 64¼ | 64¼ |
| — | C Pfins | 12¼ | 12¼ | — |
| — | CPP See | 23 | 23 | — |
| — | CVickers | 23 | 23 | — |
| — | Central Del | 11¼ | 11 | — |
| 100 | Chemcell | 16¼ | 16½ | 16¾ |
| — | Chrysler | 51½ | 51½ | — |
| 800 | Coghlin | 12¾ | 12¾ | 12¾ |
| — | Col Cell | 8¼ | 8 | — |
| — | Col Cell Pr | 26¾ | 26¾ | — |
| 350 | Cons MS | 43¾ | 43¾ | 43¾ |
| 17 | Cons Paper | 40½ | 40½ | 40½ |
| — | Cons Text | 22 | 22 | — |
| — | Corbv A | 20¼ | 20¼ | — |
| — | Coronation | 425 | 420 | — |
| — | Crain RL | 27 | 26½ | — |
| — | Créd Foncie | 68 | 67½ | — |
| — | Cr Zell A | 29¼ | 29¼ | — |
| — | Crush Int | 14½ | 14½ | — |
| 40 | Dist Seag | 38 | 38 | 38 |
| — | D Bridge | 27½ | 27¼ | — |
| — | D Coxset | 13 | 13 | — |
| — | Do Fasco | 27½ | 27½ | — |
| 300 | D Glass | 14½ | 14½ | 14½ |
| — | Dosco | 14¼ | 14¼ | — |
| — | D Stores | 24½ | 24½ | — |
| 225 | Domtar | 19¾ | 19¼ | 19½ |
| — | Domtar Pr | 30½ | 30¼ | — |
| — | Donohue | 8¾ | 8¾ | — |
| — | Du Pont | 48¼ | 48¼ | — |
| — | Dupuis A | 10¾ | 10¼ | — |
| — | Faleon | 101 | 101¼ | — |
| — | Fam Play | 26 | 26 | — |
| — | Fraser | 32½ | 31¾ | — |
| — | Fr Pete Pr | 420 | 420 | — |
| — | GR BRCI | 16 | 16 | — |
| — | id Pr | 50 | 50 | — |
| — | GL Paper | 24 | 24 | — |
| — | Hndy Andy | 6½ | 6! | — |
| 30 | Harding (A) | 28¼ | 28½ | 28½ |
| — | Hawk Sidd | 5¾ | 5¾ | — |
| — | Hollinger | 29¾ | 29 | — |
| — | Home (A) | 17¾ | 17¾ | — |
| — | id (B) | 19¼ | 19 | — |
| — | H Smith P | 40½ | 40½ | — |
| 25 | Hud Bay M | 68 | 68 | 68 |
| — | HBC | 14¾ | 14½ | — |
| 100 | Husky Oil | 12¼ | 12¼ | 12¼ |
| — | Imp Oil | 53¼ | 53 | — |
| 300 | Imp T | 15¾ | 15¼ | 15¼ |
| 190 | I Accep | 23¾ | 23¾ | 23¾ |
| — | I A 4.50 P | 94 | 94 | — |
| — | Inglis | 6 | 6 | — |
| — | Int C P | 18¼ | 18¼ | — |
| — | Int NG P | 19½ | 19½ | — |
| 605 | Int Nickel | 94¾ | 94 | 94¼ |
| — | Int Pap | 32 | 31¾ | — |
| — | Int Util | 31¾ | 31 | — |
| — | Inter PL | 89¾ | 89¼ | — |
| — | Iro Gl P | 8½ | 8½ | — |
| — | Jamaica PS | 14¼ | 14 | — |
| — | Labatt | 20¼ | 20 | — |
| — | Lau Fin | 14¼ | 13¾ | — |
| — | Lau F 1.40 | 24¼ | 24¼ | — |
| — | Lau F 2.00 | 43 | 35 | — |
| — | Lewis | 7¼ | 7¼ | — |
| 350 | Loblaw A | 10 | 9¾ | 10 |
| 200 | Loblaw B | 10¼ | 10¼ | 10¼ |
| — | Loeb M | 16 | 16 | — |
| 100 | MacLar A | 22 | 22 | 22 |
| — | MacLar B | 24 | 24 | — |
| — | MacLean | 29½ | 29½ | — |
| — | MB PR | 29¼ | 28¾ | — |
| — | Marit El | 20¾ | 20¾ | — |
| 225 | Marit Tel | 21¼ | 21¼ | 21¼ |
| 227 | Massey F | 30¼ | 30 | 30¼ |
| — | McAllister | 6 | 6 | — |
| 100 | Met Stores | 9¾ | 9¾ | 9¾ |
| — | Miron 6 | 12¾ | 12¾ | — |
| — | MitchR A | 12¾ | 12¾ | — |
| — | Molson A | 38¼ | 38 | — |
| — | Molson B | 38¼ | 38¼ | — |
| — | Mtl Loco | 13¾ | 13 | — |
| — | Mtl Trust | 23¼ | 23¼ | — |
| — | Moore Corp | 73 | 72½ | — |
| — | MorseR A | 15¼ | 14¾ | — |
| — | MorseR B | 13½ | 13½ | — |
| — | Mussens | 25 | 25 | — |
| 50 | NFLD Light | 10¾ | 10¾ | 10¾ |
| — | Nia Wire | 19½ | 19½ | — |
| 125 | Noranda | 49 | 49 | 49 |
| — | N Ont NG | 27¼ | 27¼ | — |
| — | NS LP | 33 | 33 | — |
| 1200 | Ocean Fish | 10 | 10 | 10 |
| — | Ogilvie | 14¾ | 14¾ | — |
| — | Ogilvie Pr | 36 | 36 | — |
| — | Ont Steel | 32 | 32 | — |
| — | Oshawa (A) | 43¾ | 43¾ | — |
| 100 | Pac Pete | 10¼ | 10¼ | 10¼ |
| — | Placer | 24 | 24 | — |
| 300 | Pow Corp | 13¾ | 13¼ | 13¾ |
| 100 | Price Br | 38¾ | 38¼ | 38¾ |
| — | Price Pr | 82½ | 82½ | — |
| 150 | Philips cab | 25¼ | 25¼ | 25¼ |
| — | QN Gas | 10¾ | 10¾ | — |
| — | QNG Pr 5.4 | 98 | 98 | — |
| 100 | Que Phone | 23½ | 23½ | 23½ |
| — | Q Ph 4¾ 65 | 19½ | 19½ | — |
| — | Reitman's | 10 | 10 | — |
| — | Reitm "A" | 9 | 9 | — |
| — | Rio Algom | 17¾ | 17¾ | — |
| — | Rockwell | 37¼ | 37¼ | — |
| — | Rolland (A) | 10½ | 10½ | — |
| — | Ronalds F | 14 | 13¾ | — |
| 200 | Rothmans | 26½ | 26½ | 26½ |
| — | Russel A | 22 | 22 | — |
| 610 | St L Cem | 38½ | 38¼ | 38½ |
| — | St L C w | 18 | 18 | — |
| — | St L C A | 100 | 100 | — |
| 25 | Salada F | 11¼ | 11¼ | 11¼ |
| — | Scott LaS | 13½ | 13¼ | — |
| — | Shell Can | 17¾ | 17¾ | — |
| 200 | Shell I Pr | 24¾ | 24¾ | 24¾ |
| — | Sher W | 38¼ | 38 | — |
| — | Shop Save | 14 | 14 | — |
| — | Sicard | 6¾ | 6¾ | — |
| — | Sicard 6 | 20 | 20 | — |
| — | Simpsons | 27 | 27 | — |
| 21 | Simp Sears | 18¼ | 18¼ | 18¼ |
| — | Soc GF | 8¼ | 8¼ | — |
| 565 | Sogem Pr | 13¾ | 13 | 13¼ |
| — | Southam | 35 | 35 | — |
| — | SS Steel | 24½ | 24½ | — |
| 400 | Steel Can | 26¾ | 26¾ | 26¾ |
| — | Steinbg A | 45½ | 45½ | — |
| — | Steinbg Pr | 102½ | 102½ | — |
| — | Texaco Can | 54¾ | 54¾ | — |
| — | T Fin (A) | 12¾ | 12¾ | — |
| — | TrC Corp | 10¼ | 10¼ | — |
| 130 | TrC PL | 36¾ | 36½ | 36¾ |
| — | Tr Mt PL | 19¾ | 19¾ | — |
| — | Triad Oil | 250 | 230 | — |
| — | Turnbull | 19½ | 19½ | — |
| 80 | Un Carbide | 29¾ | 29¾ | 29¾ |
| — | Union Oil | 19¾ | 19¾ | — |
| — | Viau | 13 | 13 | — |
| — | Walk GW | 38 | 37¾ | — |
| — | W Coast Tr | 16 | 16 | — |
| — | W Pac Pd | 18 | 18 | — |
| 130 | Weston (A) | 19½ | 19¼ | 19¼ |
| — | Weston (B) | 20¼ | 20! | — |
| 200 | Zeller's | 19¾ | 19¾ | 19¾ |
| — | id Pr | 47½ | 47½ | — |

## Bourse canadienne

| Ventes | | Haut | Bas | 11 h. |
|---|---|---|---|---|
| — | Ajax | 8½ | 8½ | — |
| — | Alpha (A) | 35 | 30 | — |
| — | Alscope | 90 | 83 | — |
| — | Alsof | 10½ | 10½ | — |
| — | Amg B Bel | 38 | 37 | — |
| 2000 | Ameranium | 6 | 6 | 6 |
| — | Arno | 4½ | 4½ | — |
| — | Augustus | 36 | 36 | — |
| — | Anthonian | 9 | 9 | — |
| — | Baker Tale | 8 | 8 | — |
| — | Band-Ore | 16½ | 16 | — |
| — | Bateman | 6 | 5 | — |
| 100 | Beld-Cort | 12 | 12 | 12 |
| — | Black Hwk | 285 | 275 | — |
| 3500 | Black River | 19 | 19 | 19 |
| — | Blue Bon | 340 | 340 | — |
| — | Blue water | 31 | 31 | — |
| — | Bornite | 6 | 5 | — |
| — | B. Carpets | 41½ | 41½ | — |
| — | Bruc Presto | 12½ | 10 | — |
| — | Bruneau | 25 | 25 | — |
| — | Brunswick | 15 | 15 | — |
| — | Burnt Hill | 37 | 36 | — |
| — | Calumet | 6 | 6 | — |
| — | Camflo | 355 | 345 | — |
| — | Can Interurb | 310 | 310 | — |
| — | C Magnesit | 105 | 105 | — |
| 300 | C Sec Und | 225 | 225 | 225 |
| — | Cantexas | 140 | 140 | — |
| — | Carbec | 7 | 6½ | — |
| — | Cartier-Que | 10 | 10 | — |
| — | Casavant | 455 | 455 | — |
| — | Cassiar | 13¾ | 13¾ | — |
| — | Cessland | 325 | 320 | — |
| 100 | Chemallov | 170 | 170 | 170 |
| — | Cheskirk | 13 | 13 | — |
| — | Chib Copper | 5½ | 5½ | — |
| — | Chipman | 31 | 27 | — |
| — | Com. H.&M. | 85 | 80 | — |
| — | Com O&G. | 31 | 31 | — |
| — | Commodor | 170 | 130 | — |
| — | Commod w | 90 | 85 | — |
| — | Cominga | 12 | 11 | — |
| 500 | C Canorama | 32 | 32 | 32 |
| 8700 | C Manitoba | 55 | 54 | 55 |
| 500 | C Mogador | 23 | 23 | 23 |
| — | C Monpax | 8 | 8 | — |
| — | C New Pac | 15 | 15 | — |
| — | C Persh | 18 | 18 | — |
| — | CQ Yell | 7 | 7 | — |
| — | C Virginia | 46 | 43 | — |
| 3000 | Coutream | 9½ | 9½ | 9½ |
| 200 | Couvrette A | 6¼ | 6¼ | 6½ |
| — | Crownbridg | 37 | 36½ | — |
| — | Dauphin | 23 | 21 | — |
| — | Delta Elec | 225 | 220 | — |
| — | Delta Min | 33 | 30 | — |
| — | Denault A | 12¾ | 12¾ | — |
| 262000 | Dolsan | 94 | 82 | 82 |
| — | Dom Exp | 13 | 13 | — |
| — | Dom eLase | 14 | 14 | — |
| — | D Oilcloth | 30½ | 30½ | — |
| — | Dumagami | 62 | 62 | — |
| — | Dumont | 30 | 28 | — |
| — | East Sull | 725 | 725 | — |
| — | East Vent | 32 | 29 | — |
| — | E. Rake | 24 | 24 | — |
| — | Electrolier | 10 | 10 | — |
| — | Emp Oil | 6 | 5 | — |
| 8000 | Equity Ex | 78 | 77 | 78 |
| — | Fab Met | 15½ | 15 | — |
| — | Fano | 8½ | 8½ | — |
| — | Fiscal | 9¼ | 9¼ | — |
| — | Fiscal Pr | 18 | 17 | — |
| — | FT Reliance | 42 | 40 | — |
| 8000 | Fox Lake | 30 | 30 | 30 |
| — | Frigistora | 48 | 45 | — |
| — | Fundy | 4½ | 4½ | — |
| — | Futurity | 44 | 44 | — |
| 3500 | Garney | 80 | 76 | 77 |
| 8500 | Ghislau | 43 | 43 | 43 |
| 200 | G Autet | 185 | 185 | 185 |
| 100 | Glen Lake | 175 | 175 | 175 |
| — | Greenberg | 445 | 440 | — |
| 1000 | Grt W M | 96 | 96 | 96 |
| — | Gui Por U | 16 | 15 | — |
| — | Hastings | 325 | 310 | — |
| — | Inland Ch | 5 | 5 | — |
| — | Inspirato | 165 | 165 | — |
| — | Int Atlas | 100 | 100 | — |
| — | Int Ceram | 9½ | 8 | — |
| — | Into Dredg | 27½ | 26 | — |
| — | Israel Oil | 12 | 10 | — |
| 9000 | James Bay | 39 | 37 | 38 |
| — | Jockey | 5½ | 5½ | — |
| 300 | Jubilee | 390 | 390 | 390 |
| — | Keltic | 30 | 29 | — |
| — | K Desmond | 40 | 36 | — |
| — | Kiena | 148 | 142 | — |
| 2100 | Kodiac Pet | 310 | 305 | 310 |
| 2000 | Kontiki | 10 | 10 | 10 |
| — | Lab Accept | 9¼ | 9 | — |
| — | Labrador | 31 | 31 | — |
| — | Ladulboro | 40 | 40 | — |
| — | Lait Leclerc | 10 | 10 | — |
| — | Lambt A | 17½ | 17½ | — |
| — | Lamont A | 18 | 18 | — |
| — | Lingside | 3½ | 3½ | — |
| — | Lithium | 8 | 8 | — |
| 2000 | Louanna G | 11½ | 11 | 11 |
| — | Marlartic H | 19 | 19 | — |
| — | Massval | 9 | 8½ | — |
| — | Matachew | 31 | 30 | — |
| — | McKinney | 14 | 14 | — |
| — | Melchers | 23 | 23 | — |
| 100 | Melchers Pr | 5¾ | 5¾ | 5¾ |
| — | Merc Chip | 12½ | 12½ | — |
| 1000 | Mid Chib | 20 | 20 | 20 |
| — | Midepsa | 325 | 325 | — |
| — | Miro Min | 24 | 21 | — |
| — | Mistanzo | 19 | 18 | — |
| — | Molyb | 61 | 61 | — |
| — | Monpre | 8½ | 8½ | — |
| — | Mt Costigan | 21 | 21 | — |
| 800 | Mt Pleast | 117 | 117 | 117 |
| 100 | Mt Pleas w | 23 | 23 | 23 |
| — | MR Dairies | 300 | 300 | — |
| — | MR Rice | 18 | 18 | — |
| — | Mt W Iron | 45 | 45 | — |
| — | N Aut Vnd | 170 | 170 | — |
| — | Nat Min | 9½ | 9½ | — |
| — | N Formak | 5½ | 5½ | — |
| — | N Inver | 170 | 160 | — |
| — | Newrich | 18½ | 18½ | — |
| — | NW Amulet | 5 | 5 | — |
| 1000 | Nocana | 15 | 15 | 15 |
| — | NA Asbestos | 6 | 6 | — |
| — | NA Rare M | 28 | 23 | — |
| — | North Ex | 145 | 140 | — |
| — | NW Canalk | 13 | 11 | — |
| — | Norvalie | 7 | 7 | — |
| — | Open Ex | 11½ | 11½ | — |
| — | PA Inv | 405 | 405 | — |
| 1000 | Pat Silver | 26 | 26 | 26 |
| 1000 | Paudash | 8 | 8 | 8 |
| — | Peace Riv | 425 | 425 | — |
| — | Pembrook E | 25½ | 25 | — |
| 2000 | Pennbec | 16 | 16 | 16 |
| — | Pesa S | 135 | 130 | — |
| — | Pitt Gold | 5 | 5 | — |
| 3000 | Porcupine | 22 | 22 | 22 |
| — | Que Ascot | 6 | 5½ | — |
| — | Que Chib | 14½ | 14½ | — |
| — | Q Cobalt | 150 | 130 | — |
| — | Q Ind M | 17 | 17 | — |
| — | Que Smelt | 18½ | 18½ | — |
| — | Que P 50 | 19¾ | 19¾ | — |
| 5000 | Rancheria | 95 | 95 | 95 |
| — | Ranger O | 185 | 185 | — |
| — | Red Crest | 4 | 3 | — |
| — | RA P R | 78 | 75 | — |
| 500 | Rusty L | 25 | 25 | 25 |
| — | Ruby F | 395 | 395 | — |
| — | Ruby F W | 30 | 25 | — |
| — | St-L Col | 235 | 235 | — |
| — | St-Ld L | 80 | 75 | — |
| — | St Lucie E | 17 | 17 | — |
| 6000 | Sapawe | 33½ | 32 | 33 |
| — | Select F | 450 | 425 | — |
| — | Silver Reg | 18½ | 17½ | — |
| — | Silver T | 21 | 21 | 21 |
| — | Soleys (A) | 20 | 20 | — |
| — | S Dufault | 6 | 6 | — |
| — | Spartan Air | 45 | 45 | — |
| — | Spartan d | 7 | 7 | — |
| — | Std Gold | 18 | 18 | — |
| — | Sullivan | 485 | 485 | — |
| 2000 | Tache | 16 | 16 | 16 |
| 4400 | Stairs Ex | 90 | 89 | 89 |
| 300 | Talisman | 32 | 32 | 32 |
| — | Tazin | 6½ | 6½ | — |
| — | Tib Expl | 5½ | 5 | — |
| — | Titan | 11 | 10 | — |
| — | Tor & LI | 350 | 350 | — |
| — | TrC Freeze | 225 | 225 | — |
| — | Tru-Wall | 425 | 425 | — |
| — | U Corp (B) | 13 | 13 | — |
| — | Un Obalski | 36 | 35½ | — |
| — | U Towns El | 16½ | 16½ | — |
| 130 | Val-Mar | 5¼ | 5¼ | 5¼ |
| — | V Der H | 230 | 230 | — |
| — | Vanguard | 4½ | 4½ | — |
| 2000 | Westburne | 137 | 137 | 137 |
| — | Wesleel | 16 | 15¾ | — |
| — | West Tin | 40 | 38 | — |
| — | Westville | 20 | 18 | — |

## LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

| | 65 Ind. | 13 S. pub. | 7 Banq. | 85 Compo. | 8 Pap. |
|---|---|---|---|---|---|
| Clôture — 24 août | 159.90 | 149.79 | 123.50 | 154.50 | 123.87 |
| Clôture — 23 août | 160.54 | 149.99 | 123.65 | 155.01 | 124.72 |
| Semaine dernière | 161.49 | 151.95 | 123.96 | 156.08 | 125.06 |
| Mois dernier | 152.00 | 143.62 | 121.28 | 147.47 | 122.58 |
| Haut — 1965 | 174.05 | 161.78 | 138.56 | 166.93 | 147.43 |
| Bas — 1965 | 151.81 | 143.06 | 120.32 | 147.25 | 121.29 |
| Haut — 1964 | 166.74 | 153.46 | 134.75 | 160.57 | 150.75 |
| Bas — 1964 | 131.87 | 121.59 | 118.90 | 129.68 | 118.24 |

# cours des obligations

Source : Assoc. des courtiers en valeurs mobilières du Canada.

### GOUVERNEMENT DU CANADA

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 3 | Perpétuels | 1969 | 76 | 77 |
| 4½ | 15 déc. | 1966 | 99¼ | 99¾ |
| 2¾ | 15 juin | 1968 | 95¾ | 95¾ |
| 3¼ | 1 juin | 1976 | 82¾ | 83¼ |
| 4¼ | 1 sept. | 1972 | 93¾ | 94¼ |
| 3½ | 1 avril | 1969 | 100½ | 101 |
| 4½ | 1 sept. | 1983 | 90 | 90¾ |
| 3½ | 1 oct. | 1975 | 100½ | 101½ |
| CNR 5½ | 15 déc. | 1971 | 100 | 101 |
| CNR 4½ | 1 avril | 1967 | 99 | 99¾ |
| CNR 5¾ | 1 jan. | 1985 | 84¾ | 85½ |
| CNR 4 | fév. | 1981 | 103¾ | 104¾ |
| CNR 5 | 1 oct. | 1987 | 95½ | 96 |

### GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Alta Mun | 3½ | 1986 | 99½ | 100½ |
| B C Elect | 5½ | 1989 | 98 | 99½ |
| B C Elect | 3¼ | 1967 | 95¾ | 96¼ |
| B C Elect | 3¾ | 1969 | 97½ | 99 |
| B C Pow S | sept | 1962 | 92½ | 93½ |
| B C Elect | 5¾ | 1977 | 100 | 101 |
| Manit | 3¾ | janv. 1984 | 100½ | 101½ |
| N B | 5¼ | déc. 1986 | 94½ | 95¼ |
| Nfld | 4 | fév. 1981 | 101¼ | 102½ |
| N S | 5½ | mars 1982 | 98¾ | 99¾ |
| Ont | 3 | nov. 1965 | 90¼ | 99¾ |
| Ont Hy | 5¼ | nov. 1983 | 96½ | 97½ |
| Ont Hy | 4 | mars 1966 | 99 | 100 |
| Ont Hy | 5¾ | juil. 1979 | 101¾ | 102¾ |
| Québec | 4¾ | janv. 1977 | 91½ | 92½ |
| Québec | 5¼ | août 1983 | 93¾ | 94¾ |
| Québec | 5½ | juin 1980 | 96½ | 97½ |
| Québec | 5¾ | fév. 1938 | 98¾ | 99¾ |
| Québec | 6 | août 1962 | 101½ | 102½ |
| Que Hy | 3½ | mars 1975 | 84½ | 85½ |
| Que Hy | 5½ | nov. 1985 | 96¼ | 97¼ |
| Sask. | 5½ | fév. 1982 | 98 | 99 |

### MUNICIPALITES

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Montreal | 3 | 1973 | 83 | 84 |
| Montréeal | 3½ | 1981 | 95 | 96 |
| Ottawa | 5½ | 2 juil 1980 | 97½ | 98½ |
| Tor Met | 3½ | 1982 | 97½ | 98½ |
| Vancouver | 6 | 1980 | 101 | 102 |

### EMPRUNTS CONVERTIBLES

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 4½ | 1966 | 101 | 104 |
| Brazil Tr. | 4½ | 1971 | 90 | 93 |
| Cdn Petrofina | 4 | 1972 | 88 | 90 |
| **Cdn Utilities** | **5¾** | **1977** | **135** | **—** |
| **Inland Cemnt** | **4½** | **1976** | **89** | **—** |
| Int Nat Gas | 5½ | 1977 | 99 | — |
| Loblaw | 4¾ | 1976 | 139 | — |
| Loh Lease Pro | 5½ | 1973 | 99½ | 101 |
| Pac Pete | 5 | 1977 | 100 | 103 |
| Shaw W&P | 5½ | 1972 | 100 | 101 |
| Shaw W&P | 4¾ | 1976 | 93¼ | 94¼ |
| Shaw W&P | 3¼ | 1970 | 92 | 93 |
| Simpson's | 5½ | 1979 | 124 | — |
| Simpson's | 5 | 1976 | 103 | — |
| TC Pipeline | 6 | 1989 | 110 | 113 |
| TC Pipeline | 5 | 1988 | 135 | — |
| Uted Twn El | 6¼ | 1981 | 119 | — |
| W Coast | 5½ | x-c 1988 | 104 | 106 |

### INDUSTRIES

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 6¼ | 1977 | 102 | 103 |
| Algoma | 5½ | 1978 | 95 | 97 |
| Aluminium | 4½ | 1973 | 93 | 94 |
| B A Oil | 5¼ | 1977 | 96 | 98 |
| Br Pete | 5¾ | 1986 | 98½ | 99½ |
| Can Cement | 3¾ | 1975 | 86 | 88 |
| Cdn Br Alum | 5¾ | 1980 | 98 | 99 |
| C I L | 5¾ | 1977 | 99 | 100 |
| C P R | 5¾ | 1963 | 92½ | 93½ |
| Cr Foncier | 5¾ | 1983 | 97½ | 98½ |
| Dosco | 6¾ | 1985 | 97½ | 98½ |
| Dom Stores | 5½ | 1976 | 98 | 99 |
| Domtar | 5¾ | 1990 | 96 | 97 |
| Eaton Acc | 5¾ | 1985 | 98¼ | 99¼ |
| Imp Oil | 3¾ | 1969 | 93 | 94 |
| J A C | 5¾ | 1962 | 96½ | 97½ |
| Loblaw Groc | 4¾ | 1975 | 87 | 89 |
| Roynat | 6¾ | 1980 | 100¼ | 100¾ |
| Shell Oil | 5¼ | 1977 | 99½ | 100½ |
| St Law Corp | 5¾ | 1978 | 92¼ | 93¼ |
| Simpsons | 4¾ | 1973 | 98 | 99 |
| Traders Fin | 5¾ | 1985 | 94 | 95½ |
| Westons | 5½ | 1983 | 98 | 98 |
| Woodwards | 5¾ | 1985 | 99 | 100 |

### IMMEUBLES

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Brant Coach | 6 | 1978 | 94½ | — |
| Eaton R | 3¼ | 1968 | 93¾ | — |
| Eatons | 5 | 1978 | 94 | 96 |
| Steinberg | 6 | 1984 | 99½ | 100¼ |
| Loblaw | 5¼ | 1983 | 98¼ | — |

# dividendes

| | Taux | | Paiement | Barq. |
|---|---|---|---|---|
| Boyles Bros. Drilling ("A") | $0.15 | tr. | 1- 9 | 19- 8 |
| Champion Mutual Fund | $0.40 | tr. | 31- 8 | 16- 8 |
| Crown Zellerbach Canada ("A") | $0.30 | tr. | 1-10 | 10- 9 |
| Molson Breweries ("A") ("B") | $0.25 | tr. | 24- 9 | 3- 9 |

# Les variations sont faibles à la bourse

**MONTREAL** — A l'ouverture de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, ce matin, les valeurs varient dans les deux sens, mais la marge de variation est assez étroite. De plus, le volume des transactions est modéré.

Une valeur minière spéculative, Dolsan, qui a connu hier une forte hausse due à la découverte d'or dans le Maine, continue de progresser ce matin ; à l'ouverture, elle a gagné 4 cents et s'établit maintenant à 84 cents. Dans ce même compartiment, Chemalloy connait également un gain de 4 cents, tandis que Jubilee Iron baisse de 5 cents.

Dans le secteur du commerce et de la finance, Steinbergs monte de ½ à 46. Les banques progressent avec la Banque de Montréal qui gagne ¼. Parmi les papeteries, Abitibi monte de ¼. Dans les services publics, CPR gagne ⅛ et Téléphone Bell recule de ¼. Les métaux varient dans les deux sens.

* * *

**TORONTO** — Les variations de prix sont faibles, ce matin, à la Bourse de Toronto, et les transactions se font à un rythme relativement faible. Les métaux de base sont particulièrement fermes avec Dennison et Noranda qui montent de ¼.

Les valeurs minières spéculatives se transigent plus facilement mais le nombre d'actions qui changent de main est assez faible. Dans ce compartiment, White Star baisse de 3 cents pour s'établir à son plus faible niveau de l'année, soit 45 cents. Gunnar Mining baisse aussi de 5 cents; cette compagnie a des difficultés avec la situation financière de sa filiale McNamara.




NEW YORK — Les prix des valeurs boursières sont légèrement à la hausse, ce matin, à New York. Le rythme des transactions est bon. Les valeurs des sociétés aériennes sont particulièrement fortes. Plusieurs valeurs spéculatives sont aussi à la hausse.

Fairchild Camera a monté de ⅜ à la suite d'achats importants, soit 7,500 actions. Continental Airlines a vendu 40,000 actions, ce qui constitue la plus forte transaction ; elle a gagné ⅛.

* * *

LONDRES. (PC) — Le ton s'est raffermi aujourd'hui à la Bourse de Londres bien que l'intérêt ait été limité à certaines valeurs et que l'activité ait été restreinte. Les valeurs de tout repos se sont ralliées.

Parmi les valeurs canadiennes en baisse, se trouvaient BA Oil, Canadian Husky, Hudson's Bay Oil and Gas, Imperial Oil, Massey-Ferguson et Noranda.

Aluminium, Hollinger et International Nickel sont restés fermes.

Canadien Pacifique a cédé une fraction.

Quelques banques canadiennes ont progressé; ce fut notamment le cas de Banque de Nouvelle-Ecossee Banque canadienne impériale de commerce, Banque royale du Canada et Banque Toronto-Dominion.

Bowater et Reed ont augmenté de quelques pence.

* * *

PARIS — La séance de ce matin a été très bonne à la Bourse de Paris. La fermeté est générale dans les compartiments de valeurs françaises, sans cependant que le volume des affaires s'accroissent sensiblement. L'ambiance boursière est actuellement teintée d'un optimisme qu'on ne lui connaissait plus depuis longtemps. Sur le plan technique, la dernière liquidation a fait resortir le caractère très sain de la situation de place, confirmé encore par l'aisance avec laquelle se sont effectués les reports. On constate aussi qu'il n'y a que fort peu à vendre, car des demandes même modestes suffisent à provoquer des progressions de cours.

Sur le plan filancier, les mesures qui doivent être prises le mois prochain, pour stimuler les investissements exercent une influence sur les acheteurs longtemps réticents. La modération même du mouvement de reprise est favorablement interprétée, car elle exclut à priori des chocs en retour toujours si préjudiciables au climat boursier.

# titres au comptoir

Cours fournis par G. S. LESLIE & CO.

| | Achat | Vente |
|---|---|---|
| Abela | 4 | 5 |
| Aconic | 7 | 10 |
| Advance RL | 30 | 33 |
| Amal Mng | 10 | 20 |
| Amer Chib | 6 | 9 |
| Americ | — | 25 |
| Arnora | ½ | 1½ |
| Atlas Chib | 1 | 3 |
| Bald Mt. | 5 | 10 |
| Beauchemin | — | 40 |
| Boma Chib | — | 35 |
| Beauport Holding | 16 | 19 |
| Brace Mac | 8 | 10 |
| Burrex | 10 | 15 |
| Cdn Javelin | 10¼ | 10¾ |
| Caprive | 5 | 10 |
| Coastal Mining | 17 | 19 |
| Corgemines | 65 | 80 |
| Cuvier | 5 | 10 |
| Dasson Copper | 23 | 26 |
| Dubisson | 3 | 5 |
| Elmac | 5 | 7 |
| En Ola Expl. | 25 | 30 |
| Ganda Silver | 25 | 35 |
| Gaspe Copper | 28½ | 31 |
| Gaspesia | 50 | 65 |
| Gibson | 3 | 5 |
| Goldstar | 20 | 30 |
| Hucamp | 33 | 38 |
| Hull Iron | 35 | 45 |
| Imperial Minerals | 3 | 5 |
| Independent | 2 | 4 |
| Iroquois | — | 45 |
| Jack Waite | 18 | 20 |
| Juma | 10 | 12 |
| Kenmac | — | 2 |
| Kewagama | 4 | 5 |
| Kukatush | 4¼ | 4¾ |
| Lake Beaver | 20 | 23 |
| Leeds Metals | 30 | 35 |
| Little Tex | 10 | 15 |
| Lun Echo | 70 | 75 |
| Main Oka | 5 | 10 |
| Mariner | 70 | 80 |
| Martin Bird | 1 | 3 |
| Mattagami Ex | — | 10 |
| Milado | 5 | 10 |
| Naganta | 20 | — |
| Ntl Mal | 38 | 42 |
| Nemrod | 5 | 10 |
| New Assoc Devp | 30½ | 33½ |
| New Baska | 16 | 20 |
| New Insco | 7 | 10 |
| New Lorie | 7 | 9 |
| New Miller Copper | 13½ | 18½ |
| New Pascalis | 33 | 45 |
| Nipiron | 44 | 47 |
| Norque | 8 | 10 |
| Oxlend | 1 | 3 |
| Olympus | 55 | 65 |
| Que Expl | 14 | 17 |
| Quejo | 3 | 5 |
| Ran Lux | — | 74 |
| Rand Mal | 6 | 8 |
| Seaway | 2 | 4 |
| Scott Chib | 1 | 3 |
| Snowdon | 32 | 35 |
| Starlight | ½ | 1½ |
| Sullico | 6 | 6½ |
| Timrod | 56 | 61 |
| Watson Lake | 8 | 10 |
| William Leys | 1 | 3 |
| Young Dave | 19 | 21 |

### SECTION INDUSTRIELLE

Source Kippen Co. Inc.

| | | |
|---|---|---|
| Bq d'Economie Que. | 8½ | 8½ |
| Bq d'Epargne de Mtl | 18 | 18¾ |
| Chartered Credit | 5¼ | 5¾ |
| Corpex | 10½ | 11 |
| Crp Fonc de Mtl "A" | 4.50 | 5.00 |
| Crp Fonc de Mtl "B" | 1.00 | — |
| Credico | 5¼ | 5¾ |
| Cr. Alliance priv. | 9 | 10 |
| Cr. St. Lau "B" | 18 | 19 |
| Crown Life (n) | 39½ | 40½ |
| Const. Theatre A | 6½ | — |
| Electronic Ass | 175 | 200 |
| Grenache | 3.25 | 3.50 |
| Grt Cdn Oil | 11¾ | 12¼ |
| Industrial Life

CAHIER No 6 / PAGES 57-64 — LA PRESSE — RADIO TV / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, MERCREDI 25 AOUT 1965 — 81e ANNEE — No 196

# La terrible maladie du rein...

# LA MALADIE DU SILENCE

Les maladies des reins et des voies urinaires sont peu connues du grand public et souvent même des médecins. Des chercheurs à Montréal et aux Etats-Unis consacrent toutes leurs énergies à les connaître mieux et à leur trouver des remèdes. On a déjà entendu parler de la transplantation de reins sur des jumeaux identiques. Mais il n'y a pas que cela.

A l'Hôpital Royal Victoria, à Montréal, 12 personnes attendent une transplantation. Ces patients sont soumis à différents soins. Mais la science a ses limites. Il faudrait pouvoir chercher de meilleurs moyens de leur conserver la vie.

Aujourd'hui, LA PRESSE tente d'établir un peu ce que sont les maladies du rein. Il n'est pas possible de tout dire et de tout expliquer. L'essentiel est que celui qui aura saisi l'importance de cette maladie à l'heure actuelle fasse l'effort de rendre un service personnel à ceux qui en sont atteints.

Les chercheurs et les médecins feront le reste.

## Contre l'urémie, la science dispose d'armes encore mal affûtées: la dialyse et la transplantation

par Paule Beaugrand-Champagne

Christine Vorias a 14 ans. Elle est actuellement retenue sur un lit de l'hôpital Royal Victoria, à Montréal. Elle souffre de néphrite terminale et d'urémie.

Depuis l'âge de deux ans, elle n'a jamais été en bonne santé. Aujourd'hui, elle attend, dans l'impatience et l'anxiété, qu'on transplante sur elle le rein d'un autre. Avec ce rein, on espère qu'elle pourra vivre quelques années de plus.



**CHRISTINE VORIAS fêtait ses 13 ans, l'année dernière. Elle se portait bien, riait, jouait comme toutes les petites filles de son âge. Soudain la maladie. La terrible "maladie du silence". La maladie du rein qui ne se soigne guère que par une greffe prélevée sur une personne morte.**

Le cas de Christine n'est pas rare. En fait, il meurt environ 5,000 personnes par année au Canada, à cause de maladies rénales et génito-urinaires. Actuellement, 12 patients du Royal Victoria attendent, comme elle, qu'on leur donne une chance de plus de connaître la vie et d'être heureux.

Cette maladie, qu'on appelle dans les termes de la profession "urémie", peut être congénitale ou faire son apparition quelques semaines ou quelques années après une infection qu'on aura mal soignée.

Les symptômes des maladies du rein sont faciles à reconnaître : du sang dans l'urine, une fièvre assez prononcée et un gonflement des yeux.

Lorsqu'on nota cette maladie chez Christine, on la fit entrer au Montreal Children's Hospital, où pendant un mois et demi, on la vida de toute l'eau qui s'était accumulée dans son système sanguin. Par la suite, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de douze ans, on réussit à la maintenir en assez bonne santé grâce à un régime très sévère et à une dose régulière de cortisone.

Mais il est dur pour une enfant de constater que l'absorption régulière de cortizone fait engraisser de façon démesurée, de se priver de sucreries et de toute boisson gazeuse ou pas parce qu'on a droit à seulement une certaine quantité de liquide par jour (10 à 12 onces).

Vers l'âge de 12 ans, elle commença à avoir des convulsions rénales. Son cas s'aggravait avec le temps. Elle dut fréquenter l'hôpital jusqu'à dernièrement, deux fois par semaine pour qu'on nettoie son sang des déchets de son organisme que les reins n'éliminaient plus.

Il y a trois semaines, elle a été très malade pendant quelques jours. Elle avait subi ses deux dialyses hebdomadaires (nettoyage du sang). Le vendredi soir, on ne put la garder à l'hôpital parce qu'il n'y avait plus de place. Elle retourna chez elle avec des antibiotiques pour la fin de semaine ; le lundi on pourrait la prendre.

Mais, samedi, tout se compliqua. Elle n'était plus capable de boire ; elle étouffait et toussait beaucoup. Inquiète, sa mère téléphona à l'hôpital qui lui dit qu'au bout de 36 heures les antibiotiques feraient effet. On attendit. Mais samedi soir, il fallut appeler l'ambulance de la police et la conduire de toute urgence à l'hôpital. Son coeur était très irrégulier ; l'équipe d'urgence fut appelée.

Depuis ce temps, elle est à l'hôpital. Elle attend une transplantation. Elle subit toujours ses deux dialyses par semaine. Mais son moral est bon. La seule idée qui lui déplait c'est celle de savoir qu'après l'opération, elle devra aller rejoindre des personnes plus âgées qu'elle à la clinique de convalescence : elle sera la seule de son âge dans cet hôpital.

### Le rein artificiel

Les statistiques disent que 3,000 Canadiens meurent de maladies du rein chaque année. Mais il y a aussi plusieurs centaines de personnes qui souffrent de différentes sortes de maladies rénales. On en connait plusieurs qui nécessitent des soins très différents et qui ne sont pas toujours mortelles.

Il y a quatre ans environ, nous expliquait le Dr J. B. Dossetor, directeur de la recherche rénale-urologique à l'hôpital Royal Victoria, on croyait que la dialyse ne pouvait soigner que les gens atteints d'une maladie bénigne des reins.

Les autres, on attendait qu'ils meurent en soulageant du mieux possible leurs souffrances. On se rendit compte soudainement qu'un homme gravement atteint d'urémie pouvait vivre au moins deux ans de plus grâce à la dialyse.

La dialyse est en somme un rein artificiel. Il s'agit d'une "machine à laver" le sang. Le procédé employé est facile à comprendre : il s'agit de faire à la place du rein ce qu'il n'est plus capable de faire, à savoir nettoyer l'organisme de ses déchets, parce que si le rein n'élimine plus ces déchets, ils se répandent dans le sang et contaminent en peu de temps tout l'organisme. On coupe d'abord une des artères principales du corps et une veine. Entre l'artère et la veine on fixe un petit tube de plastique.

L'opération dialyse est la suivante: on fixe à la "machine à laver" un bout du petit tube. Le sang est alors envoyé dans une espèce de filtre de tissu qui est traversé pendant toute l'opération par jet d'eau. Quand le sang ressort de l'autre côté du filtre, il est nettoyé de ses déchets, et repasse dans le corps par un autre tube fixé à une veine.

Cette opération-lavage peut durer quatre à six heures. Elle est psychologiquement et physiquement très épuisante. Psychologiquement, parce que le patient est parfaitement conscient qu'il est vidé de son sang. Physiquement, parce qu'on enlève au patient jusqu'à huit livres d'eau. Il pèse littéralement au bout de l'opération huit livres de moins ! Il lui faut le reste de la journée pour reprendre ses forces. Quand on sait que les malades doivent subir ce martyre deux fois par semaine, on comprend le sentiment dépressif qui peut s'emparer d'eux . . .

### La transplantation

Si l'opération-lavage sauve des vies pour un certain temps, il demeure que c'est toujours la transplantation qu'on attend.

L'opération est simple : il s'agit de prendre un des reins d'une personne et de le donner à une autre. Cela est possible parce qu'un seul rein peut faire le travail de deux. Ce rein peut être pris sur une personne morte, mais le rein ne vit que 20 minutes encore après que le coeur d'une personne a arrêté de battre.

Il faut donc prendre ce rein sur une personne morte accidentellement, amenée d'urgence à l'hôpital, et faire l'opération immédiatement. Mais ce n'est pas toujours aussi facile, parce qu'il est illégal d'emprunter à un mort une partie de son corps sans l'assentiment de ses exécuteurs testamentaires. Même s'il a lui-même demandé avant de mourir que ses reins servent à un autre.

Il faut donc, et c'est le moyen qu'on utilise maintenant, faire signer l'assentiment des exécuteurs avant la mort de la personne.

Il faut donc, et c'est le moyen qu'on utilise maintenant, faire signer l'assentiment des exécuteurs avant la mort de la personne. Mais, avec ce procédé, il demeure quand même rare qu'on puisse procéder à une transplantation de rein. On donne volontiers ses yeux pour en aider d'autres, mais on ignore qu'on peut donner aussi ses reins.

Précisons tout de suite, par ailleurs, qu'il est possible de prendre le rein d'une personne vivante pour le donner à une autre, mais les médecins et les chercheurs sont plus prudents quant à cette opération parce qu'il n'a pas été prouvé suffisamment que la personne qui a fait le sacrifice d'un de ses reins n'en souffrira pas gravement par la suite.

### La science a ses limites

Là où la science des hommes s'arrête c'est par rapport aux résultats à longue échéance de la transplantation. On sait que pour des jumeaux identiques les chances de survie après l'opération sont bonnes. Une telle opération a été faite à Montréal il y a cinq ans et les jumeaux vivent encore. Mais elle a été faite sur des jumeaux non-identiques, et le malade n'a survécu que trois semaines.

Le Dr Dossetor nous faisait remarquer qu'il est peut-être extraordinaire de pouvoir conserver la vie grâce à la dialyse, mais que ce procédé a quand même ses limitations. A la longue les artères se durcissent, les veines s'effacent, l'infection peut se loger dans les artères où on a fixé les tubes et le nombre d'artères sur lesquelles on peut fixer ces tubes est limité parce que toutes ne sont pas assez fortes pour les supporter.

Il nous citait le cas, par exemple, d'un homme qui depuis deux ans, subit deux dialyses par semaine. Il a le corps tout cicatrisé parce qu'il a fallu changer les tubes de place plusieurs fois. Aujourd'hui, on a fixé le tube à son côté, mais c'est pratiquement le seul endroit qu'il reste. Il est donc le premier sur la liste de ceux auxquels on fera une transplantation dès que ce sera possible.

"Le cancer et les maladies du coeur sont très connues des gens, disait le Dr Dossetor, et ceux-ci donnent volontiers aux oeuvres qui veulent aider à enrayer ces maladies. Mais on oublie trop facilement la "maladie du silence", celle qu'on ne reconnait même pas très souvent : l'urémie. Elle prend tout de même 3,000 Canadiens chaque année. Sans compter ceux qui meurent de cause inconnue et qui souffraient peut-être d'une maladie des reins."

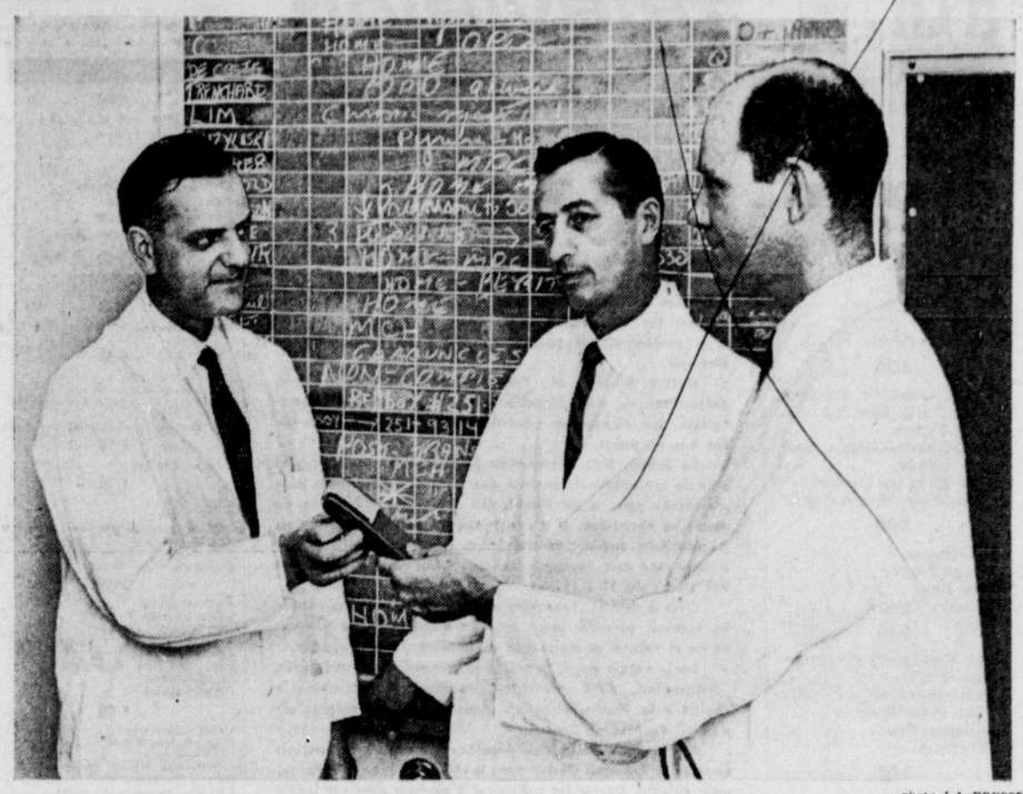


photo LA PRESSE

### Ils doivent parfois jouer le rôle de Dieu

Une amie de la soeur de Christine nous faisait remarquer qu'étant donné les limites de la science en ce qui concerne les maladies du rein, "Doctors have to play God — Les médecins doivent jouer le rôle de Dieu". Ces trois hommes sont chargés des destinées de douze patients de l'Hôpital Royal Victoria. Ce sont, de gauche à droite, les Drs John Dossetor, chargé de la recherche rénale-urologique, Kenneth McKinnon, urologiste en chef, et Lloyd MacLean, chirurgien en chef. Ils tiennent dans leurs mains un "bellboy", instrument qui permet de rejoindre les malades où qu'ils soient grâce à une sonnerie qui est rattachée à leur téléphone et qui les avertit d'appeler d'urgence à l'hôpital (on leur annonce peut-être alors qu'on peut leur faire une transplantation . . .).

## En trois ans, on n'a reçu que $3,000 pour les recherches sur cette maladie

Il y a environ trois ans, M. Harry Tarder, de Montréal, vit mourir d'urémie son fils, âgé d'une vingtaine d'années. Même s'il n'était pas ce qu'on peut appeler un homme "riche", il demanda aux médecins qui avaient soigné son fils s'il pouvait faire quelque chose pour les aider dans leurs recherches sur les maladies du rein.

Quelques médecins de cette spécialité se sont alors réunis et sous l'instigation de M. Tarder ont créé la première Fondation canadienne des maladies du rein. En effet, avant la création de cette Fondation, il n'existait aucun organisme qui s'intéressait à ces maladies.

Les spécialistes et les chercheurs canadiens étaient en continuel contact avec le Medical Research Control de New York, les Etats-Unis envoyaient quelques millions de dollars chaque année pour financer leurs recherches en médecine clinique mais il n'existait pas d'organisme officiel pour patronner tout cela.

Cette Fondation, situé chez Côte-des-Neiges à Montréal, n'a ramassé en trois ans que $3,000 ! Or, on a besoin, au minimum, de $100,000 par année pour encourager les recherches des médecins et offrir à la population les éléments essentiels de compréhension face à cette "maladie du silence".

### $100,000 au moins

A M. Lampert, agent de relations extérieures de cet organisme, nous avons demandé d'expliquer la raison de ce peu d'argent ramassé en trois ans.

"Nous avions décidé que pendant les deux premières années nous mettrions l'effort sur la publicité à faire autour de l'organisme, nous a-t-il répondu. Il nous semblait important, avant d'en appeler à la générosité de la population, de tout mettre en oeuvre pour lui faire connaître l'importance des maladies du rein. Nous ferons bientôt cet appel à la population parce qu'il nous faudra, pour remplir notre programme de recherches l'an prochain, $100,000 au moins."

Le but de cette Fondation est d'apporter des améliorations soit à l'hôpital, soit au foyer, dans le soin et le traitement médical de ceux qui souffrent de maladies du rein et des voies urinaires, ainsi que dans les mesures préventives contre ces mêmes maladies.

Les moyens que comptent employer les responsables de cette Fondation sont d'encourager et de soutenir les recherches en ce domaine par l'octroi de bourses de recherches, de favoriser tout projet éducatif apte à renseigner tant le praticien que le public en général sur le dépistage et le traitement médical de ces maladies, y compris les besoins personnels de ceux qui en sont atteints.

### La majorité des personnes qui meurent de maladies du rein sont âgées de moins de 40 ans

D'après les statistiques canadiennes de 1962, sur 132,000 morts, 43% ou 56,000 personnes sont mortes du coeur, et 2.3% ou 3,000 personnes sont mortes de maladies du rein.

Mais selon les médecins que nous avons rencontrés, on peut difficilement affirmer que seulement 3000 personnes sont mortes à cause de maladies du rein. Plusieurs chercheurs, à Montréal et aux Etats-Unis, sont convaincus que beaucoup de maladies du coeur dépendent de maladies du rein insoupçonnées et par conséquent restées sans soins. Il se pourrait donc qu'avec des années de recherches, les proportions données ci-haut soient renversées et que les maladies du rein deviennent celles qui emportent le plus de gens chaque année.

### Maladie tragique

Quoiqu'il en soit, s'il est vrai que le taux de mortalité due à des maladies du coeur ou au cancer est plus élevé que celui de la mortalité due à des maladies du rein, il n'en demeure pas moins que par rapport à l'âge des personnes qui en meurent, les maladies du rein sont les plus tragiques.

En effet, en 1962 (toujours selon les statistiques d'Ottawa), **22% des personnes mortes entre 10 ans et 50 ans sont mortes de maladies du rein,** alors que 6% seulement de ces personnes sont mortes de maladies du coeur, 15% de cancer (surtout de leucémie) et 4% de thrombose.

### Un cercle vicieux . . .

Au début, lorsque la Fondation a voulu faire appel à certains financiers pour lancer l'affaire, les responsables de cette "quête" en cercle limité se sont butés sur cette réponse : "Nous pourrons vous donner de l'argent lorsque vous ferez partie de la Fédération des Oeuvres de charité (anglaise ou française)"

Voyant cela, les responsables se sont présentés à la Fédération qui leur a répondu : "Prouvez-nous d'abord que vous pouvez ramasser de l'argent en faisant appel à la population" . . . La Fondation a été bien obligée de faire bande à part et de se débrouiller seule.

Le premier symposium scientifique de la Fondation aura lieu les 29 et 30 octobre prochain, à l'Hôtel Reine-Elisabeth, à Montréal. Ce symposium se tiendra sous les auspices de l'université McGill et de l'université de Montréal ; il est organisé pour les médecins et les internistes seulement.

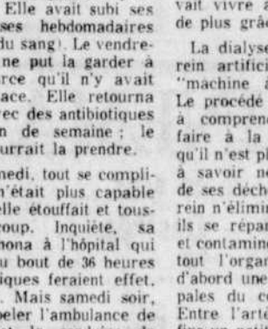

AUBAINES FRIGIDAIRE À PRIX DE DÉFI

chez JEAN GERVAIS

Profitez tôt des spéciaux que nous offrons dans des appareils domestiques d'une qualité mondialement reconnue. Obtenez pleine satisfaction . . . pour des années à venir . . . avec FRIGIDAIRE.

REFRIGERATEUR-CONGELATEUR
MODELE FDC 14 TJ — 2 PORTES
- Capacité : 14.13 pieds cubes
- Jamais de dégivrage dans la section de réfrigération
- Congélateur séparé, à zéro degré, d'une capacité de 110 livres d'aliments

Prix régulier : 399.95
EN VENTE A UN PRIX DE DEFI





REFRIGERATEUR - CONGELATEUR
MODELE FIC-14TJ — 2 PORTES
- Capacité : 14.14 pieds cubes
- Jamais de dégivrage dans la section de réfrigération
- Congélateur séparé, à zéro degré d'une capacité de 110 livres d'aliments

Prix régulier : 424.95
En vente à un prix de défi

en VEDETTE:

LE RIDE AIRE de FRIGIDAIRE

Le premier réfrigérateur qui se déplace sur un coussin d'air !

FINIS LES EREINTEMENTS !

Madame pourra nettoyer l'arrière de son réfrigérateur sans le moindre effort; il suffira de le guider dans son déplacement, tout simplement. Le réfrigérateur — même à sa pleine capacité (14 pieds cubes) — semble ne plus avoir de poids. Un jeu d'air fourni par un aspirateur électrique fait toute la magie de ce tout nouveau principe de transport révolutionnaire. Venez en voir la démonstration à notre magasin.

Prix régulier : 434.95
EN VENTE A UN PRIX DE DEFI



CUISINIERE ELECTRIQUE
MODELE "DE LUXE", RDG-308 CJ



LARGEUR : 30". Ce modèle possède toutes les caractéristiques modernes courantes pour une cuisson parfaite. C'est un véritable chef-d'oeuvre de Frigidaire. La porte du four est percée d'une grande fenêtre dont la vitre porte un motif filigrané très joli. L'extérieur est d'un fini brillant d'émail-porcelaine blanc neige.

Prix régulier : 389.95
EN VENTE A UN PRIX DE DEFI

ATTENTION !
Durant l'été, nos magasins ferment à MIDI le SAMEDI

L'AS DU SERVICE
JEAN GERVAIS

5270, rue Henri-Julien — CR. 7-4103
au COIN de la rue BOUCHER
1145 est, ave Mt-Royal — LA. 4-6817
près de la rue DE LA ROCHE

ICI c'est le client qui est ROI

Succursale à ST-JEAN : PLAZA VAL-RICHELIEU — 640, rue DORCHESTER — Au tél. : PL. 8-8084

A l'occasion de la clôture de la saison des loisirs dans les terrains de jeux et pour rendre hommage à la jeunesse de Montréal,

LA PRESSE présente un

FEU D'ARTIFICE

JEUDI SOIR

à

9 HEURES

au

Centre Maisonneuve

(coin Viau et Sherbrooke)

# LA VIE DANS LES PARCS

DOLLARD MORIN



photos LA PRESSE

## Chez les travailleurs en Loisirs

L'Ouest et l'Est se sont rencontrés lors de la 3e clinique nationale de l'Association canadienne des centres de Loisirs (ACCL), tenue au Foyer-Patro de Rivière-du-Loup. Il y avait là, en effet, des travailleurs en Loisirs venus de 7 provinces, dont une quinzaine de l'Ouest canadien. Ci-haut (à gauche), ce sont des représentants de St-Paul, Alberta: M. Victor Malo (à g.) et M. René De Moissac (à dr.), en compagnie de M. Henri Pettigrew, trésorier de la Cité de Rivière-du-Loup. Cette photo a été prise lors de la réception offerte aux stagiaires par la Cité, à l'hôtel de ville; la bienvenue leur fut souhaitée par le maire suppléant, M. Marcel St-Pierre, et par le député de Rivière-du-Loup, le Dr Alphonse Couturier, ministre provincial de la Santé. La photo de droite nous fait voir l'un des ateliers pratiques de psychologie dirigés par M. Fernand Pilotte (à g.), avec un groupe de garçons de 6 à 12 ans. Ceux-ci étaient alors occupés à s'élire un capitaine, en présence des stagiaires attentifs et vivement intéressés.

## Les directeurs de centres de Loisirs de 7 provinces sont retournés à l'école

Quelque 130 directeurs ou responsables de centres et d'organisations de Loisirs d'expression française, venus de 7 provinces du Canada, ont participé à la 3e clinique nationale de l'Association canadienne des centres de Loisirs (ACCL).

A cette école de perfectionnement, tous ont particulièrement puisé de nouvelles techniques d'action et des notions d'approche auprès des jeunes de 6 à 13 ans. Car, selon une nouvelle politique, l'ACCL avait donné comme thème à ce stage: "les loisirs de l'enfant". L'an prochain, on y traitera des loisirs de l'adolescent et, ensuite, des loisirs de l'adulte.

Cette 3e clinique nationale s'est tenue du 19 au 24 août, au Foyer-Patro de Rivière-du-Loup. Les stagiaires ont bénéficié des facilités de cette maison, en plus de loger dans son nouveau centre d'accueil qui pourra recevoir, en septembre, quelque 600 jeunes étudiants, dont 200 en des dortoirs et 400 en des chambres.

M. l'abbé Ronald Landry, directeur du centre de Loisirs du Foyer-Patro, assumait la direction générale de la clinique, tandis que M. Gérard Lafleur, de Montréal, en était le directeur pédagogique et M. DeSalle Gauthier, de la Pocatière, le coordonnateur.

**Groupe national**

Cette rencontre a revêtu un caractère national; elle a groupé des gens des Maritimes, de tous les coins du Québec et de l'Ontario. Pour la première fois, il y avait aussi une délégation venue de l'Ouest: du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et même de la Colombie-Britannique. Quelque 65 centres de Loisirs du pays y étaient représentés.

Parmi tous ces travailleurs en Loisirs ont régné une fraternité et une collaboration remarquables. Un admirable esprit d'équipe a marqué cette rencontre de laïcs, de prêtres et de religieuses. Abondants et précieux furent les échanges entre les stagiaires réunis pendant près de 6 jours.

**Cours pratiques**

Le programme comporta trois causeries prononcées par des spécialistes connus: l'une par l'abbé **Jean-Paul Tremblay,** professeur de philosophie au Séminaire de Chicoutimi, et une autre par **M. Hugh A. Noble,** directeur de l'Education physique et de la Récréation au département de l'Education de la Nouvelle-Ecosse. La troisième fut donnée par **M. Gilles Houde,** de la Cité des Jeunes de Vaudreuil, qui fit part de ses impressions sur l'organisation des sports et des loisirs en France, où il a fait récemment un séjour d'étude de six mois.

En outre, la clinique offrit aux stagiaires trois cours pratiques, divisés en différentes sessions et confiés à d'autres spécialistes d'expérience. Un premier cours fut présenté par **M. Louis Fandrich,** directeur du Manoir Notre-Dame-de-Grâce à Montréal, qui fut appelé à remplacer M. Bernard Benoit, expert en relations extérieures.

M. Fandrich a exposé aux stagiaires l'importance des bonnes relations publiques pour le succès et l'expansion d'un centre de Loisirs. Sa communication apporta des notions concrètes et des suggestions à point au sujet de l'organisation des relations extérieures dans un tel centre.

D'autre part, les stagiaires furent plongés dans la psychologie avec le cours de **M. Fernand Pilotte,** psycho-pédagogue et chargé de cours à l'Université de Montréal. M. Pilotte leur révéla les caractéristiques de "la psychologie de l'enfant de 6 à 13 ans". Ses exposés se doublèrent d'ateliers de travail avec trois groupes de garçons (de 6 à 8 ans, de 6 à 12 ans, et de 12 et 13 ans), en présence des stagiaires qui furent ensuite invités à donner leurs impressions et opinions.

**La recherche**

Une autre expérience pratique a aussi complété le cours présenté par **M. Marc Laplante,** sociologue et professeur à l'Université de Montréal. Celui-ci exposa le rôle de la sociologie dans les loisirs et l'importance de la recherche sociologique dans ce domaine.

Comme illustration et essai concret, les stagiaires furent appelés à mener, en équipes, un sondage sur les loisirs des enfants, auprès d'une centaine de familles de Rivière-du-Loup. A cette fin, ils utilisèrent un questionnaire comportant 20 questions, qui avait été préparé par M. Laplante, avec la collaboration de M. Luc Ouimet, sociologue du S.L.M., et M. Gérald Addison, directeur exécutif du Service des Loisirs de Montréal (SLM).

Par la suite, les stagiaires firent ensemble la compilation des données recueillies, l'analyse des informations reçues et l'interprétation des résultats.

Avec un tel programme d'étude, suivi par les participants avec assiduité et un intérêt marqué, la 3e clinique nationale de l'ACCL a connu un authentique succès; elle fut sûrement la plus pratique et la plus fructueuse. Les responsables doivent en être félicités; car il n'y a pas de doute que ce stage de perfectionnement produira d'heureux fruits dont les premiers bénéficiaires seront précisément les enfants qui fréquentent les centres de Loisirs!

## La clinique des Loisirs: un événement capital

Les participants à la 3e clinique nationale de l'ACCL ont bénéficié de l'hospitalité de la Cité des Jeunes de Rivière-du-Loup (la 2e dans le Québec). Ils ont été officiellement accueillis par le coordonnateur de cette Cité, M. l'abbé Ronald Landry, lors de la réception civique offerte aux stagiaires, à l'hôtel de ville de Rivière-du-Loup.

L'abbé Landry a expliqué que "la clinique nationale de l'ACCL permet non seulement de discuter du sort des loisirs au Canada français, mais aussi des contacts intimes et enrichissants entre gens venus des 4 coins du pays, ainsi que la rencontre de personnalités et de spécialistes reconnus dans le monde des loisirs". "Cette clinique, dit-il, est un événement capital; pour les travailleurs en Loisirs, c'est une occasion unique de se tenir à la fine pointe de l'évolution et d'être 'dans le vent' avec les jeunes".

Comme l'a aussi expliqué l'abbé Landry, cette clinique nationale est une réalisation de l'ACCL, mais avec la généreuse collaboration du ministère fédéral de la Santé et du Conseil national de la Santé physique et du Sport amateur.

Il a précisé que l'ACCL, dont M. Yvan Dubois est le dynamique président, "tend de plus en plus à unir, non seulement par la pensée, mais aussi par l'action et l'effort, et d'un océan à l'autre, les personnes dévouées à la cause des loisirs à la promotion de l'humain dans l'homme".

## Assemblée de l'Association de Gymnastique

L'Association de Gymnastique du Québec tiendra son assemblée générale, samedi, 28 août, à 6 h. 30 du soir, au Centre Immaculée-Conception, 4265, rue Papineau. Il y aura élection de l'exécutif pour 1965-66.

En outre, il sera question de changer les noms des catégories "argo", "tyro" et "novice", pour: "benjamin", "cadet" et "juvénile", en vue des compétitions en gymnastique. On y discutera aussi les règlements concernant les gymnastes, les entraîneurs, les juges et les organisateurs de compétitions.

Le but principal de ce groupement est de promouvoir l'expansion de la gymnastique olympique dans le Québec. A cette fin, il organise des cliniques de perfectionnement et des compétitions; pas moins de 250 gymnastes ont pris part à ses tournois, cette année.

L'exécutif de l'Association est présentement composé de: M. Gilbert Larose, président, MM. André Bédard et Richard Cloutier, vice-présidents, M. Lew Waller, secrétaire anglais, M. Guy Valiquette, secrétaire français, M. Jacques Côté, trésorier.

## DANSE

**Danses populaires et récréatives ("du yé-yé à la danse carrée"): ce soir, à 8 h., au parc LAFONTAINE (près du "Jardin des Merveilles"), pour jeunes et moins jeunes, admission libre.**

**Demain** soir, au pavillon-restaurant du lac Aux-Castors, sur le Mont-Royal, aura lieu la dernière soirée de danse en plein air, organisée par la Récréation municipale, pour la saison 1965. Le responsable de ces soirées, M. Grégoire Marcil, signale qu'à cette occasion, la danse débutera à 7 h. 30.

En outre, une vingtaine d'équipes de floklore prendront part à cette soirée intitulée "Rendez-vous folklorique '65" et présenteront des danses de démonstration. Il y aura également danses de participation pour tous, jeunes et moins jeunes, comme les jeudis précédents.

Pour les jeunes gens et jeunes filles désireux de faire partie d'une équipe de folklore, ce sera le moment choisi pour prendre contact avec les meneurs et se joindre à l'un ou l'autre groupe. On prévoit qu'une foule record participera à la soirée "Rendez-vous folklorique '65", demain soir, au lac Aux-Castors.




**Le spectacle des jeux dramatiques de "la Roulotte" sera présenté DEMAIN SOIR, à 8 h., au centre MAISONNEUVE, 300, rue Viau, avant le feu d'artifice de LA PRESSE.**

## La fête des orphelins

Les jeunes des différents orphelinats de Montréal et de la région participeront **demain** à leur grande fête champêtre annuelle, à l'île Ste-Hélène. Dans la matinée, ils auront le plaisir de visiter le "Jardin des Merveilles" et le Jardin botanique.

Dans l'après-midi, à l'île, il y aura jeux d'équipes et de groupes, avec prix aux vainqueurs. En outre, les orphelins et orphelines assisteront à la dernière démonstration de la saison offerte par l'équipe "Sécurité-Vacances", avec les pompiers et policiers de Montréal.

Ce pique-nique des orphelins est organisé, cette année encore, par l'équipe "Baladins" (T-9). Celle-ci lance une cordiale invitation aux jeunes gens et jeunes filles qui accepteraient de prêter leur généreux concours au succès de cette fête. Les intéressés sont priés de communiquer sans tarder avec: Louise Champagne (259-2479) ou Michèle Melanson (384-6363), ou de se rendre demain matin, à 8 h. 30, au "Jardin des Merveilles".

## POUR SE RÉCRÉER...

**CE SOIR:** à 8 h. 30, concerts de fanfare (succession Campbell), au carré **Dominion** et au parc Molson (Iberville et Beaubien).

—A 8 h., au parc **Outremont** (St-Viateur et Outremont): soirée de la "Semaine du Film".

—A 8 h., à Cité **LaSalle** (parc Hayward): 2e festival annuel des terrains de jeux.

**DEMAIN:** à l'île Ste-Hélène, pique-nique annuel des orphelins.

—A la piscine de **St-Vincent-de-Paul:** à 10 h. du matin, finales des compétitions aquatiques de l'Alliance Métropolitaine de la Récréation.

—A 7 h. 30 du soir: au Centre **Paul-Sauvé** (Beaubien et Pie IX), "Fête des Parents" des membres du "Club des Vacances".

—A 9 h.: au centre **Maisonneuve,** 3000, rue Viau: grand feu d'artifice de LA PRESSE.

## Grande soirée pour le public à Maisonneuve

Tout le public montréalais, jeune et moins jeune, a rendez-vous pour **demain soir,** au centre récréatif Maisonneuve, angle Viau et Sherbrooke. Ce sera le couronnement de la saison estivale, en même temps que la clôture des terrains de jeux et un hommage rendu à la jeunesse de Montréal.

C'est là, en effet, que LA PRESSE présentera son grand feu d'artifice annuel. Ce spectacle sera pour tous une merveilleuse féerie de formes et de couleurs; il sera presque entièrement composé de pièces pyrotechniques aériennes, de grande envergure.

La soirée débutera à 8 heures, par le spectacle de jeux dramatiques de "La Roulotte", théâtre ambulant de la Récréation des parcs de Montréal, et la pièce de résistance: "Le Cow-boy de l'Oklahoma". A la même occasion, LA PRESSE distribuera des cadeaux aux enfants et à 9 heures, ce sera le feu d'artifice. Une foule considérable est attendue à cette grande fête populaire.

## Succès musicaux à St-Hyacinthe

ST-HYACINTHE, (DNC) — Le jeune Richard Bélanger, de La Providence, a gagné une bourse qui lui permettra de faire un nouveau séjour au Camp des Jeunesses musicales, au Mont Orford, l'an prochain. Il a été choisi par les professeurs de ce camp comme l'un des meilleurs musiciens stagiaires de cette année. Dès septembre, ce jeune pianiste poursuivra ses études au Conservatoire du Québec, à Montréal.

En outre, deux autres jeunes talents: Paul Vigeant, de St-Hyacinthe, et Cécile Demers, de Ste-Madeleine, ont récemment participé avec succès au camp de "Villa Musica" à St-Jean-des-Piles, près de Trois-Rivières. Ce camp est dirigé par le pianiste polonais Czeslaw Kaczynski, maintenant établi au Canada. La qualité de leurs travaux ont aussi valu aux jeunes musiciens maskoutains une bourse pour un autre séjour au même camp, l'été prochain.

## Le 10e derby des "bazous" à Sherbrooke

Le jeune **Alain Couture** vient de remporter les honneurs du 10e derby anuel des "bazous" à Sherbrooke. Cette classique était organisée par l'OTJ locale. Le champion a atteint une vitesse de 26.2 secondes et il s'est mérité un prix de $25. En outre, pour la beauté et l'originalité de sa "boite à savon", Réjean Beauchemin a gagné un prix de $15.

Le chambion Alain Couture s'est également acquis l'honneur de représenter l'OTJ de Sherbrooke au derby de "bazous" qui aura lieu samedi, **28 août,** à East Angus. Il tentera d'enlever le titre à la jeune **Cécile Bolduc,** de Magog, qui détient le championnat de ce tournoi régional depuis 2 ans.

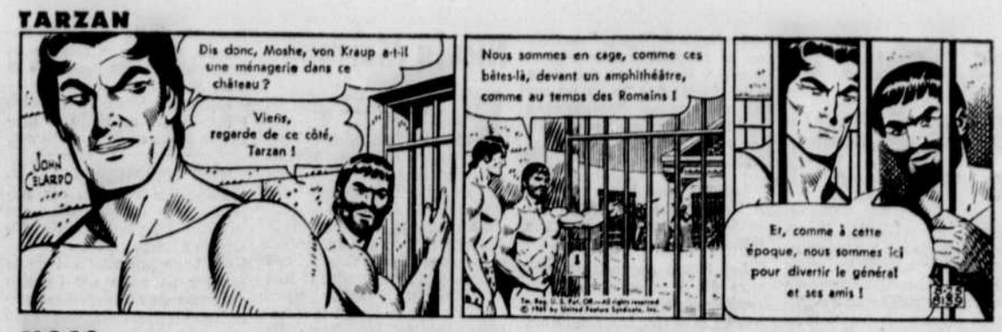
## Epluchette JOCF à Valleyfield

VALLEYFIELD (J.D.G.) — La JOCF de Valleyfield tiendra une épluchette de blé d'Inde, **ce soir,** au chalet du parc Sauvé, en bordure de la baie St-François, au centre de la ville. Un programme récréatif a été préparé en vue de susciter la joie et l'amitié parmi les jeunes travailleurs. Il y aura couronnement d'un "roi" et d'une "reine"; tous les jeunes gens et jeunes filles y sont invités.

## L'épluchette des "Maturins"

L'équipe folklorique "les Maturins" (FLDQ) organise une épluchette de blé d'Inde; elle aura lieu dimanche, 29 août, à St-Eustache. Départ à 10 h. du matin, angle Crémazie et St-Laurent (chez Steinberg). Il y aura élection d'un "roi" et d'une "reine", danse avec l'orchestre des "Cobras", prix de présence, etc. Pour renseignements: Raymond Lebrun (271-7810).

**TARZAN**




**MOCO**




**PHILOMENE**




**PILOTE TEMPETE**



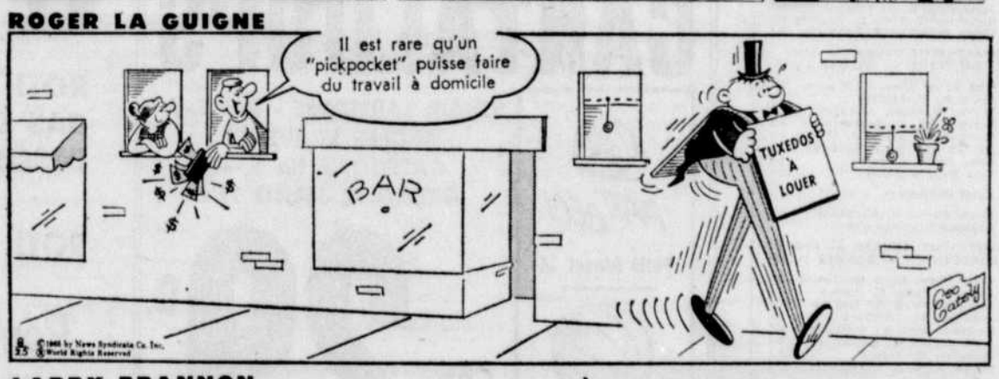

**LE FANTOME**




**LE SURHOMME**




**ROGER LA GUIGNE**




**LARRY BRANNON**




**LE PAPA DE LILI**




**MON ONCLE**



# AVIS DE DECES

**ASSELIN (Germaine)** — A Terrebonne, le 24 août 1965, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Eusèbe Asselin, née Germaine Payette, demeurant à la Terrasse Venne, à Lachenaie. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
St-Louis
193 rue St-Louis, Terrebonne
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est de Montréal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BAYEUR (Albert)** — A Montréal, le 24 août 1965, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Albert Bayeur, luthier, fils de feu le notaire J.-M. Bayeur et de feu Octavie Brault, demeurant rue William-David. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville et Gingras Ltée
4504 rue Ste-Catherine est,
à 1 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Barnabé-Apôtre, où le service sera célébré à 2 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, au terrain familial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BEAULIEU (Donat)** — Subitement, à St-Henri de Mascouche, le 24 août 1965, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Donat Beaulieu, époux d'Hermeline Desbiens, demeurant à 1490 A Dezery. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario Est
pour se rendre à l'église de la Nativité où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BERTRAND (Joseph)** — A Montréal, le 22 août 1965, à l'âge de 79 ans, est décédé Joseph Bertrand, époux de Caroline Charlebois, demeurant au 6885, 19e ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier,
4036 rue Bel Air,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BOUCHER (Hildevert)** — A Montréal, le 23 août 1965, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Hildevert Boucher, ex-sergent détective de la Cité de Montréal, époux d'Emma Beaudin, demeurant 512 Vimont, appt 6. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant, le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4955, rue Adam
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BRAULT (Jean-Guy)** — Accidentellement à St-Barthélemy, le 23 août 1965, à l'âge de 30 ans, est décédé M. Jean-Guy Brault, époux de Micheline Bourassa, président du syndicat des fonctionnaires du procureur général, demeurant au 4324 rue Garnier. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BRISBOIS (Georgiana)** — A Ste-Geneviève-de-Pierrefonds, le 24 août 1965, à l'âge de 83 ans, 6 mois, est décédée Georgiana Lauzon, épouse de feu Aimé Brisbois, demeurant au No 16.255 Boul. Gouin ouest, mère de l'abbé Léon Brisbois de la communauté des frères de Ste-Croix, et de soeur Marie-Antoinette-des-Anges de la Communauté des Soeurs de Ste-Anne. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Legault,
16,114 Boul. Gouin ouest,
Ste-Geneviève,
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Geneviève où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BROUILLET (Albert)** — A Montréal, le 23 août 1965, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Albert Brouillet, autrefois sergent de la Sûreté provinciale, époux de Carmen Sasseville, demeurant à 6854, 2e ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Esprit, Co. Montcalm, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BROWN (Antonio)** — Accidentellement, à Montréal, le 23 août 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Antonio Brown, époux de Germaine Duchesne, demeurant au 5230 St-Urbain. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire et Pelletier
1575 rue Ste-Catherine est,
pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BRUNELLE (Louise)** — A Montréal, le 23 août 1965, à l'âge de 37 ans, est décédée Mlle Louise Brunelle, fille de feu Donat Brunelle, et de feu Laurentinne Gepest, demeurant à 1411 Plessis, appt 7. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de
Frais Funéraires
302 rue Ste-Catherine Est
pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHAMPAGNE (Jean-Charles)** — A Sorel, le 24 août 1965, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Jean-Charles Champagne, marchand, époux de Rollande Villandré, demeurant au 138 rue Phipps. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Mandeville & Mineau,
80 rue Charlotte
pour se rendre à l'église Notre-Dame de Sorel où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHARRON (Benoit)** — A Ottawa, le 23 août 1965, à l'âge de 73 ans, est décédé Benoit Charron, époux de Berthe Lemay, représentant de Greenshields Hodgson & Racine. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Racine & Robert Ltée,
260 rue Besserer, Ottawa,
pour se rendre à l'église Ste-Anne, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de Notre-Dame d'Ottawa, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**COURSOL (Roger)** — A Montréal, le 24 août 1965, à l'âge de 56 ans, est décédé Roger Coursol, époux d'Yvette Durand, demeurant à 8160 Chambord. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766 rue St-Hubert
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

**DELORME (Charles Edouard)** — A Montréal, le 22 août 1965, à l'âge de 55 ans, est décédé Charles Edouard Delorme, époux de feu Alice Archambault, père de Gérald. Les funérailles auront lieu jeudi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
130 boul. Henri-Bourassa est,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame d'Anjou, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DESLAURIERS (Hélène)** — A Montréal, le 23 août 1965, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Georges Deslauriers, née Hélène Miron, demeurant à 11,400 Boul. Gouin Est, appt 361, Rivière-des-Prairies. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518 rue Rachel Est
pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ETHIER (Béatrice)** — A Bois-des-Filion, le 22 août 1965, à l'âge de 67 ans, est décédée Béatrice Champagne, épouse d'Antonio Ethier, maître plombier, demeurant au 353 Chemin Adolphe-Chapleau. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Cyr & Filion,
382 rue Principale,
à 9 h. 50, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Maurice, de Bois-des-Filion, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FEBRILE (Salvator)** — A Montréal, le 23 août 1965, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Salvator Fébrile, époux de Noëlla Durand, demeurant au 2232 Galt-Crescent, appt 9. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 rue Notre-Dame ouest
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FOURNIER (Albert)** — A Tracy, le 22 août 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Albert Fournier, époux en 1ères noces de Annette Lemaire et en 2e noces de Carmelle Veilleux, demeurant à 2207 boul. Cournoyer, Tracy. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Mandeville & Mineau,
80 rue Charlotte, Sorel,
pour se rendre à l'église St-Jean-Bosco de Tracy où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière des Sts-Anges de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAGNON (Rosaline)** — A Québec, le 24 août 1965, à l'âge de 77 ans, est décédée Dame Rosaline Grenier, épouse de feu Georges Gagnon, autrefois du 3676 St-Hubert, Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Arthur Cloutier & Fils Ltée,
46 rue St-Cyrille ouest,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église des Saints-Martyrs où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ILKO (Vasele William)** — A St-Laurent, le 24 août 1965, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Vasele William Ilko, époux de Sophie Koropasky, père de Jean, Paul et Annette (Mme John Kozensky). Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790 boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église de St-Laurent, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**JASMIN (J.-Arthur)** — A St-Laurent, le 24 août 1965, à l'âge de 73 ans, est décédé J.-Arthur Jasmin, époux de feu Alice Grou, père de Gérard, Jacques, André, Claire (Mme Georges Robillard), Lucille (Mme Hervé Gauthier), Gabrielle (Mme Guy Lalonde), Fernande (Mme Maurice Dagenais), Laure (Mme Gérard Sénécal), Thérèse (Mme Guy Maillé), Lise (Mme Gaston Talbot), et Rita (Mme Hervé Pelletier), frère de Paul, Dr Alfred, dentiste, Mlle Dolores Jasmin et de Clémence (Mme André Landry). Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790 boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église St-Sixte où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**JOLY (Armand)** — A Montréal, le 24 août 1965, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Armand Joly, fils de feu François Joly et de feu Anna Desrosiers, demeurant à 8180 St-Dominique. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria,
8078 rue Drolet, coin Jarry
pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAROSE (Gracia)** — A Montréal, le 23 août 1965, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme Lucien Larose, née Gracia Labonté, demeurant à 2023 St-Clément. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4955 rue Adam
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEBLANC (Lucien)** — A Montréal, le 23 août 1965, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Lucien Leblanc, époux de Fleurette Malo, demeurant au 1963 boul. Morgan. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
George Godin Enrg.,
518 rue Rachel est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église du St-Nom-Jésus où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEBLANC (René)** — A Montréal, le 25 août 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé Me René LeBlanc, avocat, époux de Blanche DuRerger, demeurant à 5237 ave Ponsard. Père de Micheline (Mme Ross Morgan). La dépouille mortelle est exposée au salon
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
ave Notre-Dame-de-Grâce
Avis des funérailles plus tard.

**LECLAIR (Roger)** — A Montréal, le 24 août 1965, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Roger Leclair, époux de Simone Despatie. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc,
6520 rue St-Denis
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEGAULT-BOISCLAIR (Hortense)** — A Montréal, le 22 août 1965, à l'âge de 82 ans 10 mois, est décédée Mme Hortense Boisclair-Legault, épouse de feu Georges Legault, demeurant au 5848 De Laroche, Mtl. Les funérailles ont eu lieu mercredi le 25, à la paroisse Ste-Etienne de Montréal. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

**LEGAULT (Georgette)** — A Valleyfield, le 23 août 1965, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Honoré Legault, née Georgette Major, demeurant à 114 Du Marché. Elle laisse 1 fils: Yvon Legault, son époux et 1 petite fille, Suzanne. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Larin & Fils,
317 Victoria,
pour se rendre à la Cathédrale où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEGENDRE (Joseph-Léger)** — A Montréal, le 23 août 1965, à l'âge de 63 ans, est décédé Joseph-Léger Legendre, époux d'Imelda Larivière, demeurant à 2060 Henri-Bourassa. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
10,540 rue Papineau
pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEMIEUX (Rosa)** — A Montréal, le 24 août 1965, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Raoul Lemieux, née Rosa Labelle. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6603 rue St-Laurent
pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**L'ESPERANCE (Donat)** — A Montréal, le 24 août 1965, à l'âge de 72 ans, est décédé Donat L'Espérance, époux de feu Marie-Louise Racicot, demeurant 7959 Berri, père de Marcel, Roger, Gérard et Gilles. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
8078 rue Drolet, coin Jarry
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-François-de-Sales, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEVESQUE (Arthur)** — A Montréal, le 25 août 1965 est décédé M. Arthur Levesque fils de feu Vital Levesque et de feu Marie-Louise Leveillée. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc,
6520 rue St-Denis
Avis des funérailles plus tard.

**LEVESQUE (Lucien)** — A Montréal, le 23 août 1965, à l'âge de 63 ans, est décédé Lucien Lévesque, époux de Thérèse Mathieu, demeurant à 8590 St-Denis. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LUSSIER (Jean-Jacques)** — Accidentellement, à Montréal, le 14 août 1965 à l'âge de 30 ans, est décédé Jean-Jacques Lussier, célibataire, fils d'Antoine Lussier, demeurant au 363 Emery. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Gauthier Enrg.,
2521 rue Ste-Catherine est,
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 8 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MAGEAU (Joseph)** — A St-Gabriel-de-Brandon, le 23 août 1965, à l'âge de 91 ans, est décédé M. Joseph Mageau, époux de feu Noémie Bergeron. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yves Poitras
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Gabriel-de-Brandon où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MAILLOUX (Desneiges)** — A Pointe St-Charles, le 25 août 1965 à l'âge de 69 ans est décédée Mlle Desneiges Mailloux, employée de la Belding Corticelli, fille de feu Alexandre Mailloux et de Melvina Thibert demeurant à 1181 rue Ropery. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg
1270 rue Laprairie
à 11 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 11 hrs 30 et de là au cimetière de Lachine lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MOREAU (Emile)** — A Montréal, le 23 août 1965, à l'âge de 66 ans, est décédé Emile Moreau, directeur de Régal Pastries Ltée, époux de Eliane Huet, demeurant 35, rue Shamrock. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 11 hres 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 12 hres, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PALERMO (Umberto)** — A Montréal, le 22 août 1965, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Umberto Palermo, époux de feu Térèsa Ventresca, demeurant à 7415 Lajeunesse, père de Claire (Mme Gérard Champagne), Rose (Mme veuve Robert Lemire) et Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et Société
Coopérative de Frais Funéraires
7384, rue St-Denis
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PAYANT (Albert)** — A l'hôpital Notre-Dame, le 24 août 1965, à l'âge de 75 ans 6 mois, est décédé Albert Payant, époux de Rose-de-Lima Renaud, demeurant au 7401 rue Drolet. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
et
Société Coopérative de
Frais Funéraires
7384 rue St-Denis
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ROY (Thérèse)** — A Ste-Thérèse, le 23 août 1965, à l'âge de 45 ans, est décédée Mme Oscar Roy, née Thérèse Normand. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Armand Magnan Enrg.,
74 boul. Labelle
pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**SEGUIN (Jacques)** — Subitement à Duvernay, le 22 août 1965, à l'âge de 34 ans, est décédé M. Jacques Séguin, barbier de la rue Mont-Royal, époux d'Evelina Thibault, demeurant à 2004 Honfleur, Duvernay, père de Claude, Jean-Pierre et Robert. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 boul. Henri-Bourassa est
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores, où le service sera célébré à 10 hrs, et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

## in memoriam

**CHARLEBOIS (Germaine)** — A la douce mémoire de notre chère maman disparue, il y a un an déjà que tu nous a quittés. De là-Haut veille sur nous. Ton époux et tes filles, Suzanne, Lorraine et France.

## Naissance

**GIASSON-DAVID** — A Montréal, le 18 août 1965, à M. et Mme Richard-Giasson, née Huguette David, une fille, soeur de Carole, Louise et Richard Jr.

**VAILLANCOURT (Théophile)** — A Ville St-Michel, le 25 août 1965, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Théophile Vaillancourt, époux de Marie-Louise Collerette, demeurant à 9185, 13e Avenue. Mère de Mme E. Giguère (Fabiola), Mme R. Martel (Mérina), Mme A. Gingras (Fernande), Mme J. Houle (Gisèle), Roger, Marcel, Roland et Donat. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2251, rue Jean-Talon est,
à 7 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Lucie, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**VEZINA (Yvan)** — A Montréal, le 23 août 1965, à l'âge de 18 ans, est décédé M. Yvan Vézina, fils de Raoul Vézina et de Réjeanne Tremblay, demeurant à 3495 Delorimier. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350 rue Beaubien est,
à 9 hrs pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

## Nécrologie

### M. ALBERT PAYANT

Est décédé le 24 août 1965, à Montréal, à l'âge de 75 ans, M. Albert Payant, époux de Rose-de-Lima Renaud, et demeurant au 7401 rue Drolet. A sa retraite depuis 1958, M. Payant avait été typographe à LA PRESSE pendant 36 ans.



Il laisse dans le deuil son épouse, Rose-de-Lima Renaud; ses filles, Mmes Roland Chapleau (Marie-Rose), Léo Champagne (Madeleine), Jules Poncelet (Jacqueline), Roy Pearson, décédé, (Marguerite) et Simone; son frère Donat et sa soeur Yvonne (Mme Emile Laverdure); plusieurs petits-enfants et des neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu à Montréal, le vendredi 27 août.

### DECES DU COMMANDANT MOREAU

Le Dr et Mme Rodrigue Théoret et leurs enfants ont le regret d'annoncer le décès, survenu à Paris, le 20 août 1965, du commandant Moreau, officier de la Légion d'Honneur. Le commandant Moreau, père de madame Lucienne Théoret, était âgé de 90 ans. Union de prières.

## L'usine d'autos de Ste-Thérèse fonctionnera à la fin du mois

SAINTE-THERESE (PCf) — La nouvelle usine d'assemblage de la société General Motors à Sainte - Thérèse - de - Blainville commencera sa production à la fin du mois.

Un porte-parole de la compagnie a indiqué qu'au début, environ 200 ouvriers commenceront à travailler et que leur nombre augmentera avec le temps. Dans un an, l'usine embauchera quelque 1,100 travailleurs.

L'usine de Sainte - Thérèse montera les modèles 1966 de Chevrolet et de Pontiac.

## Mémoire des propriétaires de camions à bascule

Les dirigeants de l'Association provinciale des propriétaires de camions à bascule préparent un mémoire qu'ils soumettront bientôt au gouvernement provincial.

Sans plus préciser, le conseiller technique de l'association, M. William Lemelin a déclaré qu'il y aurait des développements d'ici quelques jours.

On croit savoir que l'association fournira les preuves au gouvernement provincial à l'effet que les entrepreneurs bénéficiant de contrats gouvernementaux ne versent pas aux camionneurs les taux des justes salaires comme ils ont été établis en 1956.

Les dirigeants de l'association invitent leurs membres à se rendre au travail et d'accepter les taux qui leur seront suggérés et de leur apporter les factures qui constituent une preuve on ne peut plus convaincante.

Il appert que cinquante pour cent des camions sont présentement au travail. M. Lemelin n'écarte pas la possibilité de faire une nouvelle grève si ses membres n'obtiennent pas gain de cause. La première grève qui avait débuté le 20 juillet avait duré trois semaines. Elle se poursuit encore à certains endroits.

## Broyé sous un tracteur

BAIE-DES-SABLES. (PC) — Un jeune homme a été mortellement blessé hier soir lorsqu'il a été broyé sous un tracteur de ferme qui s'est renversé sur lui en glissant dans un fossé.

La victime est Jean-Guy Beaulieu, âgé de 23 ans, domicilié à Baie-des-Sables dans le comté de Matane, à environ 225 milles au sud-est de Québec.

## Cambriolages

Des inconnus ont ouvert avec des torches à acétylène les deux coffres-forts de B. Trudel & Cie, 3420 est, boul. St-Joseph, et les ont vidés. On ignore encore le montant du vol.

Des inconnus sont entrés chez Christina Gift Shop, 5164, avenue du Parc, et ont raflé pour $3,100 de montres et de bagues; chez Mme Clara Pollack, 2825, Darlington Place, ils ont pris $400 en billets de banque, une bague de $400 et autres articles; enfin chez M. Roland Laverdure, 2785, Dudemaine, ils se sont emparés de $1,000 d'effets divers et de fourrures.

Des cambrioleurs sont entrés avec effraction dans les bureaux des Prévoyants du Canada, 801 est, rue Sherbrooke, au 10e étage, et ont volé des machines à additionner et à écrire d'une valeur de $1,000; dans les bureaux du Montreal Real Estate Board, 1500, Stanley, chambre 410, et ont volé $500 en argent, un magnétophone de $400 et autres articles.

Dans le salon de haute couture Pauline et Christine, 2058, Union, où ils ont fait main basse sur des jupes et des robes d'une valeur de $1,150 : dans le logis de M. André Panasuk, 4211, Melrose, où ils ont pris une carabine, un revolver, un petit coffre-fort et divers autres articles d'une valeur largement supérieure à $1,000.



**Lt-gén. Moncel**

**Le lieutenant - général Robert Moncel deviendra le 1er octobre prochain vice-chef de l'état-major de la Défense en remplacement du lieutenant - général Geoffrey Walsh qui a pris sa retraite. Il était auparavant contrôleur-général. Il est âgé de 48 ans et demeure à Montréal.**

## Autre attentat à CKTS: la deuxième tour s'effondre

Séparatistes ? FLQ ? Simples vandales ? La police de Sherbrooke se perd en conjectures à la suite d'un attentat perpétré, lundi soir, contre une tour de transmission de la station radiophonique de langue anglaise CKTS, de Sherbrooke.

Près de la tour d'une hauteur de 200 pieds, maintenant couchés sur le sol, les policiers ont retrouvé les cisailles qui, à 10 h. 2 lundi soir, ont coupé l'un des fils qui retenait la tour, précipitant celle-ci par terre.

C'est le deuxième attentat contre cette station de radio en moins de deux mois. En effet, dans la nuit du 1er au 2 juillet dernier, une autre tour de transmission, identique à celle qu'on a fait tomber lundi soir, fut également mise hors d'usage, et de la même façon. Toutefois, lors de ce premier attentat, on avait relevé, ici et là, le sigle : FLQ.

Cette fois, rien ! Le coup n'était pas signé. De toute façon, le fait de retrouver un sigle quelconque ne donne aucune certitude aux policiers.

Lors du premier attentat, la station avait pu poursuivre ses opération grâcé à la tour auxiliaire. Mais la situation est désormais sans issue puisque cette fois, c'est cette tour auxiliaire que l'on a fauchée.

Un porte-parole de la station nous révélait, hier soir, que l'on ne sait pas encore quand on pourra recommencer à émettre. On croit pouvoir le faire d'ici quelque jours à l'aide d'un système très rudimentaire que l'on se propose d'installer. Les détails de cette installation n'ont cependant pas été révélés.

**Hasard ou calcul ?**

Fait à signaler : quelques heures avant que la tour auxiliaire ne soit jetée par terre, les autorités de la station venaient de recevoir de Toronto les matériaux nécessaires à la reconstruction de la tour qui avait été détruite en juillet.

En effet, on nous révélait, hier soir, que ces matériaux avaient été livrés à 5 h. lundi après-midi. On sait qu'à 10 h. 2, lundi soir, l'autre tour s'effondrait.

Devant ces faits, la police, tout comme les autorités de la station, se demandent s'il ne s'agit pas d'un simple hasard ou si les auteurs du forfait avaient calculé de faire taire la station avant qu'on ne reconstruise la première tour.

Ayant les matériaux en main, les autorités du poste ont déclaré être en mesure de reprendre les émissions grâce à leur nouvelle tour, d'ici une semaine.

Les deux tours de CKTS se trouvaient dans la ville même de Sherbrooke, dans le quartier est, rue Papineau.

La station diffusait de 6 h. du matin à minuit. D'une puissance de 5,000 watts, elle avait des auditeurs dans un rayon de 50 milles de la ville de Sherbrooke. M. Paul Desruisseaux, propriétaire du journal La Tribune et des postes CHLT et CHLT-TV, possède la majorité des actions de CKTS.

## Un bambin se noie à Leclercville

Un bambin âgé de trois ans, Denis Demers, fils de Léone Demers, de Leclercville, s'est noyé hier soir dans le fleuve Saint-Laurent au pied du quai de cette municipalité.

Son corps a été repêché quelques heures plus tard.

*On déjoue beaucoup de choses en feignant de ne pas les voir.*

**Napoléon**



## Fausse alerte à la bombe

La circulation a été interrompue durant près de quatre heures, la nuit dernière, sur le pont Lachapelle, après qu'un appel téléphonique anonyme eut prévenu la police qu'une bombe y avait été déposée. Cette photo, prise à 2 heures ce matin, montre un yacht appartenant à l'ancienne ville de Laval-des-Rapides et qui a servi aux recherches entreprises par les policiers de la nouvelle cité de Laval, de concert avec les policiers et pompiers de Montréal. Il s'agissait encore une fois d'une fausse alerte mais fort heureusement, à cause de l'heure tardive, la circulation n'a pas été congestionnée, les véhicules étant détournés vers le pont Viau et l'autoroute des Laurentides.

# Accusations d'incendie criminel, à Québec

QUEBEC (PC) — Des accusations de complot pour incendie criminel et d'incendie ont été portées hier contre deux individus dont l'un, Alfred Cyr, commerçant de 44 ans, est présentement détenu en vertu d'un mandat du Commissariat des incendies.

L'autre, Gérard "Gerry" Arsenault, vendeur de 35 ans, est actuellement recherché par la Sûreté provinciale du Québec.

Les deux hommes, habitant la région de Québec, sont accusés en rapport avec un incendie qui a détruit dans la nuit du 3 septembre 1962 un restaurant roulotte, propriété de Cléophas Couture, de l'Ancienne-Lorette, en banlieue de la vieille capitale.

Ces accusations représentent les premières d'une série qui seront vraisemblablement portées à la suite de la longue et ardue enquête menée par deux avocats permanents de la Couronne à Québec, Me Anatole Corriveau et Me Roch Lefrançois, et par des officiers de police.

Ces premières accusations lèvent un coin du voile sur l'enquête qui se déroule dans le plus strict huis-clos depuis quelques semaines déjà et qui se continuera pendant encore une certaine période.

Quelque six ou sept individus sont d'ailleurs détenus aux quartiers-généraux de la Sûreté provinciale à Québec sous des mandats du Commissariat des incendies, ce qui laisse entrevoir clairement que d'autres accusations seront portées sous peu.

Par ailleurs, une source digne de foi a révélé dans la vieille capitale qu'un homme d'affaires en vue de la ville sera probablement inculpé sous peu en rapport avec une série d'incendies survenus à Québec et dans la région.

**Développements**

"L'enquête qui est menée devant M. P. A. Thériault, commissaire des incendies, est longue et difficile et le filet est compliqué à tendre," a déclaré un officier de police.

Il semble que des développements sensationnels rebondiront d'ici la fin de l'enquête sur les incendies criminels, incendies qui auraient coûté des milliers, sinon des millions de dollars à diverses compagnies d'assurances.

Cyr et Arsenault, les deux premières personnes à être formellement mises en accusation comparaîtront aujourd'hui au palais de justice de Québec.

A la suite de l'incendie du restaurant de M. Couture, une compagnie d'assurances non encore identifiée avait versé une prime de $5,000.

Les procureurs du ministère public dans cette cause espèrent qu'ils pourront procéder le plus rapidement possible.

Un porte-parole du ministre provincial de la Justice a révélé que Me Corriveau et Me Lefranç

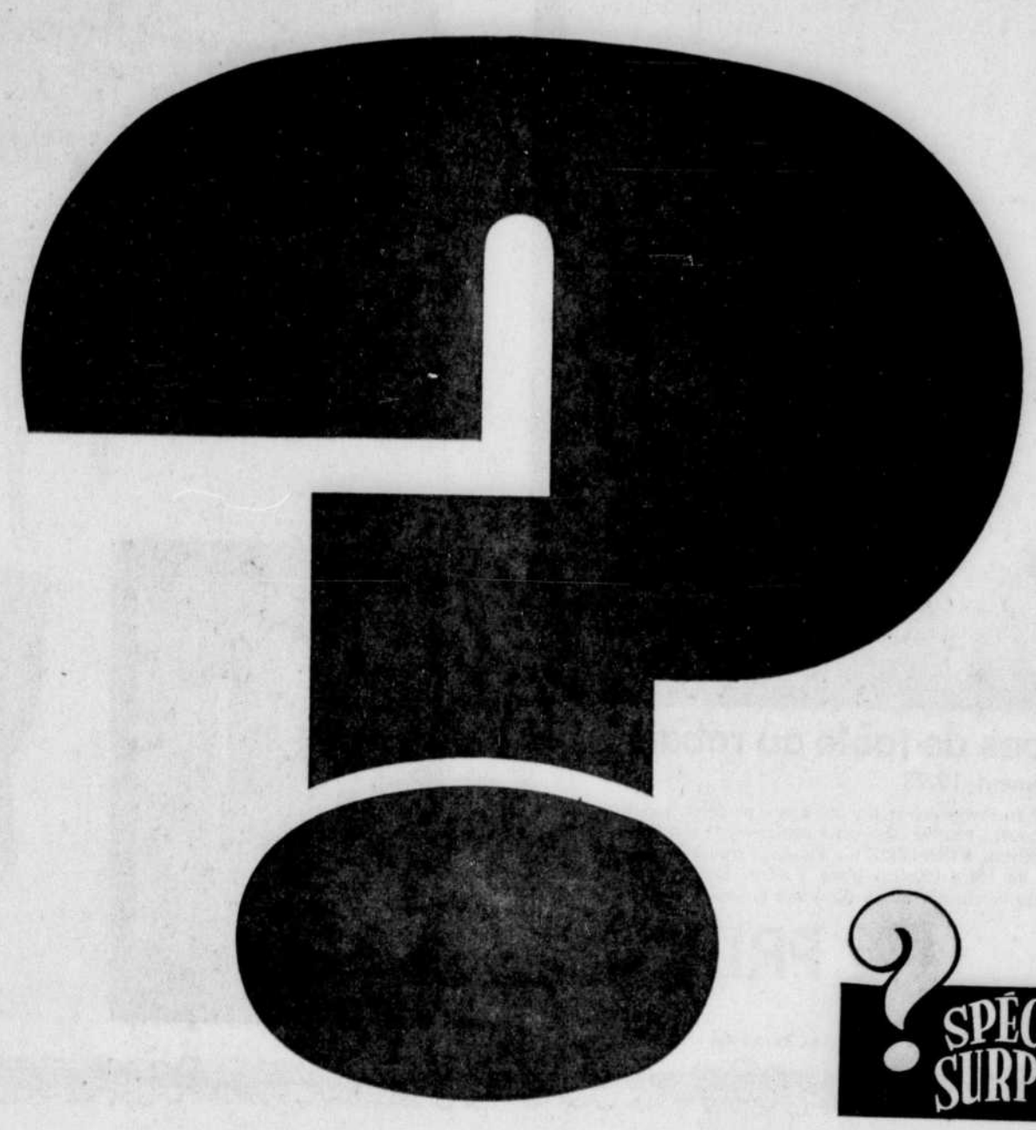
# DUPUIS

# 9 H. 30 À 9 H.

# LE JEUDI

# 26 AOÛT 1965

# SPÉCIAUX SURPRISE



SPÉCIAUX SURPRISE

RECHERCHEZ CES AFFICHETTES "SURPRISE" DANS LES RAYONS

C'est un grand jour d'économies chez Dupuis ! Des douzaines et des douzaines de spéciaux surprise !

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

Nous n'indiquons pas les prix de vente ! La plupart sont plus bas que vous imaginez

**REZ-DE-CHAUSSEE**

Chemisiers blancs pour dames
prix courant 2.98 ?
REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 310

Chandails pour dames 100% turbon Orlon
Prix courant 12.99 ?
REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 541

Montres 17 pierres "Ultima"
Prix courant 18.95 ?
REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 251

Porte-monnaie français "Renwick"
Prix courant 7.95 ?
REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 460

Bas sans couture "Senorita"
Prix courant 1.00 ?
REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 370

Gants en peau noirs pour dames
Prix courant 3.95 ?
REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 350

Parapluies pour dames
Prix courant 4.99 ?
REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 260

Valises diplomatiques en plastique
Prix courant 7.75 ?
REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 280

Crayons de couleurs Eagle
Prix courant 2.09 ?
REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 280

Souliers "Slater", "Oakwood", pour hommes
Prix courant 14.99 ?
REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 670

Vestons sport pour hommes
Prix courant 35.00 ?
REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 610

Chemises en broadcloth 2 brins
Prix courant 4.89 ?
REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620

Chemises tricots "Forsyth"
Prix courant 5.00 et 6.95 ?
REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620

**MEZZANINE**

Housses à vêtements 57" "Bermoth"
Prix courant 6.95 ?
MEZZANINE, RAYON 230

Pantalons corduroy pour garçons
Ordinairement 6.98 ?
MEZZANINE, RAYON 660

Paletots et imperméables pour garçons
Prix courant 13.98 et 15.98 ?
MEZZANINE, RAYON 660

Vestons sport — Blazers pour garçons
Prix courant 9.98 à 29.98 ?
MEZZANINE, RAYON 660

Robes de chambre "Viyella" pour garçons
Prix courant 9.98 à 17.98 ?
MEZZANINE, RAYON 661

Coupe-vent pour garçons 8 à 18 ans
Prix courant 3.98 à 7.98 ?
MEZZANINE, RAYON 660

Chandails et cardigans "Scottie"
Prix courant 5.98 à 8.98 ?
MEZZANINE, RAYON 661, POUR GARÇONS

Bicyclettes "Monarch" 3 vitesses
Prix courant 48.50 ?
MEZZANINE, RAYON 920

Machines à coudre White portatives
Prix courant 99.95 ?
MEZZANINE, RAYON 775

**DEUXIEME**

Manteaux perse noir, gris et castor
Prix courant 339.00 ?
DEUXIEME, RAYON 590

Pantalons worsted de flanelle pour dames
Prix courant 12.99 et 14.99 ?
DEUXIEME, RAYON 540

Jupes worsted de flanelle pour dames
Prix courant 10.99 et 12.99 ?
DEUXIEME, RAYON 540

Peignoirs Arnel P.M.G.
Prix courant 4.99 et 5.99 ?
DEUXIEME, RAYON 420

Manteaux de suède, col fourrure
Prix courant 149.00 ?
DEUXIEME, RAYON 510

Manteaux garnis de fourrure
Prix courant 119.00 ?
DEUXIEME, RAYON 510

Soutiens-gorge "Daisy Fresh" style 4950
Prix courant 4.00 ?
DEUXIEME, RAYON 360

Gaines "Sarong" style 5212
Prix courant 11.00 ?
DEUXIEME, RAYON 360

**TROISIEME**

Pull-Over pour enfants 6 à 12 ans
Prix courant 9.99 ?
TROISIEME, RAYON 550

Jupes écossaises pour fillettes
Prix courant 2.99 ?
TROISIEME, RAYON 430

Pantalons pour fillettes, brun, marine
Prix courant 3.99 ?
TROISIEME, RAYON 430

Souliers pour adolescentes
Prix courant 6.99 ?
TROISIEME, RAYON 472

Souliers de toilette pour dames
Prix courant 10.00 ?
TROISIEME, RAYON 470

Couvertures en finette Tex-Made
Prix courant 4.98 ?
TROISIEME, RAYON 160

Housses "Contour" pour matelas
Prix courant 2.98 et 5.98 ?
TROISIEME, RAYON 150

Laine Worsted 4 onces
Prix courant 1.19 ?
TROISIEME, RAYON 271

D'Ecosse, nappes de dentelle
Prix courant 25.00 et 30.00 ?
TROISIEME, RAYON 140

Serviettes ratine "Callaway"
Prix courant 1.25, 3.50 et 5.98 ?
TROISIEME, RAYON 140

Soie Honan synthétique imprimée
Prix courant 1.98 ?
TROISIEME, RAYON 110

Couvre-lits Heirloom
Prix courant 19.98 ?
TROISIEME, RAYON 160

Services à dîner 50 pièces
Prix courant 18.59 ?
TROISIEME, RAYON 760

**QUATRIEME**

Mobiliers de dînette 5 pièces
Prix courant 159.00 ?
QUATRIEME, RAYON 714

"Clément". Chaises berceuses pliantes
Prix courant 17.95 ?
QUATRIEME, RAYON 713

Table de ping pong 5 x 9'
Prix courant 65.00 ?
QUATRIEME, RAYON 910

Tondeuses électrique, à gaz ou manuel et accessoires de jardin
Prix courant (irrésistible) ?
QUATRIEME, RAYON 783

Cuiseurs "Mirro Matic" à pression
Prix courant 13.95 et 16.95 ?
QUATRIEME, RAYON 780

Tables à repasser 54" x 15"
Prix courant 6.95 ?
QUATRIEME, RAYON 780

Fers à repasser vapeur ou sec G.E.
Prix courant 13.99 ?
QUATRIEME, RAYON 780

Grille-pain électrique G.E.
Prix courant 19.95 ?
QUATRIEME, RAYON 780

Poubelles sur roues 18 gallons
Prix courant 9.99 ?
QUATRIEME, RAYON 780

**CINQUIEME**

Mobiliers de salon 2 pièces
Prix courant 179.00 ?
CINQUIEME, RAYON 710

Mobiliers de chambre 3 pièces noyer
Prix courant 169.00 ?
CINQUIEME, RAYON 710

"Serta". Lits Continental avec tête
Prix courant 119.00 ?
CINQUIEME, RAYON 711

Housses de meubles 2 grandeurs
Prix courant 4.95 et 6.95 ?
CINQUIEME, RAYON 740

Stores de plastique blanc 36 x 70"
Prix courant 1.69 ?
CINQUIEME, RAYON 740

Matelas "Serta" 527 ressorts 39-48-54"
Prix courant 59.00 ?
CINQUIEME, RAYON 711

**SIXIEME**

Sacs "avion" surface nylon
Prix courant 18.95 ?
SIXIEME, RAYON 930

Carpettes "Barrymore" 9 x 12'
Prix courant 99.95 ?
SIXIEME, RAYON 731

**SOUS-SOL**

Chapeaux pour dames
Ordinairement jusqu'à 12.00 ?
SOUS-SOL, RAYON 1341

Carpettes dimensions variées
Prix courant 1.27 à 10.97 ?
SOUS-SOL, RAYON 1735

Draps Tex-Made 136 fils
Prix courant 1.37 à 2.97 ?
SOUS-SOL, RAYON 1155

Couvertures laine et viscose
Prix courant 6.47 ?
SOUS-SOL, RAYON 1165

Complets tout laine pour hommes
Prix courant 34.97 ?
SOUS-SOL, RAYON 1605

Complets 2 pantalons pour garçons
Prix courant 10.97 ?
SOUS-SOL, RAYON 1655

Chemises "Dupuis" pour hommes
Prix courant 3.57 ?
SOUS-SOL, RAYON 1625

Chandails coton pour garçons
Prix courant 1.97 ?
SOUS-SOL, RAYON 1665

Souliers en veau pour hommes
Prix courant 9.97 ?
SOUS-SOL, RAYON 1675

Souliers cuir pour adolescente
Prix courant 4.97 ?
SOUS-SOL, RAYON 1455

Jupons à la taille — M seulement
Prix courant 2.92 à 5.97 ?
SOUS-SOL, RAYON 1385

Gaines 24 à 32 coton blanc
Prix courant 4.50 et 5.50 ?
SOUS-SOL, RAYON 1365

Manteaux tweed pour fillettes
Prix courant 12.00 ?
SOUS-SOL, RAYON 1555

Imperméables popeline pour dames
Prix courant 14.88 ?
SOUS-SOL, RAYON 1515

Robes pour dames coton uni ou imprimé
Prix courant 4.97 ?
SOUS-SOL, RAYON 1535

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL • PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES NI POSTALES, S.V.P. POUR LES ARTICLES DANS CETTE PAGE — HEURES: 9 H. 30 A 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. — SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

# Mosc[illegible]Gemini-5 de se livrer à l'espionnage

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE

ISEN - OSAM.

MOSCOU. (UPI, AFP) — L'Union soviétique consi[illegible] que l'un des objectifs du vol de "Gemini 5" est d'espionner le Nord-Vietnam, Cuba et la Chine communiste.

Dans un article publié aujourd'hui, l'organe des forces armées soviétiques, "L'Etoile Rouge", signale qu'en huit jours de vol, "Gemini 5" doit survoler 16 fois le Vietnam du Nord, 11 fois Cuba et 40 fois la Chine [illegible] américain est équipé [illegible] ras à téléobjectifs, le journal ajoute que la principale mission de "Gemini 5" est "de vérifier la possibilité d'interception des satellites artificiels et de procéder à des tâches de reconnaissance depuis le cosmos".

Le journal soviétique souligne que "Gemini 5" est muni de puissantes caméras qui [illegible] tailles de [illegible] ires, etc . . .

"L'Etoile Rouge" en conclut que le programme "Gemini" tout entier, qui prévoit au total 12 lancements, a des buts militaires non avoués. Des plans existent, dit le journal, pour transformer la capsule "Gemini" en chasseur de satellites, en mettant à la place du second pilote un équipage supplémentaire.

Il révèle également que l'une des prochaines expériences "Gemini" prévoit que des cosmonautes munis de réacteurs individuels, leurs donnant une autonomie de 2,000 pieds, détacheront certaines pièces du satellite "Pégase" lancé le 16 février dernier.

De la sorte, poursuit le journal, on mettra au point une méthode permettant à un cosmonaute d'approcher un satellite, de l'inspecter et, si c'est nécessaire, de le mettre hors d'usage.

**Un instrument de propagande**

"L'Etoile Rouge" déclare enfin que le vol de "Gemini 5" a également des buts de propagande et qu'une intense publicité montre comment les Américains "risquent leur vie pour la science et l'humanité".

"Mais il est raisonnable de poser la question de savoir à quoi se dévouent Cooper et Conrad : à la science et à l'humanité ou à autre chose ?"

"Nous comprenons les sentiments des Américains. Il faut reconnaître le courage personnel des cosmonautes qui passent huit jours dans une petite capsule. Nos capsules sont beaucoup plus grosses et plus confortables. Nous savons qu'un vol dans l'espace n'est pas une excursion en forêt, ni un voyage de pêche."

Le journal soviétique dit encore que "les chefs du Pentagone ne cachent pas le fait que les véhicules spatiaux avec pilotes peuvent être la clé de la suprématie stratégique dans l'espace extra-atmosphérique. Le Pentagone nourrit depuis quelque temps déjà des projets pour la création de tels véhicules."

**Le cosmos est utilisé pour l'espionnage**

— Voir en page 41

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

AUJOURD'HUI

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, mercredi 25 août 1965 / saint Louis-de-France / 81e année, no 196 / 8 cahiers / 80 pages / La météo : nuages, averses / minimum 55 / maximum 70

*La CTM desservira Jacques-Cartier. D'autres villes réclament la pareille • En page 3*

# Un laboratoire spatial américain à équipage sera lancé en 1968

## *Cooper devient le roi de l'espace*

HOUSTON, Texas. (PA,UPI, AFP) — Gordon Cooper, le nouveau monarque des vols spatiaux, et son volubile partenaire, Charles Conrad, ont maintenant passé quatre jours dans le cosmos, soit la moitié du voyage prévu de huit jours qui brisera tous les records.

Le vol de "Gemini 5" se poursuit sans ennuis sérieux et les deux cosmonautes sont en bonne forme physique. Tout indique donc qu'ils pourront se rendre à la limite de huit jours.

Alors que les deux hommes étaient éveillés ce matin, le centre de contrôle de Houston leur a transmis une longue liste d'expériences à accomplir. Cooper avait dormi un peu plus tôt et Conrad a mangé des carrés de bacon, du poulet et des légumes, des cubes d'apricots et du gâteau aux ananas.

Par ailleurs, si la ronde se poursuit au delà de la 61ème révolution, seul un incident imprévisible en ce moment pourra empêcher Cooper et Conrad, de ravir aux Soviétiques le record de durée d'un engin spatial dans l'espace, détenu par Valery Bykovsky avec 119 heures et 6 minutes depuis le 14 juin 1963.

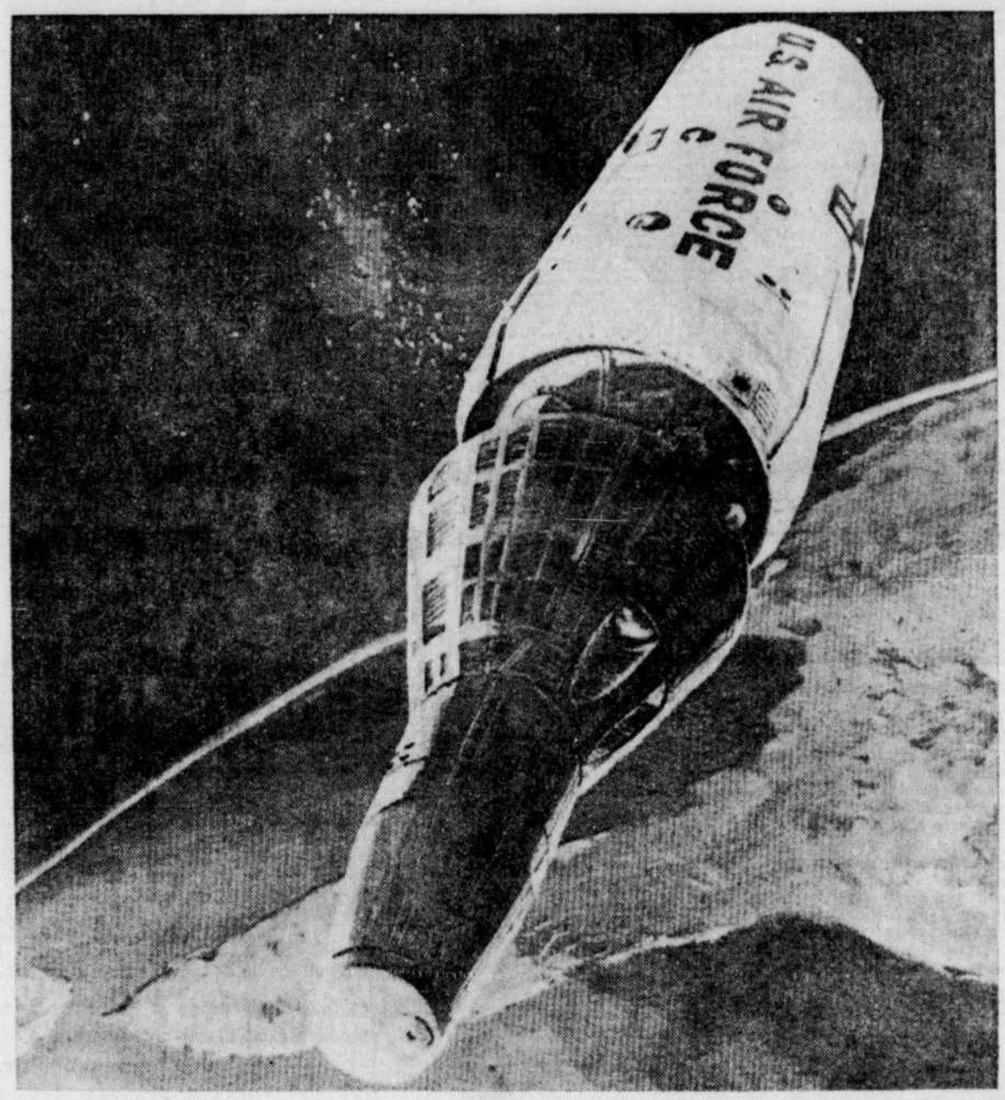
Déjà, sur le plan individuel, ce record était mis à mal, hier soir, à 10 hrs 50, par Gordon Cooper : ayant déjà volé dans le cosmos pendant 34 h. 20 les 15 et 16 mai 1963. Le cosmonaute américain devient dès lors, l'homme qui a passé le plus de temps dans un engin spatial, puisque "Gemini-5", totalisait à ce moment là 84 h. 46 de vol cosmique depuis samedi dernier. Le record individuel américain, détenu depuis le 3 juin 1965 par James McDivitt et Edward H. White, est, bien entendu, largement battu par le pilote de "Gemini-5", qui est en train de devenir le cosmonaute le plus populaire des Etats-Unis.

Gordon Cooper et Charles Conrad ont observé aujourd'hui le lancement d'une fusée "Minuteman" de la base aérienne de Vandenberg, en Californie.

Ils effectuaient alors leur 63e révolution et c'est la seconde fois qu'ils suivent la course — à partir du même point de départ — d'un ICMB de ce type.

En revanche, ils se trouvaient trop loin du Cap Kennedy, un peu plus tôt pour observer le lancement de la fusée porteuse de ce qui aurait été un "observatoire solaire orbital", si le troisième étage de cette fusée s'était allumé normalement.

Voir COOPER, en page 2




téléphoto PA

**Un laboratoire spatial avec équipage**

Voici un croquis du "laboratoire orbital à équipage humain" dont le président Johnson vient d'ordonner la construction et dont le premier doit être lancé avec un équipage de deux hommes en 1968. Il s'agit d'un cylindre pressurisé mesurant de 25 à 30 pieds de long sur 10 pieds de diamètre, qui sera attaché à une version modifiée de la capsule "Gemini".

## *Johnson invite un Russe au lancement de "Gemini 6"*

WASHINGTON. (AFP, UPI, PA) — Le président Johnson a donné l'ordre au secrétaire de la Défense d'entreprendre immédiatement la construction d'un laboratoire spatial à équipage humain qui coûtera un milliard et demi de dollars et qui sera lancé en 1968 avec deux hommes à bord.

Dans une déclaration lue à sa conférence de presse, le chef de la Maison blanche a dit que "ce programme nous apportera de nouvelles connaissances sur ce que l'homme peut accomplir dans l'espace" et "nous permettra d'appliquer ces connaissances à la défense de la nation".

Tel qu'il est actuellement conçu, ce laboratoire orbital (MOL) sera un cylindre de la grosseur d'une remorque dans laquelle deux hommes pourront vivre et accomplir des expériences durant une période allant de deux semaines à un mois.

Ce laboratoire sera lancé par une fusée "Titan 3-C", la plus puissante encore mise au point par les Etats-Unis. L'équipage se rendra dans l'espace à bord d'une capsule "Gemini" modifiée. La cabine Gemini sera attachée à une extrémité du laboratoire et les deux véhicules seront placés sur orbite ensemble. Une fois sur orbite, les deux membres d'équipage passeront de la capsule au laboratoire en rampant.

Lorsque le moment sera venu de revenir sur la terre, ils retourneront dans la cabine Gemini et feront leur entrée dans l'atmosphère et leur atterrissage de la même façon que les pilotes du programme Gemini le font.

La décision de procéder à la construction de "MOL" était attendue depuis longtemps. Le projet fut d'abord lancé en 1963 lorsque le Pentagone abandonna son projet de glisseur spatial "Dyna-Soar". Mais il en était resté au stade des plans et devis.

M. Johnson a donné l'autorisation d'aller de l'avant après une série d'entretiens avec le vice-président Hubert Humphrey, le secrétaire à la Défense, M. Robert McNamara, et le Conseil de l'espace.

**Invitation aux Russes**

Le président a aussi annoncé qu'il avait demandé à M. James Webb, directeur de la NASA, d'inviter l'Académie soviétique des sciences à envoyer un représentant en octobre prochain au lancement de "Gemini 6". M. Johnson a promis que cet homme de science soviétique serait chaleureusement accueilli.

Au centre spatial de Houston, la présence probable d'un représentant de l'Académie des sciences de l'URSS au lancement de "Gemini 6" a suscité un vif intérêt.

Le Dr John Hodge, directeur adjoint du vol "Gemini 5", n'a pas dissimulé que l'éventuelle venue d'un savant soviétique au Cap Kennedy donnerait un caractère particulier à la prochaine phase du programme "Gemini". La nouvelle annoncée par le président Johnson est vraiment "très intéressante", a-t-il déclaré.

Voir JOHNSON, en page 2

## Le peuple des USA appuie les siens qui se battent au Vietnam

*— Johnson*

WASHINGTON. (PA, UPI, AFP) — Le président Lyndon Johnson a déclaré, aujourd'hui, au cours de sa conférence de presse, que les communistes ne doivent pas se méprendre sur les controverses dont le problème vietnamien est l'objet entre les deux grands partis américains. Le chef de la Maison Blanche a confiance que le peuple américain est derrière lui et il fera tout ce qui est en son pouvoir pour maintenir cette unité.

En réponse à une question au sujet du "livre blanc" publié, hier, par des législateurs républicains selon lesquels le président Johnson recherche constamment à minimiser les objectifs américains au Vietnam, le chef de la Maison Blanche a précisé, qu'au moment où des soldats américains combattent et meurent au Vietnam, il fera tout son possible pour rallier toute la nation derrière lui pour les appuyer. En général, a ajouté le président, le peuple les appuie.

La question de la guerre et de la paix au Vietnam est plus grande que les personnalités et les problèmes des partis, a souligné M. Johnson.

Enfin, le chef de la Maison Blanche a déclaré que les bombardements aériens du Nord-Vietnam avaient répondu à ce que l'on en attendait, qu'ils avaient été assez efficaces et conformes au but des missions confiées aux appareils.

**République dominicaine**

Le président des Etats-Unis a déclaré qu'il avait grand espoir qu'un accord pourrait intervenir aussitôt que possible pour l'établissement d'un gouvernement provisoire en République dominicaine et pour tracer les grandes lignes qui permettront la tenue d'élections dans ce pays.

**Acier**

Le président a lancé un appel aux syndicats et aux compagnies sidérurgiques pour que le nouveau contrat collectif qu'ils négocient ne soit pas de nature inflationniste. La prospérité économique des Etats-Unis est la pierre de touche de la paix du monde libre et elle suppose le maintien de la stabilité des prix et des coûts de production, en particulier dans une industrie capitale comme la sidérurgie.

**Indonésie-Malaysia**

La situation dans cette partie du monde est très délicate et les Etats-Unis tenteront tout ce qu'ils peuvent pour maintenir la paix. Ce qu'ils font au Sud-Vietnam, pour défendre l'indépendance et la sécurité d'un

Voir PEUPLE, en page 2




**LE METRO, C'EST POUR DEMAIN OU PRESQUE**

*Le métro de Montréal a fait son premier petit tour hier ! Cette avant-première, réservée aux personnalités, a eu lieu à l'occasion de la remise des premières voitures construites par Canadian Vickers à la ville de Montréal. Dans un an, les passagers ordinaires pourront en profiter . . . (Voir en page 73)*

## Wagner étudie à Paris la création de l'Interpol canadienne

par PIERRE ST-GERMAIN, *correspondant de LA PRESSE à Paris*

PARIS. — Le ministre de la Justice, M. Claude Wagner, a déclaré qu'il ne songeait à conclure aucune sorte d'accord avec les autorités françaises, la collaboration entre la police française et celle du Québec ne faisant pas défaut.

Ce qui nous attire ici, M. Julien Chouinard, sous-ministre de la Justice, et moi, c'est entre autres la création éventuelle d'une Interpol canadienne, a-t-il ajouté, et l'étude de ce qui se fait en France dans l'administration de la justice.

Demain, M. Wagner s'entretiendra avec le ministre français de l'Intérieur, M. Roger Frey, et le garde des sceaux, M. Jean Foyer.

Avant de venir à Paris, le ministre québecois a conféré à Rome avec le procureur général de l'Ontario, M. Wishart, et des hauts fonctionnaires de l'ambassade du Canada en Italie. De son côté, M. Chouinard a eu des entretiens à Londres.

On sait qu'à la dernière rencontre des procureurs généraux, lors de la conférence fédérale-provinciale, il avait été question du rôle du ministère de l'Immigration dans la lutte organisée contre le crime.

Un des motifs de la création éventuelle d'une Interpol, a noté M. Wagner, est la tenue de l'Expo de Montréal de 1967.

Voir WAGNER, en page 2

## De Havilland : 4,800 employés sont en grève

TORONTO. (PC) — Environ 4,800 employés des usines de la De Havilland Aircraft situées à Malton et à Downsview, dans la banlieue de Toronto sont entrés en grève officiellement hier afin de protester contre ce qu'ils ont appelé "les préparatifs de grève de De Havilland".

Les travailleurs, qui appartiennent au Syndicat des travailleurs de l'automobile CTC, ont quitté le travail mardi après-midi à l'usine de Malton, sans avoir obtenu la permission du syndicat.

## Explosions dans une usine de Louisville

LOUISVILLE, Kentucky. (PA, UPI, AFP) — Quatre morts et 17 blessés, tel serait le bilan d'une série d'explosions qui se sont produites aujourd'hui dans une usine de plastique appartenant à la société Du Pont de Nemours, à Louiseville, dans l'Etat du Kentucky. L'usine emploie 1,900 ouvriers.

Il n'a pas été possible d'obtenir une confirmation officielle sur le nombre des victimes, mais tous les hôpitaux de la ville sont sur un pied d'alerte.

Les autorités policières ont ordonné l'évacuation de toute personne se trouvant à deux milles du lieu des explosions.

## Le présumé complice de Darabaner admet avoir contrefait la signature d'un ministre

par Maurice Laperrière

QUEBEC. — Le nom du ministre des Travaux publics de la province de Québec, M. René St-Pierre, a été mentionné dans l'affaire Darabaner, à son insu certes.

Comparaissant, hier matin, comme principal témoin à charge au début de l'instruction préparatoire de l'homme d'affaires de Québec et de Montréal, accusé d'avoir fraudé la compagnie Junior Holdings Ltd. pour une somme totale de $115,000, le présumé complice dans cette affaire, Gaston Constantin, a admis avoir contrefait la signature du ministre St-Pierre sur quatre documents, soit deux chèques et deux projets de contrats, afin de convaincre Mlle Rachel-L. Smiley, présidente de la Junior Holdings Ltd. et propriétaire d'une carrière de granit, à St-Basile, comté de Portneuf, qu'il convenait de verser certaines sommes en espèces au "gouvernement" afin d'obtenir des contrats de vente et de taille de granit pour la construction de bordures de trottoirs.

Comparaissant devant le juge Thomas Tremblay, juge en chef de la Cour des sessions de la paix à Québec, Gaston Constantin fut interrogé par Me Roch Lefrançois, procureur de la Couronne. Constantin, qui est vice-président et contrôleur des entreprises dans lesquelles Darabaner a des intérêts, a dit

Voir DARABANER, en page 2

## Dief soumet un programme aux cultivateurs de l'Est

*Il a présenté ce programme en cinq points devant 2,000 personnes réunies hier à Sainte-Perpétue et à Saint-Guillaume, au cours de sa tournée au Québec ; il a tenu à préciser que jamais dans le passé, il n'avait failli à ses promesses*

STE-PERPETUE — Le chef conservateur est décidément sur le sentier de la guerre et plus de 2,000 personnes ont pu s'en rendre compte hier à St-Guillaume et à Ste-Perpétue, dans le cadre de la tournée de cinq jours qu'il fait présentement au Québec.

**Les cultivateurs du Lac St-Jean menacent d'une jacquerie.**
**Voir en page 25**

M. John Diefenbaker en a alors profité pour tirer les grandes lignes d'un programme en cinq points destinés aux agriculteurs de l'Est canadien et qu'il entend appliquer si, évidemment, son parti est reporté au pouvoir :

- versements à l'acre pour les cultivateurs de l'Est, analogues au régime déjà en vigueur pour les Prairies;
- commission pour l'approvisionnement en grains de provende, qui sont le pain et le beurre de l'industrie québecoise;
- régime d'entrainement agricole et la construction d'écoles d'agriculture s'inspirant du programme d'aide à la formation professionnelle;
- prix garanti de $4 les cent livres de lait transformé;
- abolition de la taxe de 11 pour cent sur les matériaux et la machinerie, car elle grève le budget agricole.

Pour que les cultivateurs du Québec n'aient pas l'impression qu'on leur faisait miroiter la lune, le chef de l'Opposition a senti le besoin de préciser que jamais dans le passé il n'a failli à ses promesses.

**Six vaches et deux cochons**

Une phrase remonte à la surface dans à peu près tous les discours que M. Diefenbaker a prononcés depuis le début de sa tournée québécoise, et les députés qui l'accompagnent ne se privent pas de la répéter à qui mieux mieux.

C'est celle qui, à leur avis, caractérise le mieux la désinvolture avec laquelle le gouvernement libéral traiterait les agriculteurs.

Cette phrase massue est empruntée d'un discours du ministre de l'Agriculture, M. Harry Hays : "Avec six vaches et deux cochons, un cultivateur peut très bien se tirer d'affaires".

Effectivement, lorsque les politiciens la rapporte, les ruraux ne manquent pas de protester vivement.

M. Diefenbaker est heureux comme un larron en foire. Sa tournée, de toute évidence, lui réjouit le coeur. Bien qu'il ne visite que des comtés bien acquis aux conservateurs, chaque fois qu'il est le centre d'une ovation, si petite soit-elle, il ne manque pas de lorgner narquoisement du côté des journalistes qui avaient laissé entendre qu'il serait mal venu au Québec.

**Cinquante gars comme toi à Ottawa . . .**

Il ne fut d'ailleurs pas le seul à jubiler devant une foule de 1,500 personnes qui ne contenait même pas dans la salle de Ste-Perpétue.

Le député de Labelle, ex-créditiste, M. Gérard Girouard, s'est écrié, pour sa part : "Si

Voir DIEF, en page 2

## Il n'a pas eu le temps de giguer

par Gilles Pratte

STE-PERPETUE — S'il n'y avait pas eu tant de monde hier soir à la salle paroissiale de Ste-Perpétue, M. John Diefenbaker aurait peut-être, moment tant attendu des photographes, dansé la gigue et "swingné la baquaisse dans le fond de la boite à bois".

Mais, comme la salle de contenait même pas les 1,500 partisans du comté de Nicolet-Yamaska venus voir de près le chef conservateur, l'heureux événement n'a pas eu lieu.

M. Diefenbaker s'est donc contenté de prononcer, dans l'hypothétique français qui le caractérise, un petit discours électoral d'une dizaine de minutes.

Le chef de l'Opposition est visiblement satisfait de l'accueil que lui réservent les partisans conservateurs des quatre comtés qu'il a choisi de visiter.

Ce genre d'accueil en milieu rural, où les soirées sont lon-

Voir GIGUER, en page 2

**SOMMAIRE**

Annonces classées / 45 à 55
Bandes dessinées / 70
Décès, Naissances, etc. / 76
Editorial / 4
Finance / 42, 43
Horoscope / 74
Les patrons / 49
Mots croisés / 47
Nouvelles internationales / 41, 60 à 64, 71 76
Radio et Télévision / 58
Spectacles et Concerts / 30, 31
Sports / 65 à 69
Tribunaux / 10, 11
Vie dans les parcs / 70
Vie féminine / 17 à 24
Vie mondaine / 19
Vie religieuse / 7 à 9
Vie syndicale / 12
Votre médecin / 75

# M. Jodoin invite la Fédération du service civil à s'affilier au CTC

WINDSOR. (PC) — Le président du Congrès du Travail du Canada a invité officiellement aujourd'hui les 80,000 membres de la Fédération du service civil du Canada à joindre les rangs du CTC, réunissant déjà 1,200,000 travailleurs.

M. Claude Jodoin a précisé qu'il assistait au 24e congrès de la Fédération justement pour faire savoir à ce groupe syndical qu'il y avait pour lui une place au sein du CTC.

La possibilité d'une affiliation sera discutée au cours des trois prochains jours, alors que les 200 délégués doivent étudier plusieurs projets de résolutions, dont certaines portent sur cette question.

Un porte-parole de la Fédération a déclaré qu'il était difficile de prévoir quelle serait l'opinion des délégués sur le sujet. Toutefois, dans son discours d'ouverture du congrès, le président de la Fédération du service civil, M. Claude Edwards, s'est montré favorable à cette affiliation.

Lançant son invitation, M. Jodoin a noté que les bureaux du CTC et de la FSC à Ottawa étaient voisins.

"Nous sommes heureux de vous avoir comme voisins, a-t-il noté, mais nous aimerions des relations plus étroites avec vous. Nous souhaitons que vous acceptiez notre invitation de vous affilier au Congrès du Travail du Canada."

A quelques reprises, dans le passé, les deux groupements ont d'ailleurs travaillé en collaboration. Il a déjà été question également d'une affiliation, mais jamais la question n'a été exposée si clairement.

**Avantages de l'affiliation**

Selon la présente constitution de la Fédération, chaque association au sein du syndicat de la fonction publique devra s'affilier individuellement.

M. Jodoin a insisté sur les avantages que la Fédération tirerait de l'affiliation. Il a prévenu les délégués que le CTC reconnaissait à chaque association le droit de n'avoir aucune relation avec l'attitude politique du congrès.

Certains dirigeants syndicaux ont critiqué le CTC parce qu'il avait appuyé le Nouveau parti démocratique.

"Nous reconnaissons positivement que la neutralité sur le plan politique est essentielle chez les employés de l'Etat et nous serons les premiers à protéger ce droit pour vous," a promis M. Jodoin.

"Je dois ajouter que certains syndicats affiliés ont déjà adopté une telle attitude qui, selon nous, serait la juste position des fonctionnaires."

Il a rappelé que le CTC lutte depuis des années en vue d'obtenir pour les fonctionnaires le droit à la convention collective.

Déjà, le gouvernement a promis d'accorder ce droit. M. Jodoin a ajouté que le CTC pourrait les aider dans ce domaine.

Grâce à l'affiliation, la Fédération pourrait compter sur la vaste expérience du CTC et sur son bureau de recherches afin de présenter des arguments plus solides. Il n'est toutefois pas question que le CTC dicte les méthodes à suivre au cours des négociations entre employés et patron.

Le CTC fournira son aide, quand les syndicats de fonctionnaires la lui demanderont. Le Congrès et la Fédération devraient étudier attentivement le rapport récent du gouvernement sur les négociations collectives chez les fonctionnaires. M. Jodoin a souligné qu'une fois la loi adoptée, il sera trop tard pour demander des amendements.

Finalement, M. Joloin a affirmé que les syndicats affiliés au CTC avaient fait des progrès sensibles au cours des dernières années et que c'était seulement grâce à une forte coopération de ce genre que les travailleurs pouvaient faire face aux défis actuels.

# Hausse des tarifs pour les pays d'outre-mer

OTTAWA. (PC) — Les tarifs d'affranchissement du courrier ordinaire aux pays d'outre-mer seront augmentés le 1er janvier à la suite des nouveaux tarifs adoptés par la convention postale universelle, a-t-on annoncé mardi.

Les lettres et les cartes postales à destination des Etats-Unis, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, de la Grande-Bretagne, du Commonwealth, des Antilles, de la France et de l'Espagne ne seront pas affectées.

Cependant, le tarif des lettres à destination des autres pays passera de six à 10 cents pour la première once et de quatre à six cents pour chaque once additionnelle. L'affranchissement des cartes postales sera de six cents au lieu de quatre.

Un tarif plus élevé pour les imprimés et les échantillons s'appliquera à tous les pays à l'exception des Etats-Unis, de l'Espagne, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud. Les imprimés et les échantillons coûteront quatre cents au lieu de trois pour les deux premières onces. Chaque deux onces additionnelles coûtera deux cents au lieu d'un.

**Cartes postales**

Un nouveau taux aérien de 10 cents pour les cartes postales s'appliquera uniformément à tous les pays, à l'exception des Etats-Unis dont le tarif demeurera à huit cents. Cette mesure aura pour effet de réduire considérablement le tarif des cartes postales à destination d'outre-mer étant donné que les cartes postales sont présentement expédiées au taux des lettres aériennes ordinaires.

Les tarifs d'affranchissement des colis postaux seront aussi changés de façon à réduire à quatre les 230 classes d'affranchissement qui existent actuellement. La seule classe qui demeurera inchangée sera celle des colis à destination des Etats-Unis, mais, en annonçant les nouveaux tarifs, le ministère des Postes n'a pas spécifié les nouveaux tarifs pour les colis.

Parmi les restrictions sur les colis postaux qui seront diminuées, on mentionne le poids maximum des colis à destination des pays d'outre-mer qui sera porté de 20 à 22 livres.

## LA MÉTÉO

MINIMUM CETTE NUIT : 55

MAXIMUM DEMAIN : 70

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Région de Montréal; Cantons de l'Est :** Nuages, puis éclaircies à la fin de l'après-midi; demain, généralement nuageux, averses isolées vers le soir. Frais. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 55 et 70; Sherbrooke, 50 et 70.

**Région d'Ottawa :** Nuageux sauf quelques éclaircies aujourd'hui et demain; averses isolées demain soir. Un peu plus chaud demain. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Ottawa, 55 et 70.

**Laurentides et Mauricie; régions de Québec et du lac Saint-Jean :** Ensoleillé sauf quelques intervalles nuageux aujourd'hui; demain, nuages croissants, averses vers le soir. Frais. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Sainte-Agathe, 50 et 65; La Tuque et Québec, 45 et 65; Chicoutimi, 40 et 65.


Aux résidents de la rive sud



pour pavage de votre entrée ou terrain de stationnement

consultez DESOURDY CONSTRUCTION LIMITÉE

Estimation gratuite et travail garanti le tout fait avec diligence

TERMES FACILES : PREMIER PAIEMENT 30 JOURS APRES L'EXECUTION DES TRAVAUX.

3350, boul. Laurier — DEPARTEMENT DE PAVAGE

Cité Laflèche — 676-7721 ext. 69


## GIGUER

SUITE DE LA PAGE 1

gues et les divertissements peu nombreux, ne saurait prêter à des considérations définitives.

C'est ainsi que de nombreux enfants, après avoir vendu des billets pour un tirage au profit d'une oeuvre paroissiale, se sont mis en tête de réclamer de l'auguste personnage un autographe.

Tout heureux d'avoir obtenu un paraphe, un petit bout d'homme s'est écrié : "Je vais faire de l'argent avec cela, je vais le vendre."

Un autre, à qui on demandait : "Pour qui as-tu envie de voter ?" a répliqué, sans hésiter : "Pour mon ange gardien !"

Comme tous les grands hommes, M. Diefenbaker recherche beaucoup la présence des enfants dans ses tournées.

Mais lorsque les électeurs en puissance s'avisent de le harceler pour obtenir des autographes, le chef de l'Opposition finit par leur recommander de lui écrire à Ottawa promettant de leur envoyer autographiée une photo où il apparaît avec son chien.

A ce moment, il s'est trouvé hier un petit gars pour lui demander : "C'est un bull-dog, votre chien ?"

**Dief visite une usine à Pierreville**

M. Diefenbaker est parti en campagne pour mieux connaître les Canadiens français, mais surtout, comme l'ont dit ses organisateurs, pour se mieux faire connaître d'eux.

Au début de l'après-midi, le chef de l'Opposition a visité l'usine des Thibault, à Pierreville. C'est grand dommage qu'il n'y soit pas allé plus tôt, il aurait peut-être eu l'occasion de voir le fameux camion anti-émeutes de la Police provinciale.

A ce chapitre, un technicien qui a participé à la fabrication de la machine a soutenu que ce beau camion, lourd comme une maison, ne pourra jamais servir parce que la PP a refusé de suivre l'avis des spécialistes de la maison qui recommandaient d'en construire un plus petit, du type de ceux que les Thibault ont construits pour les petites révolutions jamaïcaines.

Quant on pense que depuis le début de la révolution tranquille, il ne s'est même pas dépensé la poudre d'un bon feu d'artifice !

Comme aurait dit saint Matthieu, le comptable de la bible : "C'est $50,000 chez le diable".

Tout ce qu'a pu faire M. Diefenbaker aux usines Thibault fut donc de serrer quelques mains poussiéreuses et s'amuser à sonner la cloche d'un camion-incendies.

Le chef de l'Opposition faisait vraiment figure de monstre sacré hier à Pierreville. Ses moindres gestes étaient épiés. Il n'aurait même pas pu se moucher en paix sans voir un éclair de magnésium lui sauter à la figure.

Au milieu de l'après-midi, M. Diefenbaker s'est rendu à Baieville rencontrer M. Antonio Elie qui célébrait hier le 34e anniversaire de son élection à la Législature québécoise. M. Elie n'a jamais connu la défaite, comme il n'a pas manqué de le souligner à M. Diefenbaker qui a rétorqué : "Tiens, mais c'est une bonne idée, cela."

Le chef de l'Opposition s'est ensuite amené chez M. Henri-Paul Martel, de Ste-Brigitte, qui a pour principal titre de gloire 16 enfants, à 46 ans.

De là, roulant quelques milles de plus sur une route d'où montaient des nuages de poussière gâtant un peu le paysage, M. Diefenbaker est allé saluer la famille terrienne de l'année, celle de M. Walter Benoit l'attendait en compagnie d'une cinquantaine de conservateurs du rang, endimanchés comme pour recevoir un prince.



# Le chef descend chez le peuple

S'il n'avait pas choisi la politique, peut-être Dief aurait-il été pharmacien. De toutes façons, hier, à Pierreville, il s'est fait pharmacien pour des raisons électorales, sous l'oeil attendri du député de Nicolet-Yamaska, M. Clément Vincent. La figure toujours expressive du chef conservateur ne manque pas d'éloquence.



photos Réal St-Jean, LA PRESSE

A Pierreville, après une visite chez les frères Thibault, fabrique de camions-pompes de réputation internationale, M. Diefenbaker a visité la "famille terrienne" de l'année, celle de M. et Mme Walter Benoit. En compagnie de son épouse, il cause ici avec le couple Benoit.

## DIEF

SUITE DE LA PAGE 1

je pouvais réunir une assemblée comme celle-là une seule fois dans mon comté, je serais heureux".

On a eu l'impression que cette belle foule du comté de Nicolet-Yamaska était surtout venue rendre hommage à son député Clément Vincent, plutôt que particulièrement au chef du parti.

A un moment donné, un électeur un peu plus bruyant que les autres a lancé à l'adresse de M. Vincent : "Si on avait 50 gars du Québec comme toi à Ottawa, on serait OK", ce que l'assemblée approuva avec force applaudissements.

M. Vincent a, de son côté, proposé la création d'un fonds de secours extraordinaire aux cultivateurs et d'un Conseil de l'agriculture de l'Est qui grouperait l'Ontario, le Québec et les Maritimes dans un organisme qui tiendrait lieu de l'hypothétique ministère de l'Agriculture de l'Est proposé puis abandonné par les libéraux.

De plus, élections ou non, le député de Nicolet-Yamaska, tentera d'obtenir que son comté lourdement affecté par la sécheresse cet été tombe sous l'assistance aux régions agricoles sinistrées. A cause du climat récent, le foin qui s'achète habituellement à $18 ou $22 la tonne est passé à $40, deux fois le prix d'une tonne de mauvais chardons.

**Statut particulier pour le Québec ? Motus**

Il est toutefois un point qui ne soulève jamais les applaudissements de la foule au cours de cette tournée : la place que le parti conservateur entend réserver au Québec dans la Confédération.

Il n'y a jamais d'applaudissements parce que M. Diefenbaker et ses députés préfèrent ne pas parler de ce sujet.

Le député Girouard a même blâmé hier soir les journalistes d'avoir, au cours de la conférence de presse de lundi soir à St-Hyacinthe, tenté, avec insistance, d'obtenir des éclaircissements à ce chapitre.

Selon lui, les journalistes auraient bien mieux fait, au lieu que de parler d'un statut particulier pour le Québec, de demander à M. Diefenbaker ce qu'il entend faire pour aider les cultivateurs de l'Est.

## WAGNER

SUITE DE LA PAGE 1

Soulignant que la Gendarmerie royale et le ministère de l'Immigration ont accompli des efforts remarquables depuis quelques années, le ministre de la Justice estime qu'il est parfois difficile, au Canada, d'échanger des renseignements policiers.

"Nous espérons pouvoir présenter en octobre un plan précis," a-t-il dit, rappelant que l'Interpol envisagée comprendrait les directeurs de la gendarmerie, des sûretés du Québec et de l'Ontario et des divers corps de police.

Evoquant le congrès de Stockholm, M. Wagner affirme que le Québec n'a rien à envier aux pays dits d'avant-garde sur le plan du régime pénitentiaire. "On verra à la nouvelle prison de Québec et à celle d'Oka jusqu'à quel point nous tenons compte des nouveaux principes", déclare-t-il.

Pour sa part, M. Chouinard a visité en Suède deux genres d'institutions inconnues chez nous. L'institution dite "half-way-home" ou de demi-liberté, où les détenus passent les deux derniers mois de leur peine. C'est une transition avant la réintégration à la vie normale. L'autre est une institution de probation où le délinquant peut être condamné à passer les deux ou trois premiers mois de sa sentence.

**Hommage à la PP**

En faisant état du travail accompli au Québec dans les domaines de la lutte contre le crime et de l'administration de la justice, M. Wagner a rendu hommage à la sûreté provinciale, plus forte en hommes, plus compétente, mieux rétribuée et à l'abri de toute ingérence de la part des politiciens.

Le ministre, fort satisfait des contacts qu'il a pu prendre au cours de son voyage en Europe, rentrera à Montréal samedi, à la veille du congrès international de criminologie qui se tiendra dans la métropole. "Nous du Québec allons faire connaître un plan bien précis de prévention du crime et de réhabilitation", assure-t-il.

M. Wagner a rencontré, ce matin, le préfet de police de Paris, M. Maurice Papon, mais cette visite n'a rien à voir, dit-on, avec l'affaire André Larivière, bien que des renseignements fournis par la police française aient été à l'origine des enquêtes conduites à Montréal.

## DARABANER

SUITE DE LA PAGE 1

qu'il fut relativement facile d'obtenir de Mlle Smiley un premier versement de $40,000 à $45,000, vers le 12 juin 1964. Comme les contrats se faisaient attendre, il a pu obtenir de Mlle Smiley un deuxième versement de $50,000.

Pour démontrer la "bonne foi" du ministre St-Pierre dans cette affaire, Constantin, qui a déclaré avoir agi d'accord avec Darabaner, a reconnu avoir remis à Mlle Smiley deux chèques sur lesquels il avait contrefait la signature du ministre, chèques qu'elle pourrait encaisser si elle n'obtenait pas les contrats du gouvernement. De plus, deux projets de contrat portant la signature contrefaite du ministre St-Pierre ont été versés au dossier.

Toujours selon le témoin Constantin, Mlle Smiley aurait versé ultérieurement une autre somme de $5,000 en vue d'obtenir un règlement rapide de la part des estimateurs d'assurance, du cas de l'incendie qui a ravagé l'hôtel "Miami", à Laterrière, près de Chicoutimi, nait.

Toujours interrogé par Me Lefrançois, le témoin Constantin a déclaré que les différentes sommes obtenues de Mlle Smiley ont servi à payer les dettes des entreprises dans lesquelles Darabaner avait des intérêts.

Outre son salaire de $100 par semaine, Constantin a affirmé n'avoir retiré de toutes ces "transactions" qu'un montant total de $2,100.

**Le huis clos**

Dès l'ouverture de l'instruction, le procureur de la Couronne, Me Roch Lefrançois, qui était assisté de Me Anatole Corriveau, a invoqué l'article 451-j pour faire évacuer la salle. Il a affirmé que certains témoins seraient intimidés par la foule. Les journalistes ont cependant été informés officieusement que la requête ne les concernait pas.

En accordant le huis clos, le juge Tremblay a demandé aux représentants de la presse d'être prudents dans leurs rapports et surtout dans leurs commentaires.

**Mlle Smiley**

Mlle Rachel-L Smiley, sexagénaire canadienne de religion juive, a prêté serment sur la bible. Elle a dit habiter au 1050 de la rue Raymond-Casgrain, à Québec, siège social de la compagnie Junior Holdings Ltd., dont elle est présidente. Questionnée par Me Anatole Corriveau, Mlle Smiley a affirmé connaître Constantin depuis près de deux ans et demi et Darabaner depuis un peu plus longtemps. Elle a connu Constantin lorsqu'il fut question d'une transaction au sujet de l'hôtel Castel, à Lévis.

Mlle Smiley a raconté comment elle a été amenée à verser certaines sommes en espèces, par tranches de $40,000, de $25,000 et autres, en vue d'obtenir du gouvernement des contrats pour la carrière de granit qu'elle possède à St-Basile. Elle a identifié les chèques et les projets de contrats portant la signature : "René St-Pierre". Elle a déclaré avoir montré ces documents à son gérant de banque, qui lui a dit que "ça ne valait rien". Elle a par la suite tenté, à plusieurs reprises, de récupérer son argent mais en vain. Elle n'a reçu que la somme de $1,000.

La Couronne a également fait entendre Mlle Monique Duclos, secrétaire de Darabaner durant huit ans, M. Vincent Bilodeau, comptable à la Banque de Montréal, succursale de Saint-Roch, Mlle Louise Dorval, caissière à la même banque, et M. Raynald Boucher, comptable à la banque de Montréal.

La Couronne ayant épuisé la liste de ses témoins, la défense, représentée par Me Gérard Levesque et Me Noël Dorion, a demandé et obtenu un ajournement de huit jours afin de décider si elle fera entendre des témoins.

## PEUPLE

SUITE DE LA PAGE 1

peuple, a d'ailleurs d'importantes répercussions sur l'atmosphère dans toute la région.

**Problèmes raciaux**

Depuis 19 jours que la Loi sur le droit de vote est entrée en application, 27,000 électeurs noirs ont été enregistrés dans 13 comtés du sud. Le président s'est déclaré très satisfait du respect de la nouvelle loi démontré par "les hommes de bonne volonté" à travers tout le sud.

Une commission fédérale se rendra très prochainement à Los Angeles pour mettre en train un programme d'action sociale détaillé dans les quartiers noirs où se sont produites les récentes émeutes.

**Nations unies**

Le président a annoncé la nomination de M. Charles Yost comme représentant adjoint des Etats-Unis à l'ONU, de M. James Roosevelt (fils de l'ancien président) comme représentant au Conseil économique et social, de M. James Nabrit, comme représentant au Conseil de sécurité, et de Mme Eugénie Anderson, comme représentante au Conseil de tutelle.

D'autre part, le président a réaffirmé le désir des Etats-Unis de coopérer avec l'organisation internationale pour établir le respect de la loi dans l'espace, indiquant notamment que les Etats-Unis ne placeraient jamais sur orbite des engins de destruction massive.

## JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

Le chef de la Maison Blanche a profité de sa conférence de presse pour affirmer que les Etats-Unis ne mettront pas d'armes de destruction massive sur orbite et continueront à offrir leur coopération dans le domaine spatial à tous les pays, y compris l'Union soviétique, dans les années à venir.

Le président a ajouté que les USA continueraient de coopérer avec les Nations unies au développement du droit international dans l'espace extra-atmosphérique. "Nous croyons que les espaces sidéraux appartiennent à tout le monde", a-t-il dit.

## COOPER

SUITE DE LA PAGE 1

Cette dernière expérience semble donc s'être soldée par un échec en ce qui concerne l'observatoire solaire.

Cependant, Conrad, qui est officier de marine, a aperçu le porte-avions "Champlain" qui a été chargé de la mission de recueillir les deux cosmonautes lors de leur amerrissage, dimanche prochain.

Au cour de la première partie de leur quatrième journée à bord du véhicule spatial, les deux cosmonautes se sont livrés à plusieurs expériences d'un caractère routinier. Ils se sont tout d'abord soumis à des "tests" d'acuité visuelle, en cherchant à distinguer des points de repère dans le Texas. Ils ont ensuite procédé à des prises de vues photographiques de la lumière zodiacale, dont Conrad s'est déclaré très satisfait. Par contre, d'épais nuages les ont empêchés de photographier la région de Dallas, Texas, comme on le leur avait demandé.

**Un Minuteman" à l'horizon**

Au cours de la 47ème révolution, Cooper et son camarade ont nettement vu s'élever dans le ciel une fusée "Minuteman", lancée à 9 h. 38 du centre spatial de Vandenberg, en Californie, c'est-à-dire à 201 milles de l'engin évoluant dans l'espace. Le spectacle a dû vivement les impressionner, puisque, selon les médecins de la NASA, les battements de coeur des deux hommes, qui en temps normal, oscillent entre 50 et 70 à la minute, ont atteint un rythme de 120, aussi bien chez Cooper que chez Conrad, au moment ou a eu lieu le lancement.

Deux révolutions plus tard, l'équipage de "Gemini-5" a connu une nouvelle émotion : un calculateur électronique installé à bord de la cabine donnait, au centre spatial de Houston, des indications plus ou moins saugrenues. Vérifications faites, tout rentrait dans l'ordre peu après.

La pile à combustible, pour sa part, ne donne plus aucun souci aux cosmonautes et aux techniciens de la NASA elle produit normalement de l'énergie électrique ainsi que de l'eau.

# Nouvelles ventes de blé à la Chine ?

OTTAWA. (PC) — Dans les milieux renseignés de la capitale fédérale, on affirme que les hauts fonctionnaires au commerce du gouvernement du Canada nourrissent de grands espoirs de réaliser une nouvelle grosse vente de blé à la Chine.

La Chine, de son côté, a fait savoir qu'elle est prête à "parler affaires" cet automne, en vue d'une entente à long terme.

L'accord actuel de trois ans prend fin le 31 juillet de l'année prochaine; la Chine s'était engagée à acheter un minimum de 112,000,000 de boisseaux et un maximum de 187,000,000. Jusqu'ici, la Chine a acheté un peu plus que le maximum prévu par l'entente. On s'attend donc à la conclusion d'un nouvel accord de même nature, qui sera le troisième entre les deux pays. Les quantités prévues aux deux premières ententes étaient identiques.

Par ailleurs, en URSS, le peuple n'a pas encore été mis au courant des énormes achats de blé qui ont été annoncés à l'étranger il y a deux semaines.

Les observateurs affirment que la presse et la radio soviétiques n'ont pas dit un seul mot des accords conclus entre l'URSS, d'une part, et le Canada, l'Argentine et la France d'autre part.

L'entente porte sur la livraison avant la fin de juillet prochain de 8 millions de tonnes métriques de blé.

On sait cependant que de nombreux citoyens russes connaissent l'existence de l'achat par le truchement des émissions de radio étrangères à la Russie.


Les gens des banlieues auront une bonne DESTINATION en ville



*Surtout à cause de la* commodité . . . variété . . . bas prix chaque jour . . . grandes allées . . . et un service amical. Vous aurez une nouvelle expérience très agréable quand vous magasinerez en ville.

BIENTÔT!



*calendrier académique automne 1965*

studio 5316 inc

"Ecole détenant un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées"

5316 av. du Parc, Montréal 8, tél. : 273-9511

*Pierre LeBlanc, directeur général*

cours du jour

Date d'entrée : lundi 27 septembre 1965 à 9 h. 30 du matin

Tout candidat désireux de suivre les cours réguliers du jour, doit remplir préalablement une demande d'admission et passer avec succès l'examen d'entrée.

cours du soir

Date d'entrée : semaine du 27 septembre 1965

EXAMENS D'ENTREE

vendredi le 27 août 1965, à 10 heures du matin

*liste des cours du jour et du soir*

*offerts à Montréal et à Québec*

DESSIN INDUSTRIEL

*sous la direction de M. Raymond Ouimet*

DESSIN PUBLICITAIRE

*sous la direction de M. Gilles Robert*

DECOR D'INTERIEURS

*sous la direction de M. Roger Côté*

LES ARTS DE LA COMMUNICATION

*sous la direction de M. Jean-Louis Gagnon*

Les cours de la communication conduisent aux carrières suivantes : journalisme écrit, journalisme parlé — annonceurs radio-tv, relations publiques, publicité, etc.

COURS DE CHARME ET PERSONNALITE

*sous la direction de Madame Nicole Germain*

Pour tous renseignements communiquez avec l'une ou l'autre des deux écoles.

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h. du matin à 10 h. du soir, le samedi jusqu'à 3 h.

studio 5316 inc

5316 av. du Parc, Montréal 8 — Tél. : 273-9511 • 437 rue Caron, Québec — Tél. : 529-4961

studio 437 enr

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MERCREDI 25 AOUT 1965 — 81e ANNEE — No 196



# Alors que la CTM se prépare à desservir Anjou et Jacques-Cartier, d'autres villes la réclament

par Raymond Masse
et Jean-Louis Arcand

Sans savoir que le comité exécutif de la ville de Montréal avait autorisé, la journée même, l'expropriation de la compagnie de transport Autobus Inter-Cité, qui dessert entre autres villes, celle de Jacques-Cartier, plusieurs maires de la rive sud ont déclaré au représentant de LA PRESSE, hier soir, qu'ils aimeraient voir la Commission de transport de Montréal étendre ses services dans leurs municipalités.

La CTM dessert déjà Longueuil et, par suite de la décision d'exproprier Inter-Cité, ses véhicules circuleront aussi dans les rues de Jacques-Cartier.

Les maires de St-Lambert, de Laflèche, de Lemoyne et de Longueuil, que nous avons interrogés, croient qu'il serait nécessaire pour la population de la rive sud de disposer d'un service complet et efficace de transport en commun intégré à celui de toute la région métropolitaine. Ils sont même d'avis, surtout si le nouveau service assurait la corerspondance gratuite avec le réseau de l'île de Montréal, que les villes de la rive sud pourraient y aller d'une contribution financière directe, tout comme les banlieues insulaires.

**Commission métropolitaine**

Advenant le cas, la Commission de transport de Montréal deviendrait en quelque sorte un organisme à caractère métropolitain puisqu'elle desservirait aussi, croit-on, l'île Jésus (ville de Laval).

Sa nouvelle charte prévoit cette possibilité. En effet, la CTM peut, avec l'autorisation du comité exécutif, acquérir une entreprise de transport par autobus pour étendre son service dans l'île de Montréal. D'après une autre décision des Chambres provinciales, la commission peut également étendre son service aux territoires de la rive sud actuellement desservis par les sociétés Autobus Inter-Cité et Chambly Transport.

C'est cependant dans le but précis d'étendre le service d'autobus de la CTM au nouveau district de Rivière-des-Prairies que la demande de pouvoir d'expropriation avait été faite. Mais comme c'est présentement Inter-Cité qui y assure le service de transport en commun, en expropriant cette entreprise, la CTM devra desservir Jacques-Cartier sur la rive sud puisque ce sont les autobus d'Inter-Cité qui y circulent.

**Acquisition décidée**

Hier, le comité exécutif a autorisé la CTM à s'approprier la compagnie Autobus Inter-Cité et aussi celle qu'exploite la Corporation municipale d'Anjou. Il a autorisé à cette fin des dépenses de $480,000 au total.

Les raisons invoquées sont qu'il "est d'intérêt public que la Commission étende son service auxdits territoires (Jacques-Cartier et le district de Rivière-des-Prairies) et, en conséquence, acquière de gré à gré ou par expropriation, le capital-actions et les biens meubles et immeubles de ladite entreprise".

Relativement à l'entreprise appartenant à la ville d'Anjou, la CTM dit, entre autres choses, qu'il "est d'intérêt public que la Commission étende son service au territoire de la Corporation de la ville d'Anjou" pour relier la partie "est" de la ville de Montréal à son nouveau district de Rivière-des-Prairies.

Il n'a cependant pas été question de l'acquisition de Chambly Transport Inc., pas plus qu'il n'en a été question depuis la sanction (le 6 août dernier) du bill de la CTM.

Présentement, d'après le bill de la CTM tel qu'accepté à Québec, le service sur la rive sud est limité. Un article dit : "Au cas où la Commission acquiert de gré ou par expropriation la compagnie Autobus Inter-Cité Limitée seulement, la Commission, sauf dans l'île de Montréal, doit limiter son service aux parcours que suit actuellement cette compagnie. Cependant, la Régie des transports peut autoriser Chambly Tranport Inc. à faire circuler ses autobus portes fermées sur le boulevard Curé-Poirier pour traverser la ville de Jacques-Cartier".

Si c'est pour des motifs économiques que la CTM ne songe pas à exproprier immédiatement Chambly Transport, des demandes officielles et des offres concrètes de participation financière de la part des municipalités intéressées seront peut-être de nature à hâter l'établissement d'un réseau adéquat de transport en commun sur la rive sud qui relierait la population à toute la région métropolitaine et surtout au coeur de Montréal.

**Opinions des maires**

Le maire Jacques Filion de St-Lambert est d'avis que le service de la CTM serait une grande amélioration et souhaite que toute la rive sud en bénéficie.

Personnellement, il croit que seule une entreprise municipalisée peut offrir un service adéquat parce qu'elle n'aura pas le profit comme but immédiat. Il est favorable à une contribution financière de sa municipalité puisque c'est "la seule façon d'obtenir un service amélioré".

Le maire Alexandre Girard, de Laflèche, aimerait aussi obtenir le service de la CTM dans les limites de sa municipalité. Il serait prêt à recommander la participation du trésor municipal pour combler le déficit possible.

Le maire de Lemoyne, M. Jean Bariteau, est du même avis.

Quant au maire de Longueuil, M. Paul Pratt, il a déclaré que la généralisation du service sur double billet permettant la correspondance gratuite avec le réseau de l'île de Montréal justifierait la participation de sa municipalité au déficit possible de la CTM.



photo LA PRESSE

## La voiture des cagoulards

C'est dans cette voiture, retrouvée dans la ruelle Potvin, près de la rue Gilford, vers 2 h. hier après-midi, que deux cagoulards ont pris la fuite avec une somme de $30,450 après un hold-up perpétré à la succursale de la Banque de Montréal au 1101 est, rue Mont-Royal. Il s'agit d'une auto-taxi dont l'enseigne lumineuse avait été arrachée. La somme dérobée était contenue dans deux sacs de toile que venaient de déposer sur un comptoir des employés de la Brink's. La majeure partie de cette somme est composée de chèques.

# Les femmes enceintes feraient mieux de ne pas accoucher à l'Expo

par Raymond Grenier

*Dans la "Terre des Hommes", le vingt-cinquième nouveau-né risque d'atterrir sur un lit de camp ou dans un sac de couchage. Car, de vrais lits d'hôpital, il n'y en aura que 24 sur le terrain d'Expo 67 : 6 dans le poste hospitalier de la jetée Mackay, deux fois six dans les deux postes de l'île Notre-Dame et 6 dans le secteur de la Ronde.*

*Les cacochymes divers (essoufflés, cardiaques et autres débiles) auront droit à une grande "salle de repos" et à des chaises longues quelque part dans le nord-est de l'extension ouest de l'île Sainte-Hélène.*

*On ne doit parler des nouveau-nés que parce que l'expérience des expositions passées révèlent qu'il y a des femmes qui trouvent le moyen de se contraindre, soit par tergiversation ou par précipitation, pour s'offrir le douteux plaisir d'accoucher sur un terrain d'exposition. Etant donné le programme hospitalier de premiers soins "majeurs" prévus par la Compagnie de l'Expo actuellement, il ne faudrait pas qu'il se présentât plus de 24 de ces enceintes dans l'enceinte, car le vingt-cinquième enfant risquera de tomber dans les mains d'un flic (ce qui ne sera pas, d'ailleurs, très important, nos policiers recevant une précise et utile éducation de sage-femme).*

**Du personnel, s.v.p.**

*Les 24 lits des 4 postes de premiers soins de l'Expo seront confortables (ils seront fournis par Simmons, si je me souviens bien).*

*Mais si confortables soient-ils, seront-ils assez nombreux pour les cas de premiers soins mineurs et majeurs auxquels la Compagnie de l'Expo peut raisonnablement s'attendre avec 30 millions de visiteurs ? Rappelons tout de suite que pour l'Expo, 30 millions de visiteurs, cela signifie 10 millions de personnes visitant l'exposition trois fois. Que l'on pose le problème d'une façon ou d'une autre, le chiffre de 24 lits semble dérisoire. Et c'est ici que ce problème devient singulièrement intéressant.*

*Le plan hospitalier de l'Expo ne couvre pas les cas d'hospitalisation prévus :*

- *premiers soins : (minimum) 240 et (maximum) 380;*
- *premiers soins majeurs : entre 9 (minimum) et 20 maximum).*

*Le principe suivi à l'Expo — qui est tout à fait normal, même si elle ne le suit pas toujours — est le suivant : "ne pas doubler (et payer) des services déjà existants, dût-on éveiller ces derniers au sens d'une responsabilité exceptionnelle".*

***Or, il paraît que 15% des 12,600 lits des hôpitaux de Montréal durant la belle saison (autrement dit, durant la plus importante période d'Expo 67) demeurent vacants et disponibles — A CAUSE DES VACANCES DU PERSONNEL.***

*Quinze pour cent de 12,600 lits, cela fait de quoi fournir un lit non seulement aux parturiantes "Expo" mais également à tous les visiteurs devenant brusquement, sur le terrain de l'Expo, de graves patients.*

*Le pourcentage des malades sur le terrain de l'Expo sera de 0.15% des visiteurs. Il est prévu un minimum de 12 cas par jour.*

*Etant donné que l'hospitalisation peut se prolonger durant 10 jours, le chifre des 24 lits des 4 postes de premiers et autres soins pose le problème de la façon suivante :*

- *ou bien le personnel hospitalier de la région de Montréal accepte de faire une acte de présence particulière, en 1967, pour que l'accueil dans les hôpitaux de la région ne soit pas diminué de 15% comme c'est le cas actuellement;*
- *ou bien la Compagnie de l'Expo prend acte d'une carence chronique et augmente le nombre de ses lits de 24 à 250.*

Voir FEMMES en page 6

# Des citoyens de Laval ne peuvent rejoindre leur hôtel de ville que par l'interurbain

par Thomas Duhaime

La Compagnie de téléphone Bell du Canada sera saisie d'une demande, ces jours-ci, jugée des plus logiques par les dirigeants de la ville de Laval.

Il s'agit d'obtenir l'abolition des frais d'appel interurbain que les usagers sont encore tenus de payer, malgré la fusion des 14 anciennes municipalités. Ces tarifs supplémentaires sont en vigueur seulement dans certains secteurs de la ville.

Le comité exécutif de Laval a donc autorisé le greffier, M. Jean Galarneau, à s'adresser à la compagnie pour lui faire part de cette demande. On exigerait même que la plus grande diligence soit apportée à cet égard.

**"C'est un appel interurbain . . ."**

—681-9241 — (l'hôtel de ville de Laval, ex-ville de Chomedey).

—Buzz . . . buzz . . .

— "Allô ! C'est l'opératrice. Quel numémo signalez-vous ?"

— "J'appelle l'hôtel de ville de l'ex-ville de St-François."

— "Je regrette, c'est un appel interurbain, vous devez signaler d'abord 112 et composez votre numéro ensuite."

— "Mais j'appelle dans le district de St-François, dans la même ville, Laval . . ."

— "Je regrette, c'est un appel interurbain."

Voilà d'où provient l'illogisme d'une situation presque cocasse, qui existait sur l'île Jésus avant la fusion et qui existe encore dans la ville de Laval.

C'est cette situation ennuyeuse (et coûteuse) que les autorités municipales veulent faire corriger immédiatement.

D'ailleurs, il y a deux ans, environ, l'ancienne Corporation interurbaine de l'île Jésus avait fait des démarches auprès de la Compagnie de téléphone Bell pour abolir ces frais interurbains, étant donné qu'il s'agissait d'une même zone et de villes presque contigües.

Ces pourparlers sont demeurés sans résultat jusqu'ici . . .

Avec la création de la ville de Laval, un nouvel effort est tenté dans ce sens.

Le maire J.-Noël Lavoie a déclaré qu'il espérait bien, cette fois, étant donné la nouvelle situation des résidants de l'île Jésus, que la compagnie ferait diligence pour donner suite à la demande du comité exécutif de Laval.

Dans le temps, toutefois, les ingénieurs de la Compagnie Bell avaient fait valoir qu'il s'agissait là de solutionner un problème qui demanderait . . . "plusieurs années".

La compagnie devra, semble-t-il transformer tout son réseau de lignes téléphoniques, voire même construire dans la ville de Laval un central de distribution du service.

Le comité exécutif a pris une autre décision qui a son importance, principalement pour les résidants des anciennes villes de Laval-Ouest, Fabreville et Ste-Dorothée.

Une démande sera faite, cette semaine, au ministère des Postes, à Ottawa, afin d'assurer la distribution du courrier à domicile dans ces secteurs de la ville de Laval, où les gens ne bénéficient pas encore du service des postiers.

Cette amélioration du service postal accommoderait tous les résidants de l'ancienne ville de Laval-Ouest, et ceux d'un quartier dans chacune des ex-municipalités de Fabreville et de Ste-Dorothée.

Le porte-parole des requérants, le conseiller Marcel Page, membre du comité exécutif, a déclaré, hier, qu'en ce qui concernait son ancienne ville de Laval-Ouest toutes les maisons (ou logements) portaient un numéro civique, ce qui correspond en tout premier lieu aux exigences du ministère des Postes.

**Raccordement de l'aqueduc de Laval**

A la suite d'un rapport présenté par l'ingénieur J. Nadeau, le comité exécutif a décidé de réaliser dès maintenant le raccordement de tous les réseaux d'aqueduc de la ville de Laval.

Cette décision sera transmise au conseil municipal, ce soir, au cours de sa quatrième réunion qui doit être tenue à l'hôtel de ville, à 8 heures.

Il s'agit, en somme, de "planifier" la distribution de l'eau et d'en uniformiser la pression.

Cette mesure temporaire devrait apporter une amélioration

Voir LAVAL en page 6

# Michelle Saunier est envoyée aux Assises

par Maurice Morin

Michelle Saunier, âgée de 31 ans, accusée de conspiration pour fournir des explosifs à trois Noirs américains et à Michèle Duclos, explosifs qui devaient servir à la destruction de trois monuments à New-York, Philadelphie et Washington, a été envoyée aux Assises, Cour du banc de la reine, hier après-midi.

La procédure de "l'examen volontaire" devant le juge Armand Sylvestre, qui avait présidé "l'enquête préliminaire", a été de très courte durée.

**Puis le tribunal a refusé de se rendre à la requête de Mes Gilles Duguay et Michel Proulx, avocats de la défense, qui demandaient que le policier Raymond Wood, de New-York, soit obligé de fournir un cautionnement pour garantir sa présence au procès de l'ancien professeur de psychologie à l'Ecole normale Jacques-Cartier, rue Sherbrooke est.**

**Le juge a émis l'opinion que l'article 461 du code pénal ne s'appliquait pas quand il s'agissait de témoins étrangers.**

**Il a ainsi donné raison à Me Jean-Guy Boilard, procureur permanent de la Couronne.**

A propos, Me Boilard a assuré ses collègues de la défense que le ministère public était prêt à procéder dans l'affaire Saunier dès septembre.

Après que Michelle Saunier eut été citée à son procès, Me Boilard, tout en n'insistant pas pour que le cautionnement de $5,000 qu'elle avait fourni en avril pour assurer sa libération provisoire lui fût retiré, s'est tout de même demandé si, en raison de la preuve qu'il avait présentée, ce cautionnement devait être maintenu. Il laissa le tout, toutefois, à la discrétion du tribunal.

Me Proulx, s'exprimant au nom de la défense, réclama le maintien de ce cautionnement, disant que sa cliente avait toujours fait honneur à ses obligations, qu'elle s'était présentée en cour chaque fois que sa présence avait été requise, bien qu'elle sût d'avance ce que dirait l'agent Wood à son "enquête préliminaire".

Tenant compte des déclarations de Me Proulx, le juge Sylvestre, affirmant que la prévenue n'avait pas fui la justice, décida de lui "conserver" sa liberté provisoire sous le même cautionnement.

**Jugement le 9 septembre**

Une fois la question de l'accusation de conspiration réglée, Me Proulx consentit à ce que la preuve présentée dans cette cause servit comme preuve dans les affaires de possession de dynamite et de possession de dynamite dans un dessein dangereux. Mais il soumit que la déposition de l'agent Wood fût élaguée, parce qu'elle contenait du "ouï-dire".

Mais Me Boilard répliqua qu'à son avis, il n'y avait rien à retrancher dans le témoignage de l'agent new-yorkais vu "qu'il appert que les délits substantifs sont le résultat d'une conspiration".

Le tribunal a décidé de lire les dépositions et de rendre jugement le 9 septembre.

Un dernier mot : l'agent Wood a repris le chemin de New-York dès hier après-midi.

# Accusations de terrorisme contre un ancien militaire

Arrêté hier, un technicien en électronique originaire de Matane en Gaspésie devait comparaître en Cour criminelle cet après-midi, relativement à la tentative de sabotage, le 2 août dernier, du pont du Canadien Pacifique, à Bordeaux.

Agé de 33 ans, ce technicien a été au service de l'Armée canadienne pendant douze ans. Il avait élu domicile dans la Métropole voici à peu près trois mois.

Ce sont les sergents-détectives Claude Desautels et Roger Cormier, de l'escouade antiterroriste de la Sûreté montréalaise, qui ont effectué son arrestation.

Trois personnes appréhendées en même temps que le prévenu ont été relâchées par la suite. Par ailleurs, la police est toujours à la recherche de deux autres présumés terroristes qui auraient pris part à la tentative de dynamitage du pont du CP.

L'ancien sôldat de l'Armée canadienne devra faire face à huit chefs d'accusation dressés selon les plaintes obtenues par les agents de la Sûreté provinciale, qui avaient dressé le rapport de l'affaire.

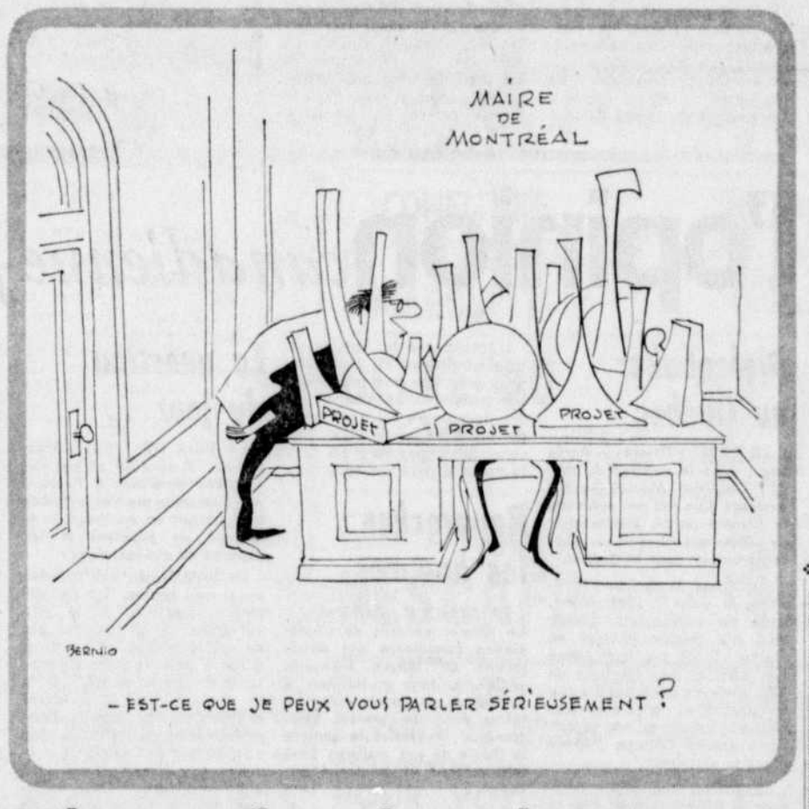
Les quatre premières accusations sont relatives au dynamitage d'une section de la voie ferrée du Canadien National qui relie Montréal aux provinces maritimes ; l'explosion avait, le 2 août dernier, fait une brèche de quatre pieds environ, sur cette voie, près de Ste-Madeleine, au sud de la Métropole.

Les quatre autres accusations concernent l'histoire du pont du CP, qui relie Bordeaux à l'île Jésus. On se souvient que ce sont des enfants qui avaient découvert la bombe, désamorcée peu de temps avant le passage du train.

Cette bombe était faite de 59 bâtons de dynamite.

Au sujet de l'acte posé près de Ste-Madeleine, la police avait fait l'éloge de l'ingénieur du convoi relié à l'incident : ayant vu la bombe trop tard pour l'éviter, il accéléra et le train parvint à franchir l'obstacle sans qu'il y eut déraillement.

On trouvera les FAITS DIVERS en page 6




# L'île aux Chats deviendrait un parc

(par **R.M.**) — Si l'administration Drapeau-Saulnier en vient à donner suite à une première décision prise hier, l'île aux Chats comprise dans le nouveau district Montréalais de Saraguay ainsi qu'un secteur sis en bordure de la rivière des Prairies, secteur comprenant une presqu'île et un ruisseau, dans les limites du même district, seront transformés en parcs.

Hier, le comité a résolu d'homologuer — période de cinq ans —, pour fins de parc, l'île aux Chats, d'une superficie d'environ 29 acres, rattachée, à son extrémité nord, à trois petites îles dont la superficie exacte reste à déterminer, étant donné qu'elles ont une superficie variant avec le niveau de la rivière des Prairies.

M. Aimé Désautels, directeur du service d'urbanisme, a souligné aux commissaires que cette île est complètement boisée.

D'une superficie de 42 acres, le secteur homologué en bordure de la rivière est situé un peu à l'ouest de l'île aux Chats qui se trouve à une distance d'environ 700 pieds. 60% du secteur est boisé.

Ce secteur pourrait servir pour le camping, une marina, etc. L'homologation pour fins de parc comprend notamment l'assiette de la rue Oakridge et les propriétés riveraines. Le service d'urbanisme propose la fermeture du pont Oakridge à l'usage des véhicules et son utilisation comme passerelle à piétons. Le même service suggère encore l'élargissement et le raccordement, à leur extrémité nord, des rues du Ruisseau et Alliance, de même que la mise en vigueur de la circulation à sens unique sur ces deux rues. La rue du Ruisseau serait élargie à 28 pieds.

C'est M. D.-N. Marcille qui est propriétaire de l'île aux Chats et cela depuis 1942.

L'évaluation municipale des îles et du secteur homologué est de $496,500. Répartition de l'île aux Chats: terrain, $51,000; bâtiments, nil. Secteur : terrain, $274,350; bâtiments $171,150.

Il ne faudra pas être surpris si l'île aux Chats change un jour de nom. C'est apparemment un autre projet de l'administration D.-S.

# Comité conjoint pour l'aménagement des rives de la rivière des Prairies

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal, a l'intention de proposer à ses collègues du comité et aux autorités de la ville de Laval la formation d'un comité conjoint "en vue d'aménager convenablement les deux rives de la rivière des Prairies".

M. Saulnier venait de présider une séance du comité exécutif, séance au cours de laquelle le comité a homologué, pour fins de parc, l'île aux Chats et un secteur sis en bordure de la rivière des Prairies.

"Il faut un zonage approprié et un effort pour constituer des parcs publics sur les deux rives".

Et le prolongement du métro vers la ville de Laval ?

M. Saulnier : "Quand les autorités de Laval se pencheront sur le problème du transport en commun, les possibilités pour cette ville de faire une entente avec les autorités intéressées de l'île de Montréal auront plus de chance de se réaliser que ce ne l'était lorsqu'il y avait plus de 10 villes sur l'île Jésus".




Une banque ouverte tous les soirs ?

*"Tant mieux! C'est plus commode pour nous, les travailleurs."*

LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

67 succursales ouvertes tous les soirs de 7 h. à 8 h. du lundi au vendredi

NOUVEAU BAS
NYLON ELASTIQUE
2 PAIRES
régulièrement $27.95
SPECIAL 15.95
1 paire pour la toilette
1 paire pour le travail
QUANTITE LIMITEE
Stationnement GRATUIT ½ hre avec achat de 1.00 et plus, rue St-André au sud de Ste-Catherine
845-7251
NOUS VENDONS DES CHAISES ROULANTES
PHARMACIE MONTRÉAL DUQUET & DUQUETTE - PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

SERVIETTE D'ETUDIANT
*En cuir véritable*
Poignée solide, en cuir. Serrure à clef. Trois compartiments. Monture en métal. Dimensions extérieures 17" x 12" x 6" d'expansion. Disponible dans la couleur du tan, celle du tabac et le noir.
Rég. : $10.95
Spécial Pilon $7.95
"Votre centre d'achats d'articles de bureaux"
LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
750 Beaubien 273-9501
8359 St-Laurent 381-6261
800 E. Mt-Royal 524-3081
851 Decarie St-Laurent 748-7961

LOUEZ
OUTILS et EQUIPEMENT pour LA MAISON / L'INDUSTRIE / LA CONSTRUCTION
273-2411
Perco LTEE
5272 BOUL. ST-LAURENT
OUVERT le vendredi jusqu'à 8h. p.m. le samedi jusqu'à midi

JARRY... Chrysler
vous offre pour
LIVRAISON IMMEDIATE
un assortiment de
25 VALIANT 1965
45 PLYMOUTH 1965
*Nous acceptons les commandes sur modèles 1966 pour livraison en octobre*
JARRY... 842-8221
4384 ST-DENIS
L'endroit le plus progressif au service de l'automobiliste
ACHAT • VENTE • LOCATION
Réparations mécaniques — Débossage — Peinture
Pièces automobiles toutes marques

# FAITS divers

## Un pont cause un embouteillage sur la route 9

Un pont qui refusait obstinément de se refermer après s'être ouvert pour permettre le passage d'un bateau, a occasionné un embouteillage monstre au début de la soirée d'hier, sur la route 9, à St-Hilaire.

Le pont, qui enjambe la rivière Richelieu entre St-Hilaire et Beloeil, avait été ouvert vers 6 h. 30. Normalement, la voie est redevenue libre 5 ou 10 minutes plus tard et les automobiles peuvent recommencer à circuler.

Cette fois cependant, il en fut autrement, le pont refusait de se refermer. Il a fallu travailler près d'une heure pour lui faire reprendre sa place, pendant que les véhicules s'entassaient sur une longueur de plus d'un mille, de part et d'autre du pont.

Sur le conseil de la police de St-Hilaire, plusieurs centaines d'automobilistes qui se rendaient à Montréal ont préféré emprunter la route 21 et passer par Chambly, s'allongeant de quelque six ou sept milles.

Quoique la cause exacte de cet incident ne soit pas encore connue, la police de St-Hilaire est d'avis qu'elle serait attribuable aux réfections que l'on est présentement à effectuer sur ce pont.

La circulation a repris son cours normal peu après 7 h. 20 hier soir, au grand soulagement de quelques milliers d'automobilistes.

## Un débardeur se fait couper la jambe droite

M. Pierre Vaillancourt, un débardeur d'une trentaine d'années dont le domicile est situé au 571 rue Champagne à Jacques-Cartier, a perdu la jambe droite vers 11 h. hier soir, au cours d'un accident de travail survenu dans le port de Montréal.

M. Vaillancourt repose à l'hôpital St-Luc. Son état est considéré comme satisfaisant. Les médecins ont vainement tenté, la nuit dernière, de limiter les dégâts et de remettre en place le membre sectionné.

Les circonstances de l'accident n'ont pas encore été déterminées.

## Montréalais accusé de meurtre en Ontario

BROCKVILLE, Ont. (PC) — Quatre hommes accusés de meurtre non-qualifié comparaîtront à nouveau à la Cour le 30 août prochain pour répondre de la mort de Carl Smith, âgé de 39 ans, de Glenburnie, décédé huit jours après avoir été battu par ses assaillants en voulant intervenir dans une bagarre entre les accusés. L'incident est survenu le 7 août dernier sur un terrain de stationnement à Westport, 30 milles au nord de Kingston.

Smith est demeuré huit jours dans le coma avant de mourir. Les accusés sont : Joseph Michael White, âgé de 33 ans, de Brockville, John Mark Cawley, âgé de 23 ans d'Ottawa, Harold George Renaud, âgé de 27 ans de Westport et Edward Speagle, âgé de 23 ans de Montréal.

## Accident mortel à Valleyfield

Un ouvrier de la construction a perdu la vie ce matin à Valleyfield lorsqu'il a été écrasé sous une poutre d'acier.

La victime est René Vallières, âgé de 29 ans, de Blake Lake. L'accident est survenu vers 10 h. ce matin sur les chantiers de construction de la Dominion Textile.

## Vol à main armée dans une pharmacie

Un apache dans la trentaine a braqué hier soir un revolver dans la direction du pharmacien Paul Pion, au no 2630, rue Montsabré, l'a sommé de se coucher par terre, puis a raflé $125 dans la caisse avant de prendre la fuite et sans autrement molester sa victime.

## Hold-up de $125 dans une pharmacie

Un bandit solitaire a pris la fuite avec une somme d'environ $125, vers 6 h. 15 hier soir, après avoir râflé le contenu du tiroir-caisse de la pharmacie Pilon, au 2630 rue Monsabré.

Armé d'un revolver, le bandit a fait irruption dans l'établissement au moment où le propriétaire, M. Paul Pilon, se trouvait seul dans la place.

Après s'être fait remettre l'argent, le malotru a pris la fuite à pied dans une direction inconnue.

## Un avocat est détenu à la suite d'une collision

Un avocat de 45 ans a été écroué aux cellules municipales, vers 3 h., ce matin et a pu reprendre sa liberté moyennant cautionnement, après avoir été impliqué dans un accident survenu à l'intersection des rues Sherbrooke et de la Montagne.

Selon la police, le détenu n'aurait pas eu de permis de conduire et aurait heurté la voiture de patrouille conduite par le sergent-détective Roger Ratelle.

Le sergent-détective Ratelle et l'agent Rosaire Bertrand, qui était aussi dans la voiture de patrouille, ont été traités pour contusions mineures et ont pu reprendre leur travail après pansement. Quant à l'avocat, il s'en est tiré indemne mais devait passer devant le tribunal aujourd'hui pour répondre à des accusations qui devaient être déterminées dans le courant de la matinée.

## Accusation d'attentat à la pudeur

STE-THERESE, (C.B.) — Un père de famille de Sainte-Thérèse a comparu devant le juge de paix de Saint-Jérôme, hier, sous diverses plaintes d'attentat à la pudeur et de grossière indécence. Il comparaîtra aujourd'hui devant le juge Camille-L. de Martigny pour la mise en inculpation.

L'homme âgé d'une cinquantaine d'années a été arrêté par la police municipale de Sainte-Thérèse à la suite d'une plainte de son épouse. Chacune des infractions que l'on lui reprocherait aurait été commise sur les personnes de ses jeunes enfants, deux garçonnets et trois fillettes.

## Le feu détruit trois magasins

Un incendie a détruit trois établissements au Centre Commercial de Châteauguay-Centre hier soir. Le feu a ravagé un restaurant, un commerce de produits laitiers ainsi qu'une librairie. L'immeuble incendié était situé sur le boul. St-Jean-Baptiste.

## Bambin heurté à mort par une auto

Sylvain Ayotte, un bambin de trois ans, dont le domicile des parents est situé au 561 rue Hector, a été heurté à mort par une auto vers midi 10 hier alors qu'il s'était aventuré dans la rue, à l'angle des rues Notre-Dame et Hector, aux limites est de la Métropole.

L'enfant a succombé à ses blessures peu de temps après son admission à l'hôpital Maisonneuve. Le corps a été transporté à la morgue de Montréal.

## Corps repêché

SIMCOE, Ont. (PC) — Le corps d'un adolescent de 16 ans, employé à la récolte du tabac, qui s'est noyé à 15 milles d'ici, a été retrouvé mardi par la Sûreté provinciale.

Raymond Vachon, de St-Camille, P.Q., s'est noyé lundi dans 15 pieds d'eau dans un étang de la station forestière de St-Williams.

## Collision de deux navires

SEPT-ILES. (PC) — Deux navires sont entrés en collision, tôt hier soir, dans le port de Sept-Iles. Il s'agit du "Black Bay," propriété de la Canada Steamship, et du "Epic", appartenant à la Triton Shipping.

L'accident n'a pas fait de mort ou de blessés. Quant aux dégâts, les deux navires étant ancrés dans le port, à deux ou trois milles du rivage, il est présentement impossible de les évaluer.

La collision est survenue alors que le "Black Bay" quittait le port sur la droite, tandis que le "Epic" y pénétrait par la voie centrale. Apparemment aucun des deux bateaux n'aurait modifié sa course en temps et l'"Epic" aurait enfoncé sa proue dans le flanc gauche du "Black Bay".

Immédiatement après l'accident, le "Black Bay", faisant eau, est allé s'échouer à Pointe-aux-Corbeaux, à quelque trois milles du rivage. Pour sa part, l'"Epic" s'ancrait, lui aussi, à deux ou trois milles du rivage.

Des inspecteurs des deux compagnies et des assurances sont attendus à Sept-Iles aujourd'hui. C'est seulement à partir de ce moment qu'on pourra connaître l'étendue réelle des dégâts et ce qu'on entend faire.

Au moment de la collision, le "Black Bay" avait quitté le quai de l'Iron Ore depuis environ 15 minutes et il était chargé d'environ 24,000 tonnes de minerai de fer. Sa destination était Détroit. Il a une longueur de 73 pieds.

Quant à l'"Epic", il arrivait de Baltimore ou de Philadelphie et n'était pas chargé. Cependant il devait l'être au cours de la nuit, au quai de la Wabush Mines. Il devait quitter Sept-Iles aujourd'hui, à destination de l'Europe. Sa capacité de chargement est de 45,000 tonnes et sa longueur de 744 pieds.

## La PP retrouve une femme dans les bois

Des agents de la police provinciale, aidés de quelques volontaires, ont retrouvé hier dans les bois de St-Michel-des-Saints une femme portée disparue la veille.

Mme Jean Rondeau, âgée de 52 ans, avait quitté sa demeure pour aller cueillir des bleuets. Elle s'est écartée de sa route habituelle et n'a pu revenir chez elle. Elle n'a souffert ni du froid ni de la faim.

## Les effectifs de la PP seront accrus de 250

**L'assistant-directeur Paul Dessureau a dit que les effectifs de la PP seront accrus de 250 durant l'année courante, soit d'avril 1965 à mars 1966:**

**"Le chiffre de notre personnel aura donc passé durant l'année de 2,050 à 2,300. Je ne puis vous dire quelle pourrait être la hausse d'avril 1966 à mars 1967, ces augmentations étant habituellement accordées au début de l'année par les autorités gouvernementales."**

## Croteau promet une "grande surprise" aux Montréalais

Le chef du Parti de libération de Montréal, M. Gilbert Croteau, président de la Faculté des chiropraticiens de la province de Québec, a indiqué, hier soir, qu'il dévoilerait d'ici quelque temps "une grande surprise" aux citoyens de Montréal.

Interviewé lors de la télémission Giguère Illimité, à Télé-Métropole, le chef de ce parti municipal fondé il y a six mois n'a rien voulu dire d'autre sur le sujet mais il semble que la déclaration aurait quelque chose à faire avec des "abus dans la spéculation foncière", le point principal du programme électoral du parti.

M. Croteau reproche également à l'administration actuelle Drapeau-Saulnier de surcharger de taxes les citoyens de Montréal. Il s'est de plus plaint que les Montréalais ne savent pas où ils s'en vont actuellement.

M. Croteau a promis qu'il y aurait une femme dans l'exécutif. Il a aussi dit que son parti présentera des candidats à tous les sièges.

## FEMMES

SUITE DE LA PAGE 3

*Rappelons qu'à Bruxelles, en 1958, l'Expo a dû fournir des premiers soins à 38,000 personnes — dont de 1% à 2% eurent besoin d'une hospitalisation de 1 à 10 jours.*

*Le programme actuel de la Compagnie d'Expo 67 prévoit des premiers soins "majeurs" qui n'avaient pas été envisagés ailleurs.*

*Mais petitement. Et pour cause peut-être extérieure.*

## LAVAL

SUITE DE LA PAGE 3

sensible, principalement aux usagers des anciennes ville de Fabreville, St-François, Duvernay (est), et Ste-Dorothée, où un manque d'eau a été signalé dans certains secteurs.

A ce propos, le conseiller Roger Vaillancourt a fait une intervention, lors de la dernière réunion du conseil municipal, signalant que la situation était particulièrement critique pour certains résidants de son ancienne ville de Ste-Dorothée.

D'après une étude sommaire, le rythme de la consommation pour toute la ville de Laval (185,000 h.) serait établi présentement à 3,580,000 gallons par jour, soit environ 300,000 gallons à l'heure.

**Travail ... essoufflant**

Depuis la formation des cadres administratifs de la ville de Laval, le 16 août dernier, le maire et les conseillers se sont résolument attelés à l'immense tâche qui les attendait.

Pour leur part, les membres du comité exécutif siegent régulièrement tous les jours, de 10 h. du matin à 1 h. de l'après-midi ... pour vider la "planche".

Quant aux séances publiques du conseil municipal, elles se tiendront de façon statutaire tous les premiers mercredis de chaque mois, pour être ajournées à la semaine suivante.

Il semble que cette décision vaudra pour une période d'un an, selon le maire Lavoie, étant donné tout le travail de coordination que comporte l'organisation d'une ville de cette ampleur, et les nombreux projets de développement qui ne manqueront pas de sourdre au fur et à mesure que la ville s'acheminera vers son expansion normale.

*Il y a beaucoup moins d'ingrats que l'on ne croit; car il y a bien moins de généreux que l'on ne pense.*

**Saint-Evremond**

## Trains immobilisés à la suite d'un accident ferroviaire

La circulation ferroviaire est complètement paralysée entre la ville de La Tuque et la région de l'Abitibi à la suite d'un accident survenu la nuit dernière à Parent lorsqu'un train de passagers des Chemins de Fer nationaux a heurté de côté un convoi de marchandises qui prenait la voie d'évitement.

Personne n'a été blessé dans cet accident mais les dégâts à la locomotive et aux rails sont assez considérables.

Une équipe de secours tente de réparer les dégâts et on prévoit que la circulation ne pourra reprendre son cours normal avant minuit ce soir.

Le train immobilisé, venant de l'Abitibi, comporte un wagon-restaurant où les passagers peuvent manger et boire aux frais de la société. Ce train devait entrer à la Gare Centrale de Montréal vers 7 h. ce matin. Il y parviendra avec au moins 24 heures de retard.

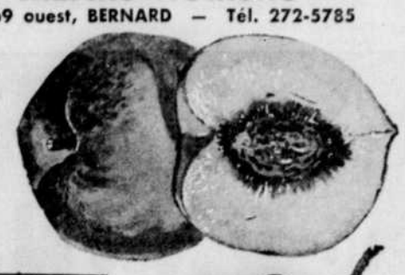
La municipalité de Parent est située à une centaine de milles au nord de la ville de La Tuque, dans le comté de Lavioletté.


Marchés EXCEL

à OUTREMONT
Epicerie Van Horne
1210, av. VAN HORNE — Tél. 272-8251
Marché Fréchette
1269 ouest, BERNARD — Tél. 272-5785



PECHES D'ONTARIO — PANIER 4 PINTES 95¢



RAISIN ROUGE — MALAGA DE CALIFORNIE lb 19¢



BLE D'INDE sur épis du QUÉBEC 2 DOUZ. 49¢



ORANGES SUNKIST grosseur 180 3 DOUZ. 89¢



CAROTTES Du Québec CELLO 5 lbs 29¢

votre dollar EXCELLE chez EXCEL

| | | |
|---|---|---|
| BREUVAGES ALLEN'S | Boite 48 oz | 3/$1.00 |
| BISCUITS PARTY ASSORTMENT | WESTON Cello | 59¢ |
| PAIN TRANCHE WESTON | Cello 24 oz | 26¢ |
| CAROTTES EN CUBES IDEAL | Boite 20 oz | 2/23¢ |
| BREUVAGE A L'ORANGE | CANADIANA Pot 64 oz | 43¢ |

| | | |
|---|---|---|
| GELÉE LUSHUS | PAQUET 5 oz | 6/1.00 |
| CONFITURE de FRAISES MARQUETTE | POT 24 oz | 43¢ |
| CONFITURE de FRAMBOISES MARQUETTE | POT 24 oz | 43¢ |
| GELÉE AU RAISIN | KRAFT POT 9 oz | 27¢ |
| CAFE instantané NESCAFÉ | POT 6 oz | 1.09 |

| | | |
|---|---|---|
| JUS DE TOMATES CLARK | BTE 20 oz | 6/1.00 |
| Mayonnaise RAYMOND | POT 16 oz | 43 |
| HUILE CRISCO | BTLE 24 oz | 65¢ |
| EAU DE JAVEL concentrée EXCEL | BTLE PLASTIQUE 64 oz | 39¢ |
| CAFE INSTANTANE EXCEL | POT 6 oz | 87¢ |

| | | |
|---|---|---|
| DETERGENT FAB | FORMAT FAMILIAL | 1.13 |
| NETTOYEUR pour MUR et PLANCHER AJAX | FORMAT GEANT | 89¢ |
| CREME DENTIFRICE COLGATE | FORMAT GEANT | 59¢ |
| SHAMPOOING HALO | FORMAT GEANT | 63¢ |

PRIX EN VIGUEUR LES 26 - 27 - 28 AOUT 1965

de la boulangerie EXCEL
TARTE AU CITRON EXCEL 49¢
MACARONS EXCEL PAQUET 12 oz 39¢

POUR VOTRE MARCHE EXCEL LE PLUS PRES COMPOSEZ: 731-7641



de votre boucher EXCEL



POULET POUR GRILLER 2 à 3 LIVRES CATÉGORIE A lb 35¢

SMOKED MEAT Maple Leaf AU MORCEAU 2 à 3 lb lb 1.19

DEMI JAMBON ROULE COTTAGE MAPLE LEAF lb 69¢

EXCEL

# MONTRÉAL

## Bourse de Montréal

| Ventes | | Haut | Bas | 3 h. |
|---|---|---|---|---|
| 1300 | Abitibi A | 11⅞ | 11¾ | 11⅞ |
| 340 | Algoma | 64½ | 64¼ | 64¼ |
| 1000 | Alliance | 9½ | 9 | 9½ |
| 640 | Alumin | 28⅝ | 28¼ | 28¼ |
| 225 | Alum 4¼ pr | 39¾ | 39⅝ | 39¾ |
| — | Alcan 1 Pr | 21¾ | 21¾ | — |
| 45 | Alcan 2 Pr | 48 | 48 | 48 |
| 100 | Anglo CP pr | 25½ | 25½ | 25½ |
| 50 | AngT 4½Pr | 44¾ | 44¾ | 44¾ |
| — | Argus | 20⅛ | 20⅛ | — |
| — | ArgC Pr | 14 | 14¾ | — |
| 400 | Asbestos | 25¼ | 25 | 25 |
| — | Atl Sug | 24½ | 24½ | — |
| 400 | Atl Sug pr | 13¾ | 13¾ | 13¾ |
| — | Bq CN | 70 | 70 | — |
| 345 | Bq Imp | 64½ | 64½ | 64½ |
| 300 | Bq Mont | 62¾ | 62½ | 62¼ |
| — | Bq N-E | 72¾ | 72¾ | — |
| 25 | Bq PC | 51½ | 51½ | 51½ |
| 267 | By Roy | 76 | 75¾ | 76 |
| 25 | By Tor D | 62 | 62 | 62 |
| — | Bath P | 25½ | 25½ | — |
| — | Bath Wts | 11⅝ | 11⅜ | — |
| — | Bath P (A) | 61 | 61 | — |
| 640 | Bell Phone | 58¼ | 58¼ | 58⅛ |
| — | Bow Paper | 7 | 6¾ | — |
| 120 | Brazil | 6¾ | 6⅝ | 6⅞ |
| — | Bk NN | 64 | 62 | — |
| 1326 | BA Oil | 30 | 29¼ | 29¾ |
| 100 | BC Forest | 26¾ | 26⅝ | 26¾ |
| 1015 | BC Phone | 67 | 67 | 6 7 |
| — | PC Ph 5¾ | 105 | 105 | — |
| 2330 | Brinco | 6¾ | 6⅝ | 6⅝ |
| — | Brockvl P | 7¼ | 7½ | — |
| — | Bruck R | 14¾ | 14¾ | — |
| 706 | Cal Pow | 24 | 23¾ | 24 |
| 100 | Cal P 5¾P | 102¾ | 102¾ | 102¾ |
| 75 | Can Cem | 55½ | 55½ | 55½ |
| — | C Cem Pr | 27¼ | 27¼ | — |
| 1400 | Can Iron | 51½ | 51 | 51½ |
| 50 | Can Iron p | 96¼ | 96¼ | 96¼ |
| — | Can Malt | 23 | 23 | — |
| — | C Saf 4.40 p | 98¼ | 98¼ | — |
| — | CSL | 35 | 35 | — |
| — | CSL p | 6½ | ⅞ | — |
| 950 | CAE n | 13½ | 13 | 13½ |
| 2870 | C Brew | 8¾ | 8⅝ | 8¾ |
| 25 | C Brew A | 43¾ | 43½ | 43¾ |
| — | C Brew B | 53½ | 53½ | — |
| — | C Proctr p | — | — | — |
| — | C Crem w | 10 | 10 | — |
| — | C Fndtn A p | — | — | — |
| — | C Hydroc | 30 | — | — |
| 100 | CIL | 20¾ | 20¾ | 20¾ |
| 100 | CI Pow | 23½ | 23½ | 23½ |
| — | CI Pow p | 49½ | 49½ | — |
| 600 | C Marconi | 5 | 5 | 5 |
| 300 | CPR priv | 9¾ | 9¾ | ⅞ |
| 1406 | CPR | 64¾ | 64¼ | 64⅛ |
| — | C Pfina | 12¾ | 12¾ | — |
| — | CPP Sec | 23 | 23 | — |
| — | C Vickers | 23 | 23 | — |
| 300 | Cent Del | 10¾ | 10¾ | 10¾ |
| 1325 | Chemcell | 16⅛ | 16½ | 16⅛ |
| — | Chrysler | 51½ | 51½ | — |
| 500 | Coghlin | 12⅞ | 12⅞ | 12⅞ |
| — | Col Cell | 8¾ | 8 | — |
| — | Col Cell p | 26¾ | 26¾ | — |
| 900 | Con MS | 43¾ | 43¾ | 43½ |
| 312 | Con Paper | 40½ | 40½ | 40½ |
| — | Con Text | 22 | 22 | — |
| — | Corby A | 20¼ | 20¼ | — |
| — | Coronatn | 425 | 420 | — |
| — | Crain RL | 27 | 26½ | — |
| — | Cred Fin | 68 | 67½ | — |
| — | Cr Zell A | 29¼ | 29¼ | — |
| — | Crush Int | 14½ | 14½ | — |
| 800 | Denison | 33¾ | 33⅜ | 33¾ |
| 230 | Dist Seag | 38 | 38 | 38 |
| 20 | D Bridge | 27⅜ | 27¼ | 27⅜ |
| — | D Corset | 13 | 13 | 13 |
| 100 | Do Fasco | 27¼ | 27¼ | 27¼ |
| 50 | Do Faso 4¾ | 99¼ | 99¼ | 99¼ |
| 2620 | D Glass | 14⅝ | 14½ | 14⅝ |
| 100 | Dosco | 13⅜ | 13⅜ | 13¾ |
| — | D Stores | 21½ | 24½ | 24½ |
| 855 | Domtar | 19⅜ | 19¼ | 19½ |
| 900 | D Text | 31 | 30⅜ | 31 |
| — | Donohue | 8⅜ | 8⅜ | 8⅜ |
| 250 | Du Pont | 48¼ | 48¼ | 48¼ |
| 100 | Dupuis (A) | 10⅜ | 10½ | 10½ |
| 200 | Falcon | 100 | 100 | 100 |
| — | Fam Play | 26 | 26 | 26 |
| 225 | Fraser | 32 | 32 | 32 |
| 300 | Fr Pe Pr | 420 | 420 | 420 |
| — | GR BRCI | 16 | 16 | — |
| — | GR BRCI p | 50 | 50 | — |
| — | GL Paper | 24 | 24 | — |
| — | Hdy Andy | 6½ | 6½ | — |
| 50 | Hard (A) | 28½ | 28½ | 28½ |
| 500 | Hawk Sidd | 5¾ | 5¾ | 5¾ |
| — | Hollinger | 29¼ | 29 | — |
| — | Home (A) | 17¼ | 17¼ | — |
| — | Home (B) 1 | 9¼ | 19 | — |
| — | H Smith Pr | 40½ | 40½ | — |
| 25 | Hud Bay M | 68 | 68 | 68 |
| — | HBC | 14⅝ | 14½ | — |
| 10 | Imp Oil | 53 | 53 | 53 |
| 1610 | Imp Tob | 15¼ | 15 | 15¼ |
| 2000 | I Tob P | 6¾ | 6¾ | 6¾ |
| 810 | Ind Acc | 24 | 23¾ | 23⅝ |
| — | I Ac 4.50 | 94 | 94 | — |
| — | Inglis | 6 | 6 | — |
| — | Inl C P | 18¼ | 18¼ | — |
| — | Inl Ng P | 19½ | 19½ | — |
| 2005 | Int Nickel | 94½ | 94¼ | 94½ |
| — | Int Pap | 32 | 31¾ | — |
| 350 | Int Util | 31¼ | 31¼ | 31¼ |
| 25 | Int PL | 89¾ | 89¾ | 89¾ |
| — | Iro G P | 8½ | 8½ | — |
| — | Jamaica PS | 14¼ | 14 | — |
| 500 | Labatt | 20½ | 20½ | 20½ |
| 1000 | Lau Fin | 13¾ | 13¾ | 13¾ |
| — | Lau F 1.40 | 24¼ | 24¼ | — |
| 5760 | Lau F 2.00 | 42 | 38 | 40 |
| — | Lewis | 7¼ | 7¼ | — |
| 3000 | Loblaw A | 10½ | 10¼ | 10½ |
| 3775 | Loblaw B | 10¾ | 10¼ | 10½ |
| — | Loeb M | 16 | 16 | — |
| 100 | MacLaren | 22 | 22 | 22 |
| — | MacLaren B | 24 | 24 | — |
| — | MacLean H | 29½ | 29½ | — |
| 200 | MB PR | 28¾ | 28½ | 28¾ |
| — | Marit Elec | 20¾ | 20¾ | — |
| 280 | Marit Tel | 21¼ | 21 | 21¼ |
| 1920 | Massey F | 30¼ | 30 | 30¼ |
| — | McAllister | 6 | 6 | — |
| 100 | Met Stores | 9¼ | 9¼ | 9¼ |
| — | Miron 6% | 12¾ | 12¾ | — |
| — | MitchR A | 12½ | 12½ | — |
| 125 | Molson A | 38¼ | 38 | 38¼ |
| 50 | Molson B | 38½ | 38½ | 38½ |
| — | Mtl Loco | 13¾ | 13 | — |
| 500 | Mtl Trust | 23½ | 23½ | 23½ |
| 145 | Moore Corp | 72 | 71¾ | 71 |
| — | MorseR A | 15¼ | 14¾ | — |
| — | MorseR B | 13½ | 13½ | — |
| — | Mussens | 25 | 25 | — |
| 475 | NFLD Light | 11 | 10¾ | 11 |
| — | Nia Wire | 19½ | 19½ | — |
| 360 | Noranda | 49¾ | 49¼ | 49¾ |
| — | N Ont NG | 27¼ | 27¼ | — |
| 136 | NS LP | 33½ | 33 | 33½ |
| 1525 | Ocean F | 10 | 10 | 10 |
| 1200 | Ogilvie | 14¼ | 14¼ | 14¼ |
| — | Ogilvie P | 36 | 36 | — |
| — | Ont Steel | 32 | 32 | — |
| — | Oshawa A | 43½ | 43½ | — |
| 375 | Pac Pete | 10¼ | 10¼ | 10¼ |
| — | Placer | 24 | 24 | — |
| 1325 | Pow Corp | 14 | 13¾ | 14 |
| 260 | Price B | 38¾ | 38½ | 38¾ |
| 450 | Phillips C | 25½ | 25¼ | 25½ |
| 525 | QN Gas | 10¾ | 10¾ | 10¾ |
| — | QNG Pr | 98 | 98 | — |
| 300 | Que Phone | 23½ | 23¼ | 23½ |
| — | Q Ph 4¾ | 19½ | 19½ | — |
| — | Reitman's | 10 | 10 | — |
| — | Reitman's A | 9 | 9 | — |
| 50 | Rio Algom | 17⅜ | 17⅜ | 17¾ |
| — | Rockwell | 37¼ | 37¼ | — |
| — | Rolland A | 10½ | 10½ | — |
| — | Ronalds F | 14 | 13¾ | — |
| 425 | Rothmans | 26½ | 26½ | 26½ |
| — | Russel A | 22 | 22 | — |
| 640 | St L Ce A | 38½ | 38¼ | 38½ |
| — | St L C w | 18 | 18 | — |
| — | St L C A | 100 | 100 | — |
| 125 | Salada F | 11⅝ | 11¼ | 11⅝ |
| — | Scott La | 13½ | 13¼ | — |
| 100 | Shell Can | 17¾ | 17⅝ | 17⅝ |
| 200 | Shell I r | 24⅜ | 24⅛ | 24¼ |
| 25 | Sher W | 38 | 38 | 38 |
| — | Shop Sav | 14 | 14 | — |
| — | Sicard | 6¾ | 6⅝ | — |
| — | Sicard 6 | 20 | 20 | — |
| 3026 | Simpsons | 27 | 26½ | 27 |
| 21 | Simp Sears | 18¾ | 18½ | 18¾ |
| — | Soc GF | 8½ | 8¼ | — |
| 565 | Sogemin P | 13¼ | 13 | 13¼ |
| — | SohRam | 35 | 35 | — |
| 100 | SS Steel | 24½ | 24½ | 24½ |
| 1630 | Steel Can | 29 | 28 | 28⅞ |
| 220 | Steinbg A | 46 | 45½ | 46 |
| — | Steinbg P | 102½ | 102½ | — |
| — | Texaco C | 54¾ | 54¾ | — |
| 400 | T Fin A | 13 | 12⅞ | 13 |
| 65 | Tr-C Corp | 10¼ | 10 | 10 |
| 150 | Tr-C PL | 36¾ | 36½ | 36¾ |
| — | Tr Mt PL | 19⅛ | 19⅛ | — |
| — | Triad Oil | 250 | 256 | — |
| — | Turnbull | 19½ | 19½ | — |
| 25 | Ud Pr | 19½ | 19½ | 19½ |
| 123 | Un Carbide | 29¾ | 29¾ | 29¾ |
| — | Union Oil | 19⅜ | 19⅜ | — |
| — | Viau | 13 | 13 | — |
| 200 | Walk GW | 38 | 37¾ | 38 |
| 350 | WCoast Tr | 16¼ | 16 | 16¼ |
| — | W Pac Pd | 18 | 18 | — |
| 150 | Weston A | 19¾ | 19¼ | 19¾ |
| — | id (B) | 20½ | 20½ | — |
| 600 | Zeller's | 19¾ | 17⅝ | 19¾ |
| — | id Pr | 47½ | 47½ | — |

## Bourse canadienne

| Ventes | | Haut | Bas | 3 h½ |
|---|---|---|---|---|
| 1000 | Ajax | 8 | 8 | 8 |
| — | Alpha A | 35 | 30 | — |
| 2000 | Alscope | 85 | 65 | 85 |
| 1000 | Alsof | 11 | 11 | 11 |
| — | Amg B Bel | 38 | 37 | — |
| 27000 | Ameranium | 7 | 6 | 6 |
| 1000 | Anthonian | 8½ | 8½ | 8½ |
| — | Arno | 4½ | 4½ | — |
| — | Augustus | 36 | 36 | — |
| 2000 | Baker Talc | 7½ | 7 | 7 |
| — | Band-Ore | 16½ | 16 | — |
| 500 | Beld-Cort | 12 | 12 | 12 |
| 4900 | Blac Hawk | 282 | 277 | 280 |
| 14300 | Black River | 19 | 18 | 18 |
| — | Blue Bon | 340 | 340 | 340 |
| — | Bluewater | 31 | 31 | 31 |
| — | Bornite | 6 | 5 | 5 |
| — | B Carpets | 41½ | 41½ | 41½ |
| 2000 | Bruce-Prest | 11 | 11 | 11 |
| 3500 | Bruneau | 25 | 25 | 25 |
| — | Brunswick | 15 | 15 | 15 |
| 1000 | Burns Hill | 35 | 35 | 35 |
| — | Calumet | 6 | 6 | 6 |
| — | Camflo | 355 | 345 | 345 |
| — | C Interb | 310 | 310 | — |
| 1000 | C Magnes | 105 | 104 | 104 |
| 300 | C Sec Un | 225 | 225 | 225 |
| — | Cantexas | 140 | 140 | — |
| 1000 | Carbec | 7 | 7 | 7 |
| — | Cart-Que | 10 | 10 | — |
| — | Casavant | 455 | 455 | — |
| — | Cassiar | 13¾ | 13¾ | — |
| 1100 | Cessland | 330 | 330 | 330 |
| 1200 | Chemalloy | 175 | 167 | 168 |
| 9000 | Cheskirk | 11 | 11 | 11 |
| — | Chb Cop | 5½ | 5½ | — |
| 47000 | Chipman | 27 | 25 | 25 |
| — | Com H&M | 85 | 80 | — |
| — | Com O&G | 31 | 31 | — |
| 800 | Commod | 180 | 165 | 180 |
| — | Commod w | 90 | 85 | — |
| — | Cominga | 12 | 11 | — |
| 500 | C Canorama | 32 | 32 | 32 |
| 11200 | C Manitoh | 55 | 54 | 54 |
| 1000 | C Mogador | 23 | 23 | 23 |
| 500 | C Monpas | 7 | 7 | 7 |
| 2000 | C New Pac | 13 | 13 | 13 |
| 1500 | C Persh | 18 | 18 | 18 |
| — | CQ Yell | 7 | 7 | — |
| — | C Virginia | 46 | 43 | — |
| 5000 | Copstream | 10 | 9½ | 10 |
| 300 | Couvrette A | 6½ | 6½ | 6½ |

### LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

| | 65 Ind. | 13 S. pub. | 7 Banq. | 85 Compo. | 8 Pap. |
|---|---|---|---|---|---|
| Clôture — 24 août | 159.90 | 149.79 | 123.50 | 154.50 | 123.87 |
| Clôture — 23 août | 160.54 | 149.99 | 123.65 | 155.01 | 124.72 |
| Semaine dernière | 161.49 | 151.95 | 123.96 | 156.08 | 125.06 |
| Mois dernier | 152.00 | 143.62 | 121.28 | 147.47 | 122.58 |
| Haut — 1965 | 174.05 | 161.78 | 138.56 | 166.93 | 147.43 |
| Bas — 1965 | 151.81 | 143.06 | 120.32 | 147.25 | 121.29 |
| Haut — 1964 | 166.74 | 153.46 | 134.75 | 160.57 | 150.75 |
| Bas — 1964 | 131.87 | 121.59 | 118.90 | 129.68 | 118.24 |

## cours des obligations

Source : Assoc. des courtiers en valeurs mobilières du Canada

### GOUVERNEMENT DU CANADA

| | | | |
|---|---|---|---|
| 3 | Perpetuels | 1969 | 76 | 77 |
| 4½ | 15 déc. | 1966 | 99¼ | 99¼ |
| 2¾ | 15 juin | 1968 | 95¼ | 95¾ |
| 3¼ | 1 juin | 1970 | 82¾ | 83¼ |
| 4¼ | 1 sept. | 1972 | 93¾ | 94¼ |
| 5½ | 1 avril | 1969 | 100½ | 101 |
| 4½ | 1 sept. | 1983 | 90 | 90¾ |
| 5½ | 1 oct. | 1975 | 100½ | 101½ |
| CNR 5½ | 15 déc. | 1971 | 100 | 101 |
| CNR 4½ | 1 avril | 1967 | 99 | 99¾ |
| CNR 5¾ | 1 jan. | 1983 | 84¾ | 85½ |
| CNR 4 | fev. | 1981 | 103¾ | 104¾ |
| CNR 5 | 1 oct. | 1987 | 95½ | 96 |

### GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

| | | | |
|---|---|---|---|
| Alta Mun 5½ | 1986 | 99½ | 100½ |
| B C Elect 5½ | 1989 | 98 | 99½ |
| B C Elect 3¼ | 1967 | 95¾ | 96¾ |
| B C Elect 3¾ | 1969 | 97½ | 99 |
| B C Pow 5 sept | 1982 | 92½ | 93¼ |
| B C Elect 5¾ | 1977 | 100 | 101 |
| Manit 5¾ janv. | 1964 | 100½ | 101½ |
| N B 5¼ déc. | 1986 | 94½ | 95½ |
| Nfld 6 fév. | 1981 | 101½ | 102½ |
| N S 5½ mars | 1982 | 98¾ | 99¾ |
| Ont 3 nov. | 1965 | 99¼ | 99¾ |
| Ont Hy 5¼ nov. | 1983 | 96¼ | 97½ |
| Ont Hy 4 mars | 1966 | 99 | 100 |
| Opt Hy 5¾ juil. | 1979 | 101¾ | 102¾ |
| Québec 4¾ janv. | 1977 | 91½ | 62½ |
| Québec 5¼ août | 1985 | 93¾ | 94¾ |
| Québec 5½ juin | 1980 | 96½ | 97½ |
| Québec 5¾ fév. | 1986 | 98¾ | 99¾ |
| Québec 6 août | 1982 | 101½ | 102½ |
| Que Hy 3½ mars | 1975 | 84½ | 85½ |
| Que Hy 5½ nov. | 1955 | 96¼ | 97¼ |
| Sask. 5½ fév. | 1982 | 98 | 99 |

### MUNICIPALITES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Montreal 3 | 1973 | 83 | 84 |
| Montreeal 5½ | 1981 | 95 | 96 |
| Ottawa 5½ 2 juil | 1980 | 97½ | 98½ |
| Tor Met 5½ | 1982 | 97½ | 98½ |
| Vancouver 6 | 1980 | 101 | 102 |

### EMPRUNTS CONVERTIBLES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Abitibi 4½ | 1986 | 101 | 104 |
| Brazil Tr. 4½ | 1971 | 90 | 93 |
| Cdn Petrofina 4 | 1972 | 88 | 90 |
| Cdn Utilities 5¾ | 1977 | 135 | — |
| Inland Cemnt 4½ | 1976 | 89 | — |
| Inl Nat Gas 5½ | 1977 | 99 | — |
| Loblaw 4¾ | 1976 | 139 | — |
| Lob Lease Pro 5¼ | 1973 | 99½ | 101 |
| Pac Pete 5 | 1977 | 100 | 103 |
| Shaw W&P 5¼ | 1972 | 100 | 101 |
| Shaw W&P 4¾ | 1976 | 93¼ | 94¼ |
| Shaw W&P 3½ | 1970 | 92 | 93 |
| Simpson's 5½ | 1979 | 124 | — |
| Simpson's 5 | 1976 | 193 | — |
| TC Pipeline 5 | 1989 | 110 | 113 |
| TC Pipeline 5 | 1988 | 135 | — |
| Utd Twn El 6¼ | 1981 | 119 | — |
| W Coast 5½ s-e | 1988 | 104 | 106 |

### INDUSTRIES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Abitibi 6¼ | 1977 | 102 | 103 |
| Algoma 5¼ | 1978 | 95 | 97 |
| Aluminum 4½ | 1973 | 93 | 94 |
| B A Oil 5¼ | 1977 | 96 | 98 |
| Br Pete 5¾ | 1986 | 98½ | 99½ |
| Can Cement 3¾ | 1975 | 86 | 88 |
| Cdn Br Alum 5¾ | 1980 | 98 | 99 |
| C I L 5¼ | 1977 | 99 | 100 |
| C P R 5% | 1963 | 92½ | 93¼ |
| Cr Foncier 5¾ | 1985 | 97½ | 98½ |
| Dosco 6% | 1965 | 97½ | 98½ |
| Dom Stores 5½ | 1976 | 98 | 99 |
| Domtar 5¾ | 1990 | 96 | 97 |
| Eaton Acc 5¾ | 1985 | 98¾ | 99¾ |
| Imp Oil 3% | 1969 | 93 | 94 |
| I A C 5¼ | 1982 | 96½ | 97½ |
| Loblaw Groc 4% | 1975 | 87 | 89 |
| Roynat 6% | 1980 | 100¼ | 100½ |
| Shell Oil 5¼ | 1977 | 99½ | 100½ |
| St Law Corp 5% | 1978 | 92½ | 93½ |
| Simpsons 4¾ | 1973 | 98 | 99 |
| Traders Fin 5¾ | 1985 | 94 | 95½ |
| Westons 5½ | 1983 | 96 | 98 |
| Woodwards 5¾ | 1985 | 99 | 100 |

### SERVICES PUBLICS

| | | | |
|---|---|---|---|
| Ang Can Tel 6 | 1963 | 99 | 100½ |
| Alta Gas Tk 5¾ | 1985 | 98¾ | 99¼ |
| Bell Tel 3¾ | 1979 | 83 | 84½ |
| Bell 8½ | 1982 | 97½ | 99 |
| Bell Tel 5¾ | 1994 | 99 | 100 |
| Bell Tel 6¼ | 1978 | 103 | 104½ |
| Bow Pow 3¾ | 1980 | 82 | 84 |
| Braz Tract. 4¾ | 1970 | 89 | — |
| BC Tel 5¾ | 1986 | 98½ | — |
| Calgary Pow 5¾ | 1982 | 98½ | — |
| Can Elect 4 | 1968 | 94½ | — |
| C West NG 5¾ | 1982 | 98 | 100 |
| Cons Gas 5¾ | 1984 | 98½ | 100 |
| Cons Gas 5 | 1978 | 93¼ | 94¾ |
| Gt Lakes P 5¾ | 1977 | 99 | 101 |
| Lakeland NG 6 | 1982 | 97 | 99 |
| Manit Elect 5¾ | 1963 | 98 | 100 |
| NFLD L & P 5½ | 1978 | 95 | — |
| N Ont N Gas 5¾ | 1982 | 97½ | 99½ |
| Northw Ut 5¾ | 1968 | 99 | 101 |
| Nortn Tel 5½ | 1983 | 98 | 100 |
| Que Nat Gs 5¾ | 1965 | 93 | 95 |
| Que Nat Gas 6 | 1968 | 97 | 99 |
| Que Tel 5¾ | 1963 | 97½ | 98½ |
| TC Pipe 5.85 | 1987 | 98¼ | 100 |
| Union Gas 5½ | 1977 | 97 | 99 |

### IMMEUBLES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Brant Coach 6 | 1978 | 94½ | — |
| Eaton R 3½ | 1968 | 93½ | — |
| Eatons 5 | 1978 | 94 | 96 |
| Steinberg 6 | 1984 | 99½ | 100½ |
| Loblaw 5½ | 1983 | 96½ | — |

## dividendes

| | Taux | | Paiement | Enrg. |
|---|---|---|---|---|
| Can. Iron Foundries | $0.50 | tr. | 1-10 | 3- 9 |
| Imperial Oil | $0.40 | tr. | 20- 9 | 3- 9 |
| Denault ("A") | $0.04 | | 2-10 | 10- 9 |
| Chemcell | $0.10 | tr. | 30- 9 | 15- 9 |
| Dominion Glass | $0.15 | tr. | 15-10 | 27- 9 |
| Bethlehem Cop. Corp. | $0.10 | | 23- 9 | 1- 9 |
| Ogilvie Flour | $0.10 | | 1-10 | 3- 9 |
| Power Corp. | $0.10 | tr. | 30- 9 | 3- 9 |
| St. Lawrence Corp. | $0.25 | tr. | 1-11 | 1-10 |
| Waterous Equip. | $0.15 | tr. | 15- 9 | 1- 9 |
| Zenith Elect. Supply | $0.06 | tr. | 30- 9 | 15- 9 |

## Le marché se raffermit

**MONTREAL** — Les valeurs manifestent une tendance à la hausse, ce midi, aux Bourses de Montréal et Canadienne, et l'activité est assez forte sur le marché. Au cours de la matinée, les transactions ont porté sur 48,100 actions industrielles et 817,400 actions du secteur des mines et pétroles. De plus, l'indice des valeurs industrielles a monté de 0.10 à 160.00.

Parmi les valeurs minières spéculatives, Dolsan a continué sa progression pour atteindre 89 cents ; on a enregistré un mouvement de 498,420 actions de cette société. Chemaliov a gagné 4 cents, alors que Kodiak Pete et Black Hawk perdaient respectivement 5 cents et 3 cents.

Dans le compartiment des industrielles, Dominion Textile et Chemcell ont augmenté respectivement de ¼ et de ⅛ ; Moore Corp., qui vient de déclarer un dividende, a perdu ½. Dans les services publics, on note une perte de ½ pour Téléphone Bell, alors que Brinco et CPR gagnent ¼, et Québec Téléphone ¼. Les banques connaissent une bonne avance : la Banque Impériale de Commerce avance de ½, Montréal de ⅜ et Royale de ¼.

Les papeteries, les métaux et les valeurs du secteur du commerce et de la finance sont également à la hausse. Les pétroles et les valeurs de l'industrie alimentaire et des boissons continuent de fléchir.

* * *

**TORONTO** — A la Bourse de Toronto, ce midi, la fermeté que manifestent les valeurs bancaires et l'activité d'une poignée de valeurs minières spéculatives caractérisent la séance de la matinée, qui autrement aurait été assez calme. Les industrielles étaient fermes, alors que les banques continuaient à la hausse. Parmi les valeurs spéculatives, White Star Copper a perdu 9 cents, pour s'établir à son niveau le plus bas de l'année, soit 39 cents. Obaska et New Mylamaque gagnent 2 cents, Rowan et New Bidlamaque respectivement 3 et 2½ cents.

Les difficultés financières de la société McNamara continuent d'affecter Gunnar Mining qui a perdu 5 cents. Les dirigeants de Gunnar doivent d'ici dix jours faire un rapport aux




actionnaires de la compagnie. La position des métaux de base s'est aussi renforcie; Denison gagne un point, et Noranda ¼. A l'indice, seules les valeurs aurifères et les pétroles ont fléchi.

* * *

**NEW YORK** — Les sociétés aériennes et les valeurs aérospatiales sont à la hausse, ce midi, à la Bourse de New York. La tendance à la hausse des valeurs des sociétés aériennes dure depuis quelques jours et semble vouloir s'accroître de jour en jour. Les valeurs du secteur de l'électronique s'alignent sur celles des sociétés aériennes.

Les valeurs ferroviaires ont monté plus que la moyenne, alors que les changements furent moins importants pour les aciéries et l'industrie automobile.

Parmi les valeurs canadiennes, Canadian Pacific a gagné ⅜, Dome Mines a baissé de 1 cent, tandis que Hudson Bay Mining et International Nickel ont perdu chacun ¼.

Les prix sont aussi, en général, plus élevés à la Bourse américaine. Canadian Javelin et Brazilian Traction gagnent ⅛; Jupiter Corp. et Scurry Rainbow Oil perdent ⅛.

* * *

LONDRES (PC) — Le ton s'est raffermi aujourd'hui à la Bourse de Londres bien que l'intérêt ait été limité à certaines valeurs et que l'activité ait été restreinte. Les valeurs de tout repos se sont ralliées.

Parmi les valeurs canadiennes en baisse, se trouvaient BA Oil, Canadian Husky, Hudson's Bay Oil and Gas, Imperial Oil, Massey-Ferguson et Noranda.

Aluminium, Hollinger et International Nickel sont restés fermes.

Canadien Pacifique a cédé une fraction.

Quelques banques canadiennes ont progressé; ce fut notamment le cas de Banque de Nouvelle-Ecosse, Banque canadienne impériale de commerce, Banque royale du Canada et Banque Toronto-Dominion.

Bowater et Reed ont augmenté de quelques pence.

* * *

PARIS — La séance de ce matin a été très bonne à la Bourse de Paris. La fermeté est générale dans les compartiments de valeurs françaises, sans cependant que le volume des affaires s'accroisse sensiblement. L'ambiance boursière est actuellement teintée d'un optimisme qu'on ne lui connaissait plus depuis longtemps. Sur le plan technique, la dernière liquidation a fait ressortir le caractère très sain de la situation de place, confirmé encore par l'aisance avec laquelle se sont effectués les reports. On constate aussi qu'il n'y a que fort peu à vendre, car des demandes même modestes suffisent à provoquer des progressions de cours.

Sur le plan filancier, les mesures qui doivent être prises le mois prochain, pour stimuler les investissements exercent une influence sur les acheteurs longtemps réticents. La modération même du mouvement de reprise est favorablement interprétée, car elle exclut à priori des chocs en retour toujours si préjudiciables au climat boursier.

## titres au comptoir

Cours fournis par G. S. LESLIE & CO.

| | Achat | Vente |
|---|---|---|
| Abeta | 4 | 5 |
| Aconic | 7 | 10 |
| Advance RL | 30 | 33 |
| Amal Mng | 19 | 20 |
| Amer Chib | 6 | 9 |
| Americ | — | 25 |
| Arnora | ½ | 1½ |
| Atlas Chib | 1 | 3 |
| Bald Mt | 5 | 10 |
| Beauchemin | — | 40 |
| Boma Chib | — | 35 |
| Beauport Holding | 16 | 19 |
| Brace Mac | 8 | 10 |
| Burrex | 10 | 15 |
| Cdn Javelin | 10¼ | 10¾ |
| Caprive | 5 | 10 |
| Coastal Mining | 17 | 19 |
| Corgemines | 65 | 80 |
| Cuvier | 5 | 10 |
| Dasson Copper | 23 | 26 |
| Dubisson | 3 | 5 |
| Elmac | 5 | 7 |
| En Ola Expl. | 25 | 30 |
| Ganda Silver | 25 | 35 |
| Gaspe Copper | 28½ | 31 |
| Gaspesia | 30 | 85 |
| Gibson | 3 | 5 |
| Goldstar | 20 | 30 |
| Hucamp | 33 | 38 |
| Hull Iron | 35 | 45 |
| Imperial Minerals | 3 | 5 |
| Independent | 2 | 4 |
| Iroquois | — | 45 |
| Jack Waite | 18 | 20 |
| Juma | 10 | 12 |
| Kenmac | — | 2 |
| Kewagama | 4 | 5 |
| Kukatush | 4¼ | 4¾ |
| Lake Beaver | 20 | 23 |
| Leeds Metals | 30 | 35 |
| Little Tex | 10 | 15 |
| Mandy Mic | 70 | 75 |
| Main Oka | 5 | 10 |
| Mariner | 70 | 80 |
| Martin Bird | 1 | 3 |
| Mattagami Ex | — | 10 |
| Milado | 5 | 10 |
| Naganta | 20 | — |
| Ntl Mal | 38 | 42 |
| Nemrod | 5 | 10 |
| New Assoc Devp | 30½ | 35½ |
| New Baska | 16 | 20 |
| New Insco | 7 | 10 |
| New Lorie | 7 | 9 |
| New Miller Copper | 13½ | 18½ |
| New Pascalis | 35 | 45 |
| Nipiron | 44 | 47 |
| Norque | 8 | 10 |
| Oklend | 1 | 3 |
| Olympus | 55 | 65 |
| Que Expl | 14 | 17 |
| Quejo | 3 | 5 |
| Ran Lux | — | 74 |
| Rand Mal | 6 | 8 |
| Seaway | 2 | 4 |
| Scott Chib | 1 | 3 |
| Snowdon | 32 | 35 |
| Starlight | ½ | 1½ |
| Sullico | 6 | 6½ |
| Timrod | 56 | 61 |
| Watson Lake | 8 | 10 |
| William Leys | 1 | 3 |
| Young Dave | 19 | 21 |

### SECTION INDUSTRIELLE

Source Kippen Co. Inc.

| | Haut | Bas | Midi |
|---|---|---|---|
| ACF Ind | 77½ | 77 | 77½ |
| Address | 47⅞ | 47¾ | 47¾ |
| Allegany | 9½ | A½ | 9½ |
| Allis Ch | 22¼ | 22¼ | 22½ |
| Alum Ltd | 26¼ | 26⅛ | 26¼ |
| Amerada | 75½ | 75¼ | 75⅝ |
| Am Can | 53⅝ | 52⅝ | 53¼ |
| AmCyan | 77⅜ | 77¼ | 77⅜ |
| Am Home | 70¼ | 70 | 70¼ |
| Am Mot | 9⅝ | 9⅝ | 9⅝ |
| Am Smelt | 54⅜ | 54¼ | 54⅜ |
| Am Std | 19 | 18½ | 19 |
| Am Sugar | 23 | 24¼ | 24⅜ |
| Am T Tel | 67¼ | 66¼ | 67¼ |
| Am Tob | 38⅛ | 38⅛ | 38¾ |
| Amsted | 43 | 42⅝ | 43 |
| Ancnda | 63¼ | 62⅝ | 62⅝ |
| Armco Stl | 66½ | 65½ | 66¼ |
| Armstg Ck | 63½ | 63 | 63¼ |
| Avco Corp | 23¼ | 22⅛ | 23¼ |
| Babcock | 38½ | 38 | 38½ |
| Bell Howe | 34¾ | 33¾ | 34¼ |
| Beth Steel | 36¼ | 36½ | 36½ |
| Boeing | 81½ | 80 | 81¾ |
| Borden | 44 | 43⅜ | 44 |
| Borg War | 48¾ | 48⅝ | 48⅝ |
| Bos Edison | 47 | 46¾ | 47 |
| Brunswk | 8 | 7¼ | 7¼ |
| Bucy Erie | 44½ | 44¼ | 44⅜ |
| Burl Ind | 36¼ | 35¾ | 36 |
| Burrghs | 35¾ | 35¼ | 35¾ |
| Calumet | 21¼ | 21¼ | 21⅜ |
| Campb RI | 24¼ | 23¾ | 24 |
| Camp Soup | 33¾ | 33⅜ | 33¾ |
| Can Dry | 30½ | 30½ | 30½ |
| Can Brew | 8¼ | 8¼ | 8¼ |
| C P R | 59¾ | 59½ | 59¾ |
| Case JI | 15¾ | 15⅜ | 15⅝ |
| Cater Tr | 43⅞ | 43½ | 43¾ |
| Celanese | 86¼ | 85⅜ | 86 |
| Ches Ohio | 70½ | 70⅛ | 70⅛ |
| Chrysler | 48⅛ | 47¾ | 48 |
| Cities Sv | 80 | 79⅛ | 80 |
| Clevite | 44½ | 44¼ | 44½ |
| Coca Cola | 78⅜ | 77¾ | 78¾ |
| CBS | 37¼ | 36⅝ | 36⅞ |
| Col S Oh | 45 | 44¾ | 45 |
| Coml Solv | 31⅜ | 31¼ | 31¼ |
| Com Sat | 46⅜ | 46 | 46 |
| Con Edis | 43⅞ | 43¾ | 43⅝ |
| Container | 33¼ | 32⅞ | 33¼ |
| Cont. Can | 57½ | 57¼ | 57½ |
| Cont Oil xd | 76¾ | 76 | 76 |
| Contr Data | 33⅜ | 33¾ | 33¾ |
| Copw Stl | 32 | 31⅝ | 32 |
| Corn Pd | 51¾ | 51 | 51 |
| Cr Zell | 49¼ | 49 | 49 |
| Curtiss Wr | 18¾ | 18 | 18¼ |
| Deere | 42 | 41⅞ | 41⅞ |
| Det Stl Cp | 14¾ | 14½ | 14⅝ |
| Dome M | 41½ | 40½ | 40½ |
| Douglas | 50½ | 49 | 50¼ |
| Dow Chem | 67¼ | 66¾ | 66¾ |
| Du Pont

# AVIS DE DÉCÈS

**ASSELIN (Germaine)** — A Terrebonne, le 24 août 1965, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Eusèbe Asselin, née Germaine Payette, demeurant à la Terrasse Venne, à Lachenaie. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
St-Louis
193 rue St-Louis, Terrebonne
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BAYEUR (Albert)** — A Montréal, le 21 août 1965, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Albert Bayeur, luthier, fils de feu le notaire J.-M. Bayeur et de feu Octavie Brault, demeurant rue William-David. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville et Gingras Ltée
4504 rue Ste-Catherine est,
à 1 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Barnabé-Apôtre, où le service sera célébré à 2 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, au terrain familial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BEAULIEU (Donat)** — Subitement, à St-Henri de Mascouche, le 24 août 1965, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Donat Beaulieu, époux d'Hermeline Desbiens, demeurant à 1490 A Dezery. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario Est
pour se rendre à l'église de la Nativité où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BERTRAND (Joseph)** — A Montréal, le 22 août 1965, à l'âge de 79 ans, est décédé Joseph Bertrand, époux de Caroline Charlebois, demeurant au 6885, 19e ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier,
4036 rue Bel Air,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BOUCHER (Hildevert)** — A Montréal, le 23 août 1965, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Hildevert Boucher, ex-sergent détective de la Cité de Montréal, époux d'Emma Beaudin, demeurant 512 Vimont, appt 6. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4955, rue Adam
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Clement de Viauville, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BRAULT (Jean-Guy)** — Accidentellement à St-Barthélemy, le 23 août 1965, à l'âge de 30 ans, est décédé M. Jean-Guy Brault, époux de Micheline Bourassa, président du syndicat des fonctionnaires du procureur général, demeurant au 4324 rue Garnier. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BRISBOIS (Georgiana)** — A Ste-Geneviève-de-Pierrefonds, le 24 août 1965, à l'âge de 83 ans, 6 mois, est décédée Georgiana Lauzon, épouse de feu Aimé Brisbois, demeurant au No 16,255 Boul. Gouin ouest, mère de l'abbé Léon Brisbois de la communauté des frères de Ste-Croix, et de soeur Marie-Antoinette-des-Anges de la Communauté des Soeurs de Ste-Anne. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Legault,
16,114 Boul. Gouin ouest,
Ste-Geneviève,
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Geneviève où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BRUNELLE (Louise)** — A Montréal, le 23 août 1965, à l'âge de 37 ans, est décédée Mlle Louise Brunelle, fille de feu Donat Brunelle, et de feu Laurentinne Genest, demeurant à 1411 Plessis, appt 7. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de
Frais Funéraires
302 rue Ste-Catherine Est
pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHAMPAGNE (Jean-Charles)** — A Sorel, le 24 août 1965, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Jean-Charles Champagne, marchand, époux de Rollande Villandré, demeurant au 138 rue Phipps. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Mandeville & Mineau,
80 rue Charlotte
pour se rendre à l'église Notre-Dame de Sorel où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHARRON (Benoit)** — A Ottawa, le 23 août 1965, à l'âge de 73 ans, est décédé Benoit Charron, époux de Berthe Lemay, représentant de Greenshields Hodgson & Racine. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Racine & Robert Ltée,
269 rue Besserer, Ottawa,
pour se rendre à l'église Ste-Anne, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de Notre-Dame d'Ottawa, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**COURSOL (Roger)** — A Montréal, le 24 août 1965, à l'âge de 56 ans, est décédé Roger Coursol, époux d'Yvette Durand, demeurant à 8160 Chambord. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766 rue St-Hubert
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

**DELORME (Charles Edouard)** — A Montréal, le 22 août 1965, à l'âge de 55 ans, est décédé Charles Edouard Delorme, époux de feu Alice Archambault, père de Gérald. Les funérailles auront lieu jeudi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
130 boul. Henri-Bourassa est,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame d'Anjou, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DESLAURIERS (Hélène)** — A Montréal, le 23 août 1965, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Georges Deslauriers, née Hélène Miron, demeurant à 11.400 Boul. Gouin Est, appt 361, Rivière-des-Prairies. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518 rue Rachel Est
pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ETHIER (Béatrice)** — A Bois-des-Filion, le 22 août 1965, à l'âge de 67 ans, est décédée Béatrice Champagne, épouse d'Antonio Ethier, maître plombier, demeurant au 353 Chemin Adolphe-Chapleau. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Cyr & Filion,
382 rue Principale,
à 9 h. 50, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Maurice, de Bois-des-Filion, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FEBRILE (Salvator)** — A Montréal, le 23 août 1965, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Salvator Febrile, époux de Noella Durand, demeurant au 2232 Galt-Crescent, appt 9. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 rue Notre-Dame ouest
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FOURNIER (Albert)** — A Tracy, le 22 août 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Albert Fournier, époux en 1ères noces de Annette Lemaire et en 2e noces de Carmelle Veilleux, demeurant à 2207 boul. Cournoyer, Tracy. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Mandeville & Mineau,
60 rue Charlotte, Sorel,
pour se rendre à l'église St-Jean-Bosco de Tracy où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière des Sts-Anges de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAGNON (Rosaline)** — A Québec, le 24 août 1965, à l'âge de 77 ans, est décédée Dame Rosaline Grenier, épouse de feu Georges Gagnon, autrefois du 3676 St-Hubert, Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Arthur Cloutier & Fils Ltée,
46 rue St-Cyrille ouest,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église des Saints-Martyrs où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ILKO (Vasele William)** — A St-Laurent, le 24 août 1965, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Vasele William Ilko, époux de Sophie Koropasky, père de Jean, Paul et Annette (Mme John Kozensky). Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790 boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église de St-Laurent, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**JASMIN (J.-Arthur)** — A St-Laurent, le 24 août 1965, à l'âge de 73 ans, est décédé J.-Arthur Jasmin, époux de feu Alice Grou, père de Gérard, Jacques, André, Claire (Mme Georges Robillard), Lucille (Mme Hervé Gauthier), Gabrielle (Mme Guy Lalonde), Fernande (Mme Maurice Dagenais), Laure (Mme Gérard Sénécal), Thérèse (Mme Guy Maillé), Lise (Mme Gaston Talbot), et Rita (Mme Hervé Pelletier), frère de Paul, Dr Alfred, dentiste, Mlle Dolores Jasmin et de Clémence (Mme André Landry). Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Desauriers Ltée,
790 boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église St-Sixte où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**JOLY (Armand)** — A Montréal, le 24 août 1965, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Armand Joly, fils de feu François Joly et de feu Anna Desrosiers, demeurant à 8180 St-Dominique. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria,
8078 rue Drolet, coin Jarry
pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAROSE (Gracia)** — A Montréal, le 23 août 1965, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme Lucien Larose, née Gracia Labonté, demeurant à 2023 St-Clément. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4955 rue Adam
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEBLANC (Lucien)** — A Montréal, le 23 août 1965, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Lucien Leblanc, époux de Fleurette Malo, demeurant au 1983 boul. Morgan. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
George Godin Enrg.,
518 rue Rachel est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église du St-Nom-Jésus où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEBLANC (René)** — A Montréal, le 25 août 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé Me René LeBlanc, avocat, époux de Blanche DuBerger, demeurant à 5237 ave Ponsard. Père de Micheline (Mme Ross Morgan). La dépouille mortelle est exposée au salon
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
ave Notre-Dame-de-Grâce
Avis des funérailles plus tard.

**LECLAIR (Roger)** — A Montréal, le 24 août 1965, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Roger Leclair, époux de Simone Despatie. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEGAULT - BOISCLAIR (Hortense)** — A Montréal, le 22 août 1965, à l'âge de 82 ans 10 mois, est décédée Mme Hortense Boisclair-Legault, épouse de feu Georges Legault, demeurant au 5848 De Laroche, Mtl. Les funérailles ont eu lieu mercredi le 25, à la paroisse Ste-Etienne de Montréal. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

**LEGAULT (Georgette)** — A Valleyfield, le 23 août 1965, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Honoré Legault, née Georgette Major, demeurant à 114 Du Marché. Elle laisse 1 fils: Yvon Legault, son épouse et 1 petite fille, Suzanne. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Larin & Fils,
317 Victoria,
pour se rendre à la Cathédrale où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEGENDRE (Joseph-Léger)** — A Montréal, le 23 août 1965, à l'âge de 65 ans, est décédé Joseph-Léger Legendre, époux d'Imelda Larivière, demeurant à 2060 Henri-Bourassa. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
10,540 rue Papineau
pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEMIEUX (Rosa)** — A Montréal, le 24 août 1965, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Raoul Lemieux, née Rosa Labelle. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6603 rue St-Laurent
pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**L'ESPERANCE (Donat)** — A Montréal, le 24 août 1965, à l'âge de 72 ans, est décédé Donat L'Espérance, époux de feu Marie-Louise Racicot, demeurant 7959 Berri, père de Marcel, Roger, Gérard et Gilles. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
8078 rue Drolet, coin Jarry
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-François-de-Sales, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEVESQUE (Arthur)** — A Montréal, le 25 août 1965 est décédé M. Arthur Levesque fils de feu Vital Levesque et de feu Marie-Louise Leveillée. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
Avis des funérailles plus tard.

**LEVESQUE (Lucien)** — A Montréal, le 23 août 1965, à l'âge de 63 ans, est décédé Lucien Levesque, époux de Thérèse Mathieu, demeurant à 8590 St-Denis. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LUSSIER (Jean-Jacques)** — Accidentellement, à Montréal, le 14 août 1965 à l'âge de 30 ans, est décédé Jean-Jacques Lussier, célibataire, fils d'Antoine Lussier, demeurant au 363 Emery. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Gauthier Enrg.,
2521 rue Ste-Catherine est,
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 8 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MAGEAU (Joseph)** — A St-Gabriel-de-Brandon, le 23 août 1965, à l'âge de 91 ans, est décédé M. Joseph Mageau, époux de feu Noémie Bergeron. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yves Poitras
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Gabriel-de-Brandon où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MAILLOUX (Desneiges)** — A Pointe St-Charles, le 25 août 1965 à l'âge de 69 ans est décédée Mlle Desneiges Mailloux, employée de la Belding Corticelli, fille de feu Alexandre Mailloux et de Melvina Thibert demeurant à 1181 rue Ropery. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg
1270 rue Laprairie
à 11 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 11 hrs 30 et de là au cimetière de Lachine lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MOREAU (Emile)** — A Montréal, le 23 août 1965, à l'âge de 68 ans, est décédé Emile Moreau, directeur de Régal Pastries Ltée, époux de Eliane Huet, demeurant 35, rue Shamrock. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 11 hres 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 12 hres, et de la au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PALERMO (Umberto)** — A Montréal, le 22 août 1965, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Umberto Palermo, époux de feu Teresa Ventresca, demeurant à 7415 Lajeunesse, père de Claire (Mme Gérard Champagne) de Rose (Mme veuve Robert Lemire) et Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et Société
Coopérative de Frais Funéraires
7384, rue St-Denis
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PAYANT (Albert)** — A l'hôpital Notre-Dame, le 24 août 1965, à l'âge de 75 ans 6 mois, est décédé Albert Payant, époux de Rose-de-Lima Renaud, demeurant au 7401 rue Drolet. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
et
Société Coopérative de
Frais Funéraires
7384 rue St-Denis
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ROY (Thérèse)** — A Ste-Thérèse, le 23 août 1965, à l'âge de 45 ans, est décédée Mme Oscar Roy, née Thérèse Normand. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Armand Magnan Enrg.,
74 boul. Labelle
pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**SEGUIN (Jacques)** — Subitement à Duvernay, le 22 août 1965, à l'âge de 34 ans, est décédé M. Jacques Seguin, barbier de la rue Mont-Royal, époux d'Eveline Thibault, demeurant à 2004 Honfleur, Duvernay, père de Claude, Jean-Pierre et Robert. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 boul. Henri-Bourassa est
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores, où le service sera célébré à 10 hrs, et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

## in memoriam

**CHARLEBOIS (Germaine)** — A la douce mémoire de notre chère maman disparue, il y a un an déjà que tu nous a quittés. De là-Haut veille sur nous. Ton époux et tes filles, Suzanne, Lorraine et France.

## Naissance

**GIASSON-DAVID** — A Montréal, le 18 août 1965, à M. et Mme Richard-Giasson, née Huguette David, une fille, soeur de Carole, Louise et Richard Jr.

**VAILLANCOURT (Théophile)** — A Ville St-Michel, le 25 août 1965, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Théophile Vaillancourt, époux de Marie-Louise Collerette, demeurant à 9165, 13e Avenue. Père de Mme E. Giguère (Fabiola), Mme R. Martel (Mérina), Mme A. Gingras (Fernande), Mme J. Houle (Gisèle), Roger, Marcel, Roland et Donat. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2251, rue Jean-Talon est,
à 7 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Lucie, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**VEZINA (Yvan)** — A Montréal, le 23 août 1965, à l'âge de 18 ans, est décédé M. Yvan Vézina, fils de Raoul Vézina et de Rejeanne Tremblay, demeurant à 3495 Delorimier. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350 rue Beaubien est,
à 9 hrs pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

## Nécrologie

### M. ALBERT PAYANT

Est décédé le 24 août 1965, à Montréal, à l'âge de 75 ans, M. Albert Payant, époux de Rose-de-Lima Renaud, et demeurant au 7401 rue Drolet. A sa retraite depuis 1958, M. Payant avait été typographe à LA PRESSE pendant 36 ans.



Il laisse dans le deuil son épouse, Rose-de-Lima Renaud; ses filles, Mmes Roland Chapleau (Marie-Rose), Léo Champagne (Madeleine), Jules Poncelet (Jacqueline), Roy Pearson, décédé, (Marguerite) et Simone; son frère Donat et sa soeur Yvonne (Mme Emile Laverdure); plusieurs petits-enfants et des neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu à Montréal, le vendredi 27 août.

### DECES DU COMMANDANT MOREAU

Le Dr et Mme Rodrigue Théoret et leurs enfants ont le regret d'annoncer le décès, survenu à Paris, le 20 août 1965, du commandant Moreau, officier de la Légion d'Honneur. Le commandant Moreau, père de madame Lucienne Théoret, était âgé de 90 ans. Union de prières.

## L'usine d'autos de Ste-Thérèse fonctionnera à la fin du mois

SAINTE-THERESE (PCf) — La nouvelle usine d'assemblage de la société General Motors à Sainte - Thérèse - de - Blainville commencera sa production à la fin du mois.

Un porte-parole de la compagnie a indiqué qu'au début, environ 200 ouvriers commenceront à travailler et que leur nombre augmentera avec le temps. Dans un an, l'usine embauchera quelque 1,100 travailleurs.

L'usine de Sainte - Thérèse montera les modèles 1966 de Chevrolet et de Pontiac.

## Un bambin se noie à Leclercville

Un bambin âgé de trois ans, Denis Demers, fils de Léone Demers, de Leclercville, s'est noyé hier soir dans le fleuve Saint-Laurent au pied du quai de cette municipalité.

Son corps a été repêché quelques heures plus tard.

## Broyé sous un tracteur

BAIE-DES-SABLES. (PC) — Un jeune homme a été mortellement blessé hier soir lorsqu'il a été broyé sous un tracteur de ferme qui s'est renversé sur lui en glissant dans un fossé.

La victime est Jean-Guy Beaulieu, âgé de 23 ans, domicilié à Baie-des-Sables dans le comté de Matane.

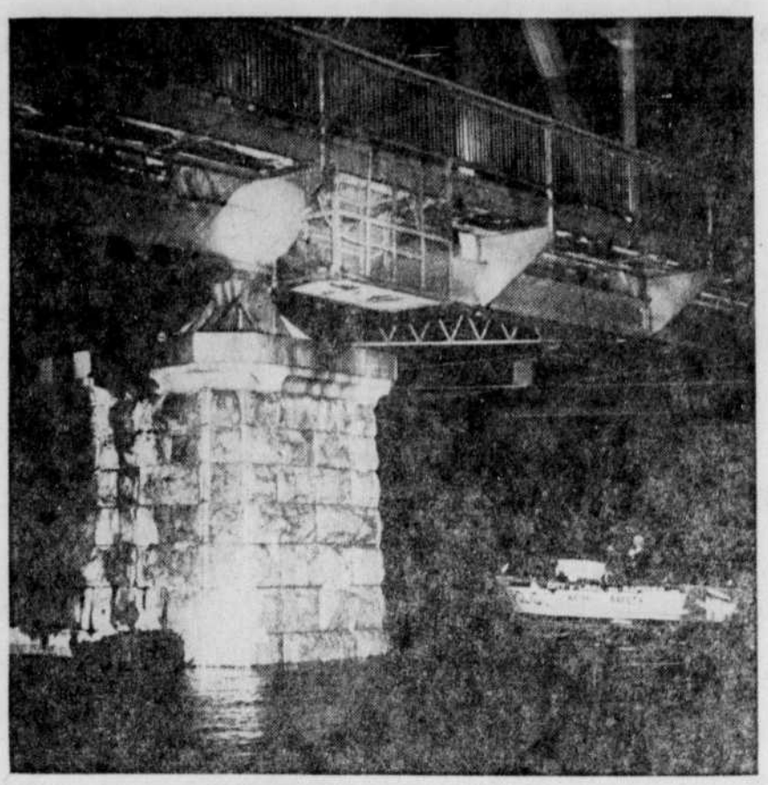
## Cambriolages

Des inconnus ont ouvert avec des torches à acétylène les deux coffres-forts de B. Trudel & Cie, 3420 est, boul. St-Joseph, et les ont vidés. On ignore encore le montant du vol.

Des inconnus sont entrés chez Christina Gift Shop, 5164, avenue du Parc, et ont raflé pour $3,100 de montres et de bagues; chez Mme Clara Pollack, 2825, Darlington Place, ils ont pris $400 en billets de banque, une bague de $400 et autres articles; enfin chez M. Roland Laverdure, 2785, Dudemaine, ils se sont emparés de $1,000 d'effets divers et de fourrures.

Des cambrioleurs sont entrés avec effraction dans les bureaux des Prévoyants du Canada, 801 est, rue Sherbrooke, au 10e étage, et ont volé des machines à additionner et à écrire d'une valeur de $1,000; dans les bureaux du Montreal Real Estate Board, 1500, Stanley, chambre 410, et ont volé $500 en argent, un magnétophone de $400 et autres articles.

Dans le salon de haute couture Pauline et Christine, 2058, Union, où ils ont fait main basse sur des jupes et des robes d'une valeur de $1,150; dans le logis de M. André Panasuk, 4211, Melrose, où ils ont pris une carabine, un revolver, un petit coffre-fort et divers autres articles d'une valeur largement supérieure à $1,000.



## Fausse alerte à la bombe

La circulation a été interrompue durant près de quatre heures, la nuit dernière, sur le pont Lachapelle, après qu'un appel téléphonique anonyme eut prévenu la police qu'une bombe y avait été déposée. Cette photo, prise à 2 heures ce matin, montre un yacht appartenant à l'ancienne ville de Laval-des-Rapides et qui a servi aux recherches entreprises par les policiers de la nouvelle cité de Laval, de concert avec les policiers et pompiers de Montréal. Il s'agissait encore une fois d'une fausse alerte mais fort heureusement, à cause de l'heure tardive, la circulation n'a pas été congestionnée, les véhicules étant détournés vers le pont Viau et l'autoroute des Laurentides.

# Accusations d'incendie criminel, à Québec

QUEBEC (PCf) — Alfred Cyr, 44 ans, de St-Lambert, près de Québec, a nié mercredi sa culpabilité à des accusations de complot d'incendiaire et d'incendiaire alors qu'il comparaissait en Cour des Sessions dans la Vieille Capitale.

Cyr, un commerçant, purge présentement une peine de dix jours d'emprisonnement pour avoir refusé de témoigner devant le commissaire-adjoint des incendies, M. P.-A. Thériault, qui mène une enquête relativement à plusieurs incendies criminels qui auraient eu lieu dans la région de Québec au cours des dernières années.

Un présumé complice de Cyr, Gérard Arsenault, 35 ans, un vendeur de Ste-Foy, est recherché par la police provinciale en rapport avec la même affaire, soit un incendie qui a détruit un restaurant-roulotte à l'Ancienne-Lorette, en banlieue de Québec, dans la nuit du 3 décembre 1962.

La Couronne, représentée par Me Anatole Corriveau et Me Roch Lefrançois, s'est opposée à ce que Cyr puisse reprendre sa liberté sous cautionnement en alléguant que le prévenu possédait un dossier antérieur et alléguant également qu'on avait des preuves selon lesquelles des témoins dans l'affaire des incendies criminels avaient reçu des menaces.

Le juge Albert Dumontier, présidant aux comparutions en Cour des Sessions, en a cependant décidé autrement et a accordé un cautionnement de $5,000 sur immeuble à Cyr. Ce dernier devra cependant finir de purger sa peine de 10 jours avant de pouvoir reprendre sa liberté.

Son enquête préliminaire a été fixée au 2 septembre, et les procureurs de la Couronne ont dit qu'ils seraient prêts à procéder à cette date.

Ces accusations représentent les premières d'une série qui seront vraisemblablement portées à la suite de la longue et ardue enquête menée par deux avocats permanents de la Couronne à Québec, Me Anatole Corriveau et Me Roch Lefrançois, et par des officiers de police.

Ces premières accusations lèvent un coin du voile sur l'enquête qui se déroule dans le plus strict huis-clos depuis quelques semaines déjà et qui se continuera pendant encore une certaine période.

Quelque six ou sept individus sont d'ailleurs détenus aux quartiers-généraux de la Sûreté provinciale à Québec sous des mandats du Commissariat des incendies, ce qui laisse entrevoir clairement que d'autres accusations seront portées sous peu.

Par ailleurs, une source digne de foi a révélé dans la vieille capitale qu'un homme d'affaires en vue de la ville sera probablement inculpé sous peu en rapport avec une série d'incendies survenus à Québec et dans la région.

"L'enquête qui est menée devant M. P. A. Thériault, commissaire des incendies, est longue et difficile et le filet est compliqué à tendre," a déclaré un officier de police.

Il semble que des développements sensationnels rebondiront d'ici la fin de l'enquête sur les incendies criminels, incendies qui auraient coûté des milliers, sinon des millions de dollars à diverses compagnies d'assurances.

Cyr et Arsenault, les deux premières personnes à être formellement mises en accusation comparaîtront aujourd'hui au palais de justice de Québec.

A la suite de l'incendie du restaurant de M. Couture, une compagnie d'assurances non encore identifiée avait versé une prime de $5,000.

Les procureurs du ministère public dans cette cause espèrent qu'ils pourront procéder le plus rapidement possible.

Un porte-parole du ministre provincial de la Justice a révélé que Me Corriveau et Me Lefrançois secondés par des officiers de police, ont probablement mis la main sur un des plus importants réseaux d'incendiaires à avoir opéré au Canada.



**Lt-gén. Moncel**

**Le lieutenant - général Robert Moncel deviendra le 1er octobre prochain vice-chef de l'état-major de la Défense en remplacement du lieutenant - général Geoffrey Walsh qui a pris sa retraite. Il était auparavant contrôleur-général. Il est âgé de 48 ans et demeure à Montréal.**

## Mémoire des propriétaires de camions à bascule

Les dirigeants de l'Association provinciale des propriétaires de camions à bascule préparent un mémoire qu'ils soumettront bientôt au gouvernement provincial.

Sans plus préciser, le conseiller technique de l'association, M. William Lemelin a déclaré qu'il y aurait des développements d'ici quelques jours.

On croit savoir que l'association fournira les preuves au gouvernement provincial à l'effet que les entrepreneurs bénéficiant de contrats gouvernementaux ne versent pas aux camionneurs les taux des justes salaires comme ils ont été établis en 1956.

Les dirigeants de l'association invitent leurs membres à se rendre au travail et d'accepter les taux qui leur seront suggérés et de leur apporter les factures qui constituent une preuve on ne peut plus convaincante.

Il appert que cinquante pour cent des camions sont présentement au travail. M. Lemelin n'écarte pas la possibilité de faire une nouvelle grève si ses membres n'obtiennent pas gain de cause. La première grève qui avait débuté le 20 juillet avait duré trois semaines. Elle se poursuit encore à certains endroits.

# Une grosse farce, ce référendum

—Houle

Le président de la section montréalaise de l'Association des employés des Postes, M. William Houle, n'a pas été surpris par les résultats du référendum. Il a répété, en les apprenant, que ce référendum était une "grosse farce portant sur des questions qui étaient déjà réglées".

"On ne prend pas un vote de grève après que la grève est finie et qu'on a gagné son point", a-t-il ajouté. "Malgré cela, les imbéciles tiennent un vote de grève!"

M. Houle a révélé qu'à la prochaine assemblée annuelle de l'association, on tentera de changer les dirigeants actuels de l'association à Ottawa.

L'assemblée doit avoir lieu à Toronto du 22 au 24 septembre.

Le Montréalais a déclaré que la récente grève n'aurait duré que six jours si elle avait reçu l'appui de l'exécutif national.

Au lieu de cela, il a fallu que les syndicats locaux luttent seuls et ce fait a fait plus de tort au système postal que n'en aurait causé une courte grève nationale.

"Nous avons été vendus une fois, et nous ne voulons plus qu'il n'a pas été prouvé suffisque ça arrive", a-t-il dit.

### Décentralisation

En plus de la lutte pour changer la direction de l'association, a-t-il révélé, on tentera aussi lors de l'assemblée annuelle, de décentraliser la direction.

Plutôt que de laisser l'exécutif tout entier à Ottawa, où "ils finissent par adopter l'attitude craintive typique à cette ville", on tentera d'instituer un système de directeurs régionaux qui seront employés à plein temps et qui représenteront les régions de Québec, d'Ontario, des Maritimes, des Prairies et de la Colombie-Britannique.

Ce système permettra un contact plus étroit entre les membres et l'exécutif du syndicat, a-t-il dit, et protégera les directeurs des "craintes d'Ottawa".

**DESSINATRICE**
expérimentée — demandée
lingerie dames.
J. Alepin 781 Bélanger
CR. 9-7251

**Préposé aux réclamations**
Demandé par important concessionnaire General Motors. Doit avoir de l'expérience. Salaire, assurance santé, bonnes conditions de travail.
CASE 8940, LA PRESSE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC.
DISTRICT DE MONTREAL.
NO: 643-272
COUR SUPERIEURE

DAME GILBERTE CHARPENTIER, coiffeuse, épouse contractuellement séparée de biens de Robert Lapointe, résidant et domiciliée dans la ville de Laval, district de Montréal, demanderesse
vs
ROBERT LAPOINTE, des ville et district de Montréal, défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR, il est ordonné au défendeur ROBERT LAPOINTE de comparaître d'ici un mois.

Montréal, le 23 août 1965.

R. BERGERON,
député-protonotaire

Me Gilles DUCHESNE,
183 est, Ste-Catherine,
Montréal.
Procureur de la demanderesse.

### CITE D'OUTREMONT
### VENTE D'EFFETS MOBILIERS

AVIS au public est par les présentes donné que par ordre du Conseil de la cité d'Outremont et en vertu de l'article 